



RELATION ABREGEE
... (22) ...

QUELQUES MISSIONS
(DES)

Pères de la Comp. de Jesus

DANS LA NOUVELLE FRANCE,
PAR LE

P. F. J. BRESSANI,

DE LA MEME COMPAGNIE,
CÉDÉE À

L'E.E. ET R.R. SEIGNEUR
CARDINAL DE LUCCO



A. MACERATA
1653.

J. WALKER & Co.

RELATION ABRÉGÉE,
DE
QUELQUES MISSIONS

DES
PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DANS LA
NOUVELLE-FRANCE,

PAR LE
R. P. F.-J. BRESSANY,

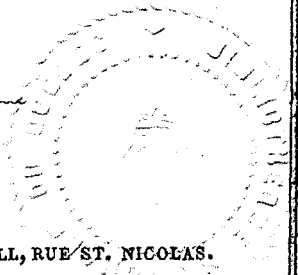
de la même Compagnie.

TRADUIT DE L'ITALIEN ET AUGMENTÉ D'UN AVANT-PROPOS, DE LA BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR,
ET D'UN GRAND NOMBRE DE NOTES ET DE GRAVURES.

PAR LE
R. P. F. MARTIN,

de la même Compagnie.

MONTREAL:
DES PRESSES À VAPEUR DE JOHN LOVELL, RUE ST. NICOLAS.
1852.



AVANT-PROPOS

DU TRADUCTEUR.

Les scènes de l'apostolat sont toujours délicieuses aux yeux de tout lecteur chrétien, et il n'est pas même un homme réfléchi ou ami des salutaires enseignemens de l'histoire, qui ne trouve, surtout dans la vie du Missionnaire du Nouveau-Monde, des souvenirs du plus haut intérêt, et le spectacle des plus héroïques vertus.

Ses immenses travaux commandent le respect et l'admiration, et les écrits qu'il a tracés d'une main tremblante, dans son canot d'écorce ou sous les frimats glacés, revendiquent à bon droit, malgré la négligence et souvent même l'incorrection du style, malgré la longueur des détails, un rang distingué dans les archives historiques de l'Amérique.

Des esprits superficiels et aveugles ont pu pendant longtems nourrir des préjugés ou des haines héréditaires contre les enfans de Loyola. Mais les hommes sincères et consciencieux qui les ont jugés à l'œuvre, ont mieux apprécié l'héroïsme de leurs entreprises, et les prodigieux résultats de leur zèle. Ils n'ont pas hésité à les compter parmi les bienfaiteurs de l'humanité et les apôtres de la religion.

Nous ne sommes plus à l'époque, " où on ne rougissait pas, " comme dit Chateaubriant, de préférer ou de feindre de

“ préférer aux voyages des Dutertre et des Charlevoix, ceux
“ du baron de Lahontan, ignorant et menteur. On rend
“ aujourd’hui une tardive justice aux Jésuites. Mais
“ aussi quels hommes que les Brebeuf, les Lalemant, les
“ Jogues qui réchauffèrent de leur sang les sillons glacés de la
“ Nouvelle-France ! ” (Génie du Christ. L. IV.)

Tout était à faire sur ce sol sauvage quand ils y mirent le pied—le pays à connaître,—les hommes à civiliser,—la foi à établir. Ils ne faillirent pas à leur noble mission. Conquêteurs pacifiques de ces régions nouvelles, ils ne portaient pour arme que la croix, et n’avaient pour soutien que leur zèle avec la grâce de leur Dieu. Le plus souvent ils sillonnaient seuls, et dans tous les sens, des pays immenses, au milieu des privations, des dangers et des difficultés de toute nature. On peut presque partout les suivre à la trace de leur sang. Pour marquer les différentes étapes de cette marche toujours progressive de l’Evangile, ils plantaient l’étendard du salut ; c’était le signe de leur conquête religieuse, et le premier jalon de la civilisation qui devait la suivre.

Les missions françaises s’étendirent depuis le golfe St. Laurent et les côtes de l’Acadie, jusqu’à l’embouchure même du Mississipi. Quelques années avant, des Jésuites Espagnols, partis de la Californie, s’étaient avancés sur les côtes du Pacifique, ⁽¹⁾ et avaient pénétré, comme éclaireurs, sur le territoire de l’Orégon.

Les soldats de l’Evangile prenaient pour ainsi dire entre deux feux ce vaste continent ; mais l’Orégon après cette première tentative avortée sur son sol, encore inconnu au reste du

(1) Cette course aventureuse de deux Missionnaires Jésuites, conduits par un nommé Parmentier, leur guide et leur interprète, dura deux ans, et précéda de quelques années, le grand voyage d’exploration que l’Amiral Espagnol, de Fonte, fit en 1640, sur cette côte. (Mémoire de Buache à l’Académie des Sciences en 1758.)

monde, devait attendre près de deux siècles,⁽¹⁾ avant de voir reparaître le divin étendard, et de devenir une de ses conquêtes.

Les Missionnaires du Canada voyant toujours devant eux des régions immenses, ne mettaient aucune borne à leur œuvre, et, gagnant sans cesse du terrain, ils ambitionnaient d'arriver jusqu'à cette mer de l'ouest, dont l'existence d'après les renseignements qu'ils avaient recueillis de la bouche des Sauvages, n'était plus pour eux un problème : mais le tems trahissait leur courage, et la mort venait souvent les surprendre au milieu de leurs plus brillants projets. On voit l'illustre Marquette succomber, jeune encore, sous le poids de ses travaux, mais après avoir exploré le premier, une partie de la vallée du Mississipi, après avoir évangélisé des peuples jusque là inconnus.

Bien des années plus tard, le P. Bineteau venait recueillir cet héritage de dangers et de sacrifices. Il poussait plus avant vers l'ouest, à la suite des chasseurs du buffalo, sa course aventureuse, quand la mort l'arrêta au milieu de son œuvre laissée incomplète. Ses yeux en mourant se tournèrent, avec un sentiment de regret, vers ce qui lui restait encore à parcourir de ces vastes prairies, au-delà desquelles il apercevait de nouvelles régions à découvrir, de nouvelles nations à évangéliser. Plus de 100 ans après, en 1840 le P. de Smet reprenait les mêmes traces avec une infatigable persévérance ; mais plus heureux que ses devanciers, il franchit les montagnes Rocheuses, et arrive enfin sur les bords du Pacifique, dernière limite de ce nouveau monde.

Ces Missionnaires, distingués par leur science autant que par leur zèle, ont laissé de nombreux écrits. Pour le Canada

(1) Cette portion de la chrétienté compte aujourd'hui un Archevêque, deux Evêques et plus de 27 Missionnaires.

seul, il existe près de 40 volumes de *Relations* ⁽¹⁾ annuelles, sans parler des autres ouvrages sur le même sujet, et des nombreux manuscrits qui sont heureusement arrivés jusqu'à nous. Dans ces mines fécondes, se trouvent réunies des richesses qui intéressent à un haut degré l'histoire, les sciences et la religion. C'est ce qui explique l'empressement qu'on met aujourd'hui à se les procurer à tout prix. On ne peut ni raconter avec fidélité les événemens de cette époque reculée, ni se former une idée juste de l'état où étaient alors réduites ces contrées, sans recourir à ces monumens précieux. Tous les historiens ont puisé à cette source.

Entre toutes les missions de cette époque, qui méritent de fixer l'attention de l'observateur curieux et du lecteur chrétien, nous devons mettre au premier rang, sans aucun doute, celle des Hurons, tribu puissante, le plus fidèle et le plus constant allié des Français. Ses nombreux villages étaient situés sur cette gracieuse presqu'île de la côte orientale du lac Huron, baignée d'un côté par la baie George, et de l'autre par celle de Nottawasaga. D'après la curieuse narration du F. Sagard, ⁽²⁾ le premier historien de ce peuple, les Hurons occupaient un rang distingué parmi les autres Sauvages. " Ils sont, dit-il, eux et

(1) La collection de ces *Relations* forme indubitablement le monument le plus précieux, et souvent l'unique source, de l'histoire du Canada, pendant une longue période. C'est le bel hommage, que lui a rendu dernièrement (1847) le Dr. O'Callaghan, dans une savante dissertation, lue devant la société historique de New-York et publiée à ses frais. Chaque année voyait paraître un volume, qui mettait sous les yeux des contemporains, les faits de l'année précédente, dont ils avaient été eux-mêmes les témoins et souvent les acteurs. On compte 39 volumes, depuis 1632 jusqu'à 1672 inclusivement, moins les années 1654-55 et 1658-59, dont on n'a pu encore trouver les *Relations*. Il reste quelques lettres manuscrites pour les années qui suivirent 1672, mais leur série est incomplète.

Cette mine féconde a été exploitée de nos jours avec succès, et avec une loyale franchise par deux écrivains protestans distingués, Bancroft (*History of U. S.*) et Jared Sparks (*American Biography*.)

(2) Histoire du Canada par le F. Gabriel Sagard, recollé, 1686.

“ les autres peuples sédentaires, comme la noblesse du pays.
“ Les nations Algonquines composent la bourgeoisie ; les villageois et les pauvres sont représentés par les Montagnais.”

Les guerres sanglantes et désastreuses que cette nation eut à soutenir contre le cruel Iroquois, les malheurs qui l'accablèrent et qui finirent par l'anéantir, les laborieux travaux que sa conversion a coûtés à la foi, et le sang que répandirent dans ses intérêts plusieurs de ses apôtres, ont rendu à bon droit ce nom célèbre dans nos annales. On trouve là, développé sous toutes ses formes, le caractère le plus complet du Missionnaire catholique, “ et cette abnégation rare et sublime, devant laquelle, dit Macaulay, on peut se prosterner, sans craindre par là de leur susciter “ des imitateurs nombreux.”—(*Edimburg Review*, 1842.)

Dans les mystérieux desseins de la Providence, cette nation, après avoir eu ses jours de gloire, était condamnée à disparaître presque entièrement sous les coups de l'Iroquois, mais elle avait coûté trop de sueurs et de sang à ses apôtres, ses premiers enfans dans la foi avaient donné trop d'exemples de vertu, pour ne pas toucher le cœur de Dieu. Il ne la laissa pas mourir dans son idolâtrie.

La première fois que ces fiers enfans des forêts avaient entendu publier la loi de l'Evangile, ils avaient fermé l'oreille à ses leçons d'humiliation et de sacrifice, qui blessaient leurs habitudes d'orgueil et de sensualité : mais quand ils sentirent la main du Seigneur s'appesantir sur eux, quand ils virent la guerre, la peste, la famine venir comme des signes avant-coureurs d'une grande catastrophe, désoler leurs campagnes, ruiner leurs villages, décimer l'élite de leurs guerriers, leurs yeux s'ouvrirent, et ils sollicitèrent par milliers le bienfait de la foi. En même tems que se multipliaient les victimes de la mort, le ciel voyait s'accroître le nombre des élus.

Bientôt il ne resta plus d'espérance de relever tant de ruines,

et de protéger sur ce sol dévasté, les restes infortunés de cette nation expirante. Les Missionnaires recueillirent ces tristes débris. Formés dans le creuset des tribulations, ces fervens chrétiens n'ambitionnaient plus qu'une chose, c'était de mettre leur foi à l'abri de tout danger. Ils suivirent leurs Missionnaires, et ceux-ci leur offrirent, sous la protection du fort de Québec, une habitation tranquille, qui sera pour tous les âges, un beau monument du zèle de ces hommes apostoliques, et de la foi vive de leurs néophytes. Que pourrions-nous trouver de semblable chez les Pequods, les Narragansetts, les Mohegans, les Swhenandoahs ou les tribus du sud des Etats-Unis?

L'histoire de la mission huronnoise est répandue dans les nombreux volumes des *Relations* des Missions du Canada; mais il n'existe aucun ouvrage, ni en français, ni en anglais qui en traite exclusivement, et qui offre le tableau de son origine, de son développement et de ses désastres. La langue Italienne a le bonheur d'en posséder un, auquel le caractère de son Auteur donne un haut degré d'intérêt et d'autorité. Le P. François-Joseph Bressany l'a écrit de sa main mutilée par les Iroquois, persécuteurs de ses néophytes, et après avoir souffert les horreurs de la captivité au milieu de ce peuple cruel. De retour dans sa patrie, il voulut faire connaître à ses compatriotes, la mission où il avait passé tant d'années, et qu'il avait arrosée de son sang. Ce petit ouvrage, sous le titre modeste de *Relation abrégée*, parut en 1653 à Macérata, petite ville des Etats-Romains.

Quoique citée avec éloge par Charlevoix, la Relation du P. Bressany est tout-à-fait inconnue dans ce pays, et nous croyons que l'exemplaire qui a servi à notre travail, et qui est venu de Rome, il y a deux ans, était alors le seul qui existât en Amérique. S'il n'offre aucun fait important, qu'on ne puisse retrouver

ailleurs, il a cependant un mérite qui lui est propre. La description qu'il donne du pays et de sa position géographique, ses remarques sur le climat, sur les mœurs et les usages de ces peuples, et surtout les notices biographiques qu'il renferme, sont autant de monumens de notre histoire primitive, qu'on aime toujours à puiser à leur source. La modestie et une aimable simplicité font le caractère du récit, et surtout de l'histoire de la captivité et des souffrances de son Auteur. Il s'arrête à l'époque de son départ du Canada, sans doute afin de conserver à son œuvre l'autorité puissante de son témoignage, comme témoin oculaire de presque tous les faits qu'il raconte.

Cet ouvrage, d'après la promesse de l'Auteur, devait être enrichi d'une carte et de gravures ; nous ignorons si elles ont jamais été publiées, mais les exemplaires qui existent à Rome aujourd'hui, en sont dépourvus, comme le nôtre. Nous avons essayé d'y suppléer par la reproduction de la carte très-curieuse, que l'on trouve dans l'ouvrage latin du P. Ducreux ⁽¹⁾, par plusieurs cartes et par de nombreuses gravures que semblaient demander l'intérêt du sujet.

Nous faisons précéder cet ouvrage d'une notice biographique sur l'Auteur, d'après les documens les plus authentiques ; nous avons cru nécessaire d'y ajouter aussi un grand nombre de notes et un appendice, pour compléter ou éclaircir son travail. Nous marquerons de la lettre (T.) les additions que nous nous sommes permises.

⁽¹⁾ *Historia Canadensis, auctore P. Francisco Creuxio Soc. J.* 1654. La carte qu'on y voit est la seule qui existe, avec quelques détails sur l'ancien pays des Hurons. Il est à regretter que l'orthographe des noms propres de lieu, ait été abandonnée à un graveur ignorant qui les a dénaturés, de manière à les rendre presque tous méconnaissables.

BIOGRAPHIE

DU

P. FRANÇOIS-JOSEPH BRESSANY.

Le P. Bressany était Italien, et natif de Rome. Quoiqu'il ne soit pas mort entre les mains de ses bourreaux, et qu'il n'ait même pas achevé sa carrière sur le théâtre de ses travaux apostoliques et de ses douleurs, sa grandeur d'âme dans les positions les plus difficiles, et sa patience héroïque dans les cruels tourmens que les Iroquois lui firent souffrir, lui ont mérité un rang honorable parmi les Apôtres du Canada.

Entré à l'âge de 15 ans dans la Compagnie de Jésus, il passa, selon l'usage, par toutes les épreuves des études et de l'enseignement. Il occupa, tour-à-tour et avec succès, des chaires de Littérature, de Philosophie et de Mathématiques : mais son zèle et la voix intérieure du ciel le portaient à faire quelque chose de plus pour Dieu. Il sollicita longtems, et n'obtint qu'après les plus vives instances, de consacrer le reste de ses jours dans les missions étrangères. Il demandait d'être employé dans les missions les plus pénibles du Nouveau-Monde. Ses Supérieurs répondirent à ses désirs, en l'envoyant dans la Nouvelle-France.

Le P. Bressany se mit en route sans tarder, pour sa destination. Il trouva, en traversant la France, où il allait s'embarquer, une âme pieuse, éclairée d'une lumière céleste, qui lui fit connaître tout ce qui devait lui arriver un jour. Cette révélation mystérieuse d'un avenir si effrayant pour la nature,

n'ébranla pas son courage, et ne le fit pas hésiter un instant dans son sacrifice.

Il arriva en Canada en 1642, et il fut chargé d'abord des Français de la ville de Québec. "Son zèle ardent, dit le P. Vimont son Supérieur, et ses prédications animées eurent les plus salutaires effets."

L'année suivante, il fut envoyé aux Trois-Rivières pour travailler auprès des Algonquins, et se préparer aux missions chez les Sauvages. Les annales du tems ont conservé l'instruction touchante qu'il adressa à un chef Algonquin, avant la rétractation solennelle de sa honteuse apostasie.

Le 27 avril 1644 ⁽¹⁾, il partit pour une nouvelle mission, celle des Hurons, éloignée de Québec de près de 300 lieues. C'était la plus importante, mais aussi la plus pénible et la plus exposée de la Nouvelle-France.

Les privations de tous genres s'y faisaient alors sentir, et depuis trois ans surtout, elle était dans la plus grande détresse. Les Missionnaires n'avaient pu recevoir aucun secours de Québec, d'où ils tiraient tous leurs approvisionnemens. Leurs vêtemens tombaient en lambeaux ; il ne leur restait qu'une très-petite quantité de farine. Le vin leur ayant aussi manqué pour le saint Sacrifice, ils n'eurent que la ressource de cueillir le raisin sauvage des forêts, et d'en exprimer le jus avec leurs mains. Toutes les tentatives pour rétablir les relations avec Québec, surtout depuis la prise du P. Jogues par les Iroquois, en 1642, avaient été sans aucun succès.

On voulut donc tenter un nouvel effort. Cette importante expédition fut confiée au P. Bressany : mais son apostolat allait commencer par la captivité, et sa prédication par les souffrances. Il partit avec un jeune Français engagé au service des

(1) Relation, 1643-44.

Missionnaires, et six chrétiens Hurons, qui depuis un an vivaient dans le séminaire Huron, que les Jésuites avaient commencé à Notre-Dame des Anges, ⁽¹⁾ près de Québec.

Cependant les Iroquois, ces ennemis acharnés des Français, ne restaient pas inactifs. Enflés de leurs succès, ils étaient devenus plus hardis que jamais, et se croyaient invincibles. Ils poursuivaient avec leur audace accoutumée le projet de détruire entièrement la colonie Française et ses alliés. L'état de pénurie et de faiblesse dans lequel la métropole laissait depuis longtemps le Canada, ne permettait pas d'opposer une digue assez puissante au torrent dévastateur, et cette inaction passait aux yeux de l'ennemi pour une insigne lâcheté et une preuve de faiblesse.

Les Iroquois, que leur expérience rendait tous les jours plus habiles dans cette guerre de surprises et d'embûches, avaient disposé leur plan en 1644, sur une plus grande échelle que de coutûme, et avec un art stratégique qu'on est surpris de trouver dans des barbares. Divisés en dix bandes de guerriers, ils avaient enveloppé toute la colonie comme dans un immense réseau, et au printemps ils y firent irruption sur tous les points en même tems. Ils prenaient, dit le P. Jér. Lalemant, des positions telles, qu'ils pouvaient voir l'ennemi de 4 à 5 lieues, sans être aperçus eux-mêmes, et ils n'attaquaient que quand ils se croyaient les plus forts.

Les deux premières bandes étaient stationnées au portage des *Chaudières* ⁽²⁾, lieu déjà célèbre par l'attaque des convois

(1) En 1626, les Jésuites avaient formé là leur première résidence, à 2 milles de Québec, sur la rive droite de la petite rivière Laitet, à l'endroit où elle tombe dans la rivière St. Charles. C'était l'extrémité du terrain que leur avait donné le duc de Vantadour, sous le nom de Seigneurie de N. D. des Anges. Ce lieu portait encore le nom de *Fort de Jacques Quartier*, parce qu'en 1635, il avait été obligé d'y hiverner. On y voit encore aujourd'hui quelques ruines de l'ancienne maison des Jésuites.

(2) Chute fameuse de l'Ottawa, près de Bytown.

hurons ; la 3e resta au pied du *Long Sault* ; la 4e audessus de Montréal ; la 5e dans l'île même de Montréal ; la 6e dans la *Rivière-des-Prairies* ; la 7e dans le lac St. Pierre ; la 8e près des Trois-Rivières ; la 9e près du fort Richelieu ; et la 10e était destinée à entrer sur le territoire des Hurons, et à y porter partout le fer et le feu.

La cinquième bande composée de 80 guerriers, ne fut pas heureuse. Ils restèrent trois jours en embuscade devant Montréal, dans l'espérance de surprendre quelques-uns des Français de cette habitation naissante, mais ils furent découverts et poursuivis courageusement par la petite garnison qui les dispersa. Ils perdirent trois hommes, tués dans le combat, et deux autres qui furent faits prisonniers. Les Algonquins qui s'en étaient emparés, les brûlèrent vifs quatre jours après.

Le P. Bressany tomba dans l'embuscade dressée par la 9e bande.

Aux Trois-Rivières, où s'étaient réunis le P. Bressany et ses compagnons, on ne connaissait pas les grands dangers que l'on courait déjà sur le fleuve. Il venait à peine d'être délivré de ses glaces, et on ne pouvait pas raisonnablement soupçonner les Iroquois d'avoir, à une époque si peu avancée, quitté leur pays et entrepris, dans une aussi mauvaise saison, une expédition lointaine. Les Hurons s'étaient même persuadé, d'après quelques démarches faites l'année précédente, que les Iroquois étaient disposés à la paix.

Rien ne semblait donc devoir troubler leur sécurité, du côté des Iroquois ; cependant, comme ces courses n'étaient pas sans d'autres grands dangers, il était juste de se tenir prêt à tout évènement. Les voyageurs se préparèrent tous, comme s'ils avaient dû trouver la mort en chemin. Un cœur en grâce avec Dieu, ne craint rien, ni des hommes ni des accidens de la vie, et il est bien mieux aguerri contre tous les hasards.

Les pieux néophytes ⁽¹⁾, compagnons de voyage du P. Bressany, n'étaient dans la colonie française que depuis le mois de novembre. Ils avaient voulu acheter au prix de tous les sacrifices, l'avantage de compléter leur instruction religieuse, et voir de leurs yeux, le bonheur d'un peuple sous l'influence de la foi. Tant de ferveur ne se démentit pas un instant. Ils s'étaient mis, dès leur arrivée, entre les mains du P. de Brebeuf qu'ils avaient eu l'avantage de connaître dans leur pays, et qui possédait parfaitement leur langue. Nuit et jour ils s'occupaient à apprendre les prières, et à réciter le catéchisme. La docilité et la simplicité de leur foi les rendirent, en peu de tems, de dignes enfans de l'Eglise de Dieu. Après deux mois d'instruction, on conféra le baptême à ceux qui n'avaient pas encore reçu ce sacrement, et tous furent admis à participer pour la première fois à la sainte Eucharistie. Ils le firent avec des sentimens de piété, qui rappelaient les plus beaux jours de l'Eglise.

Au reste ce n'était pas assez pour eux d'être des chrétiens fervens ; leur cœur embrasé de l'amour de Dieu, soupirait après la gloire de devenir des apôtres. Ils voulurent donc retourner dans leur pays, afin de faire partager à leurs parens et à leurs amis, les espérances et les consolations de la foi. Une instruction suffisante, une vertu éprouvée, et l'autorité dont ils jouissaient au milieu de leurs compatriotes, faisaient en effet bien augurer du succès de cette mission. La réception si cordiale et si généreuse qu'on leur avait faite dans la colonie, et les présens dont ils furent comblés, les avaient attachés fortement aux Français. Il était donc de l'intérêt des colons, et surtout des Missionnaires, de voir ces zélés néophytes à l'œuvre, au milieu de leur pays.

(1) On connaît les noms de Henri Stontrats, de Michel Atioksendoron et de Bertrand Sotriakon.

Ces espérances étaient fondées, mais Dieu toujours adorable dans les mystérieux secrets de sa Providence, les fit évanouir dans quelques instans.

Henri Stontrats, un des compagnons du P. Bressany, donna le premier les détails de la prise du Missionnaire. Après avoir perdu un doigt, il eut le bonheur d'échapper des mains de ses bourreaux, dans la route qui conduit aux cantons des Iroquois, et il accourut à Québec apporter cette désastreuse nouvelle.

Comme le P. Jogues, le P. Bressany est l'historien de ses propres souffrances. Le récit détaillé qu'il en fait avec une touchante simplicité et une admirable candeur, nous révèle toute la noblesse de ses sentimens, et l'héroïsme de sa vertu. Sans se nommer, il l'a inséré dans le corps de son ouvrage ; nous y renvoyons le lecteur. Nous nous contenterons d'ajouter ici quelques incidens de ce sanglant épisode, recueillis de la bouche de ceux qui y avaient pris une part active.

Les compagnons de voyage du P. Bressany furent eux-mêmes la cause innocente du malheur qui les enveloppa tous. Les Français, avant de les laisser partir, leur avaient donné en présent des arquebuses, et leur joie se manifestait par l'usage fréquent qu'ils en faisaient sur la route. Ils s'en servirent surtout lorsque le mauvais tems les força de s'arrêter sur les bords du lac Saint Pierre. A l'entrée de la rivière Marguerie, ⁽¹⁾ à six lieues environ des Trois-Rivières, ils s'amuserent à tirer sur des outardes.

Le bruit de ces décharges multipliées, donna l'éveil à 30 Iroquois embusqués près de là. Ils allèrent attendre les Hurons, derrière une pointe qu'il leur fallait nécessairement doubler. Le canot du Missionnaire s'avancait le premier, et au détour, il se trouva en présence de 3 canots Iroquois

⁽¹⁾ Cette petite rivière n'a pas conservé son nom : mais nous croyons la reconnaître dans celle qu'on appelle aujourd'hui *rivière aux Glaises*.

Il fut fait prisonnier avec ses deux Hurons. Les deux autres canots voulurent fuir, mais deux canots d'Iroquois bien armés, leur coupèrent la retraite. Bertrand Sotrioskon se préparait à vendre chèrement sa vie, et à tirer sur ses ennemis, quand ceux-ci le prévirent, et lui donnèrent la mort. Les autres se rendirent, jugeant toute résistance inutile.

Le P. Bressany vit les Iroquois déchirer les lettres adressées aux Pères qui demeuraient chez les Hurons, et partager les effets qui leur étaient destinés. D'autres Sauvages faisaient en même tems les préparatifs d'un horrible festin. Ils avaient arraché le cœur au Huron qu'ils avaient tué, et, sous les yeux des prisonniers, ils faisaient bouillir ou rôtir ses membres mutilés.

Les Iroquois, fiers de leur capture, se mirent bientôt en route pour leur pays. Ils remontèrent la rivière, qui portait leur nom, et qu'on nomme aujourd'hui rivière de Sorel. Le six de mai, ils firent rencontre d'une autre bande de guerriers. La vue de ce triste convoi remplit ceux-ci de joie et d'espérance. Chez ces peuples grossiers tout servait d'aliment à la superstition, et leurs habitudes de cruauté leur faisaient chercher de préférence, d'heureux présages dans le sang et la douleur. Ils avaient d'ailleurs à venger la mort d'un de leurs compagnons, tué récemment près de Montréal. Ils torturèrent donc les prisonniers, et le P. Bressany reçut pour sa part une grêle de coups de bâton. Il apprit en même tems le sort qui lui était destiné. On devait le brûler vif au premier village, pour venger la mort du guerrier Iroquois. "Son courage ne faiblissait pas, dit le Huron qui s'était échappé. Il paraissait toujours joyeux et content. Il semblait s'oublier lui-même, pour ne songer qu'à ses compagnons d'infortune qu'il tâchait de consoler et de fortifier par les généreuses pensées de la foi."

Le P. Bressany eut encore beaucoup à souffrir lorsqu'en approchant des cantons Iroquois, il trouva, le 15 mai, 400 de ces Sauvages réunis pour la pêche. Son sang recommença à couler en abondance. On verra dans sa lettre le détail de ses souffrances, et surtout celles qu'il endura, à son arrivée dans le premier village.

Il eut la douleur de voir quelques-uns des Hurons qui l'accompagnaient, se ranger parmi ses bourreaux. La crainte des tourmens leur fit acheter la vie par un acte de basse cruauté ; mais Dieu se chargea de les punir. On remarqua, dit le P. Jér. Lalemant, que la plupart de ceux qui avaient tourmenté le serviteur de Dieu, périrent misérablement, et presque tous de la main de leurs ennemis.

La nouvelle de la prise du P. Bressany jeta la désolation dans la colonie. C'était le second Missionnaire qui tombait entre les mains de ces barbares. Les fervents néophytes de Silléri montrèrent, dans cette occasion, toute la vivacité de leur Foi.

Le P. Dequen, leur Missionnaire, leur avait annoncé ce malheur, et leur avait dit de le regarder comme un effet de la colère de Dieu pour les péchés du monde :

“ Tu dis vrai, mon Père, reprit alors à haute voix un des Capitaines Algonquins qui l'écoutaient : ce sont nos péchés qui ont fait tomber le P. Bressany et les Hurons, entre les mains des Iroquois : ce sont eux qui sont cause des tourmens qu'ils souffrent peut-être maintenant. Qu'on ne dise pas que c'est la prière qui cause ces malheurs, ce serait un autre péché, capable d'attirer de plus grandes malédictions sur nos têtes. Comment est-ce que Dieu ne nous châtierait pas ! Il y a si longtems qu'on nous enseigne et qu'on nous prêche la crainte et l'amour de Dieu, et il y a encore tant de malheureux qui s'enivrent, qui font des festins à tout manger, qui consultent les Démones en leur offrant des sacrifices, etc.”

Le courageux et fervent néophyte forma alors le projet d'une espèce de guerre sainte, pour arrêter les progrès toujours croissans des ennemis. " Montrons, disait-il à ses compatriotes, que la Foi ne nous rend pas timides, et qu'au contraire elle nous donne du courage. Il ne faut pas souffrir qu'elle soit déshonorée par les mensonges et les calomnies des méchans. Mais ce qui nous oblige surtout à cette guerre, c'est la prise du P. Bressany. Il est du nombre de ceux qui viennent de si loin pour nous instruire, et qui nous aiment tant. Il s'est exposé pour nous à ce danger ; ses frères sont affligés de sa perte ; il faut les consoler et essuyer leurs larmes."

Le P. Bressany, que les Iroquois, dans une de leurs assemblées générales, par une résolution tout-à-fait inattendue, refusèrent de mettre à mort, fut donné à une vieille Iroquoise, dont le grand-père avait été autrefois tué par les Hurons. Ils s'attendaient que, selon l'usage de leur droit barbare, elle immolerait sa victime aux mânes du défunt : mais la nature n'avait pas perdu sur elle tous ses droits. Ce cœur sauvage se montra accessible à la compassion.

Touchée de tant d'infortunes, cette femme, loin de vouloir y mettre le comble, résolut de sauver le Missionnaire, et même de lui rendre la liberté. Elle prit prétexte de l'état horrible de ses blessures, qui inspiraient une espèce d'effroi à ses filles, et qui devaient, sans doute pour longtems, l'empêcher de rendre aucun service. Elle chargea son fils de négocier avec les Hollandais de la colonie voisine ⁽¹⁾, afin d'en tirer, s'il était possible, quelque bonne rançon. Ceux-ci s'y prêtèrent très-volontiers, et le 19 août, après 4 mois de captivité, le P. Bressany se trouva libre.

(1) Le fort d'Orange, aujourd'hui Albany.

Les Hollandais accueillirent le Missionnaire, avec la même bonté qu'ils avaient témoignée au P. Jogues en pareille circonstance, lorsqu'ils lui ménagèrent, il y avait précisément une année, l'occasion de s'échapper des mains de ses bourreaux. Ils lui donnèrent des vêtemens, et tous les secours nécessaires pour réparer ses forces. Il se remit en peu de tems, malgré tant de souffrances, et partit pour la France. En arrivant à la Rochelle, le 15 novembre 1644, après une traversée de 55 jours, presque toujours au milieu des tempêtes, il se trouva plus fort, et mieux portant qu'il ne l'avait jamais été. Voici la lettre de recommandation que, par prudence, le Gouverneur Hollandais lui avait remise, pour lui servir au besoin :

“ Nous, Guillaume Kieft, directeur-général, et le conseil de la Nouvelle-Belgique, à tous ceux qui verront les présentes, salut.

“ François-Joseph Bressany, de la Compagnie de Jésus, fait prisonnier il y a quelque tems en Canada par les Sauvages Iroquois, appelés ordinairement Maquois ⁽¹⁾, tourmenté long-tems par eux et à la veille d'être brûlé, a été heureusement, après bien des difficultés, arraché par nous de leurs mains, moyennant une rançon, et délivré. Maintenant, qu'avec notre consentement il va en Hollande pour retourner de là en France, la charité chrétienne exige que tous ceux chez qui il se présentera, le reçoivent avec bonté. En conséquence, nous prions tous les Gouverneurs, Commandans ou leurs Lieutenans, et les Capitaines de lui prêter secours à son arrivée ou à son départ, leur promettant de leur rendre en pareil cas le même service.

“ Fait au Fort de la Nouvelle-Amsterdam ⁽²⁾, dans la

(1) C'est le nom que les Hollandais donnaient à une des cinq nations Iroquoises. Ils écrivaient aussi *Maquaas* et *Mack8as*. Les Français les appelaient les *Agniers* et les Anglais les *Mohawks*. Ce dernier nom leur est resté jusqu'à nos jours.

(2) Aujourd'hui New-York.

“ Nouvelle-Belgique, le 20 de septembre, l'an du salut, “ 1644.” ⁽¹⁾

Aussitôt après son arrivée en France, le P. Bressany, qui ne se crut jamais quitte de la dette de reconnaissance, s'empressa de solder le prix avancé pour sa rançon.

Le séjour du P. Bressany, en Europe, ne fut pas long. La mission où il semblait n'avoir mis le pied que pour l'arroser de son sang, était toujours l'objet de ses plus ardens désirs. Il obtint sans peine de ses Supérieurs, la permission d'y retourner, et nous le voyons en effet reparaître en Canada, dès le mois de juillet de l'année suivante.

C'était l'époque célèbre de la première paix solennelle faite avec les Iroquois. Le 17 juillet, 1645, il assista, aux Trois-Rivières, à la grande assemblée où furent introduits les Ambassadeurs Iroquois. Il embrassa, comme amis et comme frères, ceux qui avaient été ses bourreaux. Sentiment bien digne d'un cœur apostolique, le souvenir des coups qu'il avait reçus, et des blessures dont il avait été couvert, ne lui faisait ambitionner qu'avec plus d'ardeur, le privilège de porter la foi au milieu d'eux ; mais il ne put pas obtenir la faveur qu'il désirait. Il s'en dédommagea en montrant à ces cœurs sauvages, quelle vengeance inspire la religion : il fit une quête parmi les Français de la colonie, et leur offrit lui-même son présent.

Le P. Bressany ne s'arrêta pas longtems aux Trois-Rivières. Nommé de nouveau pour aller au secours des Missionnaires chez les Hurons, il s'y rendit dans l'automne de 1645. Sa première destination y avait déjà fait connaître son nom ; mais les évènements qui s'étaient passés depuis, l'avaient encore grandi aux yeux des néophytes, et même aux yeux des païens. Ils le reçurent comme un héros qui avait fait ses preuves ; car

⁽¹⁾ Ducreux, *Historia Canadensis*, p. 403.

la plus héroïque vertu à leurs yeux, consistait surtout à supporter courageusement la douleur.

Le P. Bressany parut donc au milieu des Hurons, mais sans savoir leur langue, qu'il n'avait pas encore eu le tems d'apprendre, et cependant sa présence excita le plus vif intérêt. "Il put même, raconte le P. Ragueneau, supérieur de cette mission, se mettre aussitôt à l'œuvre, et avec fruit. Ses mains mutilées, ses doigts coupés, son corps couvert de cicatrices, l'ont rendu dès son arrivée, meilleur prédicateur que nous ne sommes, et ont servi plus que toutes nos instructions, à faire comprendre à nos Hurons les vérités de la foi."

Ils sentirent, en le voyant, tout ce qu'a de puissance le témoignage du sang, le plus triomphant que puisse recevoir la vérité : on croit volontiers des témoins prêts à se laisser égorger pour la défendre ou pour la propager.

"Il faut, disaient les uns, que Dieu soit bien aimable, et vraiment seul digne d'être servi, puisque la vue de mille morts et de supplices plus terribles encore que la mort, ne peuvent arrêter ceux qui viennent nous annoncer sa parole.—S'il n'y avait pas de paradis, trouverait-on des hommes disposés à traverser les mers, pour nous arracher à l'enfer, et nous mener avec eux au ciel, au risque de rencontrer le fer et le feu des Iroquois."

"Non, ajoutait celui-ci, je ne puis pas être tenté sur les vérités de la foi ; je ne sais ni lire, ni écrire, mais ces doigts coupés, sont la réponse à tous mes doutes. Je suis bien sûr que celui qui a souffert tant de cruautés, et qui s'y est encore exposé volontiers une seconde fois, aussi gaiement que s'il n'avait trouvé dans ce pays que des délices, est bien certain de la doctrine qu'il nous enseigne."

"Montre nous tes plaies, disaient ceux-là ; elles nous disent plus efficacement que tu ne pourras le faire, quand tu sauras

“ bien notre langue, que nous devons servir et adorer Celui
“ dont tu attends un jour qu’il te rendra la vie que tu as ex-
“ posée pour lui, et les doigts qu’on t’a brûlés.”

Ce saint Missionnaire, après avoir passé trois ans chez les Hurons, fut chargé, en 1648, d’accompagner un grand convoi qui se préparait à descendre aux Trois-Rivières. Deux cent cinquante hommes, parmi lesquels on comptait 120 chrétiens ou catéchumènes, et deux Français, formaient cette importante expédition. Les Hurons voulaient, à tout prix, et malgré tous les dangers de ce long voyage, tenter de renouer les communications avec les Français des Trois-Rivières et de Québec.

Privés de ce commerce, ils voyaient leurs ressources s’épuiser. Leurs pelleteries leur devenaient inutiles, et ils ne pouvaient plus se procurer les haches, les chaudières, les fusils et les munitions nécessaires. La paix avec l’Iroquois, n’avait pas été en effet de longue durée, et les chemins qui conduisaient à la colonie Française étaient de nouveau interceptés par des bandes de guerriers.

Ils s’étaient donc décidés à s’ouvrir un passage cette année. S’il y avait eu déjà des expéditions plus nombreuses, jamais on n’en avait vu où régnât plus d’ordre et d’ensemble. On aurait dit l’armée la mieux disciplinée, sous la direction des chefs les plus habiles. Toutes les précautions étaient prises, pour éviter les embûches de l’ennemi, et la vigilance était telle, de jour et de nuit, qu’il n’y avait à redouter aucune surprise.

Les chrétiens de cette troupe, sans faire bande à part, lorsqu’il s’agissait de la sûreté commune, se groupaient souvent autour du Missionnaire. Deux fois le jour, ils offraient en commun et publiquement leurs prières au Maître de la vie, et consacraient quelques momens à écouter les instructions de son ministre.

Le voyage était heureux : l’ennemi ne se montrait nulle

part. Il est probable que grâce à la position avantageuse qu'il avait l'adresse de prendre sur des lieux élevés, il avait reconnu la supériorité de cette armée Huronne, et qu'il avait jugé prudent de ne pas chercher à lui barrer le passage.

Les Hurons arrivaient donc, sans encombre, au terme de leur voyage, et approchaient des Trois-Rivières; c'était le 17 juillet 1648. Ils voulurent se préparer à faire une entrée solennelle. A une certaine distance du fort, et avant d'être aperçus par les Français, ils mirent pied à terre, au milieu des joncs qui bordaient le rivage, pour faire, à leur aise, leurs dispositions accoutumées. Se peindre la figure et le corps de couleurs variées et brillantes, se graisser les cheveux, se couvrir la tête, le cou et les bras de colliers, tels étaient pour ces peuples, les ornemens obligés d'un jour de fête.

Cependant comme ils ne voulaient pas retarder leur arrivée ceux qui formaient l'avant-garde se trouvèrent bientôt prêts, et prirent les devants. A peine venaient-ils de mettre leurs canots à l'eau, et de gagner le large, qu'ils furent aperçus en même tems, et par les Français du fort des Trois-Rivières, et par cent Iroquois embusqués près de là. Les Français et les Iroquois s'embarquèrent précipitamment. Les premiers pour secourir leurs alliés, ceux-ci pour essayer d'enlever une proie qu'ils croyaient facile.

Mais les guerriers Hurons, avertis par leur avant-garde, qui s'était repliée sur elle-même, sont sur pied dans un instant, les armes à la main. Jetant de côté tous les préparatifs de leur toilette, ils accourent en bon ordre au lieu du débarquement, sous le commandement de leurs cinq braves Capitaines. C'était déjà trop tard pour empêcher l'ennemi de descendre à terre, mais ils se forment aussitôt en demi-cercle pour l'envelopper, ou du moins pour être prêts à le recevoir.

Les Iroquois, à la vue de cette troupe nombreuse et si bien

disposée, n'en deviennent que plus furieux, et font une décharge générale de leurs arquebuses. Les Hurons la reçoivent en se couchant à terre, comme des hommes déjà exercés à ce genre de combat. Puis ils se relèvent aussitôt, et sans leur donner le tems de faire une seconde décharge, ils poussent le cri de guerre, et se précipitent sur l'ennemi. La retraite en bon ordre n'était plus possible. Les Iroquois se défendirent en désespérés ; mais ils ne purent soutenir le choc, et ils prirent la fuite.

La victoire fut complète. Les deux Français qui accompagnaient le Missionnaire combattirent avec valeur. Un d'eux, confondait souvent les Iroquois et les Hurons. Dans le fort de l'action, il se trouve en présence d'un Iroquois effrayé, et le prenant pour un Huron, il le frappe sur l'épaule, et lui dit : " Courage, mon frère ; battons nous bien." Mais un Huron qui le reconnut vint le faire prisonnier. Cet Iroquois se vantait ensuite d'avoir été pris par un Français. Il croyait qu'il lui avait dit : " Tu es mon prisonnier."

Le P. Bressany ne s'éloigna pas du théâtre de cette sanglante action. Son ministère pouvait être nécessaire, et il n'ignorait pas toute l'influence que sa présence et ses conseils devaient exercer sur ses néophytes. Il resta donc au milieu de la mêlée. Il encourageait les uns, excitait les autres, consolait et pansait les blessés, et donnait aux moribonds les secours religieux.

Les Hurons poursuivirent quelque tems les fuyards dans les bois. Ils en tuèrent un grand nombre, firent plusieurs prisonniers, qu'ils ramenèrent au campement, emportant avec eux les chevelures de ceux qu'ils avaient tués.

Cependant l'agitation et l'inquiétude étaient grandes aux Trois-Rivières. Toute la population était sur pied. Le tocsin d'alarme avait sonné aussitôt qu'on avait vu les Iroquois sortir de leur embuscade, et poursuivre les Hurons. Les

Français qui avaient volé au secours des Hurons, ayant entendu, en approchant du rivage, une grande fusillade dans les bois, ne purent s'assurer s'il s'agissait d'une embûche ou d'une attaque véritable. L'Iroquois les avait habitués à se méfier de toutes ses démarches. Dans la crainte d'une surprise, ils attendirent quelque tems, et ne trouvant aucun moyen de dissiper leurs doutes, ils rentrèrent dans leur poste, selon l'ordre qu'ils avaient reçu.

Quand ces soldats rentrèrent aux Trois-Rivières, la consternation y était générale. On y avait entendu en effet la fusillade, et le bruit avait couru en même tems que 200 Hurons, descendus pour la traite, venaient d'être défaits par les Iroquois. Les Français se reprochaient leurs excessives précautions, et se regardaient déjà comme cause de la mort de tant d'infortunés.

Au milieu de cette tristesse profonde, on aperçoit sur le fleuve un canot Huron, suivi de deux canots Iroquois. Quelques soldats se jettent à la hâte dans deux canots, pour secourir leurs alliés qu'ils croient encore poursuivis. Ils ne tardèrent pas à être détrompés.

Le P. Bressany montait le premier canot. L'étendard sacré de notre rédemption, comme un signe de salut et de triomphe, s'élevait sur sa tête ; quelques Hurons le suivaient dans les canots de leurs ennemis.

Le Missionnaire avait voulu prendre les devants, pour dissiper les inquiétudes dans lesquelles il pensait bien que ses compatriotes devaient être plongés.

Tous les habitans des Trois-Rivières se trouvèrent en un instant sur le rivage, pour accueillir les Hurons voyageurs. Ils furent reçus au milieu des signes de la plus vive allégresse :
" Bénissons le Seigneur, s'écria le Missionnaire, allons tous en-
" semble lui rendre grâce dans son temple. Il nous a donné

“ la victoire : nos Hurons ont triomphé des Iroquois. Ils ont fait un bon nombre de prisonniers : il y a encore des jeunes gens à la poursuite des fuyards.”

La troupe victorieuse n'était pas éloignée. On voyait les soixante canots s'avancer lentement et en bon ordre sur le fleuve. Assis gravement au milieu de leurs trente-cinq prisonniers, les Hurons marquaient la cadence avec la voix et les avirons, tandis que leurs ennemis, selon l'usage, faisaient retentir les airs de leur chanson de mort.

Cependant le canon du fort a signalé leur arrivée, et annoncé au loin leur victoire. Ils abordent, et en passant devant la croix plantée à l'entrée du fort, les vainqueurs forcèrent les prisonniers à fléchir le genoux avec eux. Ils voulaient par cet acte solennel les obliger à rendre hommage à la puissance de Celui qui les a rachetés sur ce bois, et leur faire faire amende honorable pour avoir renversé la croix élevée, l'année précédente, près du fort Richelieu. Ces infortunées victimes, qui ne s'attendaient qu'à mourir, se soumettaient à tout.

Un Huron renégat, pris avec les Iroquois, passa par toutes les horreurs du supplice du feu ; la haine qu'il semblait inspirer à ses anciens compatriotes, était excitée surtout par le souvenir de son apostasie.

Les vainqueurs, pour faire honneur aux Algonquins, leur donnèrent un de leurs prisonniers à tourmenter : mais ceux-ci, dont les mœurs avaient été adoucies par le christianisme, se hâtèrent de lui donner la mort. Les Hurons admirèrent ce sentiment d'humanité, sans vouloir l'imiter. Ils ajoutèrent : “ Bientôt tout notre pays sera chrétien, et alors nous traiterons, comme vous, nos prisonniers.”

Le chevalier de Montmagny monta aux Trois-Rivières, pour assister aux assemblées solennelles qui devaient avoir lieu.

Les Hurons lui offrirent cinq présents, avec tout l'appareil

d'usage en pareille circonstance. Un de leurs motifs était de dissiper les soupçons qu'aurait pu laisser dans l'esprit des Français, le meurtre dont s'étaient rendus coupables quelques-uns de leurs compatriotes, contre un jeune Français, nommé Jacques Drouart, attaché au service des Missionnaires. Ils avaient déjà donné toutes les satisfactions désirables dans leur pays, comme on le verra par le récit détaillé du P. Bressany; ils voulaient les renouveler devant les chefs de la colonie, en protestant que ce crime était l'œuvre, non de la nation, mais de quelques esprits mal disposés, et qu'ils avaient été désavoués par leurs compatriotes.

Un des principaux présens servit à exprimer publiquement leurs dispositions pour la foi. Ils remercièrent le Gouverneur d'avoir envoyé des Robes noires jusque dans leur pays, malgré tant de dangers et tant d'ennemis: Puis, s'adressant aux Missionnaires eux-mêmes qui assistaient à l'assemblée, ils les conjurèrent de continuer leur œuvre, malgré tous les sacrifices qu'elle leur demandait dans ces tems difficiles, et d'achever de les instruire.

Après les fêtes et les réjouissances publiques, qui remplirent les jours suivans, les sauvages s'occupèrent de leur commerce.

Pendant qu'ils échangeaient leurs pelleteries contre des armes, des munitions et des ustensiles de toute espèce, le P. Bressany se rendit à Québec pour traiter des graves et pressans besoins de cette mission lointaine. On peut dire qu'ils croissaient chaque jour, en proportion des combats et des épreuves. Voici avec quelles couleurs, un de ces intrépides ouvriers la peignait à cette époque. "Jamais, disait-il, le pays n'a été plus dans l'affliction, et cependant jamais la foi n'y a paru avec plus d'avantage. Les Iroquois continuent une guerre sanglante qui va exterminer nos peuplades frontières, et qui fait craindre aux autres un semblable malheur; et Dieu en

“ même tems peuple d'excellens chrétiens ces pauvres nations
“ désolées, et se plaît à y établir son nom au milieu des ruines.
“ Quoique nous ne vivions que des aumônes qui nous viennent
“ de 1500 lieues, à travers la mer et la rage des Iroquois, ce
“ n'est pas le secours qui nous presse, ni celui que nous
“ demandons avec plus d'instance. Ce sont des Missionnaires
“ dont nous avons le plus grand besoin.” (*Relation*, 1647-48.)

Ce cri de détresse fut compris à Québec, et le P. Bressany eut la consolation de voir ses efforts couronnés de succès. Il obtint un renfort considérable d'ouvriers évangéliques. Les PP. Gabriel Lalemant, Jacques Bonin, Adrien Grelon, Adrien Daran et le F. Noir Clair furent désignés pour cette Mission laborieuse, qui devait être pour le premier d'entre eux le théâtre de son glorieux martyre. Aucun Missionnaire ne pouvait alors se dissimuler le danger qu'il avait à courir sur ce sol ensanglanté. Mais, leur courage semblait grandir en proportion des difficultés et des sacrifices. “ Nous serons pris, écrivait
“ l'un d'entre eux à cette époque, nous serons massacrés, nous
“ serons brûlés, passe ! Le lit ne fait pas toujours la plus belle
“ mort. Je ne vois ici personne baisser la tête : au contraire,
“ chacun ambitionne ce poste. Pour venir ici, il faut sentir de
“ près la fumée des cabanes Iroquoises, et peut-être y être brûlé
“ à petit feu ; mais quoiqu'il puisse nous arriver, je sais bien
“ que le cœur de ceux que Dieu y aura appelés, y trouvera son
“ paradis, et que leur zèle ne sera arrêté ni par les eaux ni par
“ les flammes.”

De pareils sentimens n'ont pas besoin d'éloges. Ils parlent assez haut par eux-mêmes. L'historien Américain Bancroft leur a payé un juste tribut d'admiration, en traçant le portrait du Missionnaire Catholique en Canada. “ On demandera, dit-il,
“ si ces massacres refroidissaient l'ardeur des Missionnaires.
“ Je réponds qu'ils ne reculèrent jamais d'un pas. Comme

“ dans une armée de braves, de nouveaux guerriers sont toujours
“ prêts à remplacer ceux qui tombent, ainsi parmi eux jamais
“ l'héroïsme n'a fait faute, et jamais ils n'ont refusé de con-
“ courir à une entreprise, qui pourrait tourner à l'avantage de
“ la religion, ou à la gloire de la France.” (*Hist. of U. S.* III.
p. 141.)

Le P. Bressany servit encore d'ange conducteur à ses fidèles néophytes et à leurs nouveaux apôtres, pour retourner dans la mission Huronne.

Le 6 août 1648, ils quittaient tous ensemble les Trois-Rivières dans 60 canots. Le Gouverneur, pour protéger ce précieux convoi, et augmenter en même tems les forces des Hurons, leur avait donné 12 soldats, quelques ouvriers et une pièce de canon. On comptait en tout 26 Français dans cette expédition. Le voyage fut heureux, et sans aucune mauvaise rencontre ; mais au moment, où pleins de joie et d'espérance, ils abordaient à ce rivage désiré, ils trouvèrent cette infortunée nation sous les coups des plus rudes épreuves, et comme au milieu des dernières convulsions, tristes pronostics d'une fin prochaine. Voici quelle fut l'occasion de ces malheurs.

Les Iroquois, malgré leur soif insatiable de sang, avaient commencé à comprendre, que la guerre d'extermination qu'ils faisaient, pourrait bien leur devenir fatale. Leurs victoires leur coûtaient trop cher. Ils voyaient le nombre de leurs guerriers diminuer chaque jour, sans se renouveler, en sorte que leur triomphe allait être dans peu de tems, la cause de leur propre ruine. La division régnait en outre parmi les cinq Nations ⁽¹⁾. Les uns voulaient la paix à tout prix, les autres ne

(1) Les 5 nations Iroquoises, échelonnées sur un même parallèle entre la rivière Hudson et Niagara, occupaient alors tout le littoral sud du lac Ontario. Les Français les connaissaient sous les noms d'*Agniers*, d'*Oneiouts*, d'*Onnontagués*, de *Goïogoens* et de *Tsonmontouans* ; mais les Anglais les nomment *Mohawks*, *Ontidas*,

respiraient que la guerre. Les Agniers et les Tsonnontouans, qui occupaient les deux points extrêmes de la Confédération, et qui, par leur position géographique touchaient les uns aux Français par le lac Champlain, et les autres aux Hurons par la Rivière de Niagara, tenaient pour le dernier parti. Ils avaient pour eux le nombre et l'audace. Quand ils surent que les autres cantons avaient envoyé des députés chez les Hurons pour traiter de la paix, ils mirent aussitôt leurs guerriers en campagne, et, pour rompre toutes les négociations entamées, ils se jetèrent sur les députés Hurons, qui allaient dans les cantons Iroquois faire ratifier le traité ; contre le droit des gens, ils les mirent à mort.

Scandaouti, un des députés Iroquois d'Onontagué, resté en otage chez les Hurons, fut consterné à cette nouvelle. Sa fierté naturelle vivement blessée de cette indigne violation du droit des gens toujours sacré, même chez les barbares, ne put supporter un affront qu'il regardait comme une flétrissure pour sa patrie, et il se donna la mort.

On ne parla plus alors que de guerre. Le premier coup fut porté contre le village de Teanaustayae ⁽¹⁾, où était la mission St. Joseph. Il fut ruiné de fond en comble. Le 7 juillet, le P. Antoine Daniel, son Missionnaire, en vrai pasteur qui livre sa vie pour son troupeau, s'avança généreusement au devant de l'ennemi, afin de ralentir sa marche, et de laisser à ses néophytes, sur lesquels il venait de faire descendre une dernière bénédiction, le tems de s'échapper. Il périt avec 700 d'entre eux dans le sac de ce village, comme on le verra dans l'histoire.

Onondagas, Cayugas, Sénécas. Les Tuscaroras, nation du nord de la Caroline, se sont associés aux Iroquois vers 1712 : c'est pourquoi l'on compte aujourd'hui 6 nations Iroquoises.

(1) Charlevoix confond cette mission Saint Joseph, dans le village de Teanaustayae, avec une autre mission St. Joseph au village de Ihonatiria, où les Missionnaires avaient fait leur première résidence, mais qu'il fallut abandonner en 1688.

Le P. Bressany allait voir ce désastre se renouveler sous ses yeux l'année suivante, mais avec des circonstances bien plus terribles encore.

Les Iroquois étaient, à l'égard des Hurons, les grands instrumens de la justice et de la miséricorde de Dieu, en même tems que de la rage de l'enfer. Depuis longtems, ils avaient juré leur destruction, et, à compter de 1642 surtout, ce sentiment de vengeance et ce besoin de répandre le sang, avaient pris un caractère d'audace et d'acharnement qui présageait de grands malheurs.

Ils ne voulaient plus se contenter de surprendre les chasseurs hurons au milieu des forêts, ou d'arrêter, dans leurs longs voyages, les Sauvages qui descendaient à la traite avec leurs pelleteries.

Une armée de 1,000 Iroquois avait hiverné au milieu même du pays des Hurons, sans que ceux-ci s'en doutassent. Elle se tenait prête à reprendre, au commencement du printems, son œuvre de destruction.

Depuis assez longtems les Hurons, par une funeste sécurité comme le remarque Charlevoix, ou par la crainte d'irriter un ennemi qui avait pris sur eux une supériorité bien marquée, laissaient désoler leurs frontières, sans adopter de mesures énergiques pour arrêter cet incendie, qui les environna bientôt de toute part. Ils se trouvèrent tellement affaiblis, par leurs pertes successives et multipliées, que la terreur se répandit dans toutes les bourgades, et quand l'ennemi se montra à découvert pour porter ses derniers coups, il ne rencontra qu'un peuple consterné, qui semblait avoir perdu toute son énergie. Ce qu'il y eut de consolant pour la religion, c'est que ces jours d'infortune et de sanglante mémoire, furent des jours de triomphe pour la foi. A l'école du malheur l'homme devient souvent sage.

Ici, comme partout ailleurs, la Religion fit ses plus belles conquêtes au milieu de ses plus rudes combats.

Les Hurons sollicitèrent alors en très-grand nombre, le bienfait du baptême. Ils reconnaissaient, dans leurs adversités, le châtiment qu'avait mérité leur coupable et longue résistance à la grâce, et en se soumettant avec une résignation toute chrétienne à la volonté de Dieu, ils laissaient voir dans leurs souffrances une constance et une force de caractère qui, plus que tous leurs exploits passés, est devenue avec raison leur plus beau titre de gloire.

Le 6 mars 1649, la bourgade de St. Ignace fut envahie avant le jour par l'armée Iroquoise, qui mit tout à feu et à sang. Trois hommes seulement s'échappèrent, pour porter l'alarme à la bourgade St. Louis à une lieue delà.

Le découragement que cette triste nouvelle inspira fut tel, que tous ses habitans prirent la fuite, à l'exception de quatre-vingts guerriers, résolus de se défendre jusqu'à la mort. Il est vrai que ce village était assez bien défendu par une forte palissade de 15 pieds de haut, et un fossé naturel.

Le P. Jean de Brebeuf et le P. Gabriel Lalemant, Missionnaires de ce lieu, ne voulurent jamais consentir à pourvoir à leur propre sûreté. Ils restèrent près de leurs néophytes à l'heure du danger, pour leur prodiguer tous les secours de la religion. Cette charité héroïque leur valut le martyre. Ils furent pris avec une partie des Hurons, et périrent avec eux au milieu des plus horribles douleurs.

Quinze grands villages qui se trouvaient trop exposés, se dispersèrent d'eux-mêmes, et tous leurs habitans coururent ça et là pour chercher un asile, après avoir mis eux-mêmes le feu à leurs habitations, afin d'ôter toute retraite à leurs ennemis.

On les vit accourir en grand nombre à la Mission Ste.

Marie ⁽¹⁾, où était l'habitation principale des Missionnaires et des Français, et le centre de leurs opérations.

On comptait alors, chez les Hurons, 18 ⁽²⁾ Missionnaires, distribués dans 11 missions, 8 pour les Hurons et 3 pour les Algonquins. 40 Français, les uns soldats, les autres marchands, les autres engagés comme domestiques, vivaient aussi avec eux. Ils avaient mis en état de défense le fort Ste. Marie, et se tenaient prêts à tout événement. Mais bientôt le poste ne parut plus tenable. Les villages Hurons, qui formaient à l'entour une barrière puissante, n'étaient plus là pour le protéger, et la famine commençait à se faire sentir; il fallut donc chercher une retraite qui offrit plus de ressources.

Les Missionnaires jetèrent d'abord les yeux sur la grande île d'Ekaentoton ⁽³⁾, 60 lieues plus loin dans le lac Huron, et où l'on avait commencé une Mission depuis un an. La position de cette île éloignée semblait la mettre à l'abri du danger. L'abord en était facile, la chasse abondante, et elle était rapprochée du chemin qui conduisait aux Français.

Les Capitaines Hurons ne purent goûter ce projet qui les éloignait trop de leur patrie, comme s'ils avaient toujours eu l'espérance d'en reprendre possession un jour, et de reposer à côté de la cendre de leurs pères. Ils vinrent donc, au nombre de douze, demander aux Missionnaires de ne pas les quitter, et de venir avec eux habiter *l'île St. Joseph* ⁽⁴⁾, pour y former un

(1) Quelques historiens modernes ont fréquemment confondu cette Mission Ste. Marie avec la Mission du Saut Ste. Marie.

(2) Bancroft s'est mépris en faisant monter à 42, le nombre des Missionnaires Jésuites qui travaillèrent dans la Mission Huronne de 1634 à 1647. Leur nombre total, même pendant toute la durée de cette mission de 1615 à 1650, ne s'éleva pas à ce chiffre. Voyez dans l'Appendice le *Catalogue des Missionnaires des Hurons* (1).

(3) Aujourd'hui Manitoulin.

(4) Aujourd'hui *Charity* ou *Christian Island*, à 7 lieues environ de Penetanguishene. Son nom sauvage était *Ahoendoe*. On y voit encore, sur la rive orientale, des restes considérables du fort en pierre, construit à cette époque par les Missionnaires. En fouillant pour la première fois au milieu de ces ruines, en 1848, on a

grand village: " Ne nous abandonnez pas dans notre malheur, " leur disaient-ils; si jamais vous avez pris les intérêts des " Hurons, voici le moment de leur montrer votre affection. Si " vous ne venez pas avec nous, nous périssons! Prenez pitié " de tant de veuves, d'enfans et d'infirmes. Nous embrasserons " tous la prière, et vous trouverez en nous des disciples dociles."

Ils parlèrent ainsi pendant 3 heures, dit le P. Ragueneau, et avec une éloquence aussi puissante pour nous fléchir, que l'art des orateurs aurait pu en inspirer au milieu de la France. En terminant, ils jetèrent à terre 10 colliers, comme leur dernière et leur plus pressante parole, et ils ajoutèrent: " C'est la voix " de nos femmes et de nos enfans, qui vous offrent le peu qui " leur reste dans leur misère. Vous savez combien nous esti- " mons ces colliers, nous estimons bien plus encore la foi.

" Ils feront revivre en vos personnes le zèle et le nom d'E- " chon (le P. de Brebeuf). Il a été le premier apôtre de " notre pays, et il est mort pour nous assister. Vous ne refu- " serez pas, vous aussi, de mourir avec nous, puisque nous " voulons mourir chrétiens."

Les Missionnaires acquiescèrent, enfin, à de si justes demandes. Ils étaient prêts à suivre leurs néophytes, partout où pourrait les conduire l'instinct de leur conservation, et à se diviser même, s'il le fallait, pour ne pas les laisser privés des secours spirituels, seules consolations au milieu de tant d'infortunes.

Le P. Bressany suivit ses confrères dans l'île St. Joseph, et

trouvés des objets curieux et propres à confirmer les traditions historiques—des fragmens de colliers sauvages, formés du véritable Wampum, blanc et rouge,—des anneaux et une médaille en cuivre,—des ossemens humains,—et un moule à faire des hosties, qui, malgré son état d'oxidation, laisse distinguer parfaitement les emblèmes qu'il devait reproduire.

Il ne faut pas confondre cette île St. Joseph avec une autre du même nom, qu'on voit aujourd'hui à l'autre extrémité du lac Huron, près du Sant Ste. Maria.

il fut, avant son départ de Ste. Marie, témoin comme eux, d'une scène déchirante. Voici comment la raconte un des Missionnaires, avec une touchante simplicité : " Il nous fallut quitter cette " ancienne demeure, ces édifices qui, quoique pauvres, paraissent " saient des chefs-d'œuvre de l'art aux yeux de nos pauvres " Sauvages, et ces terres cultivées, qui nous promettaient une " riche moisson. Il nous fallut abandonner ce lieu, que je puis " appeler notre seconde patrie et nos délices innocentes, puis " qu'il avait été le berceau du christianisme, et que là était la " maison de Dieu, et l'asile des Serviteurs de Jésus-Christ. " Dans la crainte que nos ennemis, si impies, ne profanassent " ce lieu de sainteté, et n'en tirassent avantage, nous y mîmes " le feu, et ce ne fut pas sans verser des larmes que nous " vîmes brûler, en moins d'une heure, nos travaux de neuf " à dix années." (1).

Les Missionnaires et les autres Français s'embarquèrent le 14 juin (2) 1649, entre cinq et six heures du soir, sur un radeau qu'ils avaient construit eux-mêmes, et quelques jours après, ils abordèrent heureusement au rivage désiré. En peu de tems, trente familles, tristes débris d'un vaste naufrage, furent recueillies sur cette terre hospitalière, où la religion les entoura de ses consolations et de ses sollicitudes.

Les Missionnaires choisirent aussitôt un lieu favorable, sur la côte méridionale de l'île, par où pouvait s'opérer l'invasion ennemie, et ils y tracèrent un fort régulier flanqué de quatre bastions. Son mur en pierre, haut de douze pieds, ses nombreuses meurtrières, son fossé profond, le rendaient facile à défendre. Quelques redoutes détachées, jetées sur les principaux points environnans, servirent à couvrir, et à mettre à l'abri d'un pre-

(1) *Relation*, (1648-49.)

(2) Charlevoix fixe le 25 mai pour le départ de Ste. Marie. C'est probablement une faute typographique. La *Relation* de 1649-50, ne laisse aucun doute sur cette date.

mier coup de main, le village Huron, qui n'avait pu être enfermé dans l'enceinte.

Toutes ces mesures efficaces, pour le moment du moins, contre l'ennemi du dehors, ne pouvaient rien contre un fléau plus terrible encore. La famine commençait à faire au milieu d'eux, d'horribles ravages. Pendant tout l'été, la crainte des Iroquois leur avait interdit presque entièrement la chasse et la pêche ; ils n'avaient eu pour se nourrir, que des racines et des fruits, et quelques provisions que la prévoyance des Missionnaires avait su ménager. L'hiver, si rigoureux déjà dans ces contrées, allait enlever les dernières ressources.

Au milieu de cette profonde affliction, on vit se renouveler les scènes les plus attendrissantes, et des actes d'héroïsme et de résignation chrétienne, dignes des plus beaux jours de l'Eglise.

Une mère, épuisée elle-même par tous les genres de privation, voyait mourir entre ses bras trois enfans en bas âge, qui s'attachaient inutilement à son sein desséché. En expirant, sous ce précieux fardeau, dernière consolation de son cœur de mère, elle disait : " Mon Dieu, vous êtes le maître de nos vies. Soyez béni puisque nous mourons chrétiens. J'étais perdue, " et mes enfans avec moi, si nous n'eussions pas été éprouvés " par le malheur. Ils ont reçu le saint baptême, et je crois " fermement que, mourant tous ensemble, nous ressusciterons " ensemble."

La foi et la piété des Hurons grandissaient sur ce théâtre de douleur, en proportion des épreuves et des pertes qu'ils subissaient. Au moment de voir périr leurs familles, leur patrie, leur nationalité, toutes leurs pensées et toutes leurs espérances se tournèrent vers la religion. La chapelle qui servait au service divin était trop petite pour contenir la foule des priants. Dix et douze fois le matin, et autant de fois dans la soirée, elle

se remplissait et se vidait pour laisser à tous le bonheur d'assister aux saints mystères, ou d'entendre la parole de Dieu.

Cependant les nouvelles les plus affligeantes venaient successivement accroître la consternation de cette foule désolée. Deux Hurons, échappés à une bande de trois cents Iroquois, qui les tenaient prisonniers, vinrent annoncer à leurs infortunés compatriotes les succès croissans et les projets de plus en plus sinistres de leurs ennemis. Les Iroquois n'étaient irrésolus que sur le choix de leurs victimes. Ils hésitaient entre deux partis également désastreux, celui de se jeter sur la nation du Petun pour la détruire, et celui de pénétrer dans l'île St. Joseph, et de renverser cette dernière retraite des Hurons.

Peu de jours après, la nouvelle de la destruction du village de St. Jean et le massacre du P. Garnier, apprirent aux Hurons que les Iroquois s'étaient arrêtés au premier projet.

L'horizon s'assombrissait chaque jour davantage. La mort semblait les assaillir en même tems de tous côtés. Toute leur espérance était dans les secours qui pouvaient venir de Québec, où la nouvelle de leurs premiers malheurs était déjà parvenue. Le nouveau Gouverneur, M. D'Ailleboust, se hâta de leur envoyer quelques soldats. Malheureusement ces ressources étaient très-bornées ; car la mère-patrie, déchirée par les factions, était trop occupée de ses dissensions intestines, pour pourvoir efficacement aux besoins d'une colonie lointaine.

Cependant la position de ces infortunés devenait si critique, que le Supérieur de la Mission crut nécessaire de dépêcher à Québec un de ses Missionnaires, pour la faire connaître parfaitement. Ce fut encore sur le P. Bressany, regardé, avec raison, comme aguerri à ces sortes d'épreuves, qu'on jeta les yeux. Celui-ci ne recula pas devant un voyage, que l'état général du pays rendait néanmoins plus périlleux que jamais. Il descendit au mois de septembre 1649, avec quelques Français

qui avaient été dans ces contrées pour le commerce, et il arriva heureusement à Québec.

Le P. Bressany mit envain, sous les yeux du Gouverneur et de ses compatriotes, le triste état où était réduite cette Mission. La colonie était dans l'impuissance de la secourir. Il le comprit, et, six jours après, pour ne pas prolonger inutilement son absence, au moment où il savait ses frères et leurs néophytes dans les plus grandes perplexités, il reprit généreusement, le chemin de sa Mission. Un soldat courageux ambitionne de se trouver sur le champ de bataille, au milieu de ses frères d'armes, à l'heure la plus critique du danger. Si le P. Bressany ne pouvait pas leur apporter des secours, il voulait du moins partager leur sort, et mourir, s'il le fallait, avec eux. Il y a dans cette détermination héroïque, un acte sublime de charité, et un dévouement digne d'une grande âme.

La divine Providence se contenta de cette admirable disposition de son cœur, et ne lui permit pas de réaliser son projet. En effet, le 3 octobre étant parti des Trois-Rivières avec quelques Hurons dans quatre canots, ceux-ci le forcèrent de rebrousser chemin à la Rivière des Prairies ⁽¹⁾. Ils ne se trouvaient sans doute pas en nombre suffisant, pour se hasarder à cette époque dans une route si périlleuse.

Le P. Bressany ne trouva plus, cette année-là, d'occasions pour remonter chez les Hurons ; les mauvais tems de l'automne lui fermèrent d'ailleurs les chemins : mais cet ouvrier infatigable ne resta pas dans l'oisiveté au milieu de la colonie.

(1) On lit dans une des anciennes *Relations* du Canada (1689-40), que le nom de cette rivière vient d'un Français nommé *Des Prairies*. Chargé de conduire une barque au Saut-St-Louis, où l'on fit pendant quelque tems la traite avec les Sauvages, il se trompa à la pointe de l'île de Montréal. Etant entré dans la rivière qui est au nord, il la parcourut inutilement et fut obligé de rebrousser chemin, après lui avoir laissé son nom.

Un manuscrit contemporain nous apprend qu'il prêcha l'Avent à Québec cette année-là, et que le Carême suivant, il fut encore chargé de la prédication les dimanches, les mercredis et les vendredis de chaque semaine dans l'église paroissiale.

Les nouvelles sinistres qui arrivaient encore de tems en tems de la Mission Huronne, causaient à Québec de vives inquiétudes, et affligeaient tous les cœurs. Le P. Bressany eut sans doute alors l'initiative, dans le projet si généreux que formèrent les Missionnaires, d'appeler au centre de la colonie les plus fervens de ces néophytes malheureux, afin de les soustraire à la destruction générale.

Nous voyons en effet par le journal du Rév. P. Jér. Lalemant, Supérieur en Canada, qu'il prit part à la consulte importante, tenue par les Jésuites de Québec à ce sujet, dans le mois d'avril 1650. Ils mirent en question s'ils devaient loger les Hurons, et leur donner place sur leurs terres de Beauport. Tous les Pères approuvèrent ce projet, et consentirent généreusement à une dépense annuelle de 500 écus pour son exécution, jusqu'à ce que ces Sauvages pussent se soutenir par eux-mêmes.

Cette décision combla de joie le P. Bressany, et il voulut en porter lui-même la nouvelle à ses néophytes. Il remonta dans le mois de juin avec les Hurons qui avaient hiverné à Québec, et une trentaine de Français destinés à protéger cette expédition. Ils formaient une petite flotte de vingt-trois canots, qui quitta Montréal le 15 juin.

Arrivés sans mauvaise rencontre à 20 lieues environ au-dessus de Montréal, ils mirent pied à terre sur le bord de la rivière des Ottawas qu'ils remontaient, et se préparèrent à y passer la nuit. Leur première occupation fut, selon leur coutume, d'allumer les feux pour cuire le maïs, et pour chasser, par la fumée, les maringouins qui viendraient troubler leur repos.

Près de là étaient embusqués dix Iroquois, qui, avec une constance digne d'une meilleure cause, avaient eu le courage de passer l'hiver au milieu de ces solitudes glacées, dans l'espérance de surprendre les premiers voyageurs, qui essaieraient au printemps de remonter l'Ottawa. Ils découvrirent les feux des Hurons ; c'était toujours, dans ces contrées, le premier indice certain de la présence de quelques êtres humains, amis ou ennemis. Ils s'approchent avec toutes les précautions possibles, et bientôt ils ont reconnu l'ennemi, et acquis la certitude de la supériorité de ses forces. Leur plan est aussitôt formé ; la ruse et l'audace vont suppléer à leur nombre.

Dans le silence de la nuit, ils s'avancent vers le campement Huron. Quand ils ont acquis la certitude que les voyageurs fatigués sont tous plongés dans un profond sommeil, ils pénètrent jusqu'à eux, à la lueur des feux à demi éteints, et ils choisissent leurs victimes. Au signal donné, ils frappent tous en même tems, et sept Hurons périssent sous leurs coups.

Le P. Bressany s'éveilla au premier bruit, et comprit de suite la grandeur du danger. Son cri *aux armes !* mit en un instant tout le camp sur pied. Le Missionnaire fut sans doute reconnu alors, car les ennemis décochèrent sur lui trois flèches, qui l'atteignirent à la tête. Ses blessures le couvrirent de sang ; mais heureusement elles n'étaient pas mortelles, et ne l'empêchèrent pas de secourir ses compagnons, ou de les diriger. La lutte ne resta pas longtems indécise. Les Iroquois cernés de toute part, n'avaient aucun moyen de retraite. Ils se défendirent en furieux. Six d'entre eux périrent dans le combat. Deux furent faits prisonniers, et les deux autres s'échappèrent, au milieu de la confusion. Parmi les Hurons qui reçurent la mort les premiers, se trouvait le brave et fervent Jean-Baptiste Atironta. Longtems avant son baptême, il avait protégé les

Missionnaires dans sa patrie, et il leur avait donné asile dans sa cabane. Il était neveu du fameux Atironta, qui rendit tant de services aux premiers Missionnaires chez les Hurons.

Cette victoire donna un nouveau courage aux voyageurs, et ils poursuivirent leur route, mais en marchant avec plus de précautions pour éviter toute surprise.

Au milieu de leur voyage, ils eurent encore un moment de bien vives alarmes. L'avant-garde aperçut au loin une bande de guerriers, qu'elle prit pour des Iroquois.. Elle se replia précipitamment sur le gros de la colonne, et chacun se disposa au combat. Tous s'avançaient en bon ordre, prêts à tenir tête à l'ennemi. Du côté opposé, on avait eu la même alerte, et on marchait avec la même inquiétude. Mais bientôt les deux troupes se reconnurent. C'était le P. Raguenau et ses néophytes que le P. Bressany rencontrait en chemin. Cette troupe de chrétiens Hurons, composée de près de trois cents personnes de tout âge et de tout sexe, venait se jeter entre les bras des Français, pour demander asile et protection. Tous ensemble ils se mirent à bénir Dieu de l'heureuse rencontre.

Cependant le P. Raguenau, jugeant le voyage du P. Bressany inutile, puisque la Mission Huronne était détruite, le ramena avec ses compagnons dans la colonie.

Ils arrivèrent à Québec, le 28 Juillet 1650. Tous les Missionnaires du pays des Hurons, revenus successivement, se trouvèrent bientôt réunis dans cette ville ; mais le triste état des ressources de la colonie, mit le Supérieur de ces Missions dans la nécessité d'en renvoyer plusieurs en Europe. Le P. Bressany fut de ce nombre. Sa santé d'ailleurs avait tant souffert de ses dernières fatigues, qu'on le crut incapable dorénavant de mener la vie pénible des Missions du Canada. L'air natal pouvait seul rétablir un peu ses forces épuisées.

Ce ne fut pas un petit sacrifice pour ce cœur apostolique,

d'abandonner cette patrie adoptive, arrosée de ses sueurs et de son sang, et de dire adieu, sans doute pour toujours, à ses chers néophytes. Mais une vie d'obéissance ne choisit pas son offrande, et le saint Missionnaire obéit généreusement à la volonté de son Dieu.

Le P. Bressany s'embarqua le 1er novembre, et retourna en Italie. Sa santé se remit peu-à-peu, et le Seigneur lui donna encore assez de forces, pour travailler comme Missionnaire pendant de longues années. Il prêcha avec un très-grand fruit dans les principales villes d'Italie, et ses succès étaient bien moins dûs à son éloquence, dit un auteur contemporain, qu'à sa qualité de confesseur de la foi au milieu des barbares, et aux glorieuses cicatrices dont il était couvert. Il pouvait dire en toute vérité, comme l'Apôtre : *J'ai, empreins sur mon corps, les stigmates de Jésus-Christ.* (Gal. 6-17.)

Pendant ses dernières années, il se retira à Florence dans la maison du Noviciat, où il mourut, plein de jours et de mérites, le 9 septembre 1672.

Pour faire connaître en Italie les Missions du Canada, le P. Bressany s'était empressé aussitôt après son retour, de publier l'histoire abrégée des Missions des Hurons, que nous reproduisons aujourd'hui en français.



ÉPITRE DÉDICATOIRE

AU CARDINAL DE LUÇO.

Eminentissime et Révérendissime Seigneur et très-vénérable Protecteur.

L'intérêt que votre Eminence a manifesté en écoutant le récit des heureux succès de ces Missions ; la douleur qu'elle a ressentie à la nouvelle de leurs désastres, et le désir ardent qu'elle a exprimé de les voir rétablies au plutôt, indépendamment de ce que vous doit la Compagnie et moi en particulier, ainsi que beaucoup d'autres membres de cette Mission, que vous avez nourris du lait de la sainte Théologie, m'ont porté à lui dédier la présente Relation, qui est en partie due à votre suggestion. L'écrivain et la simplicité de son style ne méritent pas de fixer les yeux de votre Eminence, mais le sujet par lui-même est intéressant et pourra, je l'espère, porter son fruit. Les grands doivent, comme fait votre Eminence à la grande édification de l'Eglise, imiter les perfections de Dieu, qui *ne dédaigne pas de fixer ses regards sur les choses les plus humbles*, surtout quand elles l'honorent.

Avec une espérance si bien fondée, je vous présente mon travail, en baisant très-humblement vos vêtemens sacrés.

De votre Eminence Révérendissime

le très-dévoué et très-reconnaissant serviteur en J. C.,

FRANÇOIS-JOSEPH BRESSANY.

A Macérata, le 19 juillet 1653.

Notre Très-Saint Père le Pape Urbain VIII, le 13 mars 1625, a porté dans la sainte Congrégation de l'Inquisition, un décret qu'il a confirmé le 5 juin 1634, par lequel il défend d'imprimer aucun livre qui traite des actions, des miracles, des révélations

de personnes célèbres par leur sainteté ou par la réputation de leur martyre, ou qui parle de quelques faveurs comme obtenues de Dieu par leur intercession. Le même Souverain Pontife, expliquant ce décret, le 5 juin 1631, étendit cette défense à tout éloge d'un Saint ou d'un Bienheureux dans un sens absolu, et qui aurait pour objet sa personne, mais il permet de parler de ses vertus, et de l'idée qu'on en avait, pourvu qu'on proteste en commençant, que l'Eglise Romaine ne confirme aucun de ces récits par son autorité, et qu'ils ne reposent que sur le témoignage de l'auteur. Voulant avoir pour ce décret, sa confirmation et son explication, tout le respect et toute l'obéissance qui convient, je déclare que tout ce que je raconte dans ce livre est regardé par moi, et doit être regardé par tous, comme appuyé sur le seul témoignage des hommes, et non sur l'autorité divine de l'Eglise Catholique Romaine ou du Saint Siège Apostolique. Il n'y a d'exception qu'en faveur de ceux que le Saint Siège a placés au rang des Saints, des Bienheureux ou des Martyrs.

GOSWIN NICKEL, GENERAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Quelques Théologiens de notre Compagnie ayant examiné la *Relation de quelques-unes des Missions des Pères de notre Compagnie, dans l'Amérique Septentrionale et dans les pays nommés la Nouvelle-France*, écrite par le P. François-Joseph Bressany, Prêtre de notre Compagnie, revenu dernièrement de ces contrées, et en ayant approuvé la publication, nous permettons qu'elle soit imprimée, si ceux que cela regarde y consentent.

En foi de quoi nous donnons ces lettres signées de notre main, et munies de notre sceau.

GOSWIN NICKEL.

Rome, le 26 mars 1653.

RELATION ABREGÉE

DE QUELQUES MISSIONS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

DANS LA

NOUVELLE-FRANCE.

INTRODUCTION.

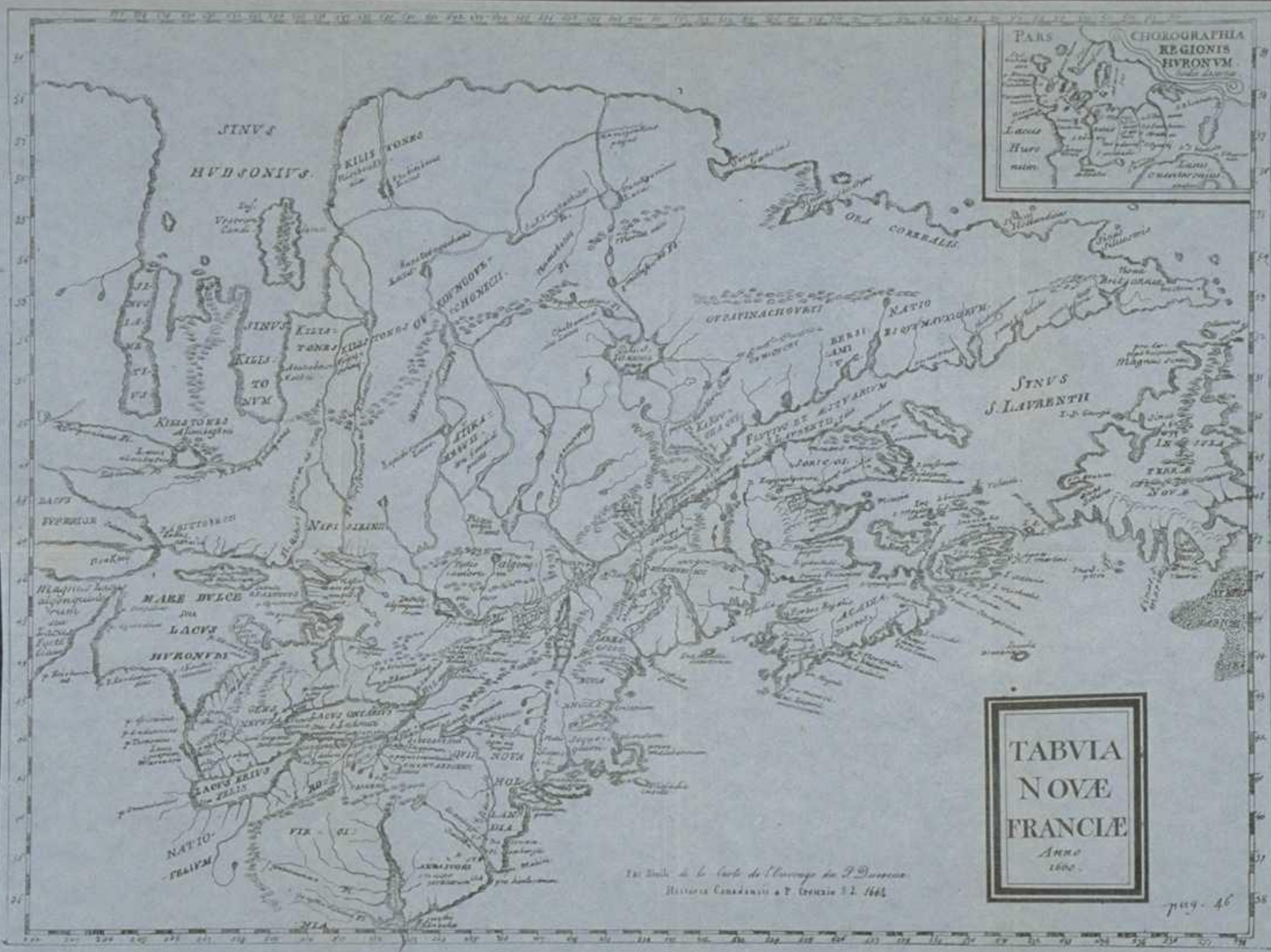
Les résultats tristes, mais glorieux en même tems, des Missions de la Nouvelle-France, contrée de l'Amérique Septentrionale, n'ont été connus jusqu'à ce jour que dans les limites de l'ancienne France, parce que leurs Relations n'étaient publiées chaque année qu'en Français. Cependant comme elles méritent d'être mises sous les yeux de tout le monde, il est juste de les traduire pour les pays où la langue Française n'est pas en usage.

Des cœurs pleins de zèle et d'une pieuse curiosité, ont désiré et désiré encore connaître les progrès de la foi dans ces pays nouveaux. C'est pour les satisfaire qu'on s'est proposé d'en écrire une Histoire très-exacte en latin ⁽¹⁾ : mais comme ce travail demande beaucoup de tems, et que les vives instances

(1) L'Auteur fait sans doute allusion à l'ouvrage que préparait le P. Ducreux, *Historia Canadensis seu Novæ-Franciæ*, autore P. FRANCISCO CREUXIO, 1657, 1 vol. in-4°.

d'un si grand nombre de personnes méritent d'être écoutées, je me suis laissé entraîner à faire cette esquisse, ou plutôt à donner cet essai avec toute la simplicité et la brièveté possible, sans préjudice pour l'histoire qui sera plus universelle et plus détaillée. Je ne prétends pas tout embrasser, je donnerai seulement une idée suffisante de la Mission des Hurons en particulier, que nous avons été forcés d'abandonner. Je ne mentionnerai les autres qu'en passant.

Je diviserai tout mon travail en trois parties. La première a rapport à la nature, la seconde à la grâce, la troisième à la gloire : car je considérerai d'abord le caractère des Sauvages et celui de leur pays ; en second lieu leur conversion, qui est surtout l'œuvre de la grâce ; et enfin la mort, et par conséquent, nous l'espérons, la gloire de quelques-uns des Missionnaires qui y ont puissamment contribué.



TABVIA
NOVE
FRANCIE
Anno
1666.

Tab. II. de la Carte de l'Usage de P. DuRoi.
Histoire Canadienne à P. DuRoi 1.2. 1666.



(J. QUARTIER.)

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

SITUATION ET DÉCOUVERTE DE LA NOUVELLE-FRANCE.



AR *Nouvelle-France* on entend communément l'étendue de terre et d'eau comprise entre le 36° de latitude, qui est la latitude de la Virginie, et le 52° ⁽¹⁾ où est l'embouchure du grand fleuve Saint-Laurent. D'autres lui donnent pour limites depuis le 325° , jusqu'au 295° ⁽²⁾, limite connue ; pour mieux dire, on ne sait pas quelles sont ses limites à l'occident. Cette grande por-

(1) C'est la latitude exacte du détroit de Belle-Ile.

T.

(2) Cette longitude est comptée sur le méridien de l'Ile-de-Fer, une des Canaries. Ces chiffres rapprochés des mesures modernes, n'établissent qu'une minime différence. La pointe la plus orientale de Terre-Neuve est au $324^{\circ} 30'$ méridien de l'Ile-de-Fer, ou $52^{\circ} 50'$ méridien de Greenwich, et le Saut Ste. Marie, au $292^{\circ} 20'$ méridien de l'Ile-de-Fer, ou $84^{\circ} 40'$ méridien de Greenwich.

T.

tion du vaste continent de l'Amérique Septentrionale est à 3,000 milles environ de l'Europe, en ligne droite, d'après les observations que nous avons faites sur plusieurs éclipses. Elle se trouve, comme on voit, dans une des zones tempérées; mais elle participe aux deux extrêmes, car l'hiver y est très-froid, la neige très-abondante, la glace très-forte, et les chaleurs de l'été n'y sont pas moindres qu'en Italie.

Les premiers Français qui habitaient cette contrée, crurent que les forêts immenses qui la couvrent entièrement, étaient la cause d'un froid si excessif; (entre autres désagréments, ce froid empêche d'écrire pendant près de quatre mois, à moins qu'on ne tienne la plume très-près du feu, car tous les liquides gèlent). Pour moi je crois que si les forêts nues et sans feuilles, comme elles sont en hiver, peuvent empêcher le soleil de réchauffer la terre et de tempérer la rigueur du froid, elles devraient y apporter bien plus d'obstacle encore en été, quand elles sont garnies d'un feuillage épais. Or, cependant, elles ne produisent pas cet effet; car la chaleur, au milieu même de ces forêts, est alors excessive, bien qu'il y gèle pendant certaines nuits autant qu'en hiver ⁽¹⁾.

Je pense donc qu'il faut l'attribuer seulement à la sécheresse ⁽²⁾, qu'Aristote appelle *la pierre à aiguiser la chaleur et le froid*. *Cos caloris et frigoris* ⁽³⁾. Je ne mets pas en ques-

(1) Ces gelées pendant les nuits d'été sont très-sensibles sur les côtes de nos grands lacs, qui sont encore couvertes de leur forêts séculaires. En 1849 on vit au mois de juin, sur les bords occidentaux du Lac Supérieur, à l'entrée de *Pigeon River*, la gelée détruire, dans une seule nuit, toutes les tiges de pommes de terre, hautes déjà de plus d'un pied. Il est vrai que l'observation a donné pour la température de l'air, au-dessus du Lac, en juillet 1847, 38° Fahrenheit, tandis que le pays environnant s'élevait à 70°.

(2) Voyez l'Appendice I.

(3) Cette figure du Prince des Philosophes est un peu hardie pour passer facilement dans notre langue. Cicéron n'a cependant pas dédaigné de s'en servir en parlant de la vertu (*Tuscul.* 4, n° 21), mais il l'appelle de *la pompe de Rhéteur*. T.

tion, si le froid de la Nouvelle-France est plus intense que celui des pays situés sous le même parallèle ; car il est certainement beaucoup plus grand, et accompagné d'une telle abondance de neige et de glace, que les fleuves restent gelés pendant 5 et 6 mois entiers. Tout cela peut être regardé comme l'effet de la sécheresse, qui est nécessaire pour former la neige et la glace.

C'est en effet une opinion très-fondée en raison, que le froid, quoique excessif, ne suffit pas seul pour produire la glace ; autrement l'eau qui dans son état naturel demande pour geler le froid le plus élevé, comme disent quelques-uns, ou du moins un froid très-intense, comme tout le monde en convient, devrait alors naturellement rester toujours gelée, ce qui serait en contradiction avec sa fin, qui est de servir à l'homme et aux animaux pour se purifier et se désaltérer. Puisque le froid seul, quoiqu'intense, ne suffit pas pour cet effet, et qu'il faut en outre ou quelque nouvelle substance, ou l'évaporation, ou une certaine disposition à la sécheresse, l'eau à l'état ordinaire reste liquide, tandis que dans les lieux où règne la sécheresse, bien que le froid ne soit pas aussi grand qu'ailleurs, elle se contracte ou se dilate, et devient neige et glace.

Au reste rien n'est plus évident que la sécheresse de ce pays, car 1^o La plus grande partie du sol, étant formée de pierres et de sable, sans être pour cela stérile, ne peut fournir au soleil que des émanations très-sèches. Les pays maritimes au contraire, sont plus humides, et pour cette raison, la neige y est moins abondante, et se fond plus vite.

2^o L'expérience sert aussi à le prouver, car les pluies y sont très-rares et l'air si sain, que pendant plus de 16 années que la Mission Huronne a existé, et où nous avons vécu jusqu'au nombre de 60 Européens, et plusieurs d'une complexion très-délicate, il n'en est pas mort un seul de mort naturelle,

malgré les fatigues extrêmes et les grandes privations qu'on y endurait, comme nous le verrons ; tandis qu'en Europe il ne se passe pas d'années, où il ne meure quelqu'un dans nos collèges un peu nombreux. Or, d'après Aristote, *la corruption vient de l'humidité (omnis corruptio ab humido)* ; on peut donc conclure par la raison des contraires : *la sécheresse est favorable à la santé (a contrario, sanitas a sicco)*. C'est peut-être pour cette raison que les Sauvages, indépendamment du changement de nourriture, s'accoutument difficilement à la température de l'Europe.

Cette raison est commune à la chaleur et au froid, d'après le principe—*Siccitas est cos caloris et frigoris* ; mais quant au froid en particulier, nous pouvons ajouter d'abord, que le sol de ce pays est plus élevé que le nôtre, et par conséquent plus rapproché de la seconde région de l'air ; il doit donc participer davantage à sa température froide. On peut s'en convaincre 1^o par la profondeur plus grande de la mer, ce qui la rend plus dangereuse pour les vaisseaux qui veulent aborder ; 2^o par le grand nombre de cascades que font les fleuves. Réunies ensemble, elles feraient une montagne assez haute, tandis que cette élévation formée par degrés paraît peu sensible (1) ; 3^o Par les vents très-froids qui viennent des montagnes voisines, dont la chaîne s'étend dans toute la longueur du pays, comme les Apennins en Italie. Soufflant ainsi ordinairement d'un pays froid et sec, ils correspondent à notre Maestral (2) et au Libeccio qui est froid, pur et sain. Les pluies sont occasionnées par le vent grec qui vient de la mer.

(1) Le *Tableau comparatif des Lacs du Canada*, que nous insérons ici, donne une idée de cette inclinaison du sol dans toute la longueur du bassin du Saint Laurent. Il a été publié en 1844, par le Bureau des Travaux Publics de la Province du Canada. On y voit en détail les différens degrés de hauteur des principaux lacs du pays. Les petits lacs placés à peu de distance de Toronto, au Nord du lac Ontario, se font remarquer par leur très-grande élévation. T.

(2) Le *Maestral* est en Italie un vent de Nord-Ouest, le *Libeccio* un vent de Sud-Ouest, et le vent *Grec* un vent de Nord-Est. T.

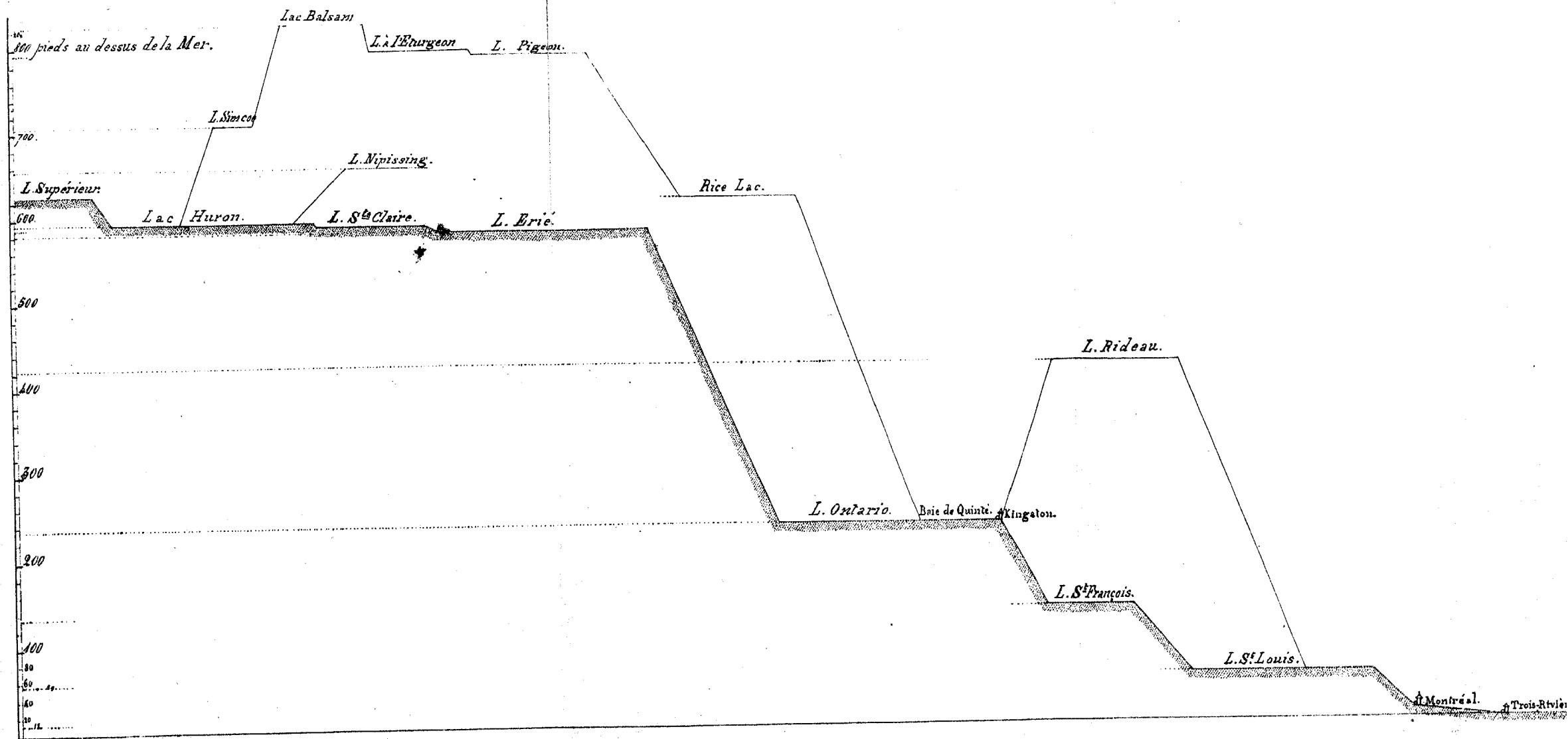


TABLEAU COMPARATIF
des Hauteurs des principaux Lacs du Canada.

Le pays est sillonné, il est vrai, par de grands fleuves et par des lacs immenses, mais ils ne modifient pas sa sécheresse; car d'abord ces fleuves et ces lacs sont d'une eau très-pure et très-saine; en second lieu ils coulent sur les pierres et sur le sable; troisièmement leurs eaux sont dans un mouvement continuél à cause du flux et du reflux qui se fait sentir à 500 milles dans les terres ⁽¹⁾; enfin les vents les agitent comme la mer, et empêchent ainsi l'action du soleil, qui sans cela en tirerait une plus grande abondance de vapeurs. C'est pour cette raison que, sur la mer, il n'y a pas de pluies continuelles, quoique l'eau y soit à une température plus élevée qu'ailleurs, d'une plus grande profondeur, et dans une condition plus favorable pour subir les effets du soleil.

On peut ajouter à ces causes, le voisinage de la mer glaciale, et sa communication avec celle du Canada. Delà, ou du moins de ce côté, viennent ces montagnes toutes de glace que l'on rencontre jusque dans le golfe Saint-Laurent, aux mois de juin et de juillet. J'en ai vu de grandes comme des villes entières, et des marins dignes de foi m'ont dit en avoir rencontré et en avoir côtoyé qui avaient plus de 200 milles de longueur: mais il est difficile que ces glaces, tout immenses qu'elles soient, aient pu faire sentir leur influence à une distance aussi grande que celle où nous étions, c'est-à-dire, entre le 47° et le 44° de latitude, à plus de 900 milles de la mer.

Quelques-uns ont cru que ce pays avait été découvert d'abord par les Espagnols qui lui auraient donné le nom de *Canada* ⁽²⁾ (*ha nada*), c'est-à-dire, *pays où il ny a rien*. On n'y voyait en effet presque rien autre chose que des forêts.

(1) Le flux et le reflux se font sentir, mais faiblement jusqu'aux Trois-Rivières, éloignées en effet de 500 milles de la pointe Occidentale de l'Ile d'Anticosti. T.

(2) Quelques-uns disent que le mot *Canada*, vient d'un mot sauvage qui signifie un amas de Cabanes. T.

Il est certain que les Français en prirent possession pour la première fois dès 1504, et qu'il reçut alors le nom de *Nouvelle-France*, sans perdre celui de Canada, que quelques-uns ont voulu conserver à la partie plus Septentrionale. Ils y firent plusieurs voyages en 1508, 1523, 1524, 1534, 1608, 1625 ⁽¹⁾; ces voyages, comme Champlain le raconte en détail, furent souvent interrompus jusqu'en 1629, époque où les Anglais s'emparèrent du fort ⁽²⁾ bâti par les Français, à 400 et quelques milles de la mer, dans le grand fleuve Saint-Laurent.

Après la paix ⁽³⁾, les Français rentrèrent dans la paisible possession de ce pays, et ils l'ont gardé jusqu'à ce jour.

Ses limites à l'Ouest et au Nord ne sont pas connues. Les côtes de la mer au Sud et à l'Est, sont partagées entre les Français, les Anglais qui sont très-nombreux, les Hollandais et les Suédois.

Quand la famine força les Français de se rendre, les Jésuites arrivés dans ce pays il y avait 3 ou 4 ans ⁽⁴⁾, subirent le sort de quelques Franciscains réformés qui y étaient depuis 10 ans, et furent ramenés par les vainqueurs d'abord en Angleterre, et de là en France.

Les Français en rentrant en Canada ne furent accompagnés que par les Jésuites ⁽⁵⁾. Pour reprendre l'œuvre de la conversion des Sauvages indigènes, ces Religieux formèrent deux Missions, une ⁽⁶⁾ d'Algonquins et de Montagnais, peuples qui se rapprochent par la langue, et qui vivent errans et vagabonds

(1) Voyez l'Appendice II.

(2) Québec, fondé par Champlain en 1608. Il lui laissa le nom que les habitans du pays donnaient à ce lieu, qui était le plus étroit de la rivière (*Voyage de Champlain*, L. III.)

T.

(3) Paix conclue à Saint-Germain-en-Laye entre la France et l'Angleterre, le 29 mars 1632.

T.

(4) Le 19 juin 1625.

T.

(5) Voyez l'Appendice III.

(6) Mission de Sillery.

dans les bois ; l'autre chez les Hurons, qui parlent une langue toute différente, et qui ont des demeures fixes.

Je dirai peu de chose de la première, car je n'y ai pas travaillé. Pour la seconde où j'ai passé plusieurs années, j'en parlerai davantage ; je ne raconterai ordinairement que ce dont j'aurai été moi-même le témoin oculaire.

Comme dans le récit, je serai obligé quelquefois de nommer certaines localités, je ferai connaître de suite les principales aux lecteurs.

1^o Tadoussac, le premier port du pays où on aborde ordinairement, est à 300 milles de la mer, en remontant le fleuve Saint-Laurent. Ce poste n'est habité qu'à l'époque de l'arrivée des vaisseaux, et au moment de la Mission. Pendant 2 ou 3 mois, on y donne l'instruction aux Sauvages errans, qui y accourent des pays environnans, à plus de 300 milles de distance ⁽¹⁾.

2^o Kébec ⁽²⁾, à 120 milles plus avant dans les terres, est un fort Français qui commande le fleuve. Il est construit au sommet d'un cap ⁽³⁾ qui borde le rivage, dans le lieu où son lit est le plus resserré, c'est-à-dire, où il n'a qu'un mille environ. On y voit une colonie de Français, une de Hurons formée récem-

(1) Le Saguenay, un des plus grands affluens du Saint-Laurent, se jette ici dans le fleuve presque à angle droit. Il sert de communication avec toutes les contrées du Nord. Ses rives portent des traces évidentes des violentes perturbations qu'ont éprouvées ces contrées à des époques reculées. Le lit de cette rivière offre une singulière anomalie, sans exemple peut-être sur ce globe. A l'embouchure même on lui trouve 250 brasses de profondeur, tandis que le Saint-Laurent n'en a dans cet endroit que 150. Champlain en a fait le premier l'observation. La première habitation de Tadoussac fut construite en 1600 par Chauvin, qui vint y faire le commerce, mais qui ne chercha pas à y jeter les fondemens d'une colonie. T.

(2) Nous laissons à l'Auteur l'orthographe de son époque. T.

(3) Ce cap sur lequel Jacques Cartier trouva autrefois le célèbre village sauvage de Stadaconé, a reçu des Français le nom de Cap-Diamant, à cause des cristaux de quartz qu'on y trouve. Sa hauteur, d'après Bouchette, est de 345 pieds. T.

ment, et une de Sauvages Algonquins qui y passent quelques mois avant de partir pour la chasse.

3^o Quatre milles plus loin que Kébec et sur le même rivage, se trouve une résidence de Jésuites, appelée résidence de St.-Joseph, où les Algonquins chrétiens passent la moitié de l'année avec quelques familles Françaises. On la nomme aussi Sillery, du nom de son fondateur le Commandeur de Sillery (1).

4^o A quatre-vingt dix milles en remontant toujours le Saint-Laurent, ce roi des fleuves, qui a 60 milles de large à son embouchure et ici plus d'un mille et demi, avec flux et reflux, quoiqu'à plus de 400 milles de la mer, reçoit le tribut d'un cours d'eau que nous appelons les Trois-Rivières, parce qu'à l'embouchure il est divisé en trois branches par deux îles. Là est le second fort (2) des Français sur le fleuve, et leur seconde colonie, ainsi que la seconde Mission des Algonquins, pendant un certain tems de l'année.

5^o Dix milles plus haut est le lac St. Pierre, formé par les eaux du fleuve. Il a 20 milles de long sur 10 à 12 de large. Il est célèbre par les incursions des Iroquois.

Le fort Richelieu (3), 6 milles au-delà, se trouve à l'embou-

(1) Voyez l'Appendice IV.

(2) L'établissement des Trois-Rivières ne prit une forme régulière qu'en 1634. Voici la note curieuse qu'on lit en titre du registre de cette paroisse. Il est un des monumens les plus précieux et les plus authentiques que possède le pays sur cette époque reculée de son histoire. Il est antérieur à 1638 : "MM. de la compagnie de la Nouvelle-France, ayant ordonné qu'on fit une habitation au lieu dit des Trois-Rivières, M. de Champlain envoya de Kébec une barque, sous la conduite de M. de La Violette, lequel mit pied à terre, le 4 juillet 1634, avec quelque nombre de Français pour la plupart artisans, et de plus ordonna commencement à la maison et habitation ou fort qui se voit en ce lieu. Le 3 de septembre les Pères Le Jeune et Buteux partirent dans une barque, et arrivèrent le huit, pour assister les Français pour le salut de leurs âmes."

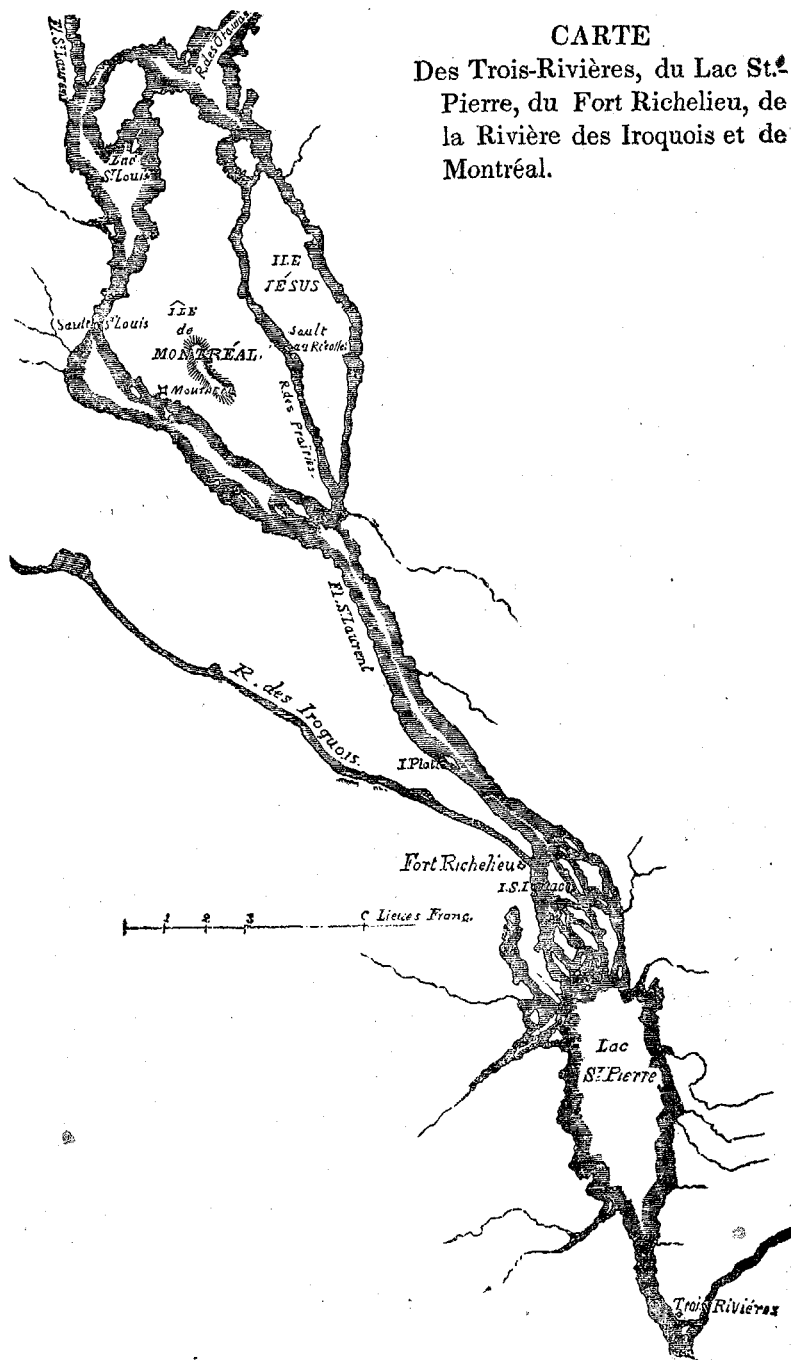
T.

(3) Aujourd'hui *Sorel*. Il ne faut pas confondre ce fort Richelieu, élevé par le chevalier de Montmagny, le 13 août 1642, avec un autre fort du même nom que Champlain fit construire, en 1634, dans l'île Ste. Croix, 15 lieues plus haut que Québec, et qui n'a existé que quelques années.

T.

CARTE

Des Trois-Rivières, du Lac St.
Pierre, du Fort Richelieu, de
la Rivière des Iroquois et de
Montréal.



chure de la rivière appelée *Rivière des Iroquois*, parce qu'elle vient de leur lac (1).

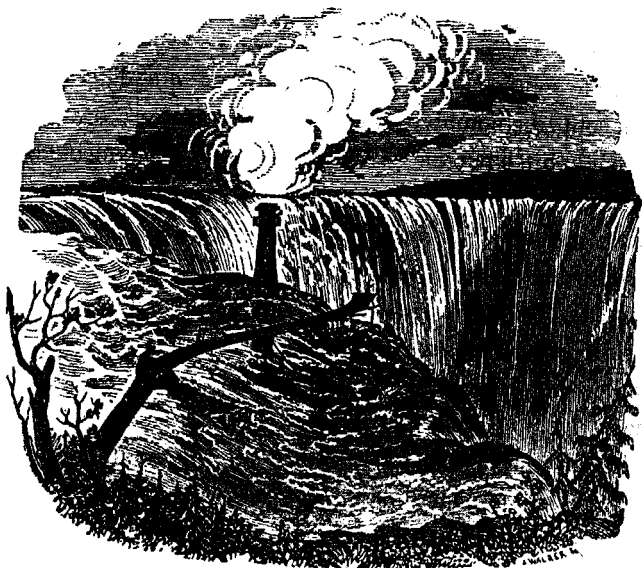
6^o La grande île de Montréal est à 50 milles encore plus loin, c'est-à-dire à 180 milles de Kébec. Les Sauvages y étaient autrefois très-nombreux, mais il y en a très-peu aujourd'hui. Un fort Français et quelques familles y commencent une troisième colonie (2). Cette île a environ 100 milles de circuit. C'est-là que se réunissent les deux cours d'eau qui forment notre grand fleuve.

Ces notions suffisent pour l'intelligence de ce que nous avons à dire dans cette histoire.

(1) Champlain donna son nom à ce lac, lorsqu'il en fit la découverte en 1609, et qu'il l'illustra par sa première victoire contre les Iroquois. Quelques Sauvages, dit Spafford, l'appelaient *Petawabouque*, c'est à-dire, *alternation d'eau et de terre*, par allusion au grand nombre d'îles et de pointes qui s'y trouvent, et d'autres *Canaderiguarunte*, c'est-à-dire *les lèvres*, ou *la porte du pays*. T.

(2) La fondation de Montréal date du 17 mai 1642. Un brave et vertueux Gentilhomme Champenois, Paul de Maisonneuve, à la tête de 40 hardis colons, consacra alors à Dieu, sous le nom de *Ville-Marie*, ces humbles commencemens, au même lieu que Champlain, 31 ans auparavant, avait choisi comme le plus favorable à un établissement permanent.

Jacques Cartier, à qui cette île doit son nom, y avait vu, en 1535, le grand village fortifié d'Hochélagà, mais Champlain, en abordant à cette île, n'en trouva plus de traces, et on ne connaît même plus aujourd'hui le lieu qu'il occupait. T.



(CHUTE DE NIAGARA.)

CHAPITRE II.

DESCRIPTION DU PAYS DES HURONS.



E pays des Hurons, situé entre le 44° et le 45° de latitude, est une partie de la Nouvelle-France. En longitude il est à trois quarts d'heures à l'Ouest de Kébec (1), et à plus de six heures entières de Rome. A l'Ouest d'été, il y a un lac de 1200 milles environ de circonférence. Nous l'appelons *mer douce* (2). On y voit

(1) L'Auteur donne plus bas 85' seulement de distance horaire entre Québec et les Hurons, et c'est la vraie distance. T.

(2) Aujourd'hui *Lac Huron*. Le capitaine Bayfield lui donne 240 milles Anglais de long, 186 de large, et 1000 de circonférence. La différence que l'on trouve, ici et ailleurs, entre les chiffres de cet habile géographe Anglais, et ceux de notre Auteur, s'explique sans peine par la difficulté qu'il y avait à prendre des mesures à cette

le flux et le reflux ⁽¹⁾, chose rare ailleurs que dans la mer. Ses îles sont très-nombreuses. Une d'elles qui a 200 milles de circuit est habitée par des Sauvages nommés *Ondatawawat* ⁽²⁾.

Au couchant, sur les rives de ce lac, se trouve la nation que nous appelons nation du Petun, parce qu'elle en cultive en abondance. Elle n'était éloignée de nous que de 35 à 40 milles. Au Sud, en tournant un peu vers l'Occident, on rencontre la Nation Neutre. Ses premiers villages n'étaient qu'à 100 milles des Hurons, et son territoire avait 150 milles d'étendue.

De la Nation Neutre, en tirant un peu à l'Orient, on allait à la Nouvelle-Suède, où habitent encore les *Andastogenronons* ⁽³⁾, peuple allié de nos Hurons, et qui parle à-peu-près la même langue. En droite ligne, ils étaient à environ 500 milles de nous.

Presque directement au Sud de la Nation Neutre, se trouve un lac de 600 milles de circuit, qu'on appelle lac *Erié* ⁽⁴⁾. Il est formé par les eaux de la *mer douce*. Il se décharge lui-

époque reculée. Plusieurs d'entre elles, pour des pays tout-à-fait inexplorés, ne peuvent être qu'approximatives. Il est probable en outre que le P. Bressany s'est servi du mille Italien qui est plus petit que le mille Anglais. T.

(1) Cette erreur géographique a été longtems répandue, et Chateaubriant lui-même l'a adoptée. On reconnaît maintenant que tous ces grands lacs du Canada n'ont ni flux ni reflux, proprement dit. Ils subissent cependant quelque fois des variations de niveau assez considérables. Il faut les attribuer, il paraît, à des causes locales et accidentelles, à la violence ou à la constance des vents, à l'abondance ou à la force de certains cours d'eau. T.

(2) Nous trouvons le nom de ce peuple écrit de bien des manières, même dans les plus anciens manuscrits contemporains. Voici ses principales variantes : *Otawas*, *Otaouas*, *Otaouais*, *Otaouaks*, *Andatahouats*. On les appelait aussi *nation des Cheveux Relevés*. Cette île des Otawas porte aujourd'hui le nom d'île Manitoulin. T.

(3) Ce peuple est aussi appelé *Andastoes* ou *Andastoeronons* dans les anciennes Relations. Il demeurait à l'embouchure du Susquehanna, et comptait seulement 300 guerriers. Il était renommé pour le commerce du Wampum T.

(4) Ce lac, dit le capitaine Bayfield, a 265 milles de longueur, 63 de largeur, 658 de circonférence, et 40 à 45 brasses de profondeur. Dans une géographie moderne, on ne lui donne que 13 à 17 brasses de profondeur. T.

même par une cascade très-élevée ⁽¹⁾ dans un troisième lac encore plus grand et plus magnifique, nommé *lac Ontario* ou *beau lac*. Nous l'avons appelé *lac St. Louis*. Sur les rives méridionales du premier de ces deux lacs, habitait autrefois un peuple que nous appelons la *nation du Chat*; mais il a été forcé de s'enfoncer dans les terres pour fuir les ennemis qu'il a à l'Occident ⁽²⁾. Cette nation a des villages, cultive les champs et parle une langue qui se rapproche de la langue Huronne.

Le second de ces deux lacs, éloigné en droite ligne des Hurons d'environ 100 milles, n'a que 250 milles de longueur de l'Est à l'Ouest, sur 50 de large du Nord au Sud ⁽³⁾. Il se décharge dans un grand fleuve, qui est un bras de celui que nous nommons Saint-Laurent.

Sur l'autre rive de ce lac St. Louis, mais un peu dans les terres, habitent les 5 nations Iroquoises, ennemies de nos Hurons. Elles occupent une ligne presque parallèle à la longueur de ce lac.

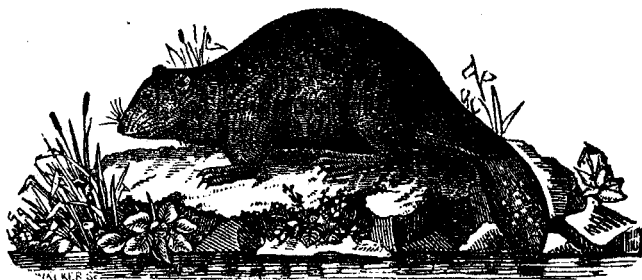
Au Nord des Hurons, on rencontre beaucoup de nations Algonquines, qui ne cultivent pas la terre, et qui ne vivent que de chasse et de pêche. Elles s'étendent jusqu'à la mer, dite *du Nord*. Nous estimons sa distance d'ici en ligne directe à

(1) *Chute de Niagara*. Sa hauteur verticale est de 164 pieds dans toute la largeur du fleuve. Le nom de *Niagara* ne se trouve pas dans les plus anciens auteurs. Champlain qui a indiqué le premier cette chute dans la carte de 1612, l'appelle simplement *Sault d'Eau*. Le P. Jér. Lalemant, dans la Relation de 1640-41, dit que cette rivière prenait son nom d'un village voisin nommé *Onguiaahra*. Samsen, dans sa carte de 1656, donne au saut le nom d'*Ongiara*. Nous avons trouvé le nom de *Niagara*, dans la carte du P. Hennepin de 1682. T.

(2) Il y a sans doute ici une erreur typographique, car les Iroquois, ennemis de la nation du Chat, et qui finirent par la détruire presque entièrement, étaient à l'Orient par rapport à eux. T.

(3) D'après le capitaine Bayfield, la longueur de ce lac est de 172 milles, sa largeur de 55, et sa circonférence de 467. Il donne à sa plus grande profondeur 300 brasses. Des auteurs plus récents lui donnent seulement 60, 90 ou 100 brasses. T.

près de mille milles ⁽¹⁾. Nos Sauvages commerçaient avec elles, chaque année, pour les peaux de castors qui y sont très-nombreux.



(LE CASTOR.)

Les autres nations, que nous connaissons encore, et qui habitent les bords de ce lac, sont des nations Algonquines. Elles cultivent la terre, mais bien peu. On en compte au moins neuf. L'une d'elles, la *nation du Saut* ⁽²⁾ ou de *la Chute*, est éloignée de nous de plus de 300 milles. Nous espérons arriver par leur moyen à des nations plus éloignées, situées sur un lac ⁽³⁾ plus grand que la *mer douce*, et qui doit lui fournir ses eaux. Il est dans la direction du Nord-Ouest.

Une péninsule ou langue de terre sépare ce lac de celui qu'on appelle *Lac des Puants* ⁽⁴⁾. Ce nom a été donné à la

(1) Cette estimation ne pouvait être que conjecturale. De chez les Hurons jusqu'à la Baie d'Hudson il n'y a guère que 500 milles. T.

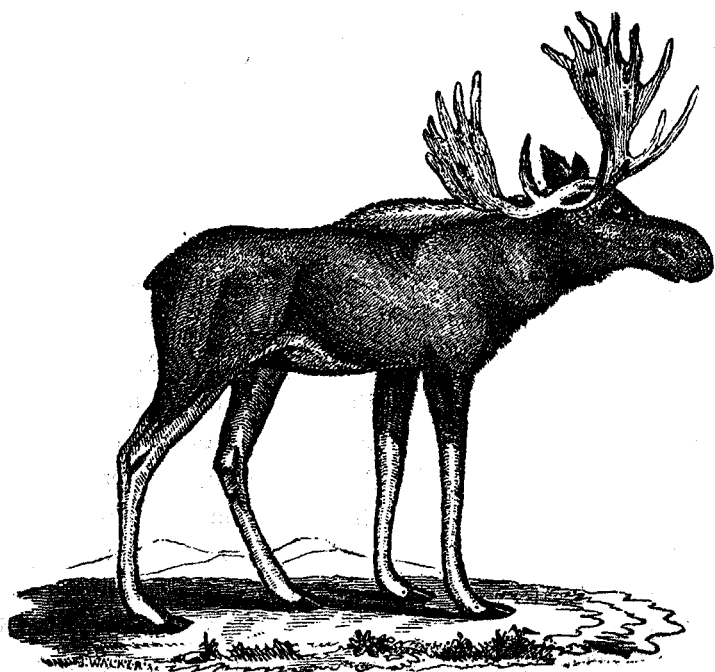
(2) Saut Ste. Marie. Du tems du Recollet Sagard, il s'appelait le *Sault de Gaston*. Il a encore le même nom dans la carte du P. Ducreux, 1657. Les Jésuites fondèrent en ce lieu, vers 1668, la Mission Ste. Marie, et les anciennes Relations la désignent sous le nom de Mission de Ste. Marie du Saut. T.

(3) Lac Supérieur. Son contour est de 1600 milles, sa longueur de 360, sa largeur de 140, sa profondeur de 150 brasses. T.

(4) Ce nom appartenait à cette époque au lac Michigan tout entier (*Voyez la carte de Ducreux*). Il fut restreint peu après à la baie sur les bords de laquelle habitait la nation des Puants. Les Français l'ont pendant longtemps nommée seulement *Grande Baie*, et on croit que c'est ce nom mal prononcé qui a été transformé par les Anglais en *Green Bay*, et traduit depuis par *Baie Verte*. T.

nation qui habite ses rivages parce qu'elle vivait autrefois sur les bords de la mer, que les Sauvages nommaient *puante*. Leur langue nous est tout-à-fait inconnue.

Par *Mission Huronne*, nous comprenons toutes ces immenses contrées ; notre projet était de marcher toujours à la découverte de nouveaux peuples, et nous espérions qu'une colonie chez les Hurons en serait comme la clef ; mais les jugemens impénétrables de Dieu ont renversé nos desseins.



(L'ORIGINAL.)



CHAPITRE III.

SOL, NOURRITURE, VETEMENT ET CARACTERE DES SAUVAGES DE LA NOUVELLE-FRANCE.



E sujet demanderait un volume entier, et il se fera, je l'espère, avec le tems ; mais comme j'écris moins pour satisfaire la curiosité que pour édifier, je tiens à être concis. Je dirai seulement que le sol est très-pauvre, sans être stérile. Quand il est cultivé, il reproduit avec abondance tout ce qu'on y sème.

On y trouve beaucoup d'espèces d'arbres que nous n'avons pas ici, entre autres beaucoup de cèdres qui ressemblent à ceux du Liban, beaucoup de simples inconnus ici, des bêtes et des oiseaux différents des nôtres. Un d'eux miaule

comme un chat et chante comme un oiseau. Un autre, très-gentil, est appelé l'oiseau-mouche à cause de sa petitesse. Il

y a des lièvres qui pour le goût sont préférables aux nôtres, et un petit animal, qui pour se défendre quand il est poursuivi, répand une odeur insupportable et lente à disparaître. Les Français l'ont nommé pour cela le *filz du diable* (1). On y trouve aussi des écureuils volans, mais sans ailes, et beaucoup d'animaux de la plus grande espèce, comme des orignaux (2) ou grandes bêtes, des vaches et des ânes sauvages (3), ainsi qu'on le verra dans l'histoire. Les chiens domestiques eux-mêmes sont d'une autre espèce que les nôtres. Je ferai observer seulement, 1^o que la nature, cette mère prévoyante, les garnit d'une double fourrure intérieure et extérieure qui les garantit des grands froids de l'hiver. Presque tous les animaux ont ce privilège, même ceux d'Europe qui naissent dans ce pays-là, comme les chiens, les porcs, etc. ; 2^o que les lièvres, ainsi que ceux des Alpes, deviennent en hiver blancs comme la neige, au milieu de laquelle ils vivent. En été ils reprennent la couleur des nôtres.

On trouve dans ces contrées, du minéral de fer, et des pierres qui se fondent comme du métal, et qui semblent avoir quelques veines d'argent. Il y a une mine de cuivre très-pur, sans qu'on ait besoin de le fondre ; mais il faut aller le chercher dans des lieux très-éloignés et d'un accès très-difficile, en sorte que le transport en devient presque impossible. Nous en avons vu des échantillons dans les mains des Sauvages, mais aucun de nous n'a visité la mine.

(1) Cet animal est connu aussi sous le nom de moufette, bête puante ou putois. T.

(2) L'Orignal (*Alces Americanus*, Linné.—*Moose-Deer*, Dudley.) paraît avoir les mêmes caractères zoologiques que l'Élan d'Europe. Sa peau qui est très-épaisse sert à faire des raquettes, et son bois, qui se renouvelle aussi chaque année, pèse quelquefois jusqu'à 50 livres. Vanderdonck veut qu'on lui ait donné autrefois le nom de vache sauvage, bien qu'il y ait peu de ressemblance entre ces deux animaux. T.

(3) Le Caribou (*Cervus Tarandus*, Linné.—*Rein Deer*.) a porté le nom d'âne sauvage (Sagard, Lahontan, Charlevoix), sans doute à cause de la longueur de ses oreilles. Les naturalistes semblent s'accorder à reconnaître en lui le Renne de l'Europe. T.

Si vous exceptez les citrouilles qui durent deux mois, et qui sont excellentes cuites sous la cendre, je n'ai vu que des fruits sauvages. Les meilleurs sont les fraises qui sont de deux espèces, les mûres qui naissent sur les épines, les noix, les azérolles et les prunes sauvages. Les noix n'ont presque rien autre chose que leurs écales. Les cerises sont de la grosseur d'un pois, et ne consistent guère que dans le noyau et la pelure; elles sont très-aigres. On voit des vignes sauvages, mais en petite quantité, et les indigènes ne les estiment pas autant qu'un certain fruit violet, gros comme une graine de genièvre, que je n'ai jamais vu dans nos contrées.

J'ai trouvé, mais dans un seul lieu, une plante qui ressemblait au melon d'inde, et qui a un fruit de la grosseur d'un petit citron. Il y a partout une grande abondance d'ail, de ciboulettes, et aussi de racines de très-bon goût qu'on conserve ainsi que les glands pour les tems de disette.

Les naturels se ressentent de la pauvreté du sol dans leur nourriture, leurs vêtemens, leur habitation, leur lit et leur manière de naviguer. Avant de connaître les Français, les peuples nomades ne vivaient que de chasse ou de pêche. Ils jeûnaient par nécessité, plus de la moitié de l'année, car ils n'avaient aucune idée d'économie, ni la facilité de conserver pendant un long espace de tems, le produit de leur chasse ou de leur pêche, quand elles étaient heureuses, n'ayant pas l'usage du sel. La fumée dont ils se servaient pour y suppléer, n'avait pas de résultat durable, aussi mouraient-ils souvent de faim, ou bien ils se donnaient alors la mort par un sentiment de commisération; mais depuis les relations avec les Français, tous les Sauvages qui habitent le bord de la mer, trouvent par la vente de leurs peaux de castor, de quoi se nourrir pendant une grande partie de l'année.

Quant aux Hurons et autres peuples éloignés de l'Océan,

qui ont des demeures fixes, la chasse leur sert d'amusement, ou pour les circonstances extraordinaires, car ils n'ont ni pain, ni vin, ni sel, ni viandes, ni légumes, ni autre nourriture commune avec l'Europe. Ils se contentent du blé de Turquie, cuit à l'eau pure, ou mêlé, s'ils le peuvent, avec du poisson ou de la viande fraîche ou fumée, sans sel ni autre assaisonnement. Les champs qu'ils cultivent sont remplis de cette espèce de grain. Depuis notre arrivée ils sèment aussi des fèves et des haricots.

Les hommes sont libres de se couvrir, mais à l'exception d'une certaine nation d'Algonquins, tous se couvrent, du moins autant que l'exige la décence. Les femmes sont beaucoup plus modestes. Les Huronnes, même dans leur cabanes, ont toujours un vêtement qui descend de la ceinture jusqu'aux genoux. Les Algonquines sont plus modestement vêtues que les femmes les plus pieuses en Europe. Leurs vêtements, formant 5 à 6 palmes ⁽¹⁾ en carré, sont ordinairement faits de peaux de plusieurs animaux, cousues ensemble. Ils leur servent de couverture pendant la nuit. Sans beaucoup d'art, les femmes emploient aussi ces peaux pour des manches et des bas en hiver. Une seule de nos couvertures suffirait à deux personnes pendant tout un hiver, pour les habiller le jour, et les couvrir la nuit.

Les voyages qu'il faut entreprendre sur des fleuves et des lacs immenses, pour le commerce du castor avec des peuples très-éloignés, sont très-longs et très-dangereux. Ils les font dans une petite barque d'écorce épaisse comme une pièce de monnaie, et capable de contenir au plus huit à dix personnes ; mais ordinairement elles n'en portent que trois ou quatre. Les Sauvages les gouvernent avec beaucoup d'adresse et presque sans péril.

(1) La palme d'Italie vaut 8 pouces 8 lignes.

Les habitations des Algonquins, ainsi que celles des Hurons, ne sont que des cabannes ; mais les premiers les font avec une écorce mince comme du parchemin, et les dressent, selon le besoin, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, à l'aide de quelques perches qui en forment la charpente ; les seconds, pour se mettre à l'abri de leurs ennemis, font des enceintes ou des forts avec des pieux qui se croisent, et qu'ils appuient contre des troncs d'arbres. Leurs cabanes ont 10, 15, 20, 30 et 40 cannes ⁽¹⁾ de long, et consistent en de grosses écorces soutenues par des pièces de bois qui servent aussi à porter le grain qu'ils font sécher pendant l'hiver. Ceux-là n'ont pour lit, que quelques branches d'arbres, et ceux-ci quelques écorces ou des nattes. On ne voit dans ces cabanes, ni table, ni banc, ni rien de semblable. La terre ou une écorce leur tient lieu de toute espèce de meubles. C'étaient là la nourriture et le logement des nôtres dans ces Missions, et voilà pourquoi on les a regardées comme les plus pénibles de notre Compagnie.

Malgré ce dénuement presque total, il y avait parmi ces Sauvages des pauvres et des riches, des nobles et des roturiers.

Les hommes, et les femmes surtout, ont des ornemens particuliers pour les fêtes publiques, pour leurs jeux, leurs danses et leurs festins, qui n'ont guère de commun avec ceux d'Europe, que le nom.

Leurs habitudes diffèrent des nôtres en tems de paix, comme en tems de guerre, en public comme en particulier. Ils ne se découvrent pas pour saluer, et même avant l'arrivée des Français, ils allaient toujours tête nue.

La jeunesse prouve son respect pour les vieillards par son silence et son obéissance. Pour salut ordinaire, ils se contentent d'un *bonjour*, exprimé dans leur langue par le mot : *quoë*.

(1) La canne, mesure d'Italie, vaut à-peu près 6 pieds.

Les femmes disposent leurs cheveux en tresse qui leur pend sur le dos. Les hommes donnent différentes formes à leur chevelure. Les uns se rasent le milieu de la tête, les autres la tête toute entière, ne laissant que quelques touffes de cheveux ça et là. Ceux-ci, et c'est le très-grand nombre, gardent leurs cheveux très-longs; tandis que ceux-là n'en ont qu'au milieu de la tête ou sur le front, et ils les tiennent roides comme des crins. Les premiers Français donnèrent à nos Sauvages le nom de *Hurons* ⁽¹⁾ à cause de leurs cheveux droits comme les soies du sanglier, sur le milieu de la tête, ce qu'on appelle en Français une *hure*.

Leurs cheveux sont généralement noirs. Ils ont une grande horreur pour les cheveux frisés, qui sont très-rares parmi eux, quoiqu'il y en ait quelques exemples.

Selon les circonstances, ils se peignent la figure, et, un grand nombre, le corps entier, de différentes manières, les uns seulement à la surface et pour un tems, les autres d'une manière ineffaçable ⁽²⁾.

Les premiers se servent de noir, de rouge et d'autres cou-

(1) Les Hurons ont reçu différens noms par les historiens. Champlain qui les a appelés d'abord *Ochatéguins*, adopta ensuite le nom d'*Attigouantans*, nom de la tribu de ce peuple au milieu de laquelle il aborda, lorsqu'il visita son pays. Leur vrai nom Sauvage, dit le P. Jér. Lalemant qui fut longtems supérieur de cette mission, est *Owendat*. C'est ainsi que les appelle aussi le F. Sagard. Les écrivains Anglais et Américains en ont fait *Wyandots* et *Yandots*. Nous ne mentionnons pas le nom de *Rondaxes* ou *Sauvages Français*, que l'historien Hollandais Vanderdonk leur donne dans sa curieuse relation de 1656. Il est très-probable qu'il les aura confondus avec les *Adirondaks*, nom que les Iroquois donnaient aux Algonquins, les seuls qui aient toujours été appelés *Sauvages Français*. Nous citerons avec moins de confiance encore, celui de *Quatoghies*, que Colden est seul à admettre, sans indiquer ses autorités, et surtout celui de *Nadouek*, comme les appelle Lahontan, en défaut sur ce point comme sur tant d'autres. *Nadouek* est le nom Algonquin des Iroquois. T.

(2) L'habitude de se peindre le corps, et de la même manière que ces Sauvages se retrouve chez plusieurs peuples de l'antiquité. Hérodote (L. 5, n. 6.) cite les peuples de la Thrace; Pomponius Méla (L. 2, c. 12.), ceux de la Scythie d'Europe; Pline, les Ethiopiens (L. 33, c. 7.); et Xénophon, les Perses (*Cyrop.* L. 3.). T.

leurs. On dirait que quelques-uns ont tout le corps couvert de poil, ou qu'ils portent des lunettes; ceux-ci se couvrent la figure entière de raies de différentes couleurs; ceux-là seulement la moitié. Ils sont tout luisants, à cause de l'huile ⁽¹⁾ dans laquelle ils détrempent leurs couleurs. Ils prennent ordinairement le noir sous leur marmite. Les autres couleurs sont formées de différentes terres comme la laque, ou de quelques racines qui donnent un très-beau rouge. Ils mettent tant d'art dans leurs peintures, que quelques-uns ont cru à la première vue, que plusieurs de ces Sauvages avaient des vêtemens véritables, quoiqu'ils fussent entièrement nus, et sans autre ornement que de simples couleurs.

Pour se peindre d'une manière ineffaçable, il faut qu'ils souffrent une très-vive douleur. Ils se servent pour cette opération d'aiguilles, d'alènes affilées ou d'épines aigues. Avec ces instrumens ils se percent la peau, ou se la font percer en traçant sur leur visage, leur cou, leur poitrine ou les autres parties du corps, un animal ou un monstre, par exemple un aigle, un serpent, un dragon ou toute autre figure qui leur plaît davantage. Alors sur les piqures fraîches et sanglantes qui forment le dessin, on jette de la poussière de charbon ou une autre couleur noire, qui se mêle avec le sang, et pénètre dans la plaie. La figure est alors imprimée sur la peau en traits indélébiles.

Cette coutume est si générale dans certaines contrées, que je ne crois pas qu'on puisse trouver dans la nation du *Petun*, ou chez ceux que nous appelons *neutres*, parce qu'ils sont en

(1) Ils extrayaient l'huile de certains poissons et des graines du Tournesol. Cette industrie très-remarquable, chez un peuple si peu développé, mérite d'être signalée. Quand ils prenaient certains poissons, ou qu'ils avaient une grande abondance de graines, ils les faisaient bouillir dans l'eau, nous dit le Récollat Sagard, et lorsque l'huile, dégagée par l'ébullition, venait à la surface, ils la recueillaient avec soin, et la conservaient dans l'écorce de certains fruits qui leur servaient de bouteilles. T.

paix avec les Hurons et les Iroquois, un seul individu qui ne soit ainsi peint sur quelque partie du corps.

Lorsque cette opération se fait sur le corps presque entier, elle est dangereuse, surtout dans les tems froids. Elle a donné la mort à plusieurs, soit à cause d'une espèce de spasme qu'elle produit, soit pour d'autres raisons. Ils sont ainsi les martyrs de la vanité et d'une bizarre coutume. Ils ne donnent ordinairement aucun signe de douleur pendant l'opération, quoiqu'ils en ressentent de très-aigues.

Les motifs de cet usage, surtout quand il s'agit de peintures passagères, ne sentent certainement pas le Sauvage. En hiver, elles servent de masque contre le froid et la gelée ; en guerre, elles empêchent que la paleur du visage ne trahisse la crainte de l'âme. Ils paraissent plus terribles à leurs ennemis, en voilant ainsi ou leur jeunesse ou leur décrépitude ; sans cela la connaissance que ceux-ci auraient de leur supériorité, doublerait leur courage. Dans les fêtes publiques et les assemblées, cette peinture leur sert d'ornement.

Ils peignent aussi les prisonniers destinés aux flammes, comme des victimes offertes au Dieu de la guerre, et ils les ornent, ainsi que le fesaient les peuples anciens. Ils ont coutume de traiter de cette manière leurs morts, et pour les mêmes raisons qui nous font agir ainsi envers les nôtres.

Se peindre est le privilège des hommes. C'est à eux aussi, et non aux femmes, qu'appartient le droit de porter en guerre de petits ornemens suspendus au cou, ou dans le petit sac qui contient leur tabac ; car ils fument sans cesse, dans leurs assemblées, comme partout ailleurs.

Ils ont l'usage des bains de vapeur, mais leur forme est toute sauvage. Ils enferment de grosses pierres rougies au feu, dans une petite cabane, où ils viennent se placer 15 et 20 à la fois, serrés les uns contre les autres, et assis à la manière des

singes. Ils restent là des heures entières, et provoquent une sueur abondante, tout en faisant entendre des chants sans règles, qui vont toujours croissant. Au sortir de ce bain, ils se précipitent, même au commencement de l'hiver, dans un lac ou dans une rivière, quelquefois déjà à moitié gelée. Je ne comprends pas comment ils en sortent sans contracter de maladie. Dans leurs idées, ce bain de vapeur est ou une superstition, ou une politesse, ou un remède, ou un plaisir. Il leur sert dans les longs voyages, à rafraichir et raviver leurs forces, et à leur retour, il les remet de leur fatigue (1).

Pendant leurs festins, où ils se trouvent quelquefois réunis par centaines, tous les mets sont annoncés un à un, et à haute voix. A chacun on répond par ce cri de remerciement fort et élevé : *Oh ! Oh !* en prononçant l'*h* d'une manière que les Italiens imiteraient bien difficilement. Avant de manger, ils chantent pendant des heures entières. Un des convives commence, et, à la pause, tous les autres répondent d'une voix forte et tirée de la poitrine—*Oh ! Oh !* Après lui un autre reprend le chant, et ils se succèdent ainsi les uns aux autres.

Celui qui a tué l'animal qu'on a servi, ou celui qui donne le festin, n'y prend aucune part, mais il chante ou péroré pendant que les autres font bonne chère.

Avant d'être en rapport avec les Européens, ils ne se servaient pas de chaudières pour cuire leur nourriture, surtout dans les voyages. Ils se contentaient de creuser un trou en terre, et de le remplir d'eau qu'ils fesaient bouillir, en y plongeant quelques pierres rougies au feu.

(1) Les peuples de l'antiquité ont connu ce singulier usage. Hérodote L. IV. n. 73), raconte en détail comment les Scythes s'enfermaient dans de petites cabanes bien closes, au milieu desquelles ils introduisaient des pierres ardentes qu'ils jetaient dans l'eau pour exciter une grande abondance de vapeur. Strabon (L. 8) dit que des bains de même forme étaient d'usage aussi chez les Lacédémoniens, et chez les Lusitaniens des bords du Douéro.

Leurs danses sont moins variées, mais plus graves que les nôtres, dont ils louent l'agilité, mais qu'ils blâment comme trop peu graves pour des hommes. Ils n'ont pas en effet ce défaut, et les jeunes gens s'accoutument à une maturité qui pourrait passer même pour excessive.

Les mariages ont des traits de ressemblance avec ceux des anciens Juifs. Le frère épouse ordinairement la veuve de son frère. Ils ne tiennent pas compte des liens de la parenté pourvu qu'il s'agisse de parens éloignés. Ils préfèrent même un parent à tout autre. L'homme dotte la femme, et c'est sur elle que pèse toute la sollicitude de la cabane. Elle cultive les champs, elle coupe et transporte le bois de chauffage, elle fait la cuisine, et dans les voyages, elle est obligée de se charger des vivres, etc., pour son mari.

Les hommes ne s'occupent que de guerre, de chasse, de pêche, du commerce avec les autres nations et de tout ce qui est nécessaire pour cela, comme des armes offensives et défensives, des canots, des avirons et des raquettes pour marcher sur la neige. Ils sont tous si adroits dans ce travail, que les Européens ne sauraient mieux réussir à préparer ce qui est nécessaire pour les voyages, l'habitation dans les forêts, et la navigation. Sous ce rapport, ils ne sont Sauvages que de nom.

Il ne faut pas se les représenter comme des êtres à moitié brutes, couverts de poils, noirs et difformes. Ils sont sans barbe, et n'ont de poil que sur la tête, comme les Américains de la zone torride ; car les deux extrêmes de la chaleur et du froid sont peut-être la cause des mêmes effets. C'est ainsi qu'on voit des animaux digérer aussi facilement sous l'influence d'un froid violent, que par la force de la chaleur naturelle. J'en ai fait l'expérience sur une merluche, poisson très-vorace, qui digère presque toute espèce de choses. Je l'ai

ouverte vivante, et j'ai trouvé dans son estomac, un froid tel, que ma main pouvait à peine le supporter. Si le froid en Europe ne produit pas les mêmes effets dans les pays plus septentrionaux, c'est peut-être à cause de tant de choses qui y sont en usage, comme le vin, l'eau-de-vie, les épices, le sel, les poêles, etc., et dont nos Sauvages ne connaissent même pas le nom.

Leur peau n'est pas très-brune, surtout quand ils sont jeunes. Ils sont robustes et d'une taille haute et bien proportionnée. Leur santé est meilleure que la nôtre, et ils ignorent jusqu'au nom de bien des maladies communes en Europe, comme la pierre, la goutte, les ruptures, etc. On ne rencontre parmi eux ni bossus, ni nains, ni corpulences monstrueuses, ni goîtres, etc.

Ils sont hospitaliers les uns envers les autres, et se visitent très-souvent. Ils tiennent à être regardés comme libéraux et désintéressés.

Quatre choses surtout en eux méritent d'exciter notre admiration : 1^o Leurs sens sont d'une perfection extraordinaire ; quoique pendant presque six mois de l'année, on ne trouve sur la terre que de la neige, et dans les cabanes que de la fumée, leur vue est très-perçante. Ils ont l'ouïe très-délicate et sensible à l'harmonie, et l'odorat excellent, mais bien différent du nôtre. Ils regardent le musc comme une puanteur, et ils ne goûtent que l'odeur qui vient de la nourriture. Grâce à ce sens, ils découvrent souvent un incendie, surtout la nuit, longtemps avant de l'apercevoir. Leur toucher et leur peau sont très-sensibles. C'est peut-être l'effet de l'usage de se oindre d'huile et de graisse, usage aussi commun parmi eux que chez les Gentils et les Hébreux autrefois. Ils s'en frottent le corps tout entier, quand ils peuvent, mais surtout les cheveux, et pour plusieurs très-bonnes raisons.

2^o Leur force d'âme pour supporter toute espèce de misère,

est admirable. Ils endurent la faim pendant 10 et 15 jours, quelquefois par superstition, mais plus souvent par nécessité. La douleur du feu ne leur arrache pas un cri. Ils s'y exercent dès leur bas âge. Des enfans de 10 et de 12 ans rapprochent quelquefois leurs bras l'un de l'autre, et placent entre eux un charbon allumé, pour voir quel est celui qui se retirera le premier et le fera tomber. Ils ne se plaignent jamais du froid, de la chaleur, de la douleur ni de la maladie. Les douleurs de l'enfantement d'après nos livres saints, sont regardées comme les plus grandes, mais les femmes Sauvages, par un principe de force d'âme, ne donnent aucun signe de douleur lorsqu'elles deviennent mères. Si elles poussaient un seul cri, elles passeraient pour lâches et deshonorées, et personne ne voudrait plus les épouser.

3^o Leur habileté pour reconnaître les lieux, et les désigner à d'autres, pour se conduire à travers les bois où ils ne s'égarent presque jamais, a quelque chose de prodigieux. J'en ai fait plusieurs fois l'expérience dans les tems brumeux, ou pendant la nuit. Guidé par ma boussole, je conduisais quelques Sauvages dans un lieu écarté, pour essayer de leur faire perdre la position des 4 points cardinaux. Je leur demandais alors où était l'Est, le Sud, le pays de leurs ennemis, le nôtre. Avec leur simple coup-d'œil, ils se sont toujours conduits avec autant d'assurance que moi avec ma boussole. C'est un talent, comme inné, que les jeunes gens eux-mêmes, et les femmes, savent exercer dans le besoin, et surtout pour échapper aux mains de leurs ennemis, lorsqu'ils sont prisonniers. Ils font ainsi 3 ou 400 milles dans les bois, pour gagner nos habitations, sans avoir aucun chemin pour les diriger. Nous avons eu cette preuve sous les yeux plusieurs fois chaque année.

4^o Leur mémoire est très-fidèle. Comme ils n'ont ni livres, ni écriture, les affaires se traitent par des ambassadeurs, et

j'ai été surpris en voyant de combien de choses, et de quels détails, ils pouvaient garder le souvenir. Ce talent brille surtout dans les capitaines, qui, au lieu de livres, se servent de petits bâtons sur lesquels ils tracent quelquefois certains signes, et quelquefois ils n'en mettent aucun. Avec ce secours, ils peuvent dire l'objet de plus de cent présens, rapporter les délibérations d'un conseil, et mille autres particularités, qui nous échapperaient à nous, si nous ne les avions pas écrites.

Ils ont de l'intelligence, et ils raisonnent bien. Ils narrent admirablement, et leur talent oratoire est remarquable. Quand ils ont étudié un sujet, ils le traitent aussi bien que les Européens les plus habiles. On a cru en France que leurs discours et leurs harangues étaient fabriquées : mais je puis assurer que le plus grand nombre d'entre elles, en passant dans une autre langue, ont perdu une partie de l'énergie qu'elles avaient dans la leur.

Dans des affaires importantes, ils nous ont souvent entraînés de leur côté, et nous ont fait changer de résolution. Nous restions convaincus après un plus mûr examen, que c'était le parti le plus favorable au bien du pays.

Je ne doute pas qu'ils ne soient aptes aux sciences. Leur oreille est juste et excellente pour la musique, mais leur musique diffère de la nôtre, et sous certains rapports, elle est plus martiale. Cet art ne se cultive pas par principes ; les hommes les plus habiles la regardent comme un des effets de la nature.

Nous avons eu des preuves qu'ils étaient capables non-seulement de recevoir la foi, la plus excellente de toutes les sciences, mais même d'acquérir la vraie science des Saints, c'est-à-dire une piété très-solide et très-tendre.



(GRAND CONSEIL.)

CHAPITRE IV.

GOVERNEMENT DES SAUVAGES DU CANADA.



JE n'entreprends pas de parler de tous les Sauvages de ce pays, ni de tout ce qui peut regarder leur politique. Elle est remarquable, en ce que bien différente de la nôtre et pour cette raison peu connue, elle produit les mêmes effets, et même de plus heureux encore, car on rencontre chez ces peuples peu de désordres, quoiqu'ils jouissent d'une très-grande liberté.

Je ne m'occupe que des nations que nous connaissons, et en particulier des Hurons.

On ne trouve parmi eux ni Rois, ni princes absolus, mais seulement des espèces de chefs de l'Etat que nous nommons capitaines, quoique ce ne soient pas les mêmes que pour la guerre. Cette charge se transmet ordinairement par héritage du côté de la femme, et elle s'obtient quelque fois par élection. Lorsqu'il s'agit d'en prendre possession, à la mort du capitaine (ce qu'ils appellent le *ressusciter*), ils y mettent une certaine solennité.

Ces capitaines n'ont pas la puissance coercitive ; les pères de famille eux-mêmes ne l'exercent pas envers leurs enfans. Ils n'emploient que les paroles pour toute correction. Malgré une pareille éducation, plus les enfans grandissent, plus ils aiment et respectent leurs parens. Avec de l'éloquence, les uns et les autres obtiennent ce qu'ils demandent par voie d'exhortation et de prières.

Comme Dieu a *mis en notre âme un rayon de sa lumière*, ces hommes tout grossiers qu'ils étaient, avaient, même avant notre arrivée, quelques notions et du vice et de la vertu. Quoiqu'ils soient indépendans, et aussi libres qu'il est possible de l'être, nous avons pu mettre quelques barrières à leurs vices.

On trouvait chez eux certaines vertus si universellement pratiquées, qu'ils ne les regardaient pas comme telles, par exemple l'hospitalité qu'ils poussaient très-loin. Ils reçoivent dans leur cabane tous ceux qui se présentent, et ne leur disent jamais d'en sortir. Ils les servent, et leur donnent de la nourriture autant qu'à tous les membres de la famille, sans jamais rien leur demander.

Les adversités ne sont pas capables de vaincre leur patience, et ils recevaient les nouvelles les plus tristes, par exemple celles de la mort, avec un calme inaltérable. Le mal qui leur vient de leurs compatriotes, ne leur cause jamais la moindre

émotion, quand bien même ils auraient à souffrir dans leurs biens.

Dans leurs rapports mutuels, il y a une certaine décence extérieure, qui empêche mille légèretés très-communes en Europe, surtout entre les jeunes gens de différent sexe, quand il n'y a pas quelque considération qui les retienne. Avec ce dehors de vertu, ils ont de véritables vices intérieurs et extérieurs.

J'attribue à l'orgueil secret, cette parole d'un capitaine frappé par un jeune homme. Quant il vit ses amis se mettre en devoir de le venger, il les arrêta et leur dit : " Laissez-le ; n'avez-vous pas senti la terre trembler d'horreur pour une pareille insolence ? "

Le même sentiment fait qu'ils dissimulent leurs passions, et surtout la colère. Dans leur idée, c'est une sorte de réprimande que de dire à quelqu'un qui commence à s'animer : " Tu te fâches ? "

De tous les vices extérieurs, le vol était un des plus répandus. Ils s'en sont toujours vantés comme d'une grande adresse, quand ils n'ont pas pu être découverts. Tout objet leur était bon et quand ils n'en connaissaient pas l'usage, ils l'employaient comme ornement. Ils volaient avec le pied et avec la main, en présence aussi bien qu'en l'absence du propriétaire, non pour en tirer profit, mais uniquement par vice. On les a vus voler des choses qui ne pouvaient leur servir à rien, par exemple des styles de cadran, etc.

Un de nos Pères récitait un jour son bréviaire à une fente de la cabane. Les Sauvages lui enlevèrent par là le livre des mains, sans qu'il pût voir le voleur, ni le rejoindre. J'en ai trouvé un qui volait la porte d'une de nos chapelles.

Le vol ne reste cependant pas impuni, et le châtimement du coupable, lorsqu'il est convaincu, consiste à donner au plai-

gnant le droit de le dépouiller entièrement lui et toute sa famille. Voici quel est l'usage : celui qui a perdu une hache ou quelque objet semblable, peut prendre au voleur, quand il est reconnu, tout ce qui lui appartient, haches, chaudières, vêtement, vivres, filets, canots, etc., et s'il veut agir en toute rigueur, il le laissera, lui, sa femme et ses enfans dans un dénuement complet.

Pour empêcher toute contestation, voici ce dont ils sont convenus entre eux : 1^o tout objet perdu ou laissé à terre, quand ce ne serait qu'à trois pas du maître, peut être enlevé par qui que ce soit, sans passer pour volé ; 2^o celui qui trouve ce qu'il a perdu, entre les mains d'un autre (adresse qui chez eux est admirable, car ils peuvent presque distinguer entre un œuf et un œuf, mais je ne sais comment), ne peut pas s'en saisir de suite, mais il lui demandera par exemple : " Qui t'a donné cette épée ? " Si l'autre ne répond pas, on le regarde comme convaincu de vol. S'il dit qu'il l'a reçue en présent ou qu'il l'a achetée, il faut qu'il nomme celui de qui il la tient. Le plaignant va aussitôt trouver le vendeur et lui fait la même demande. Si celui-ci en désigne un autre, il va l'interroger aussi, et il continue ses recherches, jusqu'à ce qu'il trouve quelqu'un qui ne l'ait reçue de personne. En ceci comme dans toutes les affaires semblables, ils sont d'une grande sincérité, et n'inculperaient jamais un innocent. Le coupable confesse sa faute par son silence.

Voici un cas de conscience qu'on nous proposa sur cette matière. Une pauvre femme n'avait pour toute richesse qu'un collier de certains grains de coquillages marins, nommés par les Français *porcelaine* ⁽¹⁾, et qui sont la monnaie et les perles du pays. Dans la crainte de voir son trésor volé dans sa cabane pendant qu'elle labourait son champ, elle le porte avec

(1) Voyez l'Appendice V.

elle dans un sac, et pour ne pas en être embarrassée pendant son travail, elle l'attache à un tronc d'arbre dans l'intention de le reprendre à son départ. Une de ses voisines, qui travaillait près de là, s'en aperçut, et s'imaginant que cette bonne vieille oublierait son sac, elle ne le perd pas de vue. Quelques instans après, la première sort de son champ pour aller dans le champ voisin. L'autre qui n'attendait que cela, prend le sac sous ses yeux, et se met à crier, selon l'usage : "à moi la bonne trouvaille", et elle partit.

La question était de savoir, si elle pouvait en conscience garder cet objet, ou si l'autre avait le droit de le reprendre. Les intentions ne se devinent pas. Qui sait si cette femme avait le dessein de revenir dans son champ, comme elle le disait ? Si elle ne l'avait pas, le sac, d'après la loi du pays, devait être regardé comme abandonné, et appartenir au premier occupant.

Nous renvoyâmes la cause aux capitaines, et nous avons eu lieu d'admirer leur prudence. Ils donnèrent cette solution : à prendre les choses à la rigueur, la capture est bonne : du moins la vieille n'a pas le droit de dépouiller l'autre ; mais celle-ci, si elle ne veut pas passer pour malhonnête, querelleuse et avare, doit rendre le sac, et se contenter de quelque politesse ou de quelque présent que l'autre lui fera.

Leur législation contre l'homicide, crime très-rare parmi eux, mérite d'être connue. Elle se révèle toute entière dans l'événement suivant, arrivé le 28 avril 1648, au sujet d'un Français qui par zèle, s'était attaché gratuitement au service de la mission.

Ce jeune homme, âgé de 22 ans, et nommé Jacques Douart, fût tué par des Hurons. Ses deux assassins cherchaient un de nous ou de nos gens, bien décidés à donner la mort au premier qu'ils rencontreraient. Ils avaient reçu cet ordre de six

capitaines, appartenant à trois villages voisins, grands ennemis de la foi. Leur espérance était de rompre par là la bonne harmonie qui régnait entre nous et nos chrétiens, de nous épouvanter tous, et de nous obliger à abandonner le pays. Ils arrêtaient ainsi la publication de l'Évangile, qu'ils croyaient nuisible à leurs intérêts.

Ils le tuèrent d'un coup de hache, vers le coucher du soleil. Le lendemain matin, les chrétiens des environs, apprenant cette nouvelle, accoururent pour nous avertir que ce coup était une preuve certaine de quelque complot contre nous ; “ mais, “ ajoutèrent-ils, nous voici tous prêts à mourir pour défendre “ nos Pères et la religion. ”

Tout le pays fut en émoi, et les capitaines tinrent un conseil général. Les auteurs de ce forfait s'affichèrent ce qu'ils étaient, ennemis de la foi, et ils osèrent soutenir non-seulement qu'il n'était pas nécessaire de tenir compte de ce qui s'était passé, mais qu'il fallait publiquement fermer à tous les chrétiens l'entrée des villages, et les expulser du pays. Quelques-uns ajoutèrent que l'on devait bannir tous les chrétiens, pour les empêcher de se multiplier.

Le zèle de nos bons néophytes se montra avec éclat dans cette circonstance. Les uns disaient qu'ils abandonneraient volontiers leur patrie et leurs parens, malgré la tendre affection qu'ils avaient pour eux, plutôt que de causer le plus léger préjudice à leur foi. D'autres déclaraient que la vie présente n'était plus rien à leurs yeux, depuis qu'ils avaient connu les avantages de la vie future.

Ceux-ci s'écriaient : “ Je ne crains pas le feu des Iroquois, “ pourvu que je sois sans péché ; je crains bien moins encore “ de mourir pour ma foi et de donner ma vie à celui qui doit “ me la rendre immortelle. ” Ceux-là faisaient d'autres protestations. Tous avec un zèle et une liberté vraiment chrétienne,

blâmaient les auteurs et les complices de cet homicide, sans cependant les nommer, quoiqu'ils les connussent. " Ces hommes là, ajoutaient-ils, veulent la ruine du pays. Ce sont eux " sans doute qui reçoivent des présents de nos ennemis pour " nous trahir. La foi leur déplaît parce qu'elle leur reproche " leurs vices. Qu'ils se montrent, il sera facile de s'en con- " vaincre. "

Deux jours se passèrent dans ces débats animés. Ils servirent à raviver beaucoup la ferveur de nos néophytes, et à prouver leur amour pour la foi et les Missionnaires. Ils obtinrent enfin des capitaines et des chefs de la nation, tout infidèles qu'ils étaient, que l'on donnerait au nom du pays une satisfaction complète pour ce meurtre ; voici leur manière d'agir en pareil cas.

Ce serait tenter l'impossible, et ruiner les causes les mieux prouvées, que de vouloir les terminer chez les Sauvages par les procédés adoptés dans la jurisprudence de presque toutes les nations, c'est-à-dire en condamnant à mort le meurtrier. Que le coupable soit connu ou non, la réparation du crime des particuliers regarde le public, c'est-à-dire qu'on punit le crime et non le criminel ; en sorte que ce qui serait regardé ailleurs comme une injustice, est parmi eux le moyen le plus efficace d'empêcher le renouvellement de pareils désordres. J'ai cru satisfaire une curiosité bien légitime, en faisant connaître sur ce point leurs coutumes particulières. Terminons en peu de mots cette histoire.

Après avoir décidé qu'ils nous donneraient satisfaction, ils nous appelèrent à l'assemblée générale qu'ils avaient convoquée, et un vieux capitaine, prenant la parole au nom de tous, s'adressa en ces termes au Supérieur de la Mission : " Mon " frère (c'est le titre qu'ils lui donnent), voici devant toi toutes " les tribus réunies pour te donner satisfaction ; (Il les nomme

“ l’une après l’autre.) nous ne sommes qu’une poignée d’hommes. Tu soutiens seul ce pauvre pays, et tu le portes dans ta main. La foudre l’a frappé, et l’a divisé en deux parties. Un précipice est maintenant ouvert, et si tu nous abandonnes, nous y tomberons infailliblement.

“ Prends donc pitié de nous qui sommes ici pour pleurer ta perte et la nôtre, plutôt que pour parler. Ce pays n’est plus qu’un squelette sans chair, sans veines, sans nerfs, sans artères. Nous sommes comme des ossemens desséchés. Un lien très-faible les tenait unis, mais il a été brisé par le coup qui a frappé la tête de ton neveu que nous pleurons. C’est un démon qui a mis la hache dans la main de l’assassin. Est-ce toi, ô soleil, qui l’as poussé à un crime si fatal? Pourquoi n’as-tu pas refusé ta lumière, pour lui donner à lui-même horreur de son forfait? Tu étais peut-être son complice? Non certainement; car il marchait dans les ténèbres, et ne savait pas où il allait. Il croyait, ce malheureux, frapper un jeune Français, et c’était sa patrie qu’il frappait en même tems d’un coup mortel. La terre s’est ouverte pour recueillir le sang de l’innocent, et il s’est formé un abîme pour nous engloutir tous; car nous sommes tous coupables. Nos ennemis se réjouissent de cette mort, et la célébreront comme un grand triomphe, en voyant que nos armes sont employées à nous détruire nous-mêmes, et qu’elles servent si bien leurs intérêts. ”

Il continua longtems sur ce ton. Il ajouta ensuite : “ Mon frère, aie pitié de ce pays. Toi seul peut lui rendre la vie. Ta main peut réunir tous ces ossemens épars. C’est à toi qu’il appartient de fermer l’abîme ouvert pour nous engloutir. Aie pitié de ton pays : nous l’appelons *ton pays*, car nous t’en reconnaissons le maître. Pour nous, nous ne sommes que des criminels qui attendent leur condamnation, si

“ tu nous traites sans miséricorde. Aie pitié de ceux qui
“ s'accusent eux-mêmes, et qui viennent solliciter humblement
“ leur pardon.

“ Tu as affermi le pays en y établissant ta demeure. Si tu
“ nous quittes, nous serons comme le brin de paille déraciné
“ qui n'est bon qu'à devenir le jouet des vents. Le pays res-
“ semble à une île flottante, prête à être submergée à la pre-
“ mière tempête. Consolide le, et la postérité conservera
“ toujours le souvenir de ton bienfait, et te comblera d'éloges.

“ Au premier bruit de cette mort, nous avons laissé toutes
“ les affaires, et nous n'avons pensé qu'à nos larmes et à notre
“ douleur. Nous sommes prêts à faire tout ce que tu ordon-
“ neras pour la réparation de cette faute. Parle donc ? Que
“ veux-tu ? Nos vies ainsi que nos biens sont à toi. Nous
“ nous en dépouillerons volontiers pour te donner satisfaction.
“ Nous dépouillerons même nos enfans pour te contenter. Ce
“ n'est pas toi que nous accusons, mais celui qui nous a ren-
“ dus criminels. C'est contre lui que se tournera toute notre
“ indignation ; nous n'aurons jamais pour toi, qu'amour et
“ respect. ”

Pour réponse à ce discours, on leur présenta un faisceau de petits bâtons liés ensemble, un peu plus longs et plus gros que des allumettes. Ils exprimaient le nombre de présens que nous demandions pour la réparation de ce meurtre. Nos néophytes nous avaient bien instruits de toutes leurs coutumes, et nous avaient engagés à les suivre à la lettre, si nous ne voulions pas gâter non-seulement notre propre cause, mais celle de Dieu et de la foi.

Les capitaines se partagèrent entre eux ces petits bâtons, pour que toutes les tribus concourussent à fournir les présens demandés. Chacun retourna ensuite à son village. Personne n'est nommément obligé de participer à cette contribution,

mais pour payer ces dettes publiques, il y a entre eux une rivalité, proportionnée à leurs richesses, et à leur désir de se montrer plus ou moins affectionnés au bien du pays.

Le 11 de mai avait été désigné pour l'assemblée suivante, et pour faire cette cérémonie avec toute la solennité d'usage. La veille, quatre capitaines, deux chrétiens et deux infidèles, furent députés par l'assemblée générale, pour venir nous trouver. Ils se présentèrent à notre porte, et comme dans une pareille circonstance, on ne se parle pas sans présents, ils offrirent le premier pour obtenir qu'on leur ouvrit, et le second pour qu'on leur permit d'entrer. A chaque porte qu'ils avaient à passer, nous aurions pu exiger un présent.

Aussitôt entrés, ils ouvrirent le discours par un présent qu'ils nomment *présent pour essuyer les larmes*, et ils demandaient que nous ne les regardassions plus de mauvais œil. Le second était un breuvage pour nous rendre la voix que nous avions perdue, et en adoucir le son à l'avenir. Le troisième était pour calmer les esprits que ces pensées douloureuses agitaient. Le quatrième avait pour objet d'apaiser les émotions d'un cœur justement irrité.

Ces présents se composent pour la plupart de morceaux de coquillages de mer que les Français ont nommé *porcelaine*, comme nous l'avons dit, ou de semblables bagatelles qui seraient de vraies pauvretés en Europe, mais qui sont ici d'un grand prix. Ils en ajoutèrent ensuite neuf autres pour ériger un monument à la victime. Ils avaient tous une fin particulière. Quatre d'entre eux étaient pour les quatre piliers qui devaient porter le cercueil, les quatre autres pour les pièces transversales, sur lesquelles il est placé, et le neuvième servait de chevet. Les huit capitaines des huit tribus, offrirent alors chacun un présent pour les huit os principaux du corps humain, comme les pieds, les jambes, les bras, etc.

En suivant leurs coutumes, nous fûmes alors obligés de parler, c'est-à-dire, d'offrir un présent de 3,000 grains, pour relever le pays renversé, le consolider de manière qu'il fût capable de supporter les reproches que nous devons lui faire pour le forfait commis ⁽¹⁾.

Le lendemain matin, en présence d'une foule immense accourue de toutes les parties de la contrée, les Sauvages firent sur la place publique un espèce de théâtre, où ils exposèrent les 50 présens qui formaient la partie essentielle de la réparation; car ceux dont nous venons de parler n'en étaient que l'accessoire.

Pour un Huron tué par un autre Huron, ils se contentent ordinairement de 30 présens. Pour une femme, ils en demandent 40, parce que, disent-ils, elle est moins capable de se défendre qu'un homme, et parce qu'étant destinée à peupler le pays, sa vie est plus précieuse au public, et sa faiblesse réclame un plus grand appui de la justice. Pour un étranger, ils veulent un plus grand nombre de présens; autrement, disent-ils, les meurtres seraient très-fréquens, le commerce ruiné, et la guerre continuelle avec les nations étrangères.

La cérémonie ne s'arrête pas là. Le cadavre à qui on avait élevé un tombeau ne devait pas y reposer nu; mais il fallait le revêtir comme il l'était pendant sa vie. Ils donnèrent pour cela trois présens, l'un pour une chemise, l'autre pour un gilet, le troisième pour un pantalon, etc., puis ils en ajoutèrent quelques-uns pour l'arquebuse, la poudre et les balles que le défunt possédait, et un autre pour retirer de la plaie le fer homicide.

(1) Voici l'image dont le P. Ragueneau se servit pour revêtir sa pensée, et l'accommoder à leur langage: " Ce présent est pour applanir vos terres, afin qu'elles puissent vous recevoir plus doucement lorsque vous tomberez, renversés par la violence des reproches que je dois vous faire, pour avoir commis un crime si horrible." (Rel. 1648.)

Ils auraient dû faire autant de présens que la victime avait de blessures, afin de les cicatriser.

Les trois présens qu'ils donnèrent ensuite avaient pour objet, l'un de *fermer l'ouverture faite dans le sol*, le second de rendre la terre solide (ici, selon leur coûtume, ils se mirent tous à danser en signe d'allégresse); le troisième d'empêcher, disaient-ils, par le moyen d'une grosse pierre que cet abîme ne puisse jamais plus s'ouvrir.

Il y eut encore sept autres présens : le premier pour rendre la voix aux Missionnaires ;

Le second pour engager nos Français à ne pas prendre les armes contre le meurtrier, mais contre leurs ennemis ;

Le troisième pour rallumer le feu que nous tenions toujours prêt pour la commodité des passans ;

Le quatrième pour rouvrir la porte de l'hospice ⁽¹⁾ où nos chrétiens logeaient fréquemment ;

Le cinquième pour remettre à l'eau le canot qui servait à passer la rivière ⁽²⁾ quand ils venaient nous visiter ;

Le sixième pour rendre l'aviron au jeune homme chargé du passage ;

Le septième pour l'illustrissime Seigneur notre Gouverneur, qu'ils appellent *Onontio* ⁽³⁾.

Nous eussions pu en exiger deux autres pour rétablir notre cabane et notre église, et pour relever les quatre croix plantées

(1) A la résidence de Ste. Marie des Hurons, les Missionnaires avaient fait construire une très-grande cabane destinée à héberger pendant 3 jours et gratis, les Hurons voyageurs qui venaient se faire soigner dans leur maladie, ou achever de se faire instruire. Cette résidence était à l'entrée de la petite rivière, appelée aujourd'hui Rivière Wye, près de Pénétanguishene, dans le Haut-Canada, et non, comme l'a avancé l'historien Bancroft, sur la rivière Matchedach. T.

(2) Rivière Wye.

(3) Ce mot sauvage signifiait *grande montagne*. C'était la traduction littérale du nom du Chevalier de Montmagny, alors Gouverneur du Canada. Ce titre est resté à tous ceux qui lui ont succédé. T.

aux quatre angles de notre enclos ; mais nous nous contentâmes de ce qu'ils nous présentèrent d'eux-mêmes.

A la fin de la cérémonie trois des principaux capitaines offrirent de leur plein gré trois présens pour nous exhorter à continuer toujours de les aimer.

Il y eut en tout 100 présens.

Nous répondîmes à notre tour par des présens adressés à chacune des huit tribus. Leur objet était de renouer et de consolider notre antique amitié,—de les engager à être toujours unis entr'eux et avec les Français afin qu'ils pussent résister à leurs ennemis,—d'arrêter les calomnies qui couraient contre la foi et les chrétiens qu'on rendait responsables de tous les événemens fâcheux,—de les consoler de la perte de quelques-uns des leurs tués par les ennemis,—et enfin de les assurer que l'illustrissime Seigneur Gouverneur, M. le chevalier de Montmagny, et tous les Français perdraient entièrement le souvenir de ce meurtre qu'ils venaient de réparer complètement, selon leurs coutumes.

Voilà comment ils punissent l'homicide, et si on néglige de faire ces présens à un second ou troisième crime, les nations se déclarent la guerre.



(TOMBEAUX HURONS.)

CHAPITRE V.

RELIGION DES SAUVAGES.



J'AI lu dans plusieurs Auteurs qui ont combattu l'Athéisme, que ce péché est contraire à la nature, parce qu'elle met en nous, comme un *certain sentiment de la divinité*. Je n'en doutais pas ; mais ce que j'ai vu chez nos Sauvages, m'a encore confirmé dans cette opinion. Quoiqu'ils semblent n'avoir reçu absolument aucune culture, et qu'on ne trouve en eux que la pure nature dans son état de dégradation, ils ont cependant des sentimens bien différens de ceux de nos libertins et de nos athées.

D'abord ils croient à l'immortalité de l'âme, et à l'existence de deux demeures situées vers l'occident, dans l'une desquel-

les on est heureux, tandis que dans l'autre on est malheureux ; mais ils mêlent à cette croyance, mille fables semblables à celles des Anciens, au sujet de leurs Champs-Elisées.

Ils reconnaissent de plus qu'il y a des esprits bons et des esprits méchants. Voilà pourquoi dans les dangers, ils s'efforcent de gagner les esprits mauvais, et de se rendre les bons favorables, en leur offrant une espèce de sacrifice, qui consiste à jeter dans le feu ou dans l'eau, du tabac ou de la graisse de leurs festins.

Il est certain qu'ils ont même un nom dont ils se servent, pour l'invoquer dans l'occasion, sans trop savoir ce qu'il signifie. Ils s'adressent à un Dieu inconnu, en disant : *Aireskoui soutanditeur*. Ce dernier mot peut se traduire par : *ayez pitié de nous*.

Enfin ils apostrophent le ciel et le soleil, et les prennent à témoin tantôt de leur courage, tantôt de leur misère, et même de leur innocence. Dans les traités et les alliances avec les nations étrangères, ils appellent quelquefois le soleil en preuve de la droiture de leurs intentions, comme le témoin des secrets les plus intimes de leur cœur, et le vengeur de la perfidie des traîtres. La même pensée se retrouve aussi répandue généralement dans l'ancienne gentilité.

Une nation d'Algonquins voisins des Hurons, et nommés Ondatawawats, invoque le créateur du ciel presque à chaque festin, et lui demande la santé, une longue vie, un heureux succès dans la chasse, la pêche, la guerre, et le commerce ; mais ils croient que le génie créateur du ciel, n'est pas le même que celui qui a créé la terre, ni que celui qui a créé l'enfer. Ils supposent que celui-ci habite au nord, et qu'il envoie la neige et le froid, comme le génie des eaux est la cause des tempêtes et des naufrages.

Ils reconnaissent sept autres génies qui habitent les airs, et

auxquels ils attribuent les sept différens vents les plus communs dans ces contrées. “ Que perdraient-ils, si par une sage “ réduction, ils n’en adoraient qu’un seul ? *Quid perderent, si “ unum colerent prudentiore compendio ?* ” Ce sont les paroles de St. Augustin.

D’autres Algonquins plus voisins de Kébec, croient que toutes les espèces d’animaux viennent d’un premier animal, principe et origine de tous les autres. Ainsi tous les castors, selon leur idée, descendent d’un premier castor qu’ils se figurent grand comme une cabane. Celui qui aperçoit en songe ce premier animal, est heureux à la chasse des animaux de cette espèce. Quand on leur demandait où était sa demeure, ils répondaient qu’ils n’en étaient pas sûrs, mais qu’ils pensaient que les premiers des oiseaux étaient dans le ciel, et ceux des autres animaux dans l’eau.

Il était donc vrai que nos Sauvages n’avaient pas de culte régulier et ordinaire envers la divinité, qu’ils ne connaissaient que d’une manière confuse : aussi n’avaient-ils ni temple, ni sacerdoce, ni fêtes, ni prières, ni rit public. Ils étaient cependant si loin d’être athées, ou même sans religion, qu’ils rendaient certains hommages à des génies auxquels ils attribuaient tout ce qui leur arrivait d’heureux. Non-seulement ils les invoquaient souvent, comme nous l’avons dit du soleil, mais ils leur adressaient des remerciemens publics pour leurs victoires, et les regardaient comme la cause de tous leurs succès, et des heureux effets des remèdes dans leurs maladies. Ils ne croyaient même pouvoir compter que sur ces moyens superstitieux, auxquels ils recouraient avant d’avoir reçu la lumière de la foi.

Parler de superstition, c’est-à-dire d’excès en matière de religion dans un pays où on n’en trouvait aucune, passera peut-être pour un paradoxe, cependant ce n’est pas chose nouvelle

de voir les vices passer sans intermédiaire d'un excès à l'autre. Comme cette matière, si je ne me trompe, doit intéresser, j'en dirai ici un mot brièvement.

Les Hurons payens distinguaient trois sortes de maladies, les unes qu'ils regardaient comme naturelles, et comme provenant de causes purement physiques ; d'autres qu'ils attribuaient à l'âme du malade, qui désirait ardemment quelque chose : les troisièmes enfin qu'ils croyaient causées par les jongleurs. Les premières se guérissaient, disaient-ils, par des moyens naturels, les secondes en contentant les désirs de l'âme, et les troisièmes en extrayant le sort du corps du malade.

Il faut remarquer que les Hurons croyaient que nos âmes, outre les désirs libres ou au moins volontaires, en avaient d'autres naturels et secrets, formés en elle, non par voie de connaissance, mais par un certain mouvement de l'âme vers un objet en harmonie avec elle. Les philosophes les appelleraient *désirs innés*, pour les distinguer des autres qui sont les *désirs formés*.

Selon ces Sauvages, la première espèce de désirs se manifeste dans les songes, qui sont le langage propre de l'âme. Si on réalise ces songes, l'âme, disaient-ils, est satisfaite ; mais si on ne les écoute pas, elle s'irrite, et loin de procurer le bonheur et la félicité du corps, elle se révolte contre lui, l'accable d'infirmités, et cause souvent sa mort. Quand ils rêvaient à quelque objet éloigné, ils croyaient que l'âme, non l'âme sensitive qui ne peut pas abandonner le corps, mais l'âme raisonnable dont l'action est indépendante de lui, quittait le corps pour se transporter près de cet objet. Ceci nous fait comprendre pourquoi ils mettaient tant de soin à étudier les songes, afin de découvrir les désirs de l'âme, et de la contenter. Ils leur obéissaient au prix même de leur sang, et quand le songe l'exigeait, ils allaient jusqu'à se mutiler les membres avec d'horribles douleurs.

Pendant notre séjour au milieu d'eux, nous fûmes témoins de ce fait singulier, arrivé à un homme de considération dans le pays. Ayant rêvé qu'il était tombé entre les mains de ses ennemis, et qu'ils lui avaient coupé un doigt avec un coquillage, il donna aussitôt un grand festin, et pendant le repas, après avoir fait, selon la coutume, le récit de son songe, il se coupa réellement le doigt en présence de tous les convives. La douleur fut d'autant plus cruelle, qu'au lieu d'un couteau, il se servit d'un coquillage qui ne pouvait que déchirer la chair et les nerfs. Il fit tout cela d'après la décision de leurs jongleurs dont nous parlerons bientôt, et afin d'obéir aux songes dont ils sont les esclaves, et auxquels ils sacrifient comme à une véritable divinité.

Les songes, dans l'idée des plus habiles, étaient la parole de l'âme, qui manifestait ainsi ses désirs innés, appelés dans leur langue *Ondinnonk*. Ils les croyaient tellement liés aux songes, que sans ceux-ci ces désirs resteraient souvent inconnus. Ils pensaient, que, de même que nous nous communiquons nos pensées par la parole, il était aussi possible que quelques hommes pussent à l'aide d'une lumière extraordinaire connaître ses désirs.

Ils se figuraient donc qu'il y avait des hommes plus éclairés que d'autres, et capables de lire dans l'intérieur le plus secret de l'âme, ses désirs naturels et les plus cachés. Ils nomment cette classe d'hommes *Arondiogouanne*. C'étaient leurs médecins ordinaires, ou plutôt des charlatans, qui, appelés auprès de tous les malades, n'exerçaient pas autrement leur art que par leur science superstitieuse, en devinant les désirs intimes de l'âme qui tourmentaient, par dépit, le corps du malade. Ils attribuaient cette lumière ou cette vertu à un *Oki*, c'est-à-dire à un génie puissant qui habitait en eux, depuis qu'ils l'avaient aperçu en songe, ou dans leur veille, sous la figure d'un aigle,

d'un corbeau ou d'un autre animal semblable. Pour deviner ces désirs cachés, tantôt ils regardaient dans un vase plein d'eau, tantôt ils feignaient d'être dans un état frénétique, comme autrefois les sybilles, tantôt ils se cachaient dans quelque lieu obscur, où ils découvriraient, disaient-ils, les images des désirs de l'âme affligée. Ils les faisaient connaître ensuite afin qu'on les accomplît ; mais le remède du songe, aussi bien que celui du jongleur était le plus souvent vain et inutile, bien que par rivalité entr'eux, tous s'industriassent sans épargner ni dépenses, ni fatigue, à procurer ce qui, d'après lui, était le désir du malade.

C'est dans ces circonstances surtout, que les capitaines trouvaient à exercer leur éloquence, et que chaque citoyen faisait preuve de libéralité et de religion. Quoiqu'à leurs yeux ce soit une bassesse de demander, même des choses de peu d'importance, ils n'en tenaient aucun compte lorsqu'il s'agissait de satisfaire à un songe ou à un *Ondinnonk*, et ils ne refusaient pas de solliciter même des choses extraordinaires en présens, en festins, et en danses immodestes qui n'ont lieu que dans ce cas. Un refus passerait pour une impiété et un sacrilège. Plusieurs des nôtres, dans les commencemens, ont couru danger pour leur vie, parce qu'ils ne voulaient pas concourir à ces superstitions.

Ces remèdes, regardés généralement comme superstitieux, étaient donc un témoignage de l'estime qu'ils faisaient du malade. Voilà pourquoi des Sauvages de considération, simulaient quelquefois une maladie, afin d'être ainsi honorés de cette bienveillance publique : mais celui qui en avait été l'objet, devait par reconnaissance lui attribuer sa guérison, lors même qu'il se serait trouvé plus mal qu'auparavant. Aussi ceux qui en agissaient ainsi par un principe de vanité, se levaient sur leurs pieds, aussitôt après avoir pris le remède. La

croissance à son efficacité quelque vain et inutile qu'il fût, était générale dans le pays.

Ces charlatans prenaient leurs remèdes dans la nature, et ils se servaient même ordinairement de quelques simples, capables de provoquer le vomissement. Quand le malade rendait quelques mèches de cheveux, de petits morceaux de bois ou de petites pierres, ils disaient que c'était là le sortilège. Ils se vantaient même souvent de l'extraire avec la pointe du couteau, de n'importe quelle partie du corps, et ils montraient avec adresse l'objet qu'ils tenaient eux-mêmes caché entre leurs doigts ou ailleurs. Lorsque le malade ne guérissait pas, ils donnaient pour raison qu'il avait encore un autre démon, et ils recommençaient leurs remèdes. Le malade mourrait-il ? ils déclaraient que le démon qui l'avait tué, était plus puissant que le leur.

Tout le mauvais succès de ces remèdes, n'empêchait pas cette idée superstitieuse de s'enraciner tellement dans tout le pays, que c'est à peine si, après bien des années, on a pu un peu l'affaiblir. Cette erreur venait d'un faux principe, qui a toujours passé chez eux pour une vérité incontestable, — que tous les remèdes produisent toujours infailliblement leur effet. Quand le remède naturel ne guérissait pas, ils concluaient que la maladie était surnaturelle, et alors il fallait un remède en dehors de la nature, et superstitieux. Comme la plupart de leurs remèdes avaient peu de vertu, et par conséquent n'opéraient pas, ils disaient que presque toutes les infirmités venaient d'une cause qui n'était pas dans la nature, et qu'elles devaient être attribuées à quelque sort, ou à quelque désir secret de l'âme. Aussi la superstition régnait-elle partout, quoique malgré de longs et sérieux efforts, nous n'ayons pas pu nous convaincre que dans leurs remèdes ou dans leurs maladies, il y eût rien qui surpassât les forces de la nature, ni trou-

ver parmi eux aucune trace certaine de magie, de sortilège ou de maléfice. Le démon qui commandait à leurs âmes en vrai tyran, et sans opposition, ne se mettait peut-être pas en peine de les servir, comme il servait les magiciens, sur l'âme desquels il espérait avoir des droits à quelque chose en retour.

Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que tout ce qui était un peu extraordinaire, passait aux yeux des Sauvages pour superstitieux. Ainsi, lorsqu'après avoir poursuivi un ours ou un cerf, ils parvenaient à l'atteindre, et qu'ils trouvaient dans sa tête ou dans ses entrailles quelque ossement, une pierre, ou un serpent, etc., ils disaient que c'était un *oki*, c'est-à-dire un sort qui faisait toute la force et la vigueur de l'animal, et qui empêchait de le tuer. Ils s'en servaient de la même manière que les superstitieux se servent des reliquaires, pour être toujours heureux. S'ils rencontraient dans un arbre ou dans la terre une pierre de figure extraordinaire, de la forme d'un plat, d'une cuillère ou de quelque vase, ils regardaient cette découverte comme de bon augure : car, disaient-ils, les démons habitans de ces bois ont oublié cet objet, qui rend ceux qui le trouvent heureux à la pêche, à la chasse, dans le commerce, et au jeu, nommé Aaskouandi. Ils croyaient qu'il changeait souvent de forme et se métamorphosait en serpent ou en bec de corbeau, ou en ongle d'aigle, &c. Personne cependant ne l'a vû, bien que tous ajoutent foi à ce récit, aussi bien qu'à mille autres fables, inventées par d'autres nations qui, abusant de leur confiance dans toutes les superstitions qui paraissaient favorables, leur vendaient à grand prix des choses qu'ils ne connaissaient pas, et qui étaient sans valeur.

Nous croyons que cette confiance allait encore plus loin en certains hommes qui se vantaient non-seulement d'être prophètes, mais encore d'être maîtres des saisons. Quoiqu'ils se trompassent très-fréquemment, ils ne perdaient pas leur crédit.

Leur crédulité était telle dans cette multitude d'actes de sorilège et de magie, que sur un simple soupçon ils tuaient sur le champ ou brûlaient leurs propres compatriotes, sans autre accusateur ou juge qu'un moribond qui se disait ensorcelé et frappé à mort par lui. Il donnait pour preuve l'On-dinnonk, ou un songe de qui dépendait la vie même des hommes.

Néanmoins par une admirable disposition de la Providence, le démon n'a jamais eu le pouvoir d'employer ce moyen contre les prédicateurs de l'Evangile.

En terminant cette matière, je voudrais avertir ceux qui travaillent à évangéliser des pays nouveaux, de ne pas adopter facilement et sans un examen attentif, même ce qui aurait été admis généralement depuis des siècles et sans inspirer aucun doute. Il est facile de condamner comme superstition bien des futilités, et de les prohiber comme telles ; mais il n'est pas aussi facile de se rétracter, et d'éviter le mépris des personnes mieux instruites, qui sont dans le secret. Nous avons été un peu sévères sur ce point, et nous avons obligé nos premiers chrétiens, qui trouvaient de la superstition partout, à s'abstenir non seulement des plaisirs permis, mais même du commerce, et de plus de la moitié des rapports de la vie sociale, jusqu'à ce que avec le tems, l'examen et l'expérience, ils nous eussent convaincus de notre erreur.

Il nous resterait à dire maintenant quelque chose du culte qu'ils rendent à leurs morts, et qui donne occasion chez eux à la cérémonie la plus sacrée et la plus célèbre ; mais pour ne pas être trop long dans ce précis historique, je ferai seulement quelques remarques sur ce sujet.

1^{re} Les payens redoutent les âmes des ennemis qu'ils ont fait souffrir. Ils faisaient des efforts pour les éloigner, et ils étaient assez simples pour croire qu'ils les chassaient des

cabanes, en faisant partout un bruit horrible après le coucher du soleil, le jour où ils les avaient mis à mort. Mais ils ne craignent pas les âmes de ceux qui ont péri autrement, et bien moins encore celles de leurs amis et de leurs parens. Pendant des semaines entières, les femmes les pleurent solennellement, surtout le matin à l'aurore. Outre les pleurs, les veuves ont un autre témoignage de leur douleur. Elles ne portent plus d'ornemens ; elles ne vont plus au bain, et ne se oignent plus le corps. Les cheveux épars, elles gardent un morne et rigoureux silence. On a vu une mère conserver dans sa maison, pendant des années entières, le cadavre de son enfant malgré l'horrible odeur qu'il répandait.

Ils sont dans la persuasion que l'âme, malgré sa séparation du corps, ne s'en éloigne pas immédiatement. Les femmes surtout vont souvent pleurer près des tombeaux de leurs morts. Ils sont élevés de terre, et ordinairement placés tous dans le même champ ⁽¹⁾. Quand la mort a été naturelle, chaque cadavre est mis séparément dans une caisse formée d'une grosse écorce, et élevée sur quatre poteaux. Il reste là jusqu'à une fête appelée par eux la *fête des morts*, qui se célèbre tous les 8 ou 10 ans. A cette époque, tous les habitans d'un même village, descendent ces bières, dépouillent avec soin de leur chair les ossemens de leurs morts, et les enveloppent dans des peaux précieuses. On convoque le pays entier, et tous ces ossemens réunis sont ensevelis avec solennité et, pour toujours, dans une grande fosse richement tapissée de pellete-ries ⁽²⁾. Là sont aussi déposés différens présens, des chau-

(1) Les Hurons nommaient ce champ funèbre *Oigosayé*.

T.

(2) En 1846, on a découvert près du village de Penetanguishene, dans l'ancien pays des Hurons, une de ces fosses à ossemens, sous une couche épaisse de terre qui portait de très-grands arbres. Ce tombeau, de forme circulaire, avait plus de vingt pieds de diamètre. Un vaste linceul formé de peaux de castor enveloppait le dépôt sacré. 26 chaudières en cuivre, et quelques-unes de grande dimension, des haches,

dières, &c., parce que dans leur idée, les âmes en ont encore besoin dans l'autre vie.

Quand la mort a été violente, le cadavre est brûlé ou enseveli aussitôt, souvent même dans ces accidens subits, on n'attend pas la mort pour ces funérailles, comme je l'ai vu moi même plusieurs fois. Il y a une exception pour ceux qui meurent gelés. Leur cadavre subit une longue et superstitieuse dissection, avant que les ossemens parfaitement nets soient confiés à la terre : mais on n'exhume jamais ensuite ni les uns, ni les autres, même à la *fête des morts*. Les sauvages croient follement que les âmes des infortunés qui sont morts malheureusement à la guerre ou dans les eaux, &c., n'ont pas dans l'autre vie de commerce avec les premiers.

2^o Ils ensevelissent avec le mort, ce qu'il avait de plus précieux pendant sa vie. Comme ils préfèrent les morts aux vivans, et les tombeaux aux cabanes, ils n'hésitent pas, dans l'incendie d'un village, à faire une perte irréparable afin de sauver les ossemens de leurs morts, avant d'éteindre les flammes de leur cabane.

Nos néophytes désireux de conserver l'usage d'enterrer avec leurs morts ce que ceux-ci avaient le plus aimé, donnaient

des conques marines, des colliers formés du fameux wampum, &c., étaient déposés près de ces ossemens.

Au reste le récit du P. de Brebeuf, qui a assisté à une de ces *fêtes des morts* dans le village d'Ossossane, peut nous donner une idée de la splendeur qu'on y déployait. Deux mille spectateurs s'y trouvèrent réunis, et ils offrirent 1200 présens pour témoignage de leur douleur; 48 robes, formées chacune de 10 peaux de castor, servaient de linceul commun. Cinq grands villages vinrent déposer là les ossemens de leurs morts. Ils s'élevaient à huit pieds de haut. On les enveloppa avec le riche linceul, et on plaça dessus des nattes et des écorces. Une clôture de pieux, dressée autour de ce vaste tombeau, le protégea contre les profanateurs. Avant qu'on le recouvrit de terre, les femmes vinrent jeter dans la fosse un peu de blé d'inde. Dans l'idée superstitieuse de ces peuples, les âmes jusque là retenues près de leurs corps, étaient enfin, après la *fête des morts*, libres de tout lien, et pouvaient se mettre en route vers le *pays des âmes*, qu'ils croyaient situé à l'occident.

pour motif leur propre douleur. Ils nous assuraient que ce n'était pas par ce qu'ils croyaient ces objets nécessaires ni même utiles aux âmes séparées de leurs corps, mais afin de soustraire à leurs regards, ce qui dans la cabane réveillait souvent avec le plus de vivacité, la mémoire du défunt.

3^e Si le souvenir de leurs parens morts leur cause une très-vive douleur, ils trouvent encore bien plus pénible d'en entendre parler, et c'est faire une très grande injure à quelqu'un que de lui dire : " Ton Père, ou ta Mère, ou tes Parens sont morts." Dire même simplement : " Les morts de ta famille," est regardé comme la plus horrible des malédictions, capable à elle seule de pousser deux personnes à en venir aux mains.

Lorsqu'on est obligé de citer le nom d'une personne morte, ce serait un très grand affront de prononcer son nom, sans y joindre celui de " défunt ", comme nous disons—" celui qui se nommait un tel," ou bien d'une manière générale " le défunt " ou " celui qui nous a quittés." Aussi, à la nouvelle de la mort d'un sauvage, quel que soit le lieu où elle est arrivée, les capitaines l'annoncent à haute voix dans les villages, afin qu'on ne le nomme plus sans ajouter le mot — " défunt," et si quelqu'un du village porte le même nom, il le change pendant quelque tems, pour ne pas envenimer la plaie encore toute récente d'une famille affligée.

Quand le nom du défunt est un nom célèbre, il survit toujours. L'aîné de la famille le prend dans un festin solennel, et on dit de lui qu'il l'a ressuscité. Cet usage s'observe régulièrement pour tous les noms de capitaines, et ainsi ils ne changent jamais.

Avant de terminer cette première partie, il me reste à satisfaire à trois questions intéressantes, que m'ont adressées des personnes savantes et très-considérées en Europe. Je n'ai pas pu les insérer ailleurs.

1. Le flux et le reflux sur les côtes d'Amérique, arrivent-ils aux mêmes heures qu'en Europe, ou au contraire à des heures opposées? Cette question a pour but de découvrir si ce mouvement des eaux part du milieu de la mer, et se dirige de là vers les deux rivages opposés, ou bien s'il vient d'Europe en Amérique par une seule et même action (*per modum unius*). Après un examen attentif, appuyé du témoignage de marins habiles, j'ai trouvé que ce mouvement n'arrivait d'aucune de ces deux manières. D'ailleurs s'il avait lieu d'un rivage à l'autre, il demanderait trop de tems pour parcourir cet espace de trois mille milles, et, quand bien même il commencerait au milieu de l'océan, ce serait pour chacun des points extrêmes une distance de 1500 milles, tandis que la mer ne met que six heures à monter, et six heures à descendre.

Voici la réponse directe à cette question.—1^o En pleine mer le flux et le reflux ne sont pas aussi réguliers que sur les rivages, et ils varient à 25 ou 30 milles loin des terres. Dans certains lieux ce mouvement suit les vents, ailleurs il leur est contraire; quelquefois enfin il ne se fait pas sentir, comme on en a la preuve évidente dans les barques, qui restent à l'ancre immobiles des journées entières, pour pêcher la morue.—2^o Dans quelques endroits, comme dans le golfe appelé St. Laurent, à cause du grand fleuve du Canada qui s'y jette, et qui porte ce nom, le courant pousse en pleine mer pendant plusieurs mois; pendant les autres, il ramène à la terre.—3^o Le fleuve St. Laurent, qui a 60 milles de largeur à son embouchure, comme nous avons dit, c'est-à-dire autant que la mer Adriatique, n'éprouve jamais le flux dans la partie du milieu. Il n'a que le reflux. Dans quelques endroits, près de la côte du nord, l'eau augmente et diminue chaque jour sans flux ni reflux, comme l'ont éprouvé des vaisseaux à l'ancre, auprès de certaines îles. A quelques centaines de milles en

remontant le fleuve, le flux et le reflux sont parfaitement réguliers de six heures en six heures, comme sur les rivages de la mer ; mais plus on s'éloigne, plus le flux diminue et le reflux augmente, de telle sorte que celui-ci se fait sentir quelquefois pendant plus de neuf heures, et celui-là un peu plus de deux. Peut-être y a-t-il quelque mouvement ou quelque action secrète au fond des eaux, qui ne paraît pas à leur surface ? Il y aurait bien des recherches à faire sur ce sujet, et je pourrais en parler longuement, si je voulais franchir les bornes qu'exige un récit abrégé.

II^{me} Question : D'où viennent ces nombreux et grands amas d'eau dans presque toute l'Amérique ?

Cette question peut avoir deux sens, l'un historique, l'autre scientifique ; le premier fait remonter à la cause *formelle*, et l'autre à la cause *efficiente*.

La solution dans le premier cas est facile, et je l'ai donnée sur la nouvelle carte ou mappemonde ⁽¹⁾ imprimée récemment à Paris, où sont tracés les lacs nombreux et étendus qui alimentent le grand fleuve St. Laurent.

Dans le second cas, on demande comment se forment ces grands lacs ? Pourquoi depuis tant de siècles, ils ne se dessèchent pas, ou ne diminuent pas ? C'est aux savans à répondre, et ce n'est pas chose facile pour l'Amérique, moins encore que pour les trois autres parties du monde, soit pour la partie méridionale où les pluies sont très-fréquentes, soit pour la partie septentrionale, où elles sont plus rares qu'en Europe.

Je dirai cependant que la mer ne reçoit pas autant d'eau qu'il paraît au premier coup d'œil. Le flux forme en effet, toutes les six heures, une digue contre le courant, et, contre sa propre na

(1) Nous ne connaissons pas la carte dont l'Auteur fait ici mention ; mais la carte du Canada, par Sanson en 1656, et même celle de Champlain de 1632, indiquent presque tous ces lacs.

ture, l'eau est ainsi forcée de reculer avec une violence incroyable jusqu'à plus de 500 milles dans le fleuve. A peine le reflux est-il revenu à cette première digue, qu'un nouveau flux repousse encore cette eau comme la première fois, et empêche ainsi qu'il ne s'en décharge beaucoup dans la mer.

III^{me} Question : La déclinaison de l'aiguille aimantée est-elle la même là qu'en Europe, et avez-vous découvert quelles lois elle suit ?

Cette question est facile à résoudre ⁽¹⁾. Dans les quatre voyages que j'ai faits dans ces contrées, j'ai toujours remarqué, après beaucoup d'observations que, depuis la France, soit qu'on parte de Normandie, de Bretagne ou d'Aquitaine, où la déclinaison est orientale et de 2 ou 3 degrés jusqu'aux Açores, soit qu'on parte de Flandre, comme il est marqué sur la carte, la déclinaison diminue peu à peu et finit par disparaître ; mais en allant de ces îles vers l'occident, elle croît sans cesse, de telle sorte qu'après mille ou 1200 milles, c'est-à-dire dans les parages où se pêche la morue (c'est ce que nous appelons le *grand banc*, parce que c'est le premier et le seul bas-fond qu'on rencontre avant le Canada), elle est déjà de 22° vers l'occident. C'est le contraire de l'Europe. En continuant la route vers l'ouest, elle diminue sensiblement, au point qu'après plus de 600 milles, c'est-à-dire vers Kébec, elle n'est plus que de 16° et plus on s'avance vers l'ouest et dans les terres, plus elle diminue. Chez les Hurons à 35' d'heures à l'ouest de Kébec, elle n'est plus que de 12°.

En voilà assez sur les Canadiens, leurs mers, et leur pays.

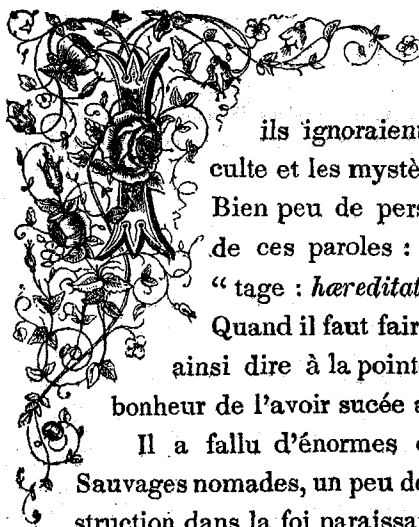
(1) Voyez l'Appendice VI.



(PRÉDICATION DE L'ÉVANGILE.)

SECONDE PARTIE.

DE LA CONVERSION DES CANADIENS À LA FOI.



NITIER ces peuples à la connaissance de Dieu, dont

ils ignoraient le nom, aussi bien que le culte et les mystères, a été un travail difficile.

Bien peu de personnes comprennent le sens de ces paroles : “ J’ai reçu votre loi en héritage : *hæreditate acquisivi testimonia tua!* ”

Quand il faut faire la conquête de la foi, pour ainsi dire à la pointe de l’épée, on apprécie le bonheur de l’avoir sucée avec le lait.

Il a fallu d’énormes dépenses pour donner aux Sauvages nomades, un peu de fixité, sans laquelle leur instruction dans la foi paraissait impossible, et c’est à quoi ont beaucoup servi les abondantes aumônes de tant de person-

nes remplies de zèle et de charité, qui ont suivi les exemples de générosité de l'invincible Louis XIII, de la Reine son épouse et du célèbre cardinal de Richelieu, envers ces peuples infortunés.

Cette œuvre demandait une douceur et un courage peu ordinaires. L'hôpital et le Séminaire pour les jeunes filles, élevés à Kébec, où est le premier fort des Français et le plus voisin de la mer, ont surtout contribué à cet heureux résultat. Dans le premier s'établirent les Religieuses venues d'un couvent de la ville de Dieppe, et que l'on nomme en France *Hospitalières*. Dans l'autre sont les Religieuses, nommées Ursulines, la plupart appartenant à des familles nobles. Elles sortaient des couvens de Paris et de Tours, et arrivèrent avec leur fondatrice. ⁽¹⁾

Les sueurs, les aumônes spirituelles et temporelles, et surtout les exemples de ces bonnes Religieuses contribuèrent puissamment à attirer dans ces lieux déserts, non seulement des Sauvages, mais aussi bien des Français, et ceux-ci en établissant là leur demeure, ont donné de la sécurité aux Sauvages, et ont beaucoup aidé à les y fixer.

(1) Ces deux précieux établissemens, un des soutiens de la foi et une des gloires de cette colonie, ont continué depuis 1639 jusqu'à nos jours, et dans des proportions qui ont grandi avec les besoins, leur apostolat de zèle et de charité. Le catholicisme s'y révèle tout entier, aujourd'hui comme autrefois, en inspirant à des âmes généreuses et sensibles, le courage de renoncer aux jouissances et aux avantages de ce monde, pour devenir les servantes des malades et les institutrices de l'enfance.

La Duchesse d'Aiguillon fonda l'Hôtel-Dieu, et ses portes s'ouvrirent aussitôt, dit Bancroft, non seulement "aux souffrances des émigrants, mais aux malades et aux "infirmes des nombreuses tribus disséminées entre le Kénébec et le Lac Supérieur. Le "malheur y est reçu sans qu'on s'informe de son origine. Sept Religieuses, dont la plus "jeune n'avait que 22 ans et la plus âgée 25, avaient été choisies dans un couvent "de Dieppe pour venir braver la faim et le froid en Canada."

"Le même enthousiasme religieux, continue le même historien, inspira à Mde. de "la Peltrie, jeune et opulente veuve d'Alençon, de fonder le couvent des Ursulines "pour l'éducation des jeunes filles." Elle vint elle-même en diriger l'établissement, et elle amena avec elle pour première supérieure, la célèbre Mère Marie de l'Incarnation, la Thérèse de la France. Mde. de la Peltrie consacra à cette belle et sainte œuvre ses ressources et sa vie.

T.

Mais mon dessein n'est pas de m'étendre sur la conversion de ces peuples, au milieu desquels les Missionnaires travaillent encore. Qu'il suffise de dire que là où on ne trouvait pas à notre arrivée une seule âme qui connût le vrai Dieu, on ne rencontre pas aujourd'hui, malgré les persécutions, la disette, la faim, la guerre et la peste, une seule famille où il n'y ait des chrétiens, quoique tous les membres ne le soient pas encore. Voilà l'œuvre de moins de 20 années.

Je veux seulement raconter ici, et en peu de mots quelque chose des commencemens et de la destruction de la mission Huronne.

Ce peuple, comme nous l'avons dit, avait des demeures fixes, avec des villages et des forts. Il était à 900 milles de Kébec, et à 4,000 milles de l'Europe. Pour faire voir la force du bras de Dieu dans cette œuvre, j'exposerai les différentes difficultés qu'elle rencontrait.



(UN RAPIDE.)

CHAPITRE I.

PREMIÈRE DIFFICULTÉ DE LA CONVERSION DES HURONS.--LEUR PAYS.



ETTE mission était très-pénible, et il n'y en a jamais eu de semblable. Je ne connais pas en effet de prédicateurs de la foi dans des pays étrangers, qui aient été faire un établissement stable à une si grande distance de la mer, avec l'impossibilité de recourir à l'Europe pour la nourriture, le vêtement et tous les autres besoins de la nature.

Les Missionnaires se fixaient ordinairement dans des lieux accessibles aux vaisseaux, ou au moins aux bateaux qui leur portaient quelques secours. A certaines époques,

ils se répandaient de là par terre ou par eau dans les différentes contrées : mais la mission Huronne a continué pendant plus de 16 ans, dans un pays où on ne peut aller qu'en canot d'écorce, capable de porter au plus 2,000 livres pesant, y compris les personnes. Les voyageurs sont souvent obligés de charger sur leurs épaules pendant quatre et six milles, la barque, les vivres et tout le bagage, sans trouver une seule hôtellerie dans un voyage de plus de 700 milles ⁽¹⁾. Pendant des années entières nous n'avons reçu aucune lettre d'Europe ni de Kébec, et nous étions absolument destitués de tout secours humain, et même des choses les plus nécessaires aux Saints mystères eux-mêmes et aux sacremens. Le pays ne fournissait ni froment ni vin, matière essentielle du St. Sacrifice de la messe.

Ces difficultés prévues et bien pesées, sans parler du grand obstacle que présentait une langue entièrement différente de celle des autres Sauvages, firent croire à plusieurs que cette mission était impossible ou téméraire ; mais comme cette nation était la clef de beaucoup d'autres également stables, qui en grand nombre habitaient, nous disait-on, à l'occident, nous regardâmes leur conversion comme une chose d'une très-grande importance. Voilà pourquoi quelques Pères réformés de l'ordre séraphique de St. François, et quelques-uns des nôtres commencèrent en 1624 ⁽²⁾ cette héroïque entreprise : mais l'ignorance de la langue en empêcha le succès.

Après le départ des Anglais de ce pays, les Religieux de notre Compagnie reprirent seuls ces travaux, et leur donnèrent une forme plus stable en 1634.

(1) Le chiffre de 700 milles adopté ici par l'Auteur, bien qu'en contradiction avec celui de 900 milles qu'il a donné quelques lignes plus haut, exprime la vraie distance entre Québec et les Hurons. T.

(2) Ce chiffre n'est pas exact. Le P. Le Caron, Récollot, monta le premier chez les Hurons en 1615. Les Jésuites n'y allèrent qu'en 1626. (*Mercuré Français*.) T.

Les Français connurent les Hurons, non en les visitant les premiers ; car leur pays est comme inaccessible à tout Européen, mais par ce que ceux-ci, ayant entendu parler des vaisseaux Français qui venaient chaque année aborder à ces rivages, se décidèrent, pour les voir, à entreprendre ce voyage difficile.

Le Père de Brebeuf fut le premier Jésuite qui monta chez les Hurons, dans la compagnie de deux Pères réformés de l'ordre de St. François ⁽¹⁾ : mais, comme nous disions en commençant, ayant été pris par les Anglais, il fut ramené en France, avec les Récollets et les autres Jésuites. Il obtint de retourner dans la Nouvelle France avec les premiers Français qui y repassèrent ⁽²⁾. Suivi de deux autres Jésuites et de six laïques, il se mit à travailler avec ardeur à la conversion de ce peuple.

Le démon, qui redoutait cet adversaire, mit tout en jeu pour empêcher ce voyage, et il y réussit en effet l'année 1633, malgré les désirs des Hurons, descendus cette année là pour le commerce, au nombre de 7 à 800, dans 150 petites barques d'écorce, que nous nommerons *canots*, comme dans le pays, et malgré les efforts du Gouverneur général du Canada, et du Missionnaire lui-même. Il serait trop long de raconter les intrigues dont cet Esprit mauvais se servit.

Peu s'en fallut même qu'il n'arrêtât encore le Missionnaire l'année suivante, 1634. Les Hurons venus pour trafiquer, étaient moins nombreux, et il y avait parmi eux moins de guerriers. Ils auraient cependant consenti volontiers à recevoir

(1) Ce fait n'est pas exact. On sait que cette expédition était composée d'un seul P. Récollet, le P. de la Roche Dallion, et de deux PP. Jésuites, le P. de Brebeuf et le P. de Nouë. T.

(2) Le P. de Brebeuf ne revint en Canada qu'en 1633. Il y avait déjà un an que les Français en avaient repris possession, accompagnés des P. P. le Jeune et de Nouë. T.

dans leurs barques quelques Français bien armés, pour les aider à la chasse ou à la guerre ; mais ils faisaient des difficultés pour se charger d'hommes en soutane, qu'ils regardaient comme inutiles, et même comme nuisibles à leurs intérêts.

Cependant l'époque fixée dans les desseins de la Providence était arrivée, et la constance des Missionnaires triompha de toutes les oppositions de l'Enfer. Le P. de Brebeuf en parle ainsi en écrivant au Supérieur de la Mission. " Je n'ai jamais
" vû une entreprise qui ait été aussi contrariée, sans doute par
" l'artifice du Démon ; mais le grand St. Joseph, à qui j'adres-
" sai un vœu, nous a fait vaincre aisément toutes les difficultés.
" Il a fallu donner aux Sauvages neuf présens de plus, et
" diminuer nos bagages, de manière à ne porter que ce qui
" était absolument indispensable pour le St. Sacrifice de la
" messe, et pour nous nourrir dans le chemin."

Après avoir raconté les embarras ordinaires de ce pénible voyage, il ajoute : " Quand à nous, nous en avons trouvé
" d'autres qui étaient personnels. Nous avons été obligés de
" ramer du matin jusqu'au soir, autant que les Sauvages eux-
" mêmes, et nous n'avions pas d'autre moment pour réciter le
" bréviaire que la nuit à la lueur d'un brasier. Dans les por-
" tages, c'est-à-dire quand il y avait des chutes d'eau, qui
" obligeaient de porter tous les bagages par terre, nous avions
" à faire quelquefois quatre voyages à pied, chargés audessus
" de nos forces, et de telle sorte, que nous n'en pouvions plus ;
" mais Dieu nous faisait éprouver alors les consolations du
" Paradis.—Les Sauvages avaient abandonné quelques-uns de
" nos compagnons sur un rocher ; d'autres Sauvages les ont
" recueillis dans leurs canots, et ainsi, avec la grâce de Dieu,
" *personne n'a péri, nullus periit.*



(PORTAGE.)

CHAPITRE II.

SECONDE DIFFICULTÉ.—LES DANGERS DU VOYAGE.

OUTRE les dangers ordinaires, il y en a un qui est imminent, celui de tomber entre les mains d'autres Sauvages leurs ennemis, brigands cruels, capables d'effrayer les plus courageux. Ce danger n'est pas purement spéculatif, il est si réel que plusieurs de nos Missionnaires en ont été victimes.

Avant de passer aux autres difficultés, j'ai voulu insérer ici quelques lettres de l'un de nos Pères, qui est tombé entre leurs mains, en faisant ce voyage. Je réserve pour une autre place, le récit de la captivité d'un autre Missionnaire, qui a été mis à mort par ces Sauvages.

Voici ces lettres, adressées à notre R. P. Général, et à quelques amis d'Europe.

“ Très-Révérénd Père en J. C.

“ Pax Christi.

“ Je ne sais si votre Paternité reconnaîtra l'écriture d'un
“ pauvre estropié, autrefois bien sain de corps, et très-connu
“ d'elle. La lettre est mal écrite et assez sale, parce qu'entre
“ autres infirmités, celui qui l'écrit n'a plus qu'un doigt entier
“ à la main droite, et il ne peut empêcher le sang qui découle
“ de ses plaies encore ouvertes, de salir son papier. Son encre
“ est formée de poudre à fusil délayée, et la terre lui sert de
“ table. Il vous écrit du pays des Iroquois, où il est aujour-
“ d'hui prisonnier, pour vous raconter brièvement la conduite
“ de la divine Providence à son égard, dans ces derniers tems.

“ Je partis des Trois-Rivières par ordre des Supérieurs, le
“ 27 avril dernier, de compagnie avec six Sauvages chrétiens,
“ et un jeune Français, qui remontaient dans 3 canots jusqu'au
“ pays des Hurons. Le soir du premier jour, le Huron qui
“ guidait notre canot, nous fit chavirer sur le Lac St. Pierre,
“ en tirant sur un aigle ⁽¹⁾. Je ne savais pas nager, mais deux
“ Hurons me saisirent, et me trainèrent jusqu'au rivage, où
“ nous passâmes la nuit avec nos vêtemens tout mouillés.

“ Les Hurons prirent cet accident pour un mauvais augure,
“ et me conseillèrent de retourner aux Trois-Rivières qui n'é-
“ taient qu'à 8 ou 10 milles : “ certainement, disaient-ils, le
“ voyage ne sera pas heureux.”

“ Comme je craignais qu'il n'y eût dans cette résolution
“ quelque pensée superstitieuse, j'aimai mieux passer outre,

(1) Nous respectons ici le texte de l'Auteur ; mais les manuscrits contemporains disent tous que c'était une outarde. En effet les outardes et les canards sont presque les seuls oiseaux que l'on rencontre dans le pays, à une époque si peu avancée de la saison.



(ENLÈVEMENT DE LA CHEVELURE.)

“ jusqu’à un fort ⁽¹⁾ des Français, 30 milles plus haut, où
“ nous pourrions nous remettre un peu. Ils m’obéirent, et nous
“ nous mîmes en route le lendemain matin d’assez bonne
“ heure : mais la neige et le mauvais tems retardèrent beau-
“ coup notre marche, et nous forcèrent de nous arrêter au mi-
“ lieu de la journée.

“ Le 3e jour, à 22 ou 24 milles des Trois-Rivières et à 7 ou
“ 8 du fort Richelieu, nous tombâmes dans une embuscade de
“ 27 Iroquois, qui tuèrent un de mes Sauvages, et firent les
“ autres prisonniers ainsi que moi. Nous aurions pu fuir ou
“ tuer quelques Iroquois, mais, quand je vis mes compa-
“ gnons pris, je crus qu’il valait mieux ne pas les abandonner.
“ Je regardai comme un signe de la volonté de Dieu, les dis-
“ positions de mes Sauvages, qui étaient d’avis et qui avaient
“ la résolution de se rendre, plutôt que de chercher leur salut
“ par la fuite.

“ Après nous avoir liés, les Iroquois poussèrent des cris
“ horribles, *comme se réjouissent des vainqueurs maîtres du*
“ *butin (sicut exultant victores, capta præda,)* ⁽²⁾ et ils rendirent
“ des actions de grâce au soleil d’avoir livré entre leurs mains
“ une *Robe noire*, (c’est le nom qu’ils donnent aux Jésuites.)
“ Ils entrèrent dans nos canots, et s’emparèrent de tout ce
“ qu’ils portaient. C’étaient les provisions des Missionnaires
“ qui habitaient chez les Hurons, et qui se trouvaient dans une
“ extrême nécessité, parce que depuis plusieurs années ils n’a-
“ vaient reçu aucun secours d’Europe.

“ Ils nous ordonnèrent alors de chanter, puis ils nous con-
“ duisirent dans une petite rivière voisine, où ils se partagè-
“ rent le butin, et où ils enlevèrent la chevelure ⁽³⁾ au Huron

(1) Le fort Richelieu, aujourd’hui Sorel.

T.

(2) Isai, 9, 3.

(3) L’opération cruelle de l’enlèvement de la chevelure des ennemis morts ou vivants, si commune chez les Sauvages de l’Amérique, était déjà en usage chez les

“ qu'ils avaient tué. Ils devaient la porter en triomphe au
 “ haut d'un bâton. Ils lui coupèrent les pieds, les mains et les
 “ parties les plus charnues du corps, enfin de les manger, ainsi
 “ que son cœur.

“ Le 5e jour, ils nous firent traverser le lac pour passer la
 “ nuit dans un lieu retiré, mais très-humide. Nous commen-
 “ çâmes là à prendre notre sommeil, liés à terre, et à la belle
 “ étoile, comme dans le reste du voyage.

“ Ma consolation était de savoir que je faisais la volonté de
 “ Dieu, puisque je n'avais entrepris ce voyage que par obéis-
 “ sance. J'étais plein de confiance dans l'intercession de la
 “ Ste. Vierge, et dans les secours de tant d'âmes, qui priaient
 “ pour moi.

“ Le jour suivant, nous nous embarquâmes sur une rivière,
 “ (1) et après quelques milles, ils m'ordonnèrent de jeter à
 “ l'eau mes écrits qu'ils m'avaient laissés jusques là. Ils
 “ croyaient superstitieusement qu'ils avaient fait briser notre
 “ canot. Ils furent surpris de me voir sensible à cette perte,
 “ moi qui n'avais témoigné aucun regret pour tout le reste.

“ Nous fîmes deux jours à remonter cette rivière jusqu'à
 “ une chute d'eau (2) qui nous força de mettre pied à terre, et
 “ de marcher six jours dans le bois.

“ Le lendemain, 6 de mai, qui était un vendredi, nous ren-
 “ contrâmes des Iroquois qui allaient à la guerre. Ils nous

anciens Scythes et chez d'autres peuples barbares de l'Asie et de l'Europe. Hérodote (l. 4, n. 64.) et d'autres historiens l'ont décrite en détail. On coupait la peau du crâne au-dessus du front et des oreilles, tout autour de la tête, et on l'arrachait avec violence en tirant sur la chevelure. Un petit cercle tenait ensuite cette peau tendue, et on la portait ainsi en triomphe. Aux yeux des Sauvages, une chevelure était le plus riche des trophées. Les peuples qui ont conservé jusqu'à nos jours cette barbare coutume, en ont encore la même idée. (*Catlin's North American Indians.*—De Smet *Mission de l'Oregon.*) T.

(1) Elle portait alors le nom de rivière des Iroquois. Aujourd'hui on la nomme Rivière Richelieu, de Sorel, ou de Chambly. T.

(2) Le Rapide de Chambly. T.

“ donnèrent quelques coups qu'ils accompagnèrent de bien des
“ menaces : mais le récit qu'ils firent à nos gardiens de la
“ mort d'un de leur troupe, tué par un Français, fut cause
“ qu'on se mit à nous traiter avec beaucoup plus de cruauté.

“ Au moment de notre prise, les Iroquois mouraient de
“ faim ; aussi en 2 ou 3 jours, ils consommèrent toutes nos
“ provisions, et nous n'eûmes pour ressource le reste du voy-
“ age, que la chasse, la pêche ou quelques racines sauvages,
“ quand on en trouvait. La disette devint si grande qu'ils
“ ramassèrent sur le rivage, un castor mort et déjà gâté. Ils
“ me le donnèrent le soir à préparer ; mais sa puanteur
“ m'ayant fait croire qu'ils n'en voulaient plus, je le jetai à
“ l'eau. J'expiâi cette maladresse par une rude pénitence.

“ Je ne raconterai pas ici tout ce que j'eus à souffrir dans
“ ce voyage, il suffit de dire que nous avions à porter nos ba-
“ gages dans les bois, par des chemins non frayés, où on ne
“ trouve que des pierres, des ronces, des trous, de l'eau et de la
“ neige ; celle-ci n'avait pas encore entièrement disparu. Nous
“ étions nus pieds, et nous restions à jeun quelque fois jusqu'à
“ 3 et 4 heures après midi, et souvent pendant la journée en-
“ tière, exposés à la pluie et mouillés jusqu'aux os. Nous
“ avions même à traverser quelque fois des torrens et des
“ rivières.

“ Le soir venu, j'étais chargé d'aller chercher le bois et
“ l'eau, et de faire la cuisine, quand il y avait des provisions.
“ Lorsque je ne réussissais pas, ou que je comprenais mal les
“ ordres que je recevais, on n'épargnait pas les coups. Il fal-
“ lait m'y attendre, surtout quand nous rencontrions d'autres
“ Sauvages, qui allaient à la pêche ou à la chasse. Je repo-
“ sais difficilement la nuit, car on me liait à un arbre, et on
“ me laissait exposé à la rigueur de l'air, encore assez froid à
“ cette époque.

“ Nous arrivâmes enfin au lac des Iroquois. Il nous fallut
“ faire d’autres canots, auquel je dus aussi mettre la main.
“ Après 5 ou 6 jours de navigation, nous mîmes pied à terre,
“ et nous marchâmes trois jours.

“ Le 4e jour qui était le 15 de mai, nous nous trouvâmes
“ vers la 20e heure ⁽¹⁾ et avant d’avoir encore rien pris, sur
“ les bords d’une rivière, où étaient réunis 400 Sauvages pour
“ la pêche.

A la nouvelle de notre approche, ils vinrent au devant de
“ nous, et à 200 pas de leurs cabanes, ils enlevèrent tous
“ mes vêtemens, et me firent marcher en tête. Les jeunes
“ gens formaient une haie à droite et à gauche, tous armés
“ d’un bâton, à l’exception du premier qui tenait un couteau.
“ Quand je voulus m’avancer, celui-ci me barra le passage,
“ et saisissant ma main gauche, il la fendit avec son couteau
“ entre l’annulaire, et le petit doigt; mais il le fit avec tant
“ de force et de violence, que je crus qu’il voulait m’ouvrir la
“ main entière. Les autres commencèrent alors à me frapper
“ avec leurs bâtons, et ils ne cessèrent que quand je fus arrivé
“ au théâtre, qu’ils avaient préparé pour nous tourmenter.

“ Il nous fallut monter sur ces écorces grossières, élevées au
“ dessus de terre environ de 9 palmes, de manière à donner à
“ la foule le loisir de nous voir et de se moquer de nous. J’é-
“ tais tout couvert du sang qui coulait de toutes les parties de
“ mon corps, et le vent auquel nous étions exposés, était assez
“ froid pour le geler immédiatement sur ma peau.

“ Ce qui me consolait beaucoup, c’était de voir que Dieu
“ me faisait la grâce de souffrir quelque petite chose en ce
“ monde, au lieu des tourmens incomparablement plus grands,
“ que j’aurais eu à souffrir pour mes péchés dans l’autre.

(1) La vingtième heure, selon la manière de compter des Romains modernes, répondait à cette époque à 8h. $\frac{1}{4}$ de l’après-midi. T

“ Les guerriers vinrent ensuite, et les Sauvages les reçurent
“ avec de grandes cérémonies, et les régalerent de tout ce que
“ leur pêche leur avait donné de meilleur.

“ On nous commanda de chanter. Jugez si nous pouvions
“ le faire, étant à jeun, épuisés par la marche, brisés par les
“ coups, et tremblans de froid de la tête aux pieds.

“ Peu de tems après, un esclave Huron m’apporta un peu
“ de bled-d’Inde, et un capitaine qui me voyait transi de froid,
“ me rendit enfin à force d’instances, la moitié d’une vielle
“ soutane d’été en lambeaux : c’était assez pour me cacher,
“ mais non pour me réchauffer.

“ Ils nous obligèrent de chanter jusqu’au départ des guer-
“ riers, et nous restâmes alors à la merci de la jeunesse, qui
“ nous fit descendre du théâtre, où nous étions depuis environ
“ 2 heures, pour nous faire danser à leur manière. Comme je
“ ne réussissais pas, et que je n’en étais pas capable, ces jeu-
“ nes gens me frappaient, me piquaient, m’arrachaient les
“ cheveux, la barbe, etc.

“ On nous retint 5 à 6 jours dans ce lieu pour leur passe-
“ tems, nous laissant entièrement à leur discrétion et à leur
“ indiscrétion. Nous étions obligés d’obéir même aux enfans,
“ et dans des choses peu raisonnables et souvent contradictoi-
“ res : “ Chante, disait l’un.” — “ Tais-toi, disait un autre.” Si
“ j’obéissais au premier, le second me maltraitait. — “ Avance
“ ta main, je veux la brûler.” Un autre me brûlait parce que
“ je ne la lui présentais pas. Ils me commandaient de pren-
“ dre du feu avec les doigts pour le mettre dans leurs pipes
“ pleines de tabac, et ils le laissaient tomber à terre à dessein,
“ quatre et cinq fois de suite, pour me faire brûler en le ramas-
“ sant.

“ Ces scènes se passaient ordinairement la nuit ; car vers le
“ soir, les capitaines criaient à pleine voix autour des cabanes :

“Réunissez-vous, jeunes gens, et venez *caresser* nos prison-
“niers.” A cette nouvelle, ils accouraient et se réunissaient
“dans une grande cabane. Là on m’enlevait le lambeau de
“vêtement qu’on m’avait donné, et dans cet état de nudité,
“ceux-ci me piquaient avec des bâtons aigus, ceux-là me brû-
“laient avec des tisons ardents ou des pierres rougies au feu,
“et d’autres se servaient de cendres brûlantes ou de charbons
“enflamés. Ils me faisaient marcher autour du feu sur la
“cendre chaude, sous laquelle ils avaient planté en terre des
“bâtons pointus. Les uns me tiraient les cheveux, les autres
“la barbe.

“Chaque nuit après m’avoir fait chanter, et m’avoir tour-
“menté comme je l’ai dit, ils passaient environ un quart
“d’heure à me brûler un ongle ou un doigt. Il ne m’en reste
“maintenant qu’un seul entier, et encore ils en ont arraché
“l’ongle avec les dents. Un soir ils m’enlevaient un ongle, le
“lendemain la première phalange, le jour suivant la seconde.
“En six fois, ils en brûlèrent presque six. Aux mains seules,
“ils m’ont appliqué le feu et le fer plus de 18 fois, et j’étais
“obligé de chanter pendant ce supplice. Ils ne cessaient de
“me tourmenter qu’à une ou deux heures de la nuit. Ils me
“laissaient alors ordinairement lié à terre et sans abri. Je n’a-
“vais pour lit et pour couverture qu’un morceau de peau la
“moitié trop petit. J’étais même souvent sans aucun vête-
“ment, car ils avaient déjà déchiré le morceau de soutane
“qu’on m’avait donné. Par compassion, ils me laissèrent ce-
“pendant de quoi couvrir ce que la décence, même parmi eux,
“ordonne de cacher. Ils gardèrent le reste.

* “Pendant un mois entier nous eûmes à subir ces cruautés,
“et de plus grandes encore, mais nous ne restâmes que 8 jours
“dans ce premier lieu. Je n’aurais jamais cru que l’homme
“eût la vie si dure.

“ Une nuit qu'ils me tourmentaient, comme de coutume, un
“ Huron fait prisonnier avec moi, ayant vu un de ces compa-
“ gnons échapper au supplice en se déclarant contre nous, se
“ mit à crier au milieu de l'assemblée que j'étais une personne
“ de qualité et un capitaine des Français. Ils l'écoutent avec
“ beaucoup d'attention, et poussant ensuite un grand cri en
“ signe d'allégresse, ils me traitent avec une nouvelle rage.

“ Le lendemain matin je fus condamné à être brûlé vif, et à
“ être mangé. On commença alors à me garder de plus près.
“ Les hommes et les enfans ne me laissaient jamais seul,
“ même pour les nécessités naturelles, et ils venaient alors me
“ tourmenter pour me forcer de retourner au plus vite à la ca-
“ bane, dans la crainte que je ne prisse la fuite.

“ Nous partîmes de là le 26 de mai, et en quatre journées,
“ nous atteignîmes les premières terres de cette nation. Dans
“ ce voyage fait à pied sous la pluie, et avec d'autres incom-
“ modités, je souffris plus que jamais. Le Sauvage, alors mon
“ gardien, était plus cruel que le premier. J'étais blessé, fai-
“ ble, mal nourri, à moitié nud. Je dormais en plein air, lié
“ à un piquet ou à un arbre, et je tremblais toute la nuit, à
“ cause du froid et de la douleur que me causaient mes liens.

“ Dans les passages difficiles, ma faiblesse réclamait un se-
“ cours, mais on me le refusait, et même, quand je tombais ne
“ renouvelant mes douleurs, il m'accablaient de nouveaux
“ coups, pour me forcer à marcher. Ils croyaient que je le
“ faisais à dessein afin de rester en arrière, et de m'échapper
“ ensuite.

“ Un jour entre autres, je tombai dans un ruisseau, et peu s'en
“ fallut que je ne me noyasse. J'en sortis, mais je ne sais
“ comment, et dans cet état j'eus à faire encore près de 6 mil-
“ les de chemin jusqu'au soir, avec un fardeau très-pesant sur
“ mes épaules. Ils se moquèrent de moi et de ma maladresse

“ de m’être laissé tomber à l’eau, et cela ne les empêcha pas
“ de me brûler encore un ongle pendant la nuit.

“ Nous arrivâmes enfin au premier village de cette nation. Ici
“ notre réception ressembla à la première, et fût encore plus
“ cruelle ; car outre les coups de poing et les coups de bâton
“ que je reçus dans les parties les plus sensibles du corps, ils
“ me fendirent encore une fois la main gauche entre le doigt
“ du milieu et l’index, et leur bastonnade fut telle que je tom-
“ bai à terre à demi mort. Je croyais avoir perdu mon œil
“ droit avec la vue.

“ Comme je ne me relevais pas, parce que je n’en étais pas
“ capable, ils continuaient à me frapper surtout sur la poitrine et
“ sur la tête. J’aurais certainement expiré sous leurs coups,
“ si un capitaine ne m’eût pas fait traîner à force de bras sur
“ un théâtre formé d’écorces, comme le premier. Là ils me
“ coupèrent peu après le gros doigt de la main gauche, et
“ fendirent l’index ; mais au même moment la pluie ac-
“ compagnée du tonnerre et des éclairs, tomba en si grande
“ abondance, que les Sauvages se retirèrent, et nous laissèrent
“ sans vêtemens exposés à l’orage. Un Sauvage, que je ne
“ connaissais pas, eut pitié de nous, et nous fit entrer le soir
“ dans la cabane.

“ Nous fûmes tourmentés dans cette circonstance, avec plus
“ de cruauté et d’audace que jamais, sans qu’on nous laissât
“ un moment de relâche. Ils me mirent de l’ordure dans la
“ bouche, et me brûlèrent le reste des ongles et quelques
“ doigts des mains. Ils disloquèrent les doigts des pieds, et
“ me percèrent un pied avec un tison. Je ne sais ce qu’ils
“ n’essayèrent pas une autre fois ; mais je feignis d’être éva-
“ noui, pour n’avoir pas l’air de m’apercevoir d’une action peu
“ décente.

“ Après avoir satisfait leur cruauté, ils nous envoyèrent dans

“ un autre village à 9 ou 10 milles plus loin. Ici on ajouta
“ aux tourmens dont j'ai déjà parlé, celui de me suspendre
“ par les pieds tantôt avec des cordes, tantôt avec des chaînes
“ que leur donnaient les Hollandais.

“ Pendant la nuit je restais étendu sur la terre nue, et atta-
“ ché, selon leur coutume, à plusieurs piquets, par les pieds,
“ les mains et le cou. Pendant 6 ou 7 nuits, les moyens qu'ils
“ prirent pour me faire souffrir sont tels qu'il ne m'est pas per-
“ mis de les décrire, et qu'on ne pourrait pas les lire sans rou-
“ gir. Je ne fermai pas l'œil pendant ces nuits là, qui me
“ parurent très-longues, quoiqu'elles fussent les plus courtes de
“ l'année. Mon Dieu ! Que sera donc le Purgatoire ? Cette
“ considération adoucissait beaucoup mes douleurs.

“ Après un pareil traitement, je devins si infect et si horri-
“ ble que tout le monde s'éloignait de moi, comme d'un cada-
“ vré en putréfaction, et on ne m'approchait que pour me tour-
“ menter.

“ Je trouvais difficilement quelque personne charitable pour
“ me mettre la nourriture dans la bouche, ne pouvant me ser-
“ vir d'aucune de mes mains, qui étaient extrêmement enflées
“ et en pourriture. J'avais donc à souffrir aussi la faim. Je
“ fus même réduit à manger des grains de blé-d'Inde crus,
“ au détriment de ma santé. Le besoin me fit même trouver
“ du goût à mâcher de l'argile, quoiqu'il ne me fût guère pos-
“ sible de l'avaler.

“ J'étais couvert de sales insectes, sans pouvoir m'en déli-
“ vrer ni m'en défendre. Les vers naissaient dans mes plaies,
“ et dans un seul jour, il en tomba plus de quatre d'un de mes
“ doigts.” *J'ai dit à la pourriture vous êtes mon Père, et aux*
“ *vers, vous êtes ma mère et mes sœurs* (1). *J'étais devenu un*

(1) Job, 17, 14.

“*fardeau pour moi-même* ⁽¹⁾, de sorte que si je n'avais consulté que moi, j'aurais *regardé la mort comme un gain* ⁽²⁾.

“ Il s'était formé un abcès à ma cuisse droite, à la suite des coups que j'avais reçus, et des chûtes fréquentes que j'avais faites. Il ne me laissait aucun repos, surtout depuis que je n'avais plus que les os et la peau, et que je ne couchais que sur la terre. Les Sauvages l'avaient ouvert plusieurs fois avec des pierres aigues, en me causant de vives douleurs; mais sans succès. Il fallut que le Huron apostat, pris avec moi, me servît de chirurgien. Le jour qui, dans ma pensée, était la veille de ma mort, il me l'ouvrit en me donnant quatre coups de couteau. Le sang et le pus en sortirent en si grande abondance, et répandirent un telle puanteur, que tous les Sauvages furent obligés de sortir de la cabane.

“ Je désirais et j'attendais la mort, mais non sans éprouver une vive horreur du feu. Je me préparais cependant de mon mieux, en me recommandant au cœur de la *Mère de miséricorde*, qui est vraiment la *Mère aimable, admirable, puissante, clémente et la consolatrice des affligés*. Elle était après Dieu l'unique refuge d'un pauvre pécheur, abandonné de toutes les créatures sur une terre étrangère dans ce *lieu d'horreur et cette vaste solitude* ⁽³⁾, sans langue pour se faire comprendre, sans amis pour le consoler, sans sacremens pour le fortifier, et sans aucun remède humain pour adoucir ses maux.

“ Les prisonniers Hurons et Algonquins (ceux-ci sont appelés nos Sauvages), au lieu de me consoler étaient les premiers à me faire souffrir, pour plaire aux Iroquois. Je ne vis le bon Guillaume ⁽⁴⁾ qu'après ma délivrance. L'enfant fait prison-

(1) Job, 7, 20.

(2) Phil. 1, 2.

(3) Deut. 32, 10.

(4) Guillaume Couture, Français, tombé entre les mains des Iroquois avec le P. Jogues en 1642.

“nier avec moi avait été éloigné, depuis qu'on s'était aperçu
“que je lui faisais faire des prières, ce qui ne leur plaisait pas.
“Ils le tourmentèrent aussi, et quoiqu'il n'eût pas plus de 12
“à 13 ans, ils lui enlevèrent cinq ongles avec les dents. En
“arrivant dans leur pays, ils lui avaient lié les poignets avec
“de petites cordes, mais serrées le plus fortement qu'il pût,
“de manière à lui causer de très-vives douleurs. Ils faisaient
“tout cela devant moi, pour augmenter ma peine. Oh ! que
“l'on apprécie alors bien autrement beaucoup de choses, pour
“lesquelles on a ordinairement tant d'estime ! Plaise à
“Dieu que je m'en souviennne et que j'en profite !

“Mes jours étaient donc ainsi pleins de souffrances, et mes
“nuits sans repos, ce qui fut cause que je comptais dans le mois
“cinq jours de plus qu'il ne fallait, mais en voyant un soir
“la lune, je corrigeai mon erreur.

“J'ignorais pourquoi les Sauvages différaient tant ma mort.
“Ils me dirent que c'était pour m'engraisser avant de me man-
“ger ; ils n'en prenaient guère le moyen.

“Ils prononcèrent enfin sur mon sort. Ce fut le 19 de Juin,
“jour que je regardais comme le dernier de ma vie. Je de-
“mandais à un capitaine de me faire mourir, s'il était possible,
“autrement que par le feu ; mais un autre chef l'encourageait
“à ne pas changer la résolution déjà prise. Alors le premier
“me déclara que je ne mourrais ni par le feu, ni par un autre
“supplice. Je ne pouvais pas le croire, et je ne sais s'il par-
“lait sérieusement, mais c'était la vérité.

“Telle était la volonté de Dieu et de la Vierge Mère à qui
“je me reconnais redevable de la vie, et, ce que j'estime encore
“plus, d'une grande force au milieu de mes maux. Qu'il
“plaise à la majesté de Dieu d'en tirer sa plus grande gloire
“et mon salut !

“Les Sauvages se trouvèrent eux-mêmes très-surpris de ce

“résultat, si contraire à toutes leurs intentions, comme l’ont
“raconté et écrit les Hollandais.

“Je fus donc donné avec toutes les cérémonies d’usage à
“une vieille femme, afin de remplacer son aieul, tué autrefois
“par les Hurons ; mais au lieu de me faire brûler, selon les
“désirs et l’avis de tous, elle me racheta de leurs mains, au
“prix de quelque grains, que les Français nomment *porce-*
“*laines*.

“Je vis ici au milieu des ombres de la mort ; et je n’entends
“parler que d’homicide et d’assassinat. Dernièrement ils ont
“assommé un de leurs compatriotes, dans une cabane, sous le
“prétexte qu’il était inutile, et qu’il ne méritait plus de vivre.

“Je ne suis pas sans avoir toujours à souffrir un peu. Mes
“plaies sont encore ouvertes, et plusieurs Sauvages me voient
“de mauvais œil. Il est donc vrai qu’on ne peut pas vivre sans
“croix, mais celle-ci est comme du sucre auprès des autres.

“Les Hollandais me font espérer ma rançon et celle de l’en-
“fant fait prisonnier avec moi. Que la volonté de Dieu s’ac-
“complisse dans le tems et dans l’éternité ! Mon espérance
“sera plus ferme encore, si vous me donnez une part dans vos
“saints Sacrifices et dans vos prières, et dans celles de nos Pères
“et de nos Frères, surtout de ceux qui m’ont connu autrefois.

“Du pays des Iroquois, 15 Juillet 1644.

Ce Missionnaire ne trouva pas à cette époque d’occasion
pour envoyer sa lettre, en sorte qu’elle arriva en Europe en même
tems que d’autres, que nous insérons ici dans l’ordre où elles
ont été écrites.

“Je n’ai pas trouvé, dit la seconde lettre, quelqu’un pour se
“charger de l’incluse, ainsi vous la recevrez en même tems que
“la présente, qui vous fera le récit de ma délivrance des mains
“des Sauvages, dont j’étais le prisonnier.”

“ Je la dois aux Hollandais, et ils l'ont obtenue sans peine, moyennant une modique rançon. Les Sauvages m'estimaient peu, à cause de ma maladresse en toutes choses, et ils pensaient d'ailleurs que je ne pourrais jamais guérir mes blessures.”

“ J'ai été vendu deux fois, d'abord à cette vieille qui devait me faire brûler, et ensuite aux Hollandais qui ont eu à donner 15 à 20 Doppies ⁽¹⁾.

“ J'ai chanté *ma sortie d'Egypte* ⁽²⁾, le 19 Août, dans l'octave de l'Assomption de la Vierge, que je regarde comme ma libératrice.

“ J'ai été pendant quatre mois captif chez les Iroquois, mais c'est peu, en comparaison de ce que méritaient mes péchés.

“ Je n'ai pas pu pendant ma captivité rendre à quelqu'un de ces malheureux, en retour du mal qu'ils me faisaient, le bien qui était l'objet de mes désirs, c'est-à-dire leur donner la connaissance du vrai Dieu.”

“ Pour suppléer à l'ignorance de leur langue, je voulus avec le secours d'un prisonnier, comme interprète, essayer d'instruire un vieillard moribond ; mais l'orgueil le rendit sourd à ma parole. Il me répondit qu'un homme de son âge devait enseigner les autres, et non recevoir leurs leçons.

“ Je lui demandai où il irait après sa mort. Il répliqua : “ du côté de l'Occident.” Puis il se mit à raconter les fables et les folies, que le démon a apprises à ces infortunés, et qu'ils prennent malheureusement pour la vérité.

“ Je n'ai baptisé qu'un Huron. On l'avait amené là où j'étais, pour le brûler. Mes gardiens me pressèrent de l'aller voir. J'allai avec quelque répugnance, car ils m'avaient dit, mais à tort, que ce n'était pas un de nos Sauvages, et que je ne le

(1) Une Doppie, monnaie d'or de Rome, vaut environ dix-sept francs.

(2) Ps. 118.

“comprendrais pas. Je m’avance vers la foule qui ouvre les
“rangs, et me laisse approcher de cet homme, déjà tout défiguré
“par les tourmens. Il était étendu sur la terre nue, et n’avait
“rien pour appuyer sa tête. Je vois une pierre près de là, je la
“pousse avec le pied jusqu’à sa tête, pour lui servir d’oreiller.
“Il se mit alors à me fixer, et quelques poils de barbe qui me
“restaient enoore, ou quelqu’autre indice, lui firent juger que j’é-
“tais étranger. — “N’est-ce pas là, dit-il à son gardien, l’Euro-
“péen que vous tenez prisonnier?” Celui-ci lui ayant répondu
“affirmativement, il jeta de nouveau sur moi un regard plein
“de compassion.—Assieds-toi, mon frère, près de moi, me dit-
“il, je veux te parler.” Je m’assois, mais il me fallut faire un
“effort à cause de la puanteur qui s’exhalait de son corps, déjà
“à moitié rôti. Heureux de l’entendre un peu, parce qu’il parlait
“Huron, je lui demande ce qu’il désire, espérant pouvoir pro-
“fiter de l’occasion pour l’instruire et le baptiser. A ma grande
“consolation, sa réponse me prévint. “Que voulez-vous donc,
“lui dis-je? — Je ne demande qu’une chose, le baptême au
“plus vite; le tems est court.” Je voulus l’interroger sur
“la foi, pour ne pas donner un sacrement avec précipitation,
“mais je le trouvai parfaitement instruit. Il faisait déjà partie
“des catéchumènes chez les Hurons. Je le baptisai donc bien
“volontiers, et nous nous trouvions tous les deux contents.
“Quoique j’eusse administré ce sacrement, avec une certaine
“ruse, m’étant servi de l’eau qu’on m’avait chargé de lui don-
“ner à boire, les Iroquois s’en aperçurent. Ils avertirent
“aussitôt les capitaines, et dans leur fureur, ils me chassèrent
“de la cabane, en m’accablant de menaces; puis ils se mirent
“à le tourmenter, comme auparavant.

“Le lendemain matin, on acheva de le brûler vif, et comme
“je l’avais baptisé, ils portèrent tous ses membres un à un
“dans la cabane où j’étais. Sous mes yeux, ils écorchèrent

“ les pieds et les mains, et les mangèrent. Le mari de la
 “ maîtresse de la cabane mit à mes pieds la tête de la victime,
 “ et la laissa là longtems, en me reprochant ce que j'avais fait,
 “ et en me disant : “ Eh bien ! à quoi ont servi tes enchante-
 “ mens ? (Il parlait du baptême et des prières que j'avais fai-
 “ tes avec lui.) L'ont-ils délivré de la mort ? ”

“ J'éprouvai alors un vif regret de ne pas savoir leur langue,
 “ et de ne pouvoir pas dans une si belle occasion, leur parler
 “ de la vertu et des effets du baptême ; mais l'heure n'est pas
 “ encore venue. Leurs péchés et surtout leur orgueil mettent
 “ un grand obstacle à la grâce de Dieu, qui *regarde les humbles*
 “ *et ne voit les superbes que de loin* ⁽¹⁾. Ils s'estiment tous
 “ comme des héros et des guerriers, et ils n'ont que du mépris
 “ pour les Européens, qu'ils regardent comme une nation vile
 “ et lâche. Ils se croient destinés à subjuguier le monde. *Ils*
 “ *se sont perdus dans leurs pensées*, et comme *Dieu les a aban-*
 “ *donnés aux désirs de leur cœur* ⁽²⁾, vos prières, vos sacrifices,
 “ et les prières de toute la Compagnie qui prie toujours pour
 “ la conversion des infidèles, pourront obtenir que Dieu jette
 “ un regard de pitié sur eux, et en même tems sur moi, surtout
 “ dans les dangers de la mer auxquels je vais m'exposer.
 “ Soyez assuré que bien portant comme estropié, je serai tou-
 “ jours de votre Paternité, le fils indigne et le très-humble ser-
 “ viteur.

F. J. B. ⁽³⁾.

“ De la Nouvelle Amsterdam, 31 Août 1644. ”

La troisième lettre est écrite de l'Ile de Rhé, en date du 16 novembre de la même année. Le Missionnaire sollicite des

(1) Pa. 112, 6. (2) Rom. 1, 21.

(3) François-Joseph Bressany, l'Auteur même de cet ouvrage.

prières pour rendre grâces à Dieu de sa délivrance, non seulement des mains des Iroquois, mais aussi de la fureur des flots. Il raconte qu'ils avaient éprouvé d'horribles tempêtes, et une entre autres, le 27 de Septembre, qui fut épouvantable. Elle dura plus de 24 heures, et força de couper les mâts du vaisseau. Puis il ajoute :

“ Un corsaire Turc nous a poursuivis pendant plusieurs
“ jours entiers. Ma compagnie sur le vaisseau, se composait
“ de Huguenots qui avaient une antipathie extrême pour le
“ nom de *Papiste* et de *Jésuite*. La cabine où j'étais logé,
“ n'avait que les quatre murs, et sa dimension ne me permet-
“ tait pas de m'étendre de tout mon long. Les vivres et
“ même l'eau, manquèrent pendant la traversée : mais, si
“ vous exceptez le mal de mer qui ne m'épargna pas, je me
“ trouvai toujours très-bien, et après cinquante-cinq jours
“ d'une navigation pénible, j'arrivai en habit de matelot à l'île
“ de Rhé, dans le meilleur état de santé dont j'aie joui depuis
“ dix-huit ans, que je suis dans la Compagnie. Je fus obligé
“ de demander l'aumône en débarquant, et ce fut pour moi
“ une consolation intérieure plus grande qu'on ne peut se l'i-
“ maginer. Dieu soit béni ! ”

Je laisse de côté mille autres particularités, qui n'appartiennent pas aux dangers des Iroquois, comme les circonstances de son rachat, l'accueil que lui firent les Hollandais, etc., mais je dois insérer ici la dernière lettre que, sur les instances de plusieurs personnes, il écrivit après son retour en France, persuadé que cette digression offrira un juste sujet d'édification. La voici :

“ Vous m'avez fait quelques demandes sur ma captivité dans
“ le pays des Iroquois, avec tant d'instances, et en me donnant
“ tant de motifs, que, par considération pour ce que je vous dois,
“ je ne puis refuser de vous répondre. Je le ferai donc et
“ avec ma simplicité ordinaire.

“ A la première question :—Pourquoi les Iroquois m’ont-ils tant
“ maltraité ?—Je réponds : Parce qu’ils me regardaient comme
“ leur ennemi, non en ma qualité d’Européen, puisqu’ils sont
“ amis des Hollandais, Européens comme nous, mais parce que
“ nous sommes amis et protecteurs des Sauvages que nous tra-
“ vaillons à convertir, et avec lesquels ils ne veulent pas la paix,
“ tandis que nous, nous l’entretenons pour le seul motif de les
“ gagner à Dieu. Ainsi la première cause de cette inimitié,
“ c’est la foi. Elle nous oblige de rester unis, même au péril
“ de la vie, avec nos néophytes, et indirectement de devenir
“ les ennemis des Iroquois. “ Si vous aimez nos âmes, autant
“ que vous le dites, aimez aussi nos corps, (c’est le langage
“ qu’ils nous tiennent) et ne formons plus qu’une nation. Nos
“ ennemis seront les vôtres ; nous partagerons les mêmes
“ dangers.”

“ Ajoutez secondement la haine que les Iroquois ont pour
“ notre sainte foi, qu’ils croient et qu’ils appellent un sortilège.
(C’est pourquoi ils ont dernièrement prolongé pendant huit
jours, au lieu d’un seul, comme le voulait l’usage, le supplice
d’un Sauvage chrétien qui se glorifiait publiquement de sa foi.
Il se nommait Joseph Onahré, et il perdit la vie dans les tour-
mens les plus cruels.)

“ Ils ont surtout en horreur le signe de la croix, parce que
“ les Hollandais leur ont fait croire que c’était une vraie supers-
“ tition. Il fut la cause de la mort du bon René Goupil, com-
“ pagnon du P. Jogues, et fit éloigner de moi le jeune garçon
“ à qui je le faisais faire avec d’autres prières.

“ Troisièmement, quand bien même la foi, que nous cher-
“ chions à introduire dans ces contrées, n’eût pas été la cause
“ de la haine et des tourmens de ces Sauvages, je n’aurais pas
“ hésité à braver ces dangers dans l’intérêt des âmes. En
“ effet si l’on regarde comme une action méritoire de braver la

“ peste, même dans le seul dessein de soulager les corps, ne
“ dois-je pas m’estimer trop heureux, si Dieu me fait la grâce
“ de perdre la vie en secourant et en convertissant les âmes.
“ Tous ceux qui vont en Canada, et surtout chez les Hurons,
“ rencontrent ces dangers ; et si, par crainte des tourmens des
“ Iroquois ou par d’autres motifs, personne n’avait ce courage,
“ cette malheureuse nation finirait par être entièrement aban-
“ donnée, et privée de tout secours spirituel. Voilà pourquoi
“ on porte envie à ceux qui trouvent là la mort.

“ A dire vrai ce qui me consolait était moins cette considé-
“ ration, que l’idée que Dieu et l’obéissance m’avaient placé
“ là. Je le priais d’aggréer mon sacrifice, comme il aggréa
“ celui du bon Larron, me trouvant plus coupable que cet heu-
“ reux crucifié, puni comme lui, mais pour des péchés plus
“ grands que les siens. Je me rappellais la doctrine du
“ Concile de Trente (Sess. 14. c. 9.) qui dit que l’acceptation
“ des peines même inévitables et nécessaires, satisfait à la
“ justice de Dieu, et au châtiment que méritent les péchés.

“ J’aurais fait difficulté de répondre à la seconde question,
“ qui regarde mon intérieur, si je n’avais pas su *qu’il est glo-
“ rieux de révéler et de publier les œuvres de Dieu. Opera
“ Dei revelare et confiteri honorificum est* ⁽¹⁾, et si je n’avais
“ pas espéré ajouter par là quelque chose à votre ferveur. Je
“ vous dirai donc avec toute franchise quelles sont les trois
“ grâces et faveurs singulières que Dieu m’accorda alors.

“ La première c’est que, quoique je fusse à chaque instant à
“ deux doigts de la mort, que j’avais continuellement sous les
“ yeux, mon esprit a toujours conservé la même liberté, et je
“ pouvais donner à chaque action une attention complète. Si
“ donc j’ai manqué en quelque chose, il ne faut pas l’attribuer

(1) Tob, 12. 7.

“ au défaut de connaissance, à la faiblesse de ma tête ou au
“ trouble que cause la peur, mais à une malice inexcusable.
“ Mon corps était dans un abattement extrême. Je pouvais à
“ peine ouvrir les lèvres pour dire un *Notre-Père*, tandis qu’in-
“ térieurement, je m’occupais avec autant de liberté et de fa-
“ cilité que maintenant.

“ La seconde grâce que j’obtins, prépara mon âme de telle
“ sorte qu’en proportion des dangers et des douleurs qui crois-
“ saient intérieurement, mes dispositions se modifiaient, et je
“ sentais diminuer progressivement l’horreur de la mort et
“ du feu.

“ La troisième grâce fut d’arrêter en moi, jusqu’au premier
“ mouvement d’indignation contre mes bourreaux, et de m’ins-
“ pirer même des sentimens de compassion pour eux, car le
“ secours se mesurait sur ma faiblesse et mon peu de vertu. Je
“ me disais en moi-même, en les voyant : “ cet homme, (plut à
“ Dieu qu’il m’eût été donné de le racheter avec mon sang !)
“ sera bien autrement tourmenté en enfer, tandis que pour moi,
“ j’espère obtenir le pardon de quelques-uns de mes péchés
“ par ce peu de souffrances que j’éprouve. Il est donc bien plus
“ à plaindre que moi.

“ Voilà ma réponse à votre seconde question.

“ J’arrive à la troisième question, c’est-à-dire, quelles étaient
“ là mes occupations, et quelle consolation trouvais-je, ou plutôt
“ le Ciel m’envoyait-il dans mes peines ?—J’avais goûté autre
“ fois la paraphrase de St. Bernard sur ces paroles de l’Apôtre :
“ *non sunt condignæ passionēs, &c.* (Rom. 8. 18), et dans ce mo-
“ ment elle me donna bien des consolations ;” *Les souffran-*
“ *ces de cette vie sont sans proportion avec mes fautes passées*
“ *que Dieu me pardonne, avec les consolations présentes qu’il*
“ *m’accorde, et avec la gloire future qu’il me promet.”*

“ Certainement mes peines étaient peu de chose, quand je

“ considérais un si grand gain. *Momentaneum et leve tribulationis nostræ.* (2 Cor. 4. 17)

“ Ne croyez cependant pas que je fusse insensible à la douleur. Je la sentais vivement, mais j’avais intérieurement une telle force pour la supporter, que j’étais étonné de moi-même, ou plutôt de l’abondance de la grâce, et je croyais me trouver dans le même état que David lorsqu’il disait : *in tribulatione dilatasti mihi.* (Ps. 4. 2.) *Au milieu de mes tribulations, vous avez dilaté mon cœur.* J’estime plus cette grâce que celle de ma délivrance, (*et de omni tribulatione eripuisti me*), (Ps. 53. 9.) *vous m’avez arraché à toutes les tribulations.*

“ Grande est la bonté du Dieu que nous avons offensé, puisqu’il se contente de si peu de choses pour des dettes si énormes, et qu’il accepte les douleurs de cette vie au lieu des tourmens du Purgatoire. *Que le Seigneur est bon envers les cœurs purs*, et (ce qui est plus encore), envers les cœurs méchants ! (*Quam bonus Israel Deus, his qui recto sunt corde.*) (Ps. 72. 1.)

“ Cependant je ressentais quelques peines intérieures, mais non au moment de mes tourmens. Je redoutais ceux-ci avant de les souffrir, bien plus que lorsqu’on me les infligeait. Souvent même, en voyant les autres les endurer, je les trouvais plus horribles, qu’en les endurant moi-même.

“ Mes peines intérieures étaient des doutes sur la foi, tentation que maintenant je crois commune à l’heure de la mort, non seulement par ma propre expérience, mais surtout par ce qu’elle a plus d’action à proportion qu’on en approche. L’homme se voyant en effet à ce moment, comme abandonné des créatures, ne peut trouver de consolation que dans la pensée de Dieu, et du Paradis qu’il attend. Alors le Démon pour troubler notre joie, affaiblit notre espérance, et mêle, selon l’expression de l’Ecriture, l’eau et le vin (*vinum*

“ *tuum mixtum est aquâ*), (Ps. 1. 22). Il élève des doutes sur
“ toutes ces vérités : mais la bonté de Dieu, qui *conduit jus-*
“ *qu'aux enfers et qui en ramène*, (*Deducit ad inferos et redu-*
“ *cit*,) (Tob. 13. 2.) ne m'abandonnait pas.

“ Je m'adressais à moi-même, les avis que j'aurais donnés
“ à un autre en pareille occasion, et je me trouvais rempli
“ d'une paix profonde et d'une tranquillité parfaite. J'ai fait
“ un jour un voyage de plusieurs milles, sans réciter d'autres
“ prières que le *Credo*, et j'éprouvai tant de consolation, que ce
“ voyage, d'ailleurs pénible et en lui même et à cause d'un
“ très lourd fardeau que je portais, me parut très-court.

“ Mes occupations étaient donc les unes intérieures, je viens
“ de vous en parler ; les autres extérieures, je les devais à ceux
“ qui me tourmentaient. Je passais la plus grande partie du
“ jour dans leurs cercles ou sur leurs théâtres. Là je me trou-
“ vais en but aux insultes et aux railleries, non seulement des
“ hommes, mais aussi des enfans, qui ne me laissaient pas une
“ ou deux heures de repos, ni le jour, ni la nuit. Ils me répé-
“ taient sans cesse : nous te brûlerons ; nous te mangerons.—
“ Je te mangerai un pied—et moi, une main, &c.

“ Vous vouliez savoir en quatrième lieu, s'il ne se rencontrait
“ pas parmi ces Sauvages quelqu'un un peu compatissant à
“ mon égard, ou du moins qui ne fût pas aussi cruel que les
“ autres. Je ne doute pas qu'il n'y en eût : mais personne
“ n'osait manifester ce sentiment, dans la crainte d'un blâme,
“ car parmi eux, tourmenter cruellement un prisonnier, est une
“ preuve de bravoure, et compatir à ses souffrances, un signe
“ de lâcheté.

“ Un soir, pendant qu'ils me brûlaient pour la dernière fois
“ l'annulaire de la main droite, au lieu de chanter, comme ils
“ me l'ordonnaient, j'entonnai le *miserere*, mais d'une voix si
“ forte que je leur fis peur. Ils m'écoutèrent tous avec atten-

“ tion, et celui qui me brûlait, me traita alors avec un peu
“ moins de cruauté. Il continua cependant dans la crainte
“ qu’on ne se moquât de lui. Je me crus à ma dernière heure,
“ tant était grand l’excès de ma douleur. C’est pourquoi je
“ me mis à exhorter nos Hurons prisonniers à souffrir avec cou-
“ rage, et surtout par un sentiment de foi, en leur disant que
“ l’espérance du Paradis me délivrait de la crainte de la mort.
“ Ils me le promirent, et deux d’entre eux qui furent brûlés à
“ petit feu peu après, et ensuite mangés, me tinrent parole. Je
“ les avais confessés avant leur supplice.

“ C’est un grand tourment d’être serré fortement par des
“ liens, et je ne l’avais pas bien compris en méditant la passion
“ de Notre Seigneur. Dans cette position, il m’était absolu-
“ ment impossible de fermer l’œil, et on me laissait cependant
“ ainsi pendant la nuit entière. A l’aurore je priais quelqu’un
“ de me délier. Si celui-ci s’apercevait qu’on avait les yeux
“ sur lui, il se moquait de moi, au lieu de me soulager, pour
“ ne pas s’attirer le reproche de lâcheté ; mais quand il pouvait
“ le faire sans témoin, ordinairement j’étais exaucé.

“ Il est certain que s’ils avaient été tous cruels au même
“ degré, je serais mort de faim, car n’ayant pas l’usage de mes
“ mains, il fallait qu’on me donnât ma nourriture. Plusieurs
“ au lieu de me mettre à la bouche l’espèce de polente ⁽¹⁾
“ qu’ils me préparaient, la laissaient tomber sur ma poitrine, ou
“ me mettaient sur la peau des charbons enflammés ; mais
“ d’autres émus de compassion, venaient les jeter à terre, et
“ me donner quoiqu’en petite quantité, de quoi me soutenir.

“ La dernière question était celle-ci : Pourquoi ne travail-
“ lais-je pas à les rendre plus humains ? Chercher à les rendre
“ plus humains, c’était les irriter. Je leur disais un jour, que

(1) Bouillie Italienne faite avec la farine de blé d’Inde.

“ mes liens étaient trop serrés, et que j'allais mourir par ce
“ supplice et non par le feu, dont ils me menaçaient. La
“ conséquence fut qu'on serra davantage mes liens. “ Eh
“ bien ! Disaient-ils ensuite, en se moquant de moi, n'est-tu
“ pas mieux maintenant ? ” Ils font un très-fréquent usage
“ d'ironies cruelles.

“ J'ai oublié de vous dire qu'ordinairement ils ne me lais-
“ saient jamais le soir, sans que je m'attendisse à mourir dans
“ le courant de la nuit, tant je me sentais faible ; mais par une
“ providence particulière de Dieu, aussitôt qu'ils m'avaient
“ délié le matin, je fermais les yeux, et je rêvais que j'étais
“ parfaitement guéri. Quoique je m'efforçasse d'éloigner
“ cette idée comme une tentation, capable de me détour-
“ ner de la pensée salutaire de la mort, et que dans mon
“ sommeil je fisse plusieurs fois la réflexion que ce n'était qu'un
“ songe, je ne pouvais m'en convaincre, et à mon réveil j'exa-
“ minais si c'était vrai ou non.

“ Cette pensée bien qu'elle ne fût qu'un rêve, relevait telle-
“ ment mon courage, qu'après une ou deux heures de repos,
“ je me sentais plein de vie et de force, pour souffrir comme
“ le premier jour. ”

Ici finit sa lettre.

Le Missionnaire, auteur de cette lettre peut donner encore une autre preuve des dangers que fait courir dans ces voyages cette race de brigands. Il remonta cette même année dans la Mission Huronne, et dans quatre voyages que l'obéissance, et les besoins de cette Mission lui ont fait faire à diverses époques, il les a rencontrés trois fois, et il a été de nouveau couvert de blessures.

Dans la IVe. partie de cet ouvrage, nous parlerons d'un autre Missionnaire, qui l'année précédente, avait reçu le même trai-

tement que celui-ci : mais en voila assez, pour le moment, sur le danger des Iroquois.

Il y a encore autre chose continuellement à craindre dans ces longs et pénibles voyages, c'est le péril d'un naufrage imminent, et la mort lente par la famine. On est obligé, comme je l'ai raconté, de faire avec des canots d'écorce, épais seulement comme une pièce de monnaie, des voyages de 900 milles sur des fleuves très-dangereux, et de très-grands lacs, où les tempêtes sont aussi redoutables que sur la mer, surtout sur l'un d'eux qui a 1200 milles de circuit.

Le plus imminent danger est cependant sur les fleuves ; je dis les fleuves, parce qu'il y en a plusieurs. On ne remonte le grand fleuve St. Laurent que pendant 400 milles ; ensuite en franchissant des marais et des portages, on rencontre d'autres fleuves, des lacs, des rivières, et enfin le vaste lac des Hurons, nommé aussi mer douce.

Sur ces rivières on compte environ 60 cascades (lieux où les eaux se précipitent de quatre, huit et dix cannes ⁽¹⁾ de hauteur), ou portages, (espace de terrain qu'il faut franchir pour atteindre un autre lac ou un autre fleuve, sans communication avec celui qu'on quitte). Ce nom de *portage* ⁽²⁾ vient de ce que l'on est obligé de transporter tout par terre, les vivres, le lit (qui consiste seulement dans une couverture ou une natte), la barque et la tente (morceau d'écorce qui sert à se défendre contre la pluie, pendant la nuit).

Les cascades sont dangereuses, si les voyageurs s'avancent dans le fort du courant ; les Sauvages eux-mêmes y ont fait souvent naufrage. Ces chutes d'eau ont quelquefois 1, 2, 4, 6, 8, et 10 milles de longueur. Quand elles sont aussi longues, on

(1) Voyez p. 70. (2) Voyez p. 115.

ne porte pas tout le bagage sur les épaules. S'il est possible à l'aide d'une corde, de traîner la barque chargée ou vide, sans la sortir de l'eau, les Sauvages le font toujours, mais ce n'est pas sans dangers, ni sans de grandes difficultés. Souvent ils sont obligés de se mettre jusqu'à la ceinture dans l'eau glacée. Ils en ont même quelquefois jusqu'au cou, et alors il faut se sauver à la nage. Plus d'une fois les barques ont péri, parce que leurs conducteurs ne pouvaient plus résister à la violence du courant.

Le trajet que les autres voyageurs font pendant ce tems là par terre, avec des charges pesantes, est presque aussi pénible. Ils sont ordinairement pieds nus, pour traverser ces forêts vierges, remplies de broussailles et de taillis épais, et pour passer dans les torrens, et les marais, à moins qu'ils ne trouvent quelque tronc d'arbre qui leur serve de pont, mais ce pont leur offre souvent plus de danger et de difficultés que l'eau même et la boue.

Ils sont poursuivis partout, non seulement par leurs ennemis, mais par les piqures aiguës d'innombrables cousins, et d'autres petits insectes très-importuns.

Il y a en outre le danger de mourir de faim. En effet comme on ne rencontre pas d'hôtellerie dans les routes, il faut porter avec soi des vivres pour trois ou quatre mois, durée ordinaire de ces voyages pour aller et venir ; or afin de diminuer la charge le plus possible, nos Sauvages cachent dans les bois sur la route, une partie des provisions destinées au retour : ce n'est pas autre chose que du blé d'inde. Mais si d'autres Hurons découvrent et enlèvent ce trésor, ou si les ours ou autres animaux le mangent, ou si la pluie le détériore, comme il arrive souvent, il faut jeûner, et cependant ramer tout le jour, jusqu'à ce que la chasse ou la pêche vienne à leur secours.

Quand cette navigation se fait à la fin de l'automne, ils courent le danger de trouver les fleuves glacés, et alors il faut qu'ils meurent de faim ou de froid, ou bien qu'ils restent six mois dans les forêts, s'occupant à chasser pour vivre, et non à regagner leur pays désiré.

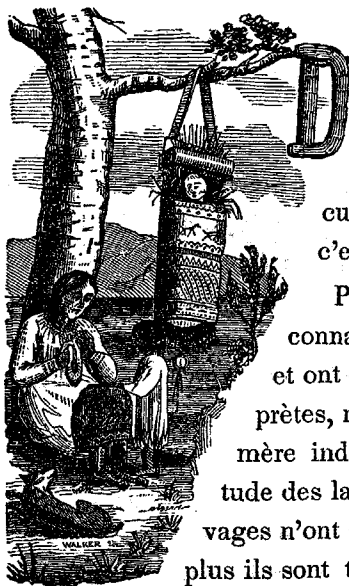
Lorsque l'on y est parvenu, la propagation de l'Evangile rencontre encore d'autres difficultés, que nous allons voir.



(CABANE D'ÉCORCE.)

CHAPITRE III.

TROISIÈME DIFFICULTÉ DES MISSIONS DE LA NOUVELLE-FRANCE.—
LA LANGUE.



EMEURER dans un pays, où il faut apprendre à un âge mûr, sans maître, sans livres et sans règles, une langue qui n'a aucune ressemblance avec les nôtres, c'est une étrange position.

Presque toutes les autres nations connaissent l'écriture et les sciences, et ont des livres ou du moins des interprètes, nés d'un père Européen et d'une mère indigène, secours puissant pour l'étude des langues étrangères. Mais nos Sauvages n'ont aucune de ces ressources ; et de plus ils sont tout-à-fait incapables d'apprendre nos langues. S'ils avaient pu y parvenir, nous en eussions tiré un grand avantage, car en avançant eux de leur côté et nous du nôtre, nous nous serions rencontrés plus facilement. Ils ne peuvent pas prononcer certaines labiales, comme B, F,

L, M, P, X, Z, ni l'I et le V, et par conséquent ils ne pourraient pas apprendre nos langues qui sont pleines de consonnes, bien différentes en cela des leurs (celle des Hurons surtout) qui ne sont composées en grande partie que de voyelles. Aussi pour les parler, ils n'ont pas besoin de remuer les lèvres.

Outre leur mécanisme, très-différent de celui des nôtres, puisqu'elles ont plus de nombres et plus de personnes dans chaque nombre, elles ont des inflexions entièrement inconnues aux plus savans Européens, sans parler de leur prononciation, de diverses combinaisons de lettres rares chez eux et communes parmi nous, des accens, des aspirations, des changemens de ton, sans lesquels on serait exposé non-seulement à de très-grandes équivoques, mais même à ne rien comprendre.

Pour apprendre la langue Huronne et la langue Algonquine, qui sont les principales, il a donc fallu, outre la grâce de la vocation, un travail excessif.

La connaissance de la première a été le fruit de l'humilité du P. de Brebeuf qui, à l'âge de près de 40 ans, s'est soumis pendant 3 ans, aux plus dures humiliations, au milieu de la cendre et de la fumée, pour trouver ce trésor.

La connaissance de la seconde est due, sans parler du secours d'un interprète apostat, à des voyages et à des dangers extraordinaires, que je veux mettre ici sous les yeux du lecteur pour son édification.

Ce récit fait partie d'une lettre que le P. Paul Le Jeune premier ⁽¹⁾ ouvrier dans cette vigne du Seigneur, et alors Supérieur de toute la Mission, adressait à son Provincial en France. Il s'agit d'une Mission Algonquine, mais comme sous bien des rapports, ces détails conviennent à celle des Hurons, ils ne seront pas ici déplacés.

(1) Le P. Le Jeune ne vint en Canada qu'en 1632.

Ce Missionnaire ne voyant presque aucune possibilité d'ap-prendre cette langue, sans vivre avec les Sauvages, se décida à hiverner avec eux dans les bois. Il avait pour compagnon un Sauvage qui passait pour sorcier, et un autre qui depuis son retour de France, où on l'avait instruit, était devenu apostat ⁽¹⁾. Après avoir parlé de différens sujets, voici ce qu'il écrit ⁽²⁾ :

“ Epictète dit que celui qui veut aller aux bains pu-blics, se doit au préalable figurer toutes les insolences qui
“ s'y commettent, afin que se trouvant engagé dans la risée
“ d'un tas de canailles, qui luy laveront mieux la teste que les
“ pieds, il ne perde rien de la gravité et de la modestie d'un
“ homme sage. Je dirais volontiers le mesme à qui Dieu
“ donne les pensées et les désirs de passer les mers pour venir
“ chercher et instruire les Sauvages : c'est en leur faveur que
“ je coucheray ce chapitre, afin qu'ayant cogneu l'ennemy
“ qu'ils auront en teste, ils ne s'oublient pas de se munir des
“ armes nécessaires pour le combat, nottamment d'une pa-tience de fer ou de bronze, ou plustost d'une patience toute
“ d'or, pour supporter fortement et amoureusement les grands
“ travaux qu'il faut souffrir parmy ces peuples.... ”

Après avoir raconté son départ de France, et les dangers de naufrage qu'il a courus, il ajoute :

“ Nous avons fait dans ces grands bois, depuis le 12 novem-bre de l'an 1633, que nous y entrasmes, jusqu'au 22 d'avril
“ de cette même année ⁽³⁾ que nous retournasmes aux rives
“ du grand fleuve St. Laurens, 23 stations, tantost dans des
“ vallées fort profondes, puis sur des montagnes fort relevées ;

(1) Ces deux hommes accompagnaient leur frère nommé Mestigoit, à qui le P. Le Jeune s'était confié. T.

(2) Nous donnons ces extraits textuels d'après la *Relation* de 1634, écrite par le P. Le Jeune. La traduction italienne du P. Bressany n'en est souvent qu'un abrégé incomplet. T.

(3) 1634.

“ quelque fois en plat pays et toujours dans la neige : ces fo-
“ rests où j’ay esté sont peuplées de diverses espèces d’arbres
“ notamment de pins, de cèdres et de sapins. Nous avons
“ traversé quantité de torrens d’eau, quelques fleuves, plu-
“ sieurs beaux lacs et d’estangs, marchans sur la glace. Voici
“ notre manière de loger. Nous faisons un grand trou dans la
“ neige, et nous y plantions 30 à 40 perches, que nous prenions
“ dans les bois. Elles soutenaient les écorces, qui formaient
“ notre cabane. Son entrée estoit fermée par une mauvaise
“ peau, suspendue à quelques branches de pin et qui nous
“ servait de porte. Vous ne sauriez rester debout dans cette
“ maison, tant pour sa bassesse, que pour la fumée qui suffo-
“ queroit, et par conséquent il faut estre toujours couché ou
“ assis sur la platte terre : c’est la posture ordinaire des Sau-
“ vages. De sortir dehors, le froid, la neige, le danger de s’é-
“ garer dans ces grands bois, vous font rentrer plus vite que le
“ vent et vous tiennent en prison dans un cachot qui n’a n’y
“ clef n’y serrure. Ce cachot, outre la posture fascheuse qu’il y
“ faut tenir sur un lit de terre, a quatre grandes incommodi-
“ tés, le froid, le chaud, la fumée et les chiens. Pour le froid
“ vous avez la teste à la neige. Il n’y a qu’une branche de pin
“ entre deux, bien souvent rien que votre bonnet. Les vents ont
“ liberté d’entrer par mille endroits. Quand il n’y auroit que
“ l’ouverture d’en haut qui sert de fenêtré ou de cheminée tout
“ ensemble, le plus gros hyver de France, y pourroit tous les
“ jours passer sans empressement. La nuict, estant couché,
“ je contemplois par cette ouverture et les estoiles et la lune,
“ autant à découvert que si j’eusse esté en pleine campagne.
“ Or cependant le froid ne m’a pas tant tourmenté que la
“ chaleur du feu. Un petit lieu, comme sont leurs cabanes,
“ s’échauffe aisément par un bon feu, qui me rotissait par fois
“ et me grillait de tous côtés, à raison que la cabane estant

“ trop étroite, je ne savois comment me défendre de son ar-
“ deur. D’aller à droite ou à gauche, vous ne sauriez, car
“ les Sauvages qui vous sont voisins occupent vos côtés : de
“ reculer en arrière vous rencontrez cette muraille de neige ou
“ les écorces de la cabane qui vous bornent. Je ne savois en
“ quelle posture me mettre : de m’étendre, la place estait si
“ étroite que mes jambes eussent esté à moitié dans le feu ;
“ de me tenir en ploton, et toujours racourcy comme ils font,
“ je ne pouvois pas si longtemps qu’eux.

“ Or je dirai néanmoins que le froid n’y le chaud n’ont rien
“ d’intolérable, et qu’on trouve quelques remèdes à ces deux
“ maux : mais pour la fumée, je vous confesse que c’est un
“ martyre. Elle me tuait et me faisoit pleurer incessamment
“ sans que j’eusse n’y douleur n’y tristesse dans le cœur. Elle
“ nous terrassoit par fois tous tant que nous estions dans la
“ cabane, c’est-à-dire qu’il fallait mettre la bouche contre
“ terre pour pouvoir respirer, car encore que les Sauvages
“ soient accoustumés à ce tourment, en ce que par fois il re-
“ doublait avec une telle violence, qu’ils estaient contraints,
“ aussi bien que moy de se coucher sur le ventre et de manger
“ la terre pour ne pas boire la fumée. J’ai quelquefois de-
“ meuré plusieurs heures en cette situation, notamment dans
“ les plus grands froids, et lorsqu’il neigeait : car c’estoit en
“ ces temps-là que la fumée nous assaillait avec plus de fu-
“ reur, nous saisissant à la gorge, aux naseaux et aux yeux.
“ Que ce breuvage est amer ! Que ceste odeur est forte ! Que
“ ceste vapeur est nuisible à la vue ! J’ai cru plusieurs fois
“ que je m’en allois estre aveugle. Les yeux me cuisoient
“ comme feu, ils me pleuraient ou distilloient comme un
“ alambic, je ne voyais plus rien que confusément, à la façon
“ de ce bonhomme qui disoit : *video homines velut arbores am-*

“ *bulantes* ⁽¹⁾. Les hommes me paraissent comme des arbres en
“ mouvement. Je disois les pseumes de mon bréviaire comme
“ je pouvois, les sachant à demy par cœur. J’attends que la
“ douleur me donnast un peu de relasche pour réciter les le-
“ çons, et quand je venais à les lire, elles me semblaient écrites
“ en lettres de feu ou d’écarlatte. J’ai souvent fermé mon livre,
“ n’y voyant rien que confusion qui me blessait la vue.

“ Quelqu’un me dira que je devais sortir de ce trou enfumé et
“ prendre l’air, et je luy répondray que l’air estait ordinairement
“ en ce temps-là si froid que les arbres qui ont la peau plus
“ dure que celle de l’homme, et le corps plus solide, ne lui pou-
“ vaient résister, se fendant jusqu’au cœur, faisant un bruit
“ comme d’un mousquet en s’éclatant. Je sortais néanmoins
“ quelquefois de cette tanière, fuyant la rage de la fumée pour
“ me mettre à la mercy du froid, contre lequel je taschais de
“ m’armer, m’enveloppant de ma couverture comme un Irlan-
“ dais, et en cet équipage, assis sur la neige ou sur quelqu’arbre
“ abattu, je récitais mes heures : le mal estait que la neige n’a-
“ vait pas plus de pitié de mes yeux que la fumée.

“ Pour les chiens que j’ay dit estre l’une des incommodités des
“ maisons des Sauvages, je ne seay si je les dois blasmer : car ils
“ m’ont rendu par fois de bons services, il est vray qu’ils tiroient
“ de moy la mesme courtoisie qu’ils me prestoient : si bien que
“ nous nous entraydions les uns les autres, faisant l’ensemble
“ de *mutuum auxilium* (secours mutuel). Ces pauvres bestes
“ ne pouvant subsister à l’air hors la cabane venoient coucher
“ tantost sur mes épaules, tantost sur mes pieds. Comme je n’a-
“ vais qu’une simple castalogne pour me servir de mattelas
“ et de couverture tout ensemble je n’estais pas mary de cet
“ abry, leur rendant volontiers une partie de la chaleur que

(1) Marc 8. 24.

“ je tirois d’eux. Il est vray que comme ils estoient grands
“ et en grand nombre, ils me pressoient par fois, et m’impor-
“ tunoient si fort qu’en me donnant un peu de chaleur ils me
“ déroboient tout mon sommeil ; cela estoit cause que bien
“ souvent je les chassois ; en quoy il m’arriva certain trait de
“ confusion et de risée. Car un sauvage s’estant jeté sur moy
“ en dormant, moy croyant que ce fust un chien, rencontrant
“ en main un baston, je le frappe m’écriant, *aché, aché*, qui
“ sont les mots dont ils se servent pour chasser les chiens.
“ Mon homme s’esveille bien estonné pensant que tout fust
“ perdu : mais s’estant pris garde d’où venoient les coups : “ tu
“ n’as point d’esprit, me dit-il ; ce n’est pas un chien : c’est
“ moy.” A ces paroles je ne sçay qui resta le plus estonné
“ de nous deux. Je quittay doucement mon baston, bien
“ marry de l’avoir trouvé si près de moy.

“ Retournons à nos chiens. Ces animaux estant affamés,
“ d’autant qu’ils n’avoient pas de quoy manger non plus que
“ nous, ne faisaient qu’aller et venir, roder partout dans la ca-
“ bane. Comme on est souvent couché aussi bien qu’assis dans
“ ces maisons d’écorce, ils nous passaient souvent, et sur la
“ face et sur le ventre ; et si souvent, et avec tant d’importuni-
“ té que las de crier et de les chasser, je me couvrais quelque-
“ fois la face, puis je leur donnais liberté de passer par où ils
“ voudroient. S’il arrivoit qu’on leur jetast un os, aussitost
“ c’estait de courre après à qui l’auroit, culbutant tous ceux
“ qu’ils rencontroient assis, s’ils ne se tenoient bien fermes : ils
“ m’ont parfois renversé et mon escuelle d’écorce et tout ce
“ qui estait dedans, sur ma soutane. Je sousirais quand il y
“ survenoit quelque querelle parmy eux lorsque nous disnions :
“ car il n’y avoit celuy qui ne tint son plat à deux belles
“ mains contre la terre, qui servoit de table, de siège et de
“ lict, et aux hommes et aux chiens. C’est de là que prove-

“ noit la grande incommodité de ces animaux, qui portoient
“ le nez dans nos escuelles plustost que nous n’y portions la
“ main.

“ Au commencement que je fus avec eux, comme ils ne sa-
“ lent ni leurs bouillons ni leurs viandes, et que la saleté mes-
“ me fait leur cuisine, je ne pouvois manger de leurs salmi-
“ gondies. Je me contentois d’un peu de galette, et d’un peu
“ d’anguille bouccanée, jusque-là que mon hoste me tançoit
“ de ce que je mangeois si peu. Je m’affamay devant que
“ la famine nous accueillit. Cependant les Sauvages faisoient
“ des festins, en sorte que nous nous vismes en peu de temps
“ sans pain, sans farine et sans anguilles, et sans aucun moyen
“ d’estre secourus : car, outre que nous estions fort avant dans
“ les bois et que nous fussions morts mille fois devant que
“ d’arriver aux demeures des François, nous hyvernions de là
“ le grand fleuve, qu’on ne peut traverser en ce temps là pour
“ le grand nombre de glaces qu’il charie incessamment, et qui
“ mettoient en pièce non-seulement une chaloupe, mais un
“ grand vaisseau.

“ Comme les neiges n’estoient pas profondes à proportion
“ des autres années, ils ne pouvoient pas prendre l’élan, ⁽¹⁾ si
“ bien qu’ils n’apportoient que quelques castors et quelques
“ porcs-épics, ⁽¹⁾ mais en si petit nombre que cela servoit
“ plustot pour ne pas mourir que pour vivre.

(1) Page 65.

(1) Le Porc-épic (*Erethizon dorsatum*, Cuvier. — *Hystrix hudsonius*, Brisson, Swamphson. — *Hystrix pilosus*, Richardson. — *Hystrix dorsata*, Linnée. Buffon) diffère de celui d’Europe, par la longueur de sa queue et de son poil, par la forme de son corps et par ses habitudes. Ses piquants, qui sont blancs, jaunes et noirs, sont beaucoup plus courts. Ils n’ont guère que 3 pouces et sont cachés en partie dans de longs poils bruns et roides. Le Porc-épic Européen a au contraire les épines plus longues que le poil. De plus, celui du Canada a sur le dos des épines plus grandes qu’ailleurs, et quelques-uns de ses poils beaucoup plus longs que les autres, ont l’extrémité blanche. Son corps se rapproche du castor pour la forme, mais sa grandeur est moitié moindre; son cri ressemble à celui d’un enfant.

“ Mon hoste me disoit dans ces grandes disettes : *chibine*,
“ aye l'âme dure, résiste à la faim. Tu seras parfois 2 jours,
“ quelquefois 3 ou 4 sans manger : te laisse point abattre :
“ prends courage : quand la neige sera venue, nous mange-
“ rons.”

“ Nostre Seigneur n'a pas voulu qu'ils fussent si long-
“ temps sans rien prendre : mais pour l'ordinaire nous man-
“ gions une fois en deux jours : voire assez souvent ayant
“ mangé un castor le matin, le lendemain au soir nous man-
“ gions un porc-épic gros comme un cochon de lait, c'estoit
“ peu à 19 personnes que nous estions, il est vray : mais ce
“ peu suffisoit pour ne point mourir. Quand je pouvois avoir
“ une peau d'anguille pour ma journée, sur la fin de nos vivres,
“ je me tenois pour bien déjeuné, bien disné et bien soupé.
“ Au commencement je m'estois servi d'une de ces peaux
“ pour refaire une soutane de toile que j'avais sur moy, ayant
“ oublié de porter des pièces ; mais voyant que la faim me
“ pressait si fort, je mangeay mes pièces, et si ma soutane eust
“ été de mesme estoffe, je vous réponds que je l'eusse rappor-
“ tée bien courte en la maison : je mangeois bien les vieilles
“ peaux d'original, qui sont bien plus dures que les peaux d'an-
“ guilles. J'allais dans les bois brouter le bout des arbres et ron-
“ ger les écorces les plus tendres.

“ Les Sauvages qui estoient voisins souffroient encore plus
“ que nous. Quelques-uns nous venans voir, nous disoient
“ que leurs camarades estoient morts de faim. J'en vis qui
“ n'avoient mangé qu'une fois en cinq jours. Ils estoient
“ faicts comme des squelets n'ayans plus que la peau et les
“ os...

“ Ils me demandoient souvent si je ne craignois point, si
“ je n'avois point peur de la mort, et voyant que je me mon-
“ trois assez assurré, ils s'en estonnoient, notamment en cer-

“ tain temps que je les vis quasi tomber dans le désespoir.
“ Quand ils viennent jusques là, ils jouent pour ainsi dire à
“ sauve qui peut. Ils jettent leurs écorces et leur bagage, ils
“ s’abandonnent les uns les autres, et perdant le soin du public,
“ c’est à qui trouvera de quoi vivre pour soy ; alors les enfans,
“ les femmes, en un mot ceux qui ne scauroient chasser, meurent
“ de froid et de faim. S’ils en fussent venus à cette extrémité,
“ je serois mort des premiers.

“ Voila ce qu’il faut prévoir avant que de se mettre à leur
“ suite : car encore qu’ils ne soient pas tous les ans pressez de
“ cette famine, ils en courent tous les ans les dangers, puis-
“ qu’ils n’ont point à manger ou fort peu, s’il n’y a beaucoup
“ de neige et beaucoup d’orignaux, ce qui n’arrive pas tous
“ jours.....

“ Au reste ce temps de famine m’a esté un temps d’abondance.
“ Ayant recogneu que nous commencions à flotter entre l’espérance de la vie et la crainte de la mort, je fis
“ mon compte que Dieu m’avois condamné à mourir de faim
“ pour mes péchez et baisant mille fois la main qui avoit
“ minuté ma sentence, j’en attendois l’exécution avec une
“ paix et une joie qu’on peut bien sentir, mais qu’on ne peut
“ décrire. Je confesse qu’on souffre et qu’il se faut résoudre
“ à la croix : mais Dieu fait gloire d’ayder une ame quand
“ elle n’est plus secourue des créatures.

“ Poursuivons notre chemin. Après ceste famine nous eusmes
“ quelques bons jours. La neige qui n’estoit que trop haute pour
“ avoir froid, mais trop basse pour prendre l’orignac, s’estant
“ grandement accreue sur la fin de Janvier, nos chasseurs
“ prirent quelques orignaux dont ils firent seicherie.
“ Or soit que mon intempérance, ou que ce boucan dure comme
“ du bois et sale comme les rues, fut contraire à mon
“ estomac, je tombai malade au beau commencement de Fé-

“ vrier. Me voilà donc contraint de demeurer tousjours cou-
“ ché sur la terre froide. Ce n'estoit pas pour me guerir des
“ tranchées fort sensibles qui me tourmentoient et qui me
“ contraignoient de sortir à toute heure jour et nuist, m'en-
“ gageant à chaque sortie dans les neiges jusques aux genoux
“ et parfois quasi jusques à la ceinture, notamment au com-
“ mencement que nous estions cabanés en quelque endroit.
“ Ces douleurs sensibles me durèrent environ 8 ou 10 jours,
“ comme aussi un grand mal d'estomach, et une foiblesse de
“ cœur qui se répandoit par tout le corps. Je guaray de ceste
“ maladie, non pas tout-à-fait, car je fis que traîner jusques à
“ la my caresme que le mal me reprit. Estant un jour pressé
“ par la soif, je demanday un peu d'eau, on me répondit qu'il
“ n'y en avait point et qu'on me donneroit de la neige fondue
“ si j'en voulois : comme ce breuvage estoit contraire à mon
“ mal, je fis entendre à mon hoste que j'avois veu un lac non
“ pas loin de là, et que j'en eusse bien voulu avoir un peu
“ d'eau. Il fit la sourde oreille à cause que le chemin estoit
“ un peu facheux.

“ Quant à la nourriture, ils partagent le malade comme les
“ autres ; s'ils prennent de la chair fresche, ils lui en donnent
“ sa part s'il en veut, s'il ne la mange pour lors, on ne se met
“ pas en peine de luy en garder un petit morceau quand il
“ voudra manger. On lui donnera de ce qu'il y aura pour
“ lors en la cabane, c'est-à-dire du boucan et non pas du
“ meilleur, car ils le réservent pour les festins. Si bien qu'un
“ pauvre malade est contraint bien souvent de manger parmy
“ eux, ce qui luy feroit horreur dans la santé mesme, s'il estait
“ avec nos Français.

“ Une âme bien altéré de la soif du Fils de Dieu, je veux
“ dire des souffrances, trouveroit ici de quoi se rassasier ; je
“ m'estois mis en la compagnie de mon hoste et du Renégat,

“ à condition que nous n’hyvernerions point avec le sorcier,
“ que je connoissois pour très meschant homme. Ils m’avoient
“ accordé ces conditions, mais ils furent infideles ; ils m’en-
“ gagèrent donc avec ce prétendu magicien ; or ce misérable
“ homme et la fumée m’ont esté les deux plus grands tour-
“ mens que j’aye enduré parmy ces barbares.

“ J’ai toujours esté avec ce sorcier en très mauvaise intelli-
“ gence pour les raisons suivantes :

“ Premièrement, pour ce que m’ayant invité j’avois refusé
“ l’invitation d’hyverner avec luy, je l’avois éconduy, de quoy
“ il se ressentoit fort, voyant que je faisois plus d’estat de mon
“ hoste, son cadet, que de luy.

“ Secondement, pour ce que je ne pouvois pas assouvir sa
“ convoitise. Je n’avois rien qu’il ne me demandast. Il m’a
“ fait fort souvent quitter mon manteau de dessus mes épaules
“ pour s’en couvrir ; or ne pouvant pas satisfaire à toutes ses
“ demandes, il me voyoit de mauvois œil.

“ En troisième lieu voyant qu’il faisoit du prophète, amu-
“ sant ce peuple par mille sotises qu’il invente à mon avis
“ tous les jours, je ne laissois perdre aucune occasion de le
“ convaincre de niaiserie et de puérilité, mestant au jour l’im-
“ pertinence de ses superstitions. Or c’était lui arracher l’ame
“ du corps par violence : car comme il ne sçauroit plus chas-
“ ser, il fait plus que jamais du prophète et du magicien pour
“ conserver son crédit et pour avoir de bons morceaux....

“ En quatriesme lieu se voulant récréer à mes dépens, il me
“ faisoit parloir escrire en sa langue des choses sales, m’assu-
“ rant qu’il n’y avoit rien de mauvais, puis il me faisoit pro-
“ noncer ces impudences, que je n’entendois pas, devant les
“ Sauvages.

“ Quelques femmes m’ayans advertis de ceste malice,
“ je luy dis que je ne salirois plus mon papier, ny ma

“ bouche de ces vilaines paroles. Il ne laissa pas de me
“ commander de lire en la présence de toute la cabane et de
“ quelques Sauvages qui estoient survenus, quelque chose
“ qu’il m’avoit dicté. Je luy répondis que l’apostat m’en
“ donnât l’interprétation, et puis que je lirois. Ce renégat re-
“ fusant de le faire, je refusay aussi de lire... Il sortit de ceste
“ meslée fort ulcéré.

“ En cinquiesme lieu, voyant que mon hoste m’aymoit, il
“ eut peur que cet amour ne le privase de quelque friand mor-
“ ceau, je taschay de luy oster ceste appréhension.

“ En sixiesme lieu, comme il voyoit que les Sauvages des
“ autres cabanes me portoient quelque respect, cognoissant
“ d’ailleurs que j’estois grand ennemy de ses impostures, et
“ que si j’entrois dans l’esprit de ses ouailles, que je le perdrais
“ de fond en comble, il faisoit son possible pour me détruire
“ et pour me rendre ridicule en la créance de son peuple.

“ En septiesme lieu, ajoutez à tout cecy l’aversion que luy
“ et tous les Sauvages de Tadoussac ont eu jusques icy des
“ François depuis le commerce des Anglois.

“ J’ay creu cent fois que je ne sortirois jamais de ceste mes-
“ lée que par les portes de la mort. Il m’a traité fort indigne-
“ ment, il est vray, mais je m’estonne qu’il n’a fait pis, veu
“ qu’il est idolatre de ses superstitions, que je combattois de
“ toutes mes forces. De raconter par le menu toutes ses at-
“ taques, ses risées, ses gausseries, ses mépris, je ferois un
“ livre pour un chapitre : suffit de dire qu’il s’attaquoit mesme
“ par fois à Dieu pour me déplaire et qu’il s’efforçoit de me
“ rendre la risée des petits et des grands, me décrivant dans les
“ autres cabanes aussi bien que dans la nostre ; il n’eut nean-
“ moins jamais le crédit d’animer contre moy les Sauvages nos
“ voisins.

“ Pour les domestiques incités par son exemple, et

“ appuyez de son autorité, ils me chargeoint incessamment de
“ mille brocards et de mille injures. Je me suis veu en tel
“ estat que pour ne les aigrir ou ne leur donner occasion de se
“ fâcher, je passois les jours entiers sans ouvrir la bouche.
“ Croyez-moy, si je n’ay rapporté autre fruit des Sauvages,
“ j’ay pour le moins appris beaucoup d’injures en leur langue.
“ Ils me disoient à tout bout de champ :—Tais-toy, tais-toy, tu
“ n’as point d’esprit.—Il est orgueilleux.—Il fait du compa-
“ gnon.—Il est superbe—il ressemble à un chien.—Il ressem-
“ ble à un ours.—Il est barbu comme un lièvre.—Il est capi-
“ taine des chiens.—Il a la teste faite comme une citrouille.
“ —Il est difforme.—Il est laid.—Il est yvre.”

“ Voila les couleurs dont ils me peignoient et de quantité
“ d’autres que j’obmets. Le bon est qu’ils ne pensoient pas quel-
“ que fois que je les entendisse, et me voyans soupiré, ils de-
“ meuroient confus, du moins ceux qui ne chanttoient ces airs
“ que pour complaire au sorcier. Cecy ne doit epouvanter per-
“ sonne, les bons soldats s’animent à la vue de leur sang et de
“ leur playes. Dieu est plus grand que nostre cœur... On ne ren-
“ contre pas toujours des sorciers ou jongleurs de l’humeur de
“ celui cy.

“ Mais finissons, autrement je me vois en danger d’estre
“ aussi importun que cet imposteur, que je recommande aux
“ prières de tous ceux qui liront cecy.”



(SCÈNE DE JONGLEUR.)

CHAPITRE IV.

AUTRE DIFFICULTÉ DE LA CONVERSION DES SAUVAGES ET EN PARTICULIER DE CELLE DES HURONS.



E parlons pas des difficultés intrinsèques et très-grandes qui venaient du peuple lui-même, comme d'avoir vieilli de tems immémorial dans les superstitions,—de divorcer sur la plus frivole raison,—de jouir d'une liberté incroyable en toutes choses, sans être retenu par aucune loi, ni aucune autorité,—d'être obligé de consentir à un changement vraiment substantiel et total, non pas pour passer d'une mauvaise religion à une bonne, mais pour adopter la véritable religion, après n'en avoir eu aucune,—de renoncer, comme les chrétiens, non-seulement à tout plaisir permis, mais même à certains remèdes en cas

de maladie, parce qu'ils croyaient, quoique sans fondement, trouver partout de la superstition,—enfin de ne pouvoir allier les fonctions publiques avec la profession de la foi, parce que les Capitaines étaient obligés par leur charge, à inviter et à exhorter à toutes les cérémonies superstitieuses et souvent déshonnêtes.

Disons seulement un mot des difficultés extrinsèques, et qui nous étaient en grande partie personnelles.

Il y a chez ce peuple des hommes qui passent pour sorciers ou devins. Dès le premier jour qu'ils nous virent, ils s'aperçurent bien que notre religion était entièrement opposée aux leurs vraies ou fausses. Aussi furent-ils les premiers à nous déclarer la guerre. Dans deux momens de sécheresse extraordinaire, qui menaçait la contrée d'une famine, ils dirent tout haut qu'il fallait l'attribuer à une croix, que nous avions dressée en arrivant dans le pays; mais le P. de Brebeuf, après leur avoir donné des raisons bien convaincantes, les détermina à ne pas renverser cette croix, et à ne pas nous chasser comme sorciers; il leur promit la pluie s'ils voulaient non-seulement ne pas l'abattre, mais invoquer avec lui le Dieu-homme, qui l'avait sanctifiée en mourant pour nous. Dans ces deux circonstances, après une neuvaine l'une à St. Joseph, l'autre à St. Ignace, notre fondateur, on fit une procession, et elle s'achevait à peine qu'on obtint la pluie désirée.

Cette difficulté ainsi vaincue, il s'en présenta une plus grande. Les Sauvages avaient l'intime conviction, que le baptême était un sortilège qui causait la mort. En effet, quoique parmi les personnes baptisées, il y en eut plusieurs, dès les premiers tems, qui non-seulement ne mouraient pas, mais qui semblaient même trouver une nouvelle vie dans ce sacrement, cependant comme nous ne baptisions durant l'é-

pidémie générale, que les malades en danger et les moribonds instruits, souvent ils rendaient le dernier soupir immédiatement après le baptême. Les Sauvages se persuadèrent que recevoir le sacrement ou un passe-port pour l'autre vie, c'était une même chose. De là vint l'usage de menacer les enfants de l'eau, comme ici on les menace des verges.

De plus, ils nous regardaient, en général, comme la cause d'une espèce de peste, inconnue jusque là dans le pays, et qui le ruina presque entièrement. Leurs soupçons ou plutôt leur ferme persuasion s'appuyait 1^o sur le témoignage de leurs soi-disants magiciens et des Capitaines du pays. Le peuple les croit facilement et sans examen.

2^o Sur le fait suivant : Dans les commencemens, les Missionnaires tombèrent presque tous malades en même tems. Quoiqu'ils n'eussent ni médecines, ni remèdes, ni aucune des commodités de la vie, et qu'on leur donnât, pour tout soulagement, un peu de gibier sauvage, cuit à l'eau pure et sans sel, cependant dans ce besoin extrême et ce dénuement total, ils se rétablirent en peu de jours, et recouvrèrent une santé parfaite, tandis que les Sauvages avec tous leurs remèdes naturels et superstitieux, mouraient presque tous.

Il est bien vrai qu'il faut convenir que notre guérison dans ce pays, fut un effet de la protection toute spéciale de Dieu. Quelqu'un demanda au Missionnaire, auteur de la lettre citée plus haut, par quel remède il avait guéri les plaies multipliées et dangereuses que lui avaient faites les Iroquois, plaies telles que d'habiles médecins d'Europe ont avoué qu'ils n'en auraient pas entrepris la cure avec confiance. Il répondit qu'il n'avait pas employé d'autre remède, qu'une diète très-sévère et forcée. Faut d'autres instrumens, il enlevait avec ses dents, jusqu'au vif les chairs gâtées, et arrêta ainsi la gangrène, qui s'était déjà déclarée dans trois endroits différens.

3^o Sur la conservation de notre santé, quoique nous fussions presque continuellement auprès des malades les plus dégoutans et les plus dangereux, et qu'ils mourussent entre nos mains. Ils en concluaient que nous étions comme des esprits, et ils croyaient que nous avions fait alliance avec la mort, et un pacte avec l'enfer. (*Fædus cum morte et pactum cum inferno.*) (Ps. 28. 18.)

4^o Sur le témoignage secret et supposé des accusés. Nous avions commencé à Kébec un Séminaire de jeunes Hurons qui devaient être, selon nos espérances, d'un grand secours pour propager notre sainte foi dans leur pays. Mais ici les jeunes gens ont peu de caractère, et ils se laissent plus facilement pervertir, qu'ils ne convertissent les autres; aussi nous avons préféré depuis prendre des hommes d'un âge mûr. Pour jeter les premiers fondemens de ce Séminaire, nous avons été obligés de faire de grands présens aux parens de ces enfans, et de donner à ceux-ci de bonnes raisons pour leur persuader de vivre avec nous.

Le Missionnaire chargé de cette affaire avait dit à l'un deux, pour l'engager à rester à Kébec, "de faire attention que s'il "retournait dans son pays, il pourrait bien mourir de la maladie générale qui allait le désoler."

Il n'est pas certain que le Missionnaire ait été aussi loin, mais il pouvait le penser, car on croyait qu'il y avait cette année là beaucoup de marchandises empestées, et la maladie avait déjà attaqué bien des Sauvages.

Que ce propos soit vrai ou non, ce jeune homme de retour dans son pays, et à la vue des progrès du mal, ne manqua pas de le rapporter aux Capitaines, et de leur dire que le Père qui avait voulu le retenir à Kébec, lui avait annoncé ce malheur. Ils conclurent qu'il en avait déjà connaissance, et que lui et ses compagnons en étaient les auteurs. Quelques-uns ajoutaient

que nous avions apporté pour cela de France un cadavre, que nous conservions avec grand soin dans notre cabane. Ils faisaient allusion au très-Saint-Sacrement, conservé dans notre chapelle, et dont nous avions parlé à nos chrétiens. Ils voulaient donc visiter notre cabane, et chercher partout ce cadavre qui était cause de la peste. Ils en disaient autant de certaines images et autres objets. Les prières que nous fisions, les messes que nous célébrions de grand matin portes closes, les litanies, les promenades elles-mêmes, chose nouvelle pour eux, etc., c'étaient autant de superstitions faites pour les ruiner.

Nous fûmes obligés d'arrêter une petite horloge sonnante ⁽¹⁾ qui servait à nous régler. Ils la prenaient pour un démon, qui en sonnant donnait à la mort le signal de les tuer.

Ils trouvèrent de la superstition, jusque dans un drapeau élevé en haut d'un sapin. D'après eux, il jetait le mal du côté où le vent le dirigeait ; " et comme il se tourne tantôt d'un " côté et tantôt d'un autre, il n'y aura pas, disaient-ils, un lieu " qui soit à l'abri dans le pays." Ils croyaient qu'il nous avait servi à envelopper la maladie, pour l'emporter chez eux.

" Cette maladie, disaient d'autres, n'a pas pris ici son origine ; elle vient d'ailleurs. Nous n'avons jamais vu des " démons si cruels. Les autres maladies ont duré 2 ou 3 lunes " (ils mesurent le tems par lunes, comme les Hébreux), mais

(1) Cette horloge fut longtemps pour les Sauvages, un des plus grands objets de curiosité. Ils attendaient pendant des heures entières pour avoir le plaisir de l'entendre sonner, et alors on les voyait tourner autour, regarder dessus, dessous, derrière, dans la persuasion qu'il y avait là quelqu'un caché qui causait ce bruit. Ils finirent par croire que la boîte contenait un petit homme chargé de ce devoir.

Un jeune Français, qui servait dans cette mission, voulut s'amuser à leurs dépens. Il venait au moment où l'heure allait sonner, et donnait tout haut ses ordres, comme s'il avait parlé à quelqu'un : " Dépêche-toi, lui disait-il : sonne 8, 9, 10 etc., coups." Puis il lui commandait de se taire : " arrête : ne sonne plus." Les Sauvages venaient quelquefois le tourmenter pour faire sonner l'horloge, il s'en tirait toujours adroitement. Ceux-ci étaient persuadés qu'il en faisait ce qu'il voulait. T.

“ celle-ci existe déjà depuis plus d’une année. Les autres
“ n’enlèvent qu’une ou deux personnes par famille, mais celle-
“ ci en prend bien plus, et quelquefois elle détruit toute la
“ famille. Les pertes causées par les anciennes maladies se
“ réparaient en peu d’années ; nous n’y pensions plus ensuite.
“ Celle-ci demanderait des siècles entiers pour repeupler le
“ pays.”

Je ne répéterai par les fables qu’ils racontaient—par exemple qu’une personne morte était revenue, pour nous accuser et nous condamner avec les mystères de notre sainte foi, etc.

Cette croyance, qui était générale, exprimait non seulement celle du bas peuple, mais celle des Capitaines eux-mêmes et des hommes les plus instruits, qui s’assemblèrent plusieurs fois pour mettre en question la mort de tous les nôtres. Ils allèrent même jusqu’à l’annoncer.

Le P. de Brebeuf, supérieur de la mission, subit plusieurs interrogatoires dans des conseils publics, et il fut traité durement. Il crut même un jour que la sentence était portée, et il fit les préparatifs nécessaires.

Après avoir adressé à Dieu les prières que demandait la circonstance, et avoir écrit à Québec une lettre qu’il confia à un Sauvage de nos amis, qui nous portait compassion, il fit, selon l’usage du pays, le jour qu’il croyait fixé pour cette exécution, un festin que ces peuples appellent le *festin d’adieu*. C’est un devoir à remplir pour tout homme qui va mourir, soit de mort naturelle, soit de mort violente. Les captifs eux-mêmes à la nouvelle de leur mort prochaine, doivent dire adieu à leurs amis, et voilà pourquoi celui qui est leur maître, prépare un festin, et y invite les principaux du pays ; le prisonnier déjà destiné au feu, leur adresse ses adieux. Le malade moribond en fait autant.

Les Missionnaires se disposaient à suivre cette coutume,

pour montrer qu'ils étaient prêts à la mort, qu'ils la regardaient sans crainte, et qu'ils n'attendaient que l'exécution de la sentence, qui les condamnait, comme magiciens et comme les destructeurs du pays, quand un messager tout à fait inattendu, vint inviter le P. de Brebeuf à comparaître, encore une fois, devant l'assemblée de tous les Capitaines. Après un très-long examen, et un discours plus long encore, fréquemment interrompu par le Missionnaire, qui parla plus de la foi que de la maladie, et qui le fit avec une admirable intrépidité, ils changèrent si complètement d'avis qu'ils le renvoyèrent justifié. Il leur avait dit de ne pas attribuer aux Missionnaires, mais à la justice du Dieu que nous prêchions, et que leurs crimes avaient irrité, les malheurs dont ils ne verraient la fin, que lorsqu'ils l'auraient apaisé par une juste soumission et par la pénitence.

Malgré l'obstination de quelques Capitaines, qui l'appelaient *importun, répétant toujours la même chose, indigne de la vie, &c.*, plusieurs d'entre eux le prièrent en sortant, de les instruire dans la foi, et il vit en même tems un sauvage, très-grand ennemi de la foi, recevoir un coup de hache, et tomber mort à ses pieds. Comme le jour baissait, il crut que le meurtrier s'était trompé, et que cet homme avait été frappé au lieu de lui-même, il lui dit avec fermeté : " N'était-ce pas à moi " que ce coup était destiné ?—Non, répondit le Sauvage. Tu " peux passer. Celui-ci était un sorcier ; toi, tu ne l'es pas. "

Le lecteur peut se figurer quelles actions de grâce nous offrîmes à Dieu, à la vue de ce Père qui se regardait lui-même comme un homme rendu à la vie, et à la nouvelle que nous pouvions espérer de continuer l'œuvre de la conversion de ces pauvres malheureux, si terriblement affligés.

Mais un préjugé qui a une fois pris racine dans l'esprit d'un peuple entier, ne s'arrache pas facilement, et d'ailleurs la sen-

tence de grâce donnée dans cette assemblée, n'était pas un acte juridique, forme inconnue chez eux, ni une sentence publique pour le pays. Nous avons donc raison de craindre autant qu'auparavant, non pas de la part de la masse de la nation, mais de la part de quelque particulier, qui irrité par la mort de quelqu'un de ses proches, pouvait nous l'imputer, et nous traiter de la même manière que ceux qui dans le pays sont soupçonnés de maléfice, ainsi que l'éprouva celui que le P. de Brebeuf avait vu, comme nous l'avons dit, tomber mort à ses pieds.

Tout cela ne porta pas la moindre atteinte au zèle des Missionnaires pour secourir ces infortunés. Ainsi que l'Apôtre, nous regardions *la mort*, en pareille circonstance, *comme un gain*. Quoique les menaces de mort fussent très-violentes, et que les haches fussent souvent levées sur nos têtes, quelqu'un se trouvait toujours là pour détourner le coup, ou bien le meurtrier, honteux de son dessein, se retirait de lui-même. Outre les fatigues, nous trouvions donc à souffrir de cruelles injures, et des menaces continuelles, mais sans effet. Elles servaient seulement à nous détacher de plus en plus du monde, et à mettre chacun de nous, en état de dire avec David : *Mon âme est toujours dans mes mains. Anima mea in manibus meis semper* (1).

Au reste le démon, malgré tous ses efforts, ne put pas empêcher les Missionnaires d'entrer, comme par force, dans les cabanes des Sauvages qui étaient très-dangereusement malades. Quoiqu'on nous en repoussât souvent avec des injures et des menaces, et qu'on nous fermât la porte, en nous disant fausement : — "il n'y a personne" — là où il se trouvait quelqu'un, cependant la charité était si ingénieuse et si persévérante, qu'elle nous faisait pénétrer partout, en dépit des hommes et des démons.

(1) Ps. 118. 109.

Souvent Dieu, selon sa coutume, se servait des enfans, comme des anges, pour nous guider. Ces cœurs innocens reprochaient à leurs parens leurs mensonges, et disaient aux Missionnaires :—“ entrez, il y a ici des malades ; ”—et de là ils les conduisaient ensuite ailleurs. C’est ainsi que quoiqu’il pérît un très-grand nombre de Sauvages, il ne mourait presque aucun enfant, et même peu d’adultes, sans recevoir le baptême.

Le feu consuma notre cabane à cette époque, sans que nous en ayons su la cause. Ce furent peut-être les suites des menaces que plusieurs nous avaient faites, de nous brûler tous en même tems, comme sorciers,

Ce préjugé, qui prit alors naissance, s’alimenta encore en 1640 pendant une seconde épidémie, semblable à la première, et qui dura des années entières. Elle s’attacha à toute espèce de choses. D’après eux, nous étions la cause de tous les malheurs qui leur arrivaient, et ils nous en faisaient le reproche en face. “ C’est depuis votre arrivée, nous disaient-ils, qu’on ne voit plus de vieillards dans le pays. C’est vous qui l’avez dépeuplé par la peste, et si on vous laisse libres encore quelque tems, vous le ruinerez entièrement. ”

Un des Missionnaires sortait-il pour inviter les Sauvages, avec sa petite clochette ou avec sa voix, à venir au catéchisme ou à l’instruction, aussitôt quelque Capitaine, ennemi de la foi, se montrait en même tems pour les empêcher de le suivre, et souvent il joignait les menaces aux défenses. Par mille insolences, il cherchait à interrompre le prédicateur, et à le faire passer tantôt pour fou, tantôt pour sorcier, tantôt pour l’ennemi déclaré de leur nation.

L’audace des Capitaines portait le peuple et les enfans eux-mêmes, à suivre leur exemple, et ils le faisaient avec une importunité, dont il est difficile de se faire une idée, quand on

n'en a pas fait l'expérience. Ils lançaient sur nous le premier objet venu ; ils nous tournaient en ridicule, et nous poursuivaient partout. *Nous étions comme des brebis au milieu des loups. Erasmus sicut oves in medio luporum* ⁽¹⁾. Pour toute défense, nous n'avions que l'innocence de notre cause, qui était celle de Dieu.

Nous avons pour nous quelques Sauvages plus sensés, quelques catéchumènes, et même quelques Capitaines, mais plusieurs n'osaient pas se déclarer, et quand ils en avaient la hardiesse, c'était sans grand résultat, vu le nombre et la puissance de nos ennemis.

Nous leur avons prédit quelques éclipses de soleil et de lune. Ils les redoutent beaucoup. Selon la partie du ciel où elles apparaissent, ils les jugent de bon ou de mauvais augure. Ils se figurèrent que puisque nous les connaissions d'avance, nous en étions la cause, ainsi que de la disette qui les avait suivies, (*si non propter hoc, saltem post hoc*), et ils croyaient qu'il était en notre pouvoir de les empêcher. Ils voulaient nous obliger, puisque nous prédisions les éclipses, à en prédire aussi les effets, et avant tout, les évènements heureux.

Tous ces préjugés trouvèrent un nouvel aliment dans le témoignage de quelques Sauvages, venus récemment d'un pays nommé Oenronronnon ⁽²⁾, où ils avaient commercé avec les Anglais, les Hollandais et d'autres hérétiques Européens. Ils disaient avoir entendu ceux-ci, (je ne sais si c'était vrai ou faux) leur répéter plusieurs fois, que nous étions des hommes mauvais, nuisibles au bien public, expulsés de notre pays, où on nous aurait mis à mort, si nous y fussions restés, et que nous nous étions réfugiés dans ces contrées, pour les ruiner en peu de tems.

(1) Matth. 10, 16.

(2) On lit aussi *Wenohronnon* et *Wenohronons* (Rel. 1638-39).

Mais toutes ces persécutions n'ont pas arrêté la marche de l'Evangile. Non-seulement il a commencé à se répandre, mais il a continué à se développer, et à grandir au milieu de ces épreuves. Il prenait de plus profondes racines dans leurs cœurs, en proportion des maux que leur envoyait la justice de Dieu, dont les *Jugemens sont vraiment un abîme* (1).

Les fléaux de Dieu entrèrent dans ce pays avec la foi, et plus elle s'étendait, plus Dieu semblait frapper avec sévérité, et de manière à détruire presque entièrement cette nation infortunée. Chaque année voyait naître de nouveaux malheurs, de nouvelles guerres, de nouvelles pestes, toutes plus désastreuses les unes que les autres : mais une chose digne de remarque, c'est que dans les familles, où la foi jetait le plus d'éclat, les épreuves étaient aussi les plus fortes. Le premier et le meilleur de nos Chrétiens, après avoir souffert bien des infortunes, fut enfin surpris, et tué par les ennemis, avec plusieurs autres des plus fervens.

Dans quelques-unes de nos Missions, nos hôtes, jusque-là ordinairement heureux, recevaient avec nous la visite et le fléau de Dieu. Souvent ils perdaient, dans cette même année, ou leur femme ou leurs fils, ou quelques-uns de leurs proches parens, ou bien il leur arrivait quelqu'autre fâcheux accident : plusieurs d'entre eux ont péri soit dans les eaux, soit dans les flammes, soit de quelqu'autre désastreuse manière.

Dieu voulait peut-être nous donner une garantie de la solidité de leur foi et de leur piété, puisqu'elles résistaient aux coups et aux flammes. L'épreuve de l'adversité fait que les plantes poussent de plus profondes racines.

Quand ils avaient à faire les plus grands sacrifices de biens, de parens, d'amis ou de santé, ils venaient chercher des consolations, et le vrai remède à leurs maux, c'est-à-dire le secours

(1) Ps. 35, 7.

de la foi, auprès de ceux-là même que dans leur prospérité, ils avaient maudits et persécutés. En sorte que les jours de leur plus grande affliction, étaient pour nous le moment de la plus abondante récolte. En mourant de faim ou dans les flammes, ils demandaient l'assistance spirituelle de ceux qu'ils avaient accusés d'abord de causer ces malheurs. Tant il est vrai qu'on s'instruit à l'école de l'adversité. *Vexatio dat intellectum.*

Nous aurions besoin d'un volume entier pour raconter les conversions extraordinaires et remarquables, qui sont arrivées depuis 16 ans, et qui remplissent les Relations Françaises publiées chaque année ; mais je les laisse pour l'histoire. Les abréger serait leur nuire.

Je dirai seulement en un mot, que le nombre de nos néophytes aurait été beaucoup plus considérable, et que nous aurions en peu de tems rendu tout le pays chrétien, si nous n'eussions cherché que le nombre et le titre ; mais nous n'avons voulu admettre aucun adulte en parfaite santé, avant de connaître très-bien leur langue, et avant d'avoir soumis à de longues épreuves, et quelquefois pendant des années entières, leur pieuse résolution de recevoir le baptême et d'être fidèle à la loi de Dieu, qui leur offrait souvent de grandes difficultés. Nous cherchions à augmenter la joie du Ciel plutôt qu'à multiplier les Chrétiens, et nous nous serions fait un grand reproche, si quelqu'un d'entre nous eut mérité de s'entendre dire : *multiplicasti gentem, non multiplicasti lœtitiâ* (1).

Cependant, dans l'espace de peu d'années, nous avons baptisé environ 12,000 Sauvages, dont le plus grand nombre est maintenant au Ciel (nous en avons la confiance), à cause de leur très-grande ferveur, et de leur admirable constance dans la foi.

Nous avons prédit l'éclipse du 30 janvier 1646, qui com-

(1) Isaïe, 9. 3.

mença ici une heure et un quart avant minuit. Nos Chrétiens étaient dans l'attente : aussitôt qu'elle parut, un des plus fervens, ne consultant que son zèle, court éveiller quelques Sauvages : "Venez voir, leur dit-il, comme nos Missionnaires sont dignes de croyance, et ne balancez pas maintenant à croire la vérité qu'ils prêchent".

Un bon vieillard, Chrétien fervent, mais qui ne connaissait pas la réponse du Roi St. Louis, au sujet du miracle du Saint Sacrement, dit avec beaucoup de sagesse : "Que ceux qui ont des doutes sur la vérité de la foi, aillent voir l'éclipse. Ils n'auront cependant pas d'autre autorité que leurs yeux ; notre foi à de meilleures preuves."

Des néophytes ont visité la colonie des Européens hérétiques. Quand ils les entendaient leur reprocher de faire le signe de la croix, et de porter le chapelet au cou, non-seulement ils ne se laissaient pas ébranler, mais ils reprenaient eux-mêmes ces hérétiques de leur irréligion, avec une liberté vraiment chrétienne.

Quelques-uns d'entr'eux, ayant vu dans la Nouvelle-Suède, des colons user de peu de réserve avec les femmes, ne firent pas difficulté de prêcher la vertu à ces Européens, qui auraient dû être les premiers à leur en donner des leçons.

Les combats contre les tentations, donnèrent lieu à beaucoup d'actes héroïques. On vit plus d'une fois des néophytes, à l'exemple des saints, éteindre dans la neige, au milieu des plus grandes rigueurs de l'hiver, les ardeurs de la concupiscence, ou les réprimer par les flammes, en se rappelant les peines de l'autre vie. Combien de jeunes filles ont préféré s'exposer à la mort, plutôt que de perdre leur honneur ! Combien de Sauvages ont embrassé ouvertement la foi, malgré tous leurs compatriotes, et ont volontiers offert leur vie et leur sang pour la défendre ! Je suis convaincu que parmi eux, on aurait

trouvé bien des martyrs, si quelqu'un avait ôsé se faire persécuteur.

Ainsi la grâce de Dieu produit partout les mêmes effets ; il peut *changer les pierres, et en faire des enfans d'Israel* ⁽¹⁾. *Les peuples viendront de l'Orient et de l'Occident et habiteront avec Abraham, Isaac et Jacob* ⁽²⁾, dans le Royaume des cieux, c'est-à-dire dans les premiers rangs et les plus élevés. Fasse le Ciel que nous, *les enfans du Royaume, nous ne soyons pas jetés dans les ténèbres extérieures* ⁽³⁾ !

Quelques personnes ont eu la pieuse curiosité de connaître les argumens dont nous nous servions pour convertir les Sauvages. Nous mettions en avant les motifs de crédibilité, que donnent ordinairement les théologiens ; ceux qui réussissaient le mieux, se réduisaient à trois.

Le premier était la conformité de notre loi et des commandemens de Dieu, avec les lumières de la raison. Il n'est rien de défendu par la foi, qui ne le soit aussi par la raison, et tout ce que celle-là commande ou permet, est approuvé par celle-ci. Aussi le premier de nos chrétiens, en demandant le baptême, fit cet aveu au P. Jean de Brebeuf : “ Je t'ai entendu parler de
“ la foi pendant trois ans, lui déclara cet homme doué d'un
“ excellent jugement, et tandis que tu prêchais, je me répétais
“ intérieurement :—il dit vrai. Depuis le premier jour, j'ai
“ commencé à mettre en pratique ce que tu m'as enseigné.”

Sous ce rapport nos Sauvages sont certainement bien supérieurs, pour l'intelligence et la constance, à ces indigènes de l'Orient dont l'apôtre des Indes, St. François-Xavier, fait un si triste tableau dans ses lettres. Les nôtres comprenaient et discouaient très-bien. Ils se rendaient franchement aux raisons.

(1) Luc. 3. 8.

(2) Matth. 8. 11.

(3) Matth. 8. 12.

Le second argument était tiré des monumens écrits, non-seulement de l'Ecriture-Sainte, mais des ouvrages même des hommes, et avec cet argument, nous fermions la bouche à leurs faux prophètes ou plutôt à leurs charlatans. Ils n'ont pour eux ni livres ni aucun écrit, comme nous l'avons dit. Quand ils racontaient leurs fables sur la création du monde, sur le déluge, (dont ils ont quelque idée confuse) et sur le pays des âmes nous leur demandions : "Qui vous l'a dit ?"—Ils répondaient : "les anciens".—"Mais, répliquions-nous, vos anciens " sont hommes comme vous ; donc ils peuvent mentir comme " vous, qui dans vos récits mêlez si souvent l'exagération, le " déguisement et le mensonge. Comment pourrais-je donc " vous croire avec sécurité ? "

Cet argument les pressait vivement. Ils exagèrent en effet dans leurs récits. Ils inventent des fables, et ne font aucune difficulté de mentir.

Nous poursuivions : " Quant à nous, nous portons avec nous- " mêmes des témoignages irrécusables en faveur de ce que " nous avançons, c'est-à-dire l'Ecriture qui est la parole de " Dieu, qui ne ment pas. L'Ecriture ne change pas comme " le langage de l'homme, qui est menteur presque par nature."

Après avoir admiré l'excellence de l'écriture matérielle (que nous ne sommes pas dans l'habitude d'estimer, parce-qu'elle est trop commune), ils en venaient à reconnaître la certitude de la parole divine, que nous leur montrions contenue dans les Saints-Livres, dictés par le Seigneur lui-même. Nous leur lisions ses commandemens, ses promesses, ses menaces ; et souvent le récit simple et sans art des jugemens de Dieu et des peines de l'enfer, destinées aux coupables, leur inspirait de la crainte et de l'effroi, comme nous lisons qu'il arriva à l'inique juge Félix (1).

(1) *Actes des Apôtres. 24. 25.*

Mais le plus puissant argument, était celui que nous tirions des nos personnes mêmes, à l'exemple du grand Apôtre des gentils. Sans nuire à sa profonde humilité, il racontait à ses disciples de Corinthe, mais en troisième personne, non-seulement ses souffrances et les travaux qu'il avait entrepris au service de son Maître, mais aussi ses révélations et les dons merveilleux, qu'il avait reçus de Celui qui l'avait envoyé pour leur annoncer son Saint Evangile. Nous ne fisions pas difficulté de tenir ce langage à nos Sauvages.

“ Vous nous voyez ici, mes Frères, au milieu de vous, “ languir plutôt que vivre dans la cendre et la fumée, à “ moitié nus, transis de froid, mourans de faim et de misère ; “ Or sachez que nous sommes nés, et que nous avons été élevés dans un pays où tout abonde. Là, nous n'avions pas “ pour lit, comme ici, une dure écorce, ou une planche grossière, mais une couche de laine molle. Le sel n'était pas “ le seul assaisonnement de notre nourriture ; mais il y avait “ une si grande différence entre elle et la vôtre, que les plus “ affamés, chez nous, voudraient à peine approcher leurs lèvres “ de celle-ci. Les maisons ne sont pas remplies de fumée, et “ obscures, comme vos cabanes, mais grandes, commodés et “ bien éclairées, etc. Interrogez vos compatriotes, qui ont “ visité les Français de Kébec, et demandez-leur la différence “ qu'il y a entre leur genre de vie et le vôtre, et si l'on peut “ établir une comparaison entre les commodités dont ils jouissent, et vos misères. Et cependant ils y ont encore beaucoup à souffrir, loin de leur riche pays. Faites donc ce “ raisonnement : si ces hommes-ci sont sages, comme nous le “ croyons, il faut qu'ils aient quelque motif pour un si grand “ changement de situation ; il faut qu'ils se soient proposé “ quelque dessein.

“ Vous aimez beaucoup votre patrie, vos parens, vos amis :

“ or nous ne sommes nous-mêmes ni de marbre ni de pierre.
“ Nous les aimons aussi, et peut-être avec plus de raison que
“ vous, qui ne pouvez pas attendre d’eux beaucoup de services
“ ni de biens ; et cependant nous avons tout quitté volontaire-
“ ment ; nous avons dit adieu à la belle Europe, nous avons
“ confié notre vie à un élément cruel et perfide, au lieu de
“ nous en défier. Car tout le monde craint ces planches, sur
“ lesquelles on traverse les mers. Une étincelle jetée sur la
“ poudre les fait voler en éclat ; les vents mettent en pièces
“ leurs voiles ; les eaux menacent de les engloutir ; les bancs
“ de sable et les récifs cachés sous l’eau, les brisent. Enfin,
“ pour aborder à vos rivages, c’est-à-dire à d’horribles déserts,
“ au risque de rencontrer les bûchers ardents de vos ennemis
“ acharnés, nous avons bravé mille tempêtes, mille naufrages,
“ mille accidens, sans craindre même les corsaires, qui sillonnent
“ jour et nuit nos vastes mers. Aurions-nous agi ainsi
“ sans motifs ?

“ Quelques-uns d’entre nous ont eu à subir les tourmens des
“ Iroquois, et ont été obligés de retourner en Europe ; cependant,
“ après tant d’affreuses souffrances, nos parens et nos
“ amis n’ont jamais pu gagner sur nous de nous retenir auprès
“ d’eux, même pendant quelques mois, tant nous regardions,
“ comme nécessaire, notre retour dans ces forêts. Y aurions-
“ nous consenti sans de graves et de pressantes raisons ?

“ Vous n’ignorez cependant pas, que nous n’avons jamais
“ cherché à acquérir ce que vous estimez le plus, ou à avoir
“ une partie de vos biens ; au contraire, malgré notre pauvreté,
“ nous vous faisons chaque jour de riches présens. Ce
“ n’est donc pas notre intérêt, qui nous pousse, mais votre
“ bonheur.

“ La fin que nous nous proposons, est de la plus haute importance.
“ Ce sont vos âmes, et non ces bois, ou ces gros-

“ sières cabanes, qui nous ont attirés ici. Etant d'un grand
“ prix aux yeux de Dieu, pouvons-nous ne pas les estimer
“ beaucoup ? O mon cher frère, il n'y en a pas une seule qui
“ ne doive, ou jouir toujours du bonheur, ou souffrir toujours.
“ C'est pour la sauver que nous venons, etc. *Fili mi,*
“ *quis mihi det ut moriar pro te* ⁽¹⁾ ! Mon fils, que ne puis-je
“ mourir pour toi. Il y a un Dieu ; il y a un Jésus-Christ. ”

Ainsi l'exemple a été le moyen le plus efficace, entre les
mains du Seigneur, pour planter la foi et l'étendard de la
croix, au milieu de ces déserts.

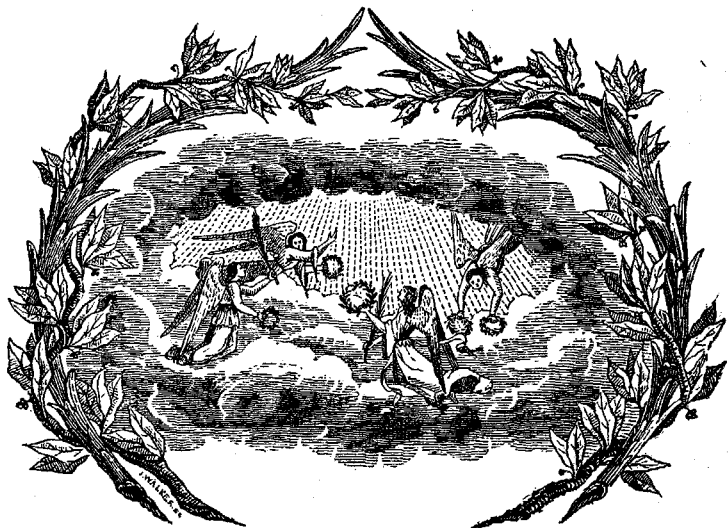
(1) 11, Reg. 18, 33.



(LE PORC ÉPIC.)



MORT DU P. DE NOUE.



(LA GLOIRE DU CIEL.)

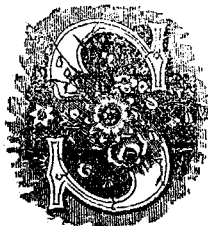
TROISIÈME PARTIE.

MORT DE QUELQUES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, DANS
LES MISSIONS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

PASSANT sous silence les Missionnaires qui ont péri sur
mer ou dans divers naufrages, je ne parlerai que de quel-
ques autres dont la mort m'a paru plus remarquable ⁽¹⁾.

CHAPITRE I.

MORT DU P. ANNE DE NOUË ET DU P. ENMOND MASSE.



UIVONS l'ordre des tems.

Le 30 janvier 1646, le P. Anne de Nouë
partit de la résidence des Trois-Rivières,
dans la compagnie de deux soldats et d'un
Huron. Il allait à un fort Français, nommé
Richelieu ⁽²⁾, à la distance à-peu-près de 60

(1) Voyez l'Appendice VII.

(2) Aujourd'hui Sorel.

milles, afin d'y célébrer la Sainte-Messe et d'administrer les sacremens de Pénitence et d'Eucharistie aux soldats de la garnison. Les fleuves et les lacs étaient glacés, et la terre couverte, comme de coutume, de cinq à six pieds de neige. Il fallut donc, pour ne pas s'enfoncer, faire le voyage en raquette (1), sorte de chaussure très-fatigante, surtout lorsqu'on n'y est pas accoutumé.

Le premier jour, ils ne firent pas plus de 16 à 18 milles, c'est-à-dire la moitié du chemin, et ils passèrent la nuit, selon l'usage du pays, dans un grand trou, creusé dans la neige, avec le ciel pour abri et pour toit. Le Missionnaire s'était aperçu de la fatigue qu'avait causée à ses compagnons, la marche en raquette, et la charge de leurs couvertes, de leurs armes et de leurs vivres, etc. Il voulut prendre les devants, pour avertir les soldats du fort de venir à leur secours. Cet acte de charité lui couta la vie.

Il se met donc en route à deux heures du matin, sans rien prendre pour allumer le feu ni pour se couvrir la nuit. Il ne pensait pas qu'il serait obligé de s'arrêter dans un si court trajet. Il s'avance sur le lac, ayant pour tout compagnon, son bon Ange, et pour lumière, celle de la lune. Tout-à-coup le ciel se couvre, la lune disparaît et la neige commence à tomber en grande abondance. Bientôt on ne distingue plus, ni les rivages du lac, ni les îles, qui y sont très-nombreuses. Le Missionnaire n'avait pas de boussole pour se guider, et d'ailleurs qu'aurait-il pu en faire dans de pareilles ténèbres? Il marcha longtems, et fit peu de chemin.

A l'aurore, ses compagnons reprennent leur marche, mais sans retrouver les traces du Missionnaire, entièrement recouvertes par la neige, et sans savoir quelle direction il fallait suivre pour arriver au fort. Un des soldats, qui avait déjà

(1) Voyez la gravure, page 66.

visité ce lieu une fois, voulut se charger de conduire les autres, à l'aide d'une boussole, mais ils marchèrent inutilement toute la journée. Ils furent obligés de passer la nuit dans une île, nommée St. Ignace ⁽¹⁾.

Le Huron, quoique dans une contrée nouvelle pour lui, vit bien qu'avec l'habitude qu'il avait de voyager dans les bois et au milieu des neiges, il se guiderait mieux par son instinct que par la boussole. En effet, malgré la nuit, il trouva le fort, et demanda aussitôt des nouvelles du Missionnaire. Personne ne l'avait vu.

Dès que le jour parut, quelques-uns se mirent à sa découverte, pendant que d'autres allaient chercher les compagnons de voyage, que le Huron avait laissés dans l'île. On les retrouva facilement, grâce aux renseignemens précis qu'il donna. Il n'en fut pas de même des efforts qu'on fit, pendant toute la journée, pour découvrir le Missionnaire. Des courses dirigées dans tous les sens, les cris qu'on poussa, les coups de fusil qu'on tira, n'aboutirent à rien.

Enfin, le 2 février, un soldat ⁽²⁾ expérimenté et courageux prit avec lui deux Hurons ⁽³⁾, qui habitaient alors le fort, et se mit à la recherche. Il alla jusqu'au lieu où le Missionnaire avait passé sa première nuit avec ses compagnons, et partit de là ⁽⁴⁾. Les Hurons, exercés à découvrir les traces, même lorsqu'elles sont couvertes par la neige, trouvèrent celles du

(1) Le gouverneur de Montmagny donna lui-même ce nom à cette île, parcequ'en voyageant sur le fleuve avec le Supérieur des Jésuites, en 1637, il fut obligé d'y mettre pied à terre le jour de la fête de St. Ignace. T.

(2) Il se nommait *Baron*. T.

(3) Un de ces deux Hurons se nommait Charles Ondataiondion, et était très-fervent chrétien. Il périt de la main des Iroquois en 1649, quand ils envahirent le village Huron de la Conception. T.

(4) Le lieu de la première station du P. de Nouë était dans l'île St. Ignace, et, sans le savoir, à peu de distance de celui où ses compagnons passaient aussi la nuit. T.

Père, et, en les suivant, ils arrivèrent à sa station pour la seconde nuit. Il était resté là sans feu, au milieu de la neige, n'ayant pour lit que quelques branches d'arbres, et pour vêtement qu'une vieille soutane et un gilet. De là il traversa le grand fleuve, et passa près du fort qu'il cherchait, mais sans l'apercevoir. La neige ou sa faiblesse l'avait sans doute rendu aveugle. Toutes ses provisions, consistaient seulement dans quelques pruneaux secs.

Trois milles plus haut ⁽¹⁾, on reconnut encore l'endroit où il s'était reposé ; et enfin, dix milles environ au-delà ⁽²⁾, ils le trouvèrent à genoux sur la terre qu'il avait découverte autour de lui. Il était gelé. Sa tête était nue, ses yeux ouverts regardaient le Ciel, et il avait les bras croisés sur la poitrine. Il paraissait un peu appuyé sur la neige, sans doute à cause du poids du corps qui s'affaissa, quand les forces lui manquèrent.

En le voyant dans cette posture, le soldat fut saisi d'un religieux respect et se mit à genoux. Ensuite il enveloppa ce cadavre, et aidé des deux Hurons, il le traîna sur la neige

(1) Ce lieu très-connu par les premiers Français du Canada, puisqu'il était un des postes pour la traite, est indiqué dans les cartes de la Poterie (I, p. 311). Il portait le nom sauvage de Onthrandeen, et le nom français de *Cap de la Victoire* ou du *Massacre*. C'était en mémoire d'une des Victoires de Champlain. En effet en 1610, accompagné de quatre Français et d'un certain nombre de Sauvages Algonquins, il attaqua cent Iroquois, retranchés dans un fort, près de ce cap. Ceux-ci furent tous massacrés, à l'exception de 15, qu'on réserva pour le supplice. T.

(2) La *Relation* de 1646, et le précieux manuscrit de 1652 désignent ainsi le terme de la course du P. de Nouë, et le lieu de son dernier sacrifice :

“Trois lieues plus haut (que le *Cap au Massacre*), vis-à-vis de l'isle Platte, entre deux petits ruisseaux, ils trouvèrent son corps à genoux, tout raide et engelé sur la terre qu'il avoit découverte, en ayant vidé la neige en rond ou en cercle. Son chapeau et ses raquettes estaient auprès de luy.... Il avait encore dans sa poche le peu de pain qu'il avait pris pour son viatique.”

A quatre lieues de Sorel, on voit en effet une île qui n'est guère connue aujourd'hui que sous le nom d'île de *Mr. de St. Ours*, parcequ'elle est la limite de cette seigneurie sur le fleuve : mais sa forme justifie suffisamment son ancienne dénomination, que les cartes du capt. Bayfield ont su heureusement respecter. T.

jusqu'à Richelieu. Il fut conduit de là aux Trois-Rivières⁽¹⁾, d'où il était parti.

Il est certain qu'il mourut de froid et non de faim. L'expérience a fait voir qu'on peut rester trois et même quatre jours entiers, sans nourriture. Ce fait ne doit pas surprendre, dans une saison où le froid est si aigu, que les mains se collent au fer qu'elles touchent à nu. Je m'en suis assuré plusieurs fois par moi-même. J'ai même entendu dire qu'un loup perdit la peau de sa langue en léchant, dans les forêts, une hache gelée, dont on s'était servi pour couper du lard, et qui avait conservé un peu de graisse. Dans des voyages où je suais de fatigue, j'ai eu le visage à moitié gelé, et ma barbe se couvrait de frimats, en moins de deux *miserere*. Au reste, nous autres Européens, nous sommes plus sensibles à ces froids excessifs, qui font périr chaque année plusieurs Sauvages.

Le P. de Nouë mourut, à ce que l'on croit, le jour de la Purification de la bienheureuse Vierge, pour qui il avait une grande dévotion. Tous les samedis, il jeûnait en son honneur, et, tous les jours, il récitait l'office de l'Immaculée Conception. Quand il en parlait, son cœur faisait tous les frais de son discours.

Cette mort excita de vifs sentimens de foi dans le cœur de tous les soldats, et plusieurs des plus obstinés se sentirent portés à approcher du tribunal de la pénitence, dont ils étaient éloignés depuis longtems. Il n'y eut personne qui ne voulût prendre part à la douleur commune, pour la mort d'un homme tellement dévoué au service des autres qu'il s'oubliait lui-même.

(1) Il fut enterré dans le cimetière public. On mit en secret un morceau de plomb dans sa bière pour le reconnaître un jour, et il y eut à ses obsèques, dit une chronique contemporaine, un petit bout d'raison funèbre.

T.

Il était d'une famille noble, et fils du Seigneur d'un lieu nommé *Prières*, dans le voisinage de Reims en Champagne. Pendant qu'il était page, son extérieur aimable exposa plus d'une fois sa vertu à de rudes assauts, de la part des personnes qui auraient dû la défendre : mais, par une protection particulière de la Sainte Vierge, il a conservé la belle fleur de sa virginité, trente années dans le siècle et trente-six dans la religion.

Sévère et cruel envers lui-même, il était tout cœur pour son prochain. En toutes choses, il prenait toujours pour lui ce qu'il y avait de plus vil et de pire. Pendant les seize années qu'il est resté dans cette Mission, il a donné l'exemple d'une grande ferveur et d'une profonde humilité. Comme à son âge la mémoire le secondait peu dans l'étude des langues, il se consacra tout entier à servir les Sauvages, et ceux qui les instruisaient. Les emplois les plus pénibles et les plus humiliants, et, en tems de disette surtout, la recherche des racines sauvages, la pêche et enfin le travail qui appartient aux plus bas serviteurs, faisaient son occupation ordinaire.

Son obéissance était très-ponctuelle. Nous l'avons vu, à l'âge de près de soixante-dix ans, pleurer comme un enfant, dans une circonstance où il craignait de n'avoir pas suivi avec assez de perfection, les intentions du Supérieur. Il agissait ainsi, non par scrupule ou par ignorance, puisqu'il était un homme instruit, profès des quatre vœux, versé dans la théologie et surtout dans la théologie morale, mais par pure délicatesse de conscience.

Lorsqu'on le vit avancé en âge, on lui proposa de retourner en France, où il aurait trouvé moins à souffrir, et où des personnes d'un très-grand mérite témoignaient le vif désir de le revoir : " Je sais, répondit-il, que je suis une charge pour la " Mission, car je tiens ici la place d'un bon ouvrier, et pour cette

“ raison je suis prêt à la lui céder afin de soulager la Mission.
“ Je loue la charité de ceux qui veulent me donner du repos ;
“ mais vraiment, rien ne me répugne davantage que ce
“ départ, et mon unique désir, c'est de mourir ici, occupé jus-
“ qu'à la fin à servir les Sauvages, et ceux qui en ont soin. ”

Ce sentiment l'avait déjà porté à traverser plusieurs fois l'Océan, car il était du nombre de ces premiers Missionnaires, que les Anglais avaient ramenés en Europe. Ses demandes pressantes et sa constance lui méritèrent d'être choisi parmi les premiers, qui revinrent en Canada, et lui firent obtenir la grâce, qu'il avait tant désirée, de finir ses jours dans ce pays, comme nous venons de le voir. Il est mort martyr de son obéissance et de sa charité.

 E second Missionnaire mourut le 12 mai de la même année. Il se nommait Enmond Masse, et était natif de Lyon. Il avait soixante-douze ans, et comptait cinquante ans de religion. Sa vie a été très-variée ; mais il a toujours brûlé de l'ardent désir de souffrir quelque chose pour Dieu, dans les Missions les plus difficiles. C'est ce motif qui le poussa à entrer dans la Compagnie.

Nommé pour compagnon du P. Pierre Coton, alors confesseur et prédicateur de Henri IV, roi de France, il aima mieux les forêts du Canada que l'atmosphère de la Cour. Sur sa demande, il obtint la faveur d'y être envoyé.

Il aborda en 1611, en Acadie, contrée de la *Nouvelle-France*, située sur les bords de la mer, à la hauteur du 45°. Ce pays confine celui qu'occupent les Anglais, et qu'ils nomment *Nouvelle-Albion* ou *Nouvelle-Angleterre*. Il accom-

pagnait le P. Pierre Biard, et ils furent les pierres fondamentales de ces Missions, c'est-à-dire les deux premiers religieux qui vinrent dans cette partie de l'Amérique Septentrionale. Outre la disette qu'ils ressentirent, et qui les réduisit à se nourrir de glands, ils eurent à souffrir beaucoup d'injures et de calomnies. Ils se virent comme prisonniers entre les mains de ceux qui devaient les protéger. Ils furent sur le point d'être mis à mort par des corsaires anglais qui les avaient pris ⁽¹⁾, et qui croyaient cette mesure nécessaire à leur propre sûreté : mais ceux-ci finirent par les relâcher, et les Missionnaires retournèrent en France en habits de mendiant.

Le P. Enmond n'y resta présent que de corps ; son cœur était toujours en Canada. Pour fortifier sa résolution, il la mit par écrit en ces termes, et il y fut fidèle.

(2) “ Si Jacob a servi quatorze ans pour Rachel, à plus forte raison dois-je servir mon cher Maître quatorze ans, pour la Nouvelle-France, mon cher Canada, enrichi de cette belle variété de croix si aimables et si adorables ? Un si grand bien, un emploi si noble et une fonction si sublime, c'est-à-dire le Canada et ses délices qui sont la croix, ne peut s'obtenir que par des dispositions conformes à la croix. C'est pourquoi j'observerai inviolablement ce qui suit :

“ 1^o Je coucherai toujours sur la dure, c'est-à-dire sans

(1) L'auteur fait ici allusion à l'expédition d'Argal, qui vint de la Virginie attaquer la petite colonie de Pentagoet, fondée par la marquise de Guercheville, à l'entrée de la rivière de Penobscot. Il la ruina de fond en comble, et en fit tous les habitants prisonniers. En ramenant les Missionnaires en Europe, les Anglais furent forcés par la tempête, de relâcher dans la rade de l'île de Fayal, aux Açores, et la crainte d'être maltraités par les autorités catholiques de ce port, leur inspira la pensée de mettre à mort leurs prisonniers. Ils ne se laissèrent heureusement pas aller à un pareil acte de barbarie, et ils s'en trouvèrent bien, car le témoignage des prisonniers eux-mêmes, leur devint nécessaire en Angleterre, pour se laver de l'accusation de vol et de désertion. T.

(2) Ce texte est copié sur un précieux manuscrit de 1652. T.

“ drap, sans matelas, sans paillasse. J'en aurai cependant
“ dans ma chambre, pour n'être vu que des yeux auxquels on
“ ne se peut cacher.

“ 2^o Je ne porterai pas de linge, si ce n'est au cou.

“ 3^o Je ne dirai jamais la Sainte-Messe sans porter une
“ haire. Ces armés te feront souvenir de la Passion de ton
“ Maître, dont elles sont le grand mémorial.

“ 4^o Je prendrai chaque jour la discipline.

“ 5^o Toutes les fois que je dînerai sans avoir fait aupar-
“ avant mon examen de conscience, quelles qu'en aient été
“ les raisons, je ne mangerai qu'un dessert, comme on peut
“ faire à la colation un jour de jeûne.

“ 6^o Je ne donnerai jamais à ma sensualité ce qu'elle sem-
“ blerait désirer par plaisir.

“ 7^o Je jeûnerai trois fois la semaine, sans que personne s'en
“ aperçoive, si non Celui qui doit en avoir connaissance.
“ Comme je prends ordinairement mon repas à la seconde
“ table (*il était alors Ministre du collège de la Flèche, et telle*
“ *était la règle du Ministre*), je peux facilement cacher ces
“ petites mortifications.

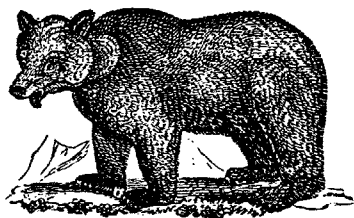
“ 8^o S'il m'arrive de dire quelque parole qui blesse tant soit
“ peu la charité, je recueillerai secrètement avec ma langue les
“ crachats sortis de la bouche d'autrui.

Sa persévérance dans ces pieux exercices et l'efficacité de ces résolutions lui firent obtenir de retourner, pour la seconde fois dans son cher Canada, l'an 1625. Il accompagna les premiers Missionnaires qui allèrent à Kébec, où il trouva, comme dans son premier voyage, sa Rachel mystique, la sainte croix. En effet, l'année suivante, les vaisseaux Français n'étant pas venus ravitailler la colonie, la famine réduisit le P. Masse, comme les autres, à vivre de racines sauvages, et

de poissons. Ils souffrirent ainsi, jusqu'à l'arrivée des Anglais qui les renvoyèrent encore une fois en Europe.

Son cœur restait cependant toujours en Amérique, et en arrivant en France, il fit vœu de faire tous ses efforts pour y retourner. Il l'obtint en effet en 1633, et il y mourut en 1643 ⁽¹⁾, chargé d'années et de mérites. On trouva après sa mort un écrit, où sont recueillies les grâces signalées, qu'il avait reçues de la sainte Vierge et de son très-saint Fils, surtout au saint sacrifice de la Messe.

(1) Charlevoix (L. VI.) a placé à tort la mort du P. Masse avant celle du P. de Nouë. Celle-ci lui est antérieure de trois mois. T.





LE PERE ISAAC JOQUES.

(D'après une gravure de 1658.)



(SUPPLÉE DE P. JOLLES)

CHAPITRE II.

LE PÈRE ISAAC JOLLES.



AINSI que nous l'avons dit, ce Missionnaire est un de ceux qui ont été faits prisonniers par les Iroquois, en allant chez les Hurons. Quoique nous connaissions par plusieurs témoins oculaires, Sauvages et Européens, quels ont été ses tourmens et son courage, et que nous en ayons plus appris par là que par lui-même, néanmoins comme il écrivit de ce pays-là à ses Supérieurs, une lettre très-édifiante, et pleine de détails curieux, j'ai jugé à propos de la traduire du latin, pour l'avantage spirituel du lecteur. La voici :

LETTRE DU P. ISAAC JOGUES AU P. PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE FRANCE ⁽¹⁾.

Mon Révérend Père en Jésus-Christ.

“ Voulant écrire à votre Révérence, j'ai hésité d'abord dans
“ quelle langue je devais le faire, en latin ou en français, car,
“ après une si longue interruption, j'ai presque oublié l'une et
“ l'autre, et elles m'offrent toutes les deux la même difficulté.

“ Deux raisons m'ont déterminé à choisir la langue la moins
“ connue. D'abord parceque je pourrai employer plus faci-
“ lement les paroles de la Sainte-Ecriture, qui a été pour moi
“ une puissante consolation, au milieu de mes afflictions, et
“ ensuite parceque je désire qu'elle se répande moins.

“ Cette extrême bonté qui vous faisait autrefois excuser la
“ multitude de mes manquemens, vous portera à pardonner les
“ fautes de forme ou de langage d'un homme qui, depuis
“ huit ans, a perdu tous ses anciens usages, et qui, de plus, est
“ devenu maintenant, Sauvage pour les habitudes et le vê-
“ tement. Ce que je crains, c'est que, *ignorant dans la langue*
“ *je ne le sois aussi dans la science* ⁽²⁾, *ne connaissant pas le*
“ *tems auquel Dieu m'a visité* ⁽³⁾, et que je ne m'acquitte
“ mal de la fonction sublime que Dieu m'a confiée, de prédi-
“ cateur de l'Evangile, de Jésuite et de prêtre.

“ Je suis porté à écrire à votre Révérence dans l'espérance
“ que, si par hasard cette lettre arrivait un jour jusqu'à vous,
“ vous m'aideriez par les saints sacrifices, et les prières de toute
“ la Province, pour supporter les rudes épreuves que je ren-
“ contre dans ces régions sauvages, au milieu des Iroquois et

(1) Nous donnons cette traduction, en partie d'après le texte latin du précieux manuscrit de 1652, et en partie d'après celui du P. Algambe (*mortes illustres, etc.* 1 vol. in-fol.) et non sur la version italienne, qui nous a paru un peu trop libre. T.

(2) Cor. 11. 6.

(3) Luc. 19. 44.

“ des Maquas ⁽¹⁾. Elle le fera, je l'espère, d'autant plus volontiers qu'elle verra par cette lettre combien je dois à Dieu, et combien j'ai besoin des prières des hommes vertueux, qui sont pour moi, je le sais, un puissant secours.

“ Nous partîmes de chez les Hurons le 13 juin 1642, dans quatre petits canots (c'est le nom qu'ils donnent à leurs embarcations), montés par vingt-trois personnes, parmi lesquelles se trouvaient cinq Français.

“ Ce voyage très-difficile, et à cause des incidens qu'il offre, et à cause du *portage* des canots et des bagages, qu'il faut faire dans quarante endroits différens, était devenu très-dangereux dans la crainte des ennemis embusqués chaque année, tout le long du chemin qui conduit aux Français, et où ils font un grand nombre de prisonniers.

“ L'année dernière, ils furent à la veille de se saisir de la personne du P. Jean de Brebeuf. De plus ayant pris récemment deux Français, ils les renvoyèrent sains et saufs pour obtenir la paix, mais à des conditions iniques, et on la refusa. Ils furent eux-mêmes repoussés à coups de canon, parcequ'ils se comportaient comme des ennemis. Alors ils déclarèrent que si quelque Français tombait entre leurs mains, ils le tourmenteraient aussi cruellement que les autres prisonniers, et qu'ils le brûleraient à petit feu.

“ Les Supérieurs, informés de tout cela, et connaissant les dangers qu'on pouvait rencontrer dans ce voyage, nécessaire à la gloire de Dieu, me proposèrent de m'en charger, en me laissant cependant la liberté de l'accepter ou de le refuser. Je ne voulus faire aucune observation, et je reçus de mon plein gré et de bon cœur, cette mission d'obéissance et de

(1) *Maquas* ou mieux *Maquaas* et *Maaquois* d'après un manuscrit autographe du P. Jogues, était le nom donné par les Hollandais aux Iroquois leurs plus proches voisins, que les Français nommaient *Agniers*.

“ charité. Je savais qu’en la rejetant, elle serait retombée sur
“ quelqu’autre bien meilleur que moi.

“ Nous partîmes donc du port de Ste. Marie des Hurons, et
“ après avoir éprouvé bien des craintes, des dangers, des
“ avaries et même quelques naufrages, nous arrivâmes enfin
“ en bonne santé à la Conception de la bonne Vierge Marie,
“ 35 jours après notre départ. Ici se trouve une habitation,
“ ou une colonie des Français, nommée *Trois-Rivières*, à
“ cause d’une très-belle rivière qui coule tout auprès, et se dé-
“ charge par trois embouchures dans le grand fleuve Saint
“ Laurent. Nous rendîmes à Dieu les actions de grâces que
“ nous lui devons, et nous nous arrê tâmes là et à Québec
“ environ quinze jours.

“ Les affaires qui nous avaient amenés étant terminées,
“ nous reprîmes la route des Hurons le second jour d’août,
“ après avoir célébré la fête de notre P. St. Ignace.

“ Il n’y avait que deux jours que nous étions partis ⁽¹⁾, lors-
“ que quelques-uns de nos voyageurs remarquèrent, le matin,
“ sur le rivage, des traces d’hommes toutes récentes ; et comme
“ les uns soutenaient que c’étaient des traces d’ennemis, et
“ d’autres, que c’étaient des traces d’amis, Eustache Ahatsistari,
“ qui par ses faits d’armes avait mérité d’être placé à la
“ tête, leur dit : “ ennemis ou non, je crois qu’ils ne sont pas
“ plus de trois canots ; notre nombre ne nous permet pas de
“ craindre cette poignée d’hommes ”. Nous étions quarante,
“ car plusieurs autres s’étaient joints à nous.

“ Nous continuons donc notre chemin ; mais à peine avions-
“ nous fait un mille, que nous tombons au milieu des ennemis.

(1) Charlevoix (L. VI) met la prise du P. Jogues à 15 ou 16 lieues de Québec : c’est une erreur. La Relation de 1646-47 et le Manuscrit de 1652 ne laissent aucun doute sur le départ des Trois-Rivières le 2 août, après la fête de St. Ignace, et sur l’embuscade des Iroquois à l’entrée des îles qui ferment le lac St. Pierre, à l’Ouest, c’est-à-dire à 45 ou 46 lieues de Québec.

“ Ils étaient soixante-dix guerriers, dans douze canots. Divisés
“ en deux bandes, ils nous attendaient sur les deux rives du
“ fleuve.

“ De ce côté-ci, les ennemis étaient cachés dans les herbes
“ et les roseaux. Quand nous arrivâmes au lieu où ils
“ avaient dressé leur embuscade, ils tirèrent sur nous avec des
“ fusils, dont ils étaient presque tous armés. Ils ne tuèrent
“ personne. Cette première décharge mit en fuite la plus
“ grande partie des Hurons, qui abandonnèrent leurs canots
“ (nous longions la côte pour éviter le courant), et qui cher-
“ chèrent leur salut au milieu des bois.

“ Nous restâmes quatre Français, et un petit nombre d'autres
“ chrétiens ou catéchumènes. Après nous être recommandés
“ à Dieu, nous nous mîmes en devoir de résister : mais
“ n'étant que douze à quatorze contre trente, nous fûmes ac-
“ cablés par le nombre. Nous combattons cependant, quand
“ à la vue de nouveaux canots ennemis, qui accouraient de la
“ rive opposée, mes compagnons perdirent courage et s'en-
“ fuirent. Un des Français, nommé René Goupil, qui se faisait
“ remarquer par son courage, fut pris alors avec quelques
“ Hurons.

“ Pour moi, témoin de tout, je ne voulais ni ne pouvais fuir.
“ Comment fuir en effet, les pieds nus ⁽¹⁾ ? Comment aban-
“ donner ce Français, les autres Hurons captifs, et ceux qui
“ allaient le devenir, dont plusieurs n'étaient pas baptisés ?
“ Cependant, comme les ennemis, pour poursuivre les fuyards,
“ m'avaient laissé sur le théâtre du combat, j'appelai un de
“ ceux qui veillaient à la garde des prisonniers, et le priai de
“ m'adjoindre au Français déjà pris, lui faisant comprendre
“ qu'étant son compagnon de voyage, je voulais partager ses

(1) C'était un usage chez les Sauvages de quitter les chaussures en entrant dans les canots, afin de n'y introduire aucune saleté.

“ périls et sa mort. Cet homme, saisi de frayeur, et pouvant à peine ajouter foi à mes paroles, s’approcha de moi, et me réunit aux autres captifs.

“ Je dis alors à René : “ Mon très-cher frère, Dieu nous traite d’une manière bien extraordinaire. *Il est le maître. Il a fait ce qu’il a jugé bon* ⁽¹⁾ : *sa volonté a été accomplie. Que son saint nom soit béni* ⁽²⁾ ! ”

“ J’entendis l’aveu de ses fautes, et après lui avoir donné l’absolution, j’approchai des autres captifs Hurons. Je les instruisis d’abord ; ensuite, je les baptisai. Comme il en arrivait toujours de nouveaux, qu’on avait arrêtés dans leur fuite, mon travail ne discontinuait pas.

“ On amena enfin l’illustre chef Chrétien, Eustache Ahatsis-tari. En me voyant il s’écria : — “ Je te l’avais bien juré, mon Père, que je devais vivre ou mourir avec toi. ” J’ignore quelle fut ma réponse à ces touchantes paroles, tant mon âme était abattue par la douleur.

“ Le dernier qu’on ramena fut Guillaume Couture, qui était descendu avec moi de chez les Hurons. Quand il vit le désordre général, il suivit les autres dans les bois. Comme il était jeune, plein d’ardeur et d’agilité, il se trouva bientôt loin des ennemis. Tout-à-coup jetant les yeux autour de lui, et ne me voyant pas : — “ Comment ai-je pu, se dit-il à lui-même, abandonner mon Père chéri, et le laisser exposé à la rage des Sauvages ? Comment ai-je pu fuir sans lui ? Non, il n’en sera pas ainsi. ” Aussitôt retournant sur ses pas, il vint lui-même se livrer à ses ennemis. Plut à Dieu qu’il eût échappé et qu’il ne fût pas venu augmenter le nombre des malheureux ! En pareille circonstance, ce n’est pas une consolation d’avoir des compagnons, surtout quand ce sont

(1) I. Reg. 3. 18.

(2) Job. 1. 21.

“ des personnes qu'on aime autant que soi-même. Tels sont
“ les hommes, qui sans être religieux et sans avoir aucun motif d'intérêt terrestre, se consacrent chez les Hurons au service de Dieu et de la Compagnie.

“ On s'imaginera difficilement le nombre et la rigueur des supplices qu'il endura. La haine des ennemis contre les Français et surtout contre ce jeune homme, qui dans le combat avait donné la mort à un de leurs chefs, avait pris un nouveau degré de fureur. Ils le dépouillèrent entièrement, lui arrachèrent les ongles avec cruauté, lui broyèrent les doigts avec leurs dents, et lui passèrent une épée à travers la main droite. Le souvenir des souffrances de J.-C., m'a-t-il dit depuis, lui fit supporter avec grande joie cette douleur, quoiqu'elle fût atroce.”

“ Aussitôt que je l'aperçus lié et dépoillé de tout vêtement, je ne pus me retenir, et laissant là mes gardiens, je traversai la troupe des ennemis qui le conduisaient, je l'embrassai tendrement, et je l'exhortai à offrir à Dieu toutes ses douleurs pour son salut et celui de ses bourreaux.

“ Les Sauvages parurent d'abord surpris de ma démarche, mais aussitôt, reprenant pour ainsi dire leur féroce, et rallumant leur fureur, ils me repoussèrent, en me frappant à coups de poings, de bâtons et de massues, et me laissèrent à demi-mort. Deux Sauvages me traînèrent au lieu où j'étais d'abord.

“ Je commençais à peine à reprendre haleine, lorsque d'autres Iroquois, à leur retour, m'arrachèrent presque tous les ongles avec leurs dents, et machèrent aussi les deux index en me causant d'affreuses douleurs. Ils traitèrent de la même manière René Goupil, mais ils ne firent aucun mal aux autres prisonniers Hurons.

“ Quand tous les Iroquois qui poursuivaient les Hurons fu-

“rent revenus, après en avoir tué deux, ils nous transportèrent
 “sur l'autre rive du fleuve (1), et ils partagèrent entr'eux le ba-
 “gage des 12 canots. Il était assez considérable, car outre ce
 “que chaque Français apportait pour lui-même, nous avions 20
 “paquets qui renfermaient beaucoup d'objets d'église, et de
 “plus pour les Missionnaires, des habits, des livres, et autres
 “choses, que notre pauvreté chez les Hurons rendait vraiment
 “précieuses.

“Pendant qu'ils faisaient ce partage, je baptisai ceux qui
 “étaient suffisamment instruits. De ce nombre était un veil-
 “lard octogénaire (2). Quand ensuite on voulut le faire en-
 “trer dans un canot pour suivre les autres, il dit à ses bour-
 “reaux : “A mon âge, comment puis-je aller dans un pays
 “lointain et étranger? Non, je mourrai ici”. Sur son refus, il
 “reçut le coup de la mort, là où il venait d'être baptisé.

“Les Iroquois poussèrent un grand cri de joie, comme des
 “vainqueurs maîtres du butin (3), et nous firent prendre avec
 “eux le chemin (4) de leurs pays. Nous étions 22 captifs;
 “car trois d'entre nous, avaient reçu la mort.

“Dans ce voyage, qui dura 13 jours, (5) nous avons vraiment

(1) Ce lieu, d'après un ancien manuscrit, était près de Sorel. Les Iroquois, selon leur coutume, gravèrent sur les arbres l'histoire de leur triomphe. A l'aide de ces lignes grossières et hiéroglyphiques, ils faisaient connaître le nombre et la qualité des captifs. Il était facile de distinguer le P. Jogues parmi eux. Les Chrétiens qui trouvèrent, peu après, ce triste monument, voulurent en perpétuer et en sanctifier le souvenir, en élevant une croix au même lieu. Il était juste que l'étendard des prédestinés, marquât la route de ces héros de la Foi. Il ne reste plus aujourd'hui de traces de ce pieux monument. T.

(2) Il se nommait Ondouterraon. T.

(3) Isa. 9. 3.

(4) Ils remontèrent la Rivière de Sorel, pendant longtemps nommée *Rivière des Iroquois*. T.

(5) Le texte italien du P. Bressani, et le récit latin d'Algambe, portent 38 jours. Le contexte suffit pour corriger cette faute typographique, qui ne se trouve d'ailleurs, ni dans la Relation de 1646-47, où ils ont cependant puisé, ni dans le précieux manuscrit latin de 1652. T.

“ beaucoup souffert, avec la grâce de Dieu, entr’autres choses la faim, la chaleur, les menaces, et la haine cruelle des Sauvages et les très-vives douleurs de nos plaies encore ouvertes et envenimées, dans lesquelles naissaient déjà des vers.

“ Ils prouvaient bien leur barbarie quand, nous voyant épuisés par 5 ou 6 jours de marche, ils approchaient de nous de sang-froid, pour nous arracher les cheveux et la barbe, et enfoncer profondément leurs ongles toujours très-aigus, dans les parties du corps les plus délicates et les plus sensibles à la moindre piqure : mais mon cœur souffrait bien plus encore, quand je considérais cette marche funèbre de Chrétiens, parmi lesquels se trouvaient cinq anciens néophites, et les principaux soutiens de l’église naissante des Hurons.

“ Une ou deux fois, je l’avouerai avec simplicité, je ne pus retenir mes larmes. J’étais affligé de leur sort et de celui de mes compagnons, et l’avenir me remplissait d’inquiétude. Je voyais en effet les Iroquois mettre une barrière au progrès de la foi chez un grand nombre d’autres peuples, à moins d’un secours tout spécial de la divine Providence.

“ Le huitième jour nous rencontrâmes une bande de 200 Sauvages, qui allaient en guerre ⁽¹⁾. Il nous accueillirent avec le préjugé qu’il faut préluder à la guerre par la cruauté, et que celle-ci est la mesure du succès de l’autre. Ils rendirent d’abord grâce au soleil, qu’ils regardent comme le Dieu des combats, et félicitèrent leurs compatriotes par une bruyante décharge de fusils. Alors ils coupèrent tous des bâtons dans la forêt voisine, pour se mettre en état de nous recevoir. Aussitôt que nous eûmes mis pied à

(1) Ils étaient alors arrêtés dans une petite île du lac Champlain. Le texte latin d’Algambe contient ici quelques détails qu’on ne trouve pas dans le manuscrit de 1652.

“ terre, ils se rangèrent en deux haies, et nous accablèrent tellement de coups, que me trouvant le dernier, et par là même plus exposé, je tombai accablé par leur nombre et leur cruauté, au milieu du chemin pierreux qui conduisait à la colline sur laquelle ils avaient élevé un théâtre. Je m’attendais à mourir au milieu d’un pareil traitement. Aussi, soit faiblesse, soit lâcheté, je ne me relevai pas.

“ Dieu seul pour l’amour et la gloire de qui il est honorable et doux de souffrir ainsi, connaît combien de tems et avec quelle barbarie ils me frappèrent. Poussés par une cruelle compassion, ils s’arrêtèrent enfin pour m’emmener vivant dans leur pays. Ils me portèrent sur le théâtre, à moitié mort, et tout couvert de sang.

“ Je respirais à peine, lorsqu’ils m’ordonnèrent de descendre pour m’accabler d’injures, d’opprobres, et d’une infinité de coups sur la tête, sur les épaules et sur tout le corps. Je ne finis pas, si je voulais raconter tout ce que nous eûmes à souffrir, nous autres Français. Ils me brûlèrent un doigt et en broyèrent un autre avec leurs dents. Ceux qui l’avaient déjà été, furent dilosqués avec violence, de telle sorte que maintenant encore après leur guérison, ils sont horriblement difformes. Le sort de mes compagnons ne fut pas meilleur.

“ Dieu nous fit bien voir qu’il prenait soin de nous, et qu’il voulait nous éprouver, et non nous décourager. Un de ces Sauvages qui ne respirait que le sang et la cruauté, s’approchant de moi, qui me tenais à peine sur mes jambes, et me saisissant le nez d’une main, il se prépare à le couper avec un grand couteau, qu’il avait dans l’autre. Que faire ? Persuadé que je serai bientôt brûlé à petit feu, j’attends immobile, me contentant de pousser intérieurement un cri vers le ciel ; mais retenu par une force surnaturelle, il s’arrêta au moment de couper. Un quart d’heure environ après, il re-

“ vint de nouveau à moi, comme s’il se fût reproché sa timidité et sa lâcheté, et se mit en devoir d’exécuter son dessein ; mais se sentant encore repoussé par une puissance invisible, il se retira. C’en était fait de moi, s’il m’eût mutilé, car les Sauvages ne laissent pas la vie, à ceux qui sont dans cet état. Je fus ramené à mes gardiens, après tous les autres, et la nuit étant bien avancée. Elle se passa dans de grandes souffrances et sans nourriture, quoique j’en fusse presque entièrement privé depuis plusieurs jours.

“ Mais ce qui rendait ces douleurs plus sensibles, c’était de voir exercer les mêmes cruautés envers les chrétiens Hurons, et de plus atroces encore envers le bon Eustache ⁽¹⁾. Ils lui coupèrent en effet les deux pouces, et par la plaie de la main gauche, ils enfoncèrent jusqu’au coude un bâton très-aigu. Il supporta cette douleur avec un courage héroïque et chrétien.

“ Le lendemain nous rencontrâmes encore d’autres canots de guerriers, qui coupèrent quelques doigts à nos compagnons. Quand à nous, nous en fûmes quittes pour la crainte.

“ Le dixième jour vers midi, nous laissâmes les canots ⁽²⁾, et nous mîmes quatre jour pour faire à pied le reste du voyage. Aux fatigues ordinaires, se joignit celle de porter les bagages : mais je fus ménagé, soit à cause de ma faiblesse, soit à cause du peu de cas que j’en paraissais faire. (J’étais plein d’orgueil jusque dans la captivité, et en présence de la mort.)

(1) Eustache Ahatsistari.

T.

(2) Les voyageurs quittaient ici les eaux du lac George, que les Sauvages appelaient *Horicon-canileri oit* (la queue du lac) (Géogr. de Spafford), ou *Andiatarocle* (lieu où le lac se ferme) (manuscrit du P. Jogues). Quand le P. Jogues parcourut pour la 2^e fois ce lac, en 1646, il lui donna le nom de *lac St. Sacrement* : c’était l’époque de cette fête. Spafford et les écrivains anglais et américains, qui l’ont presque tous copié, ignoraient sans doute cette origine, puisque, pour expliquer ce nom adopté par les Français, ils l’attribuent à la pureté des eaux de ce lac. T.

“ La faim se fesait toujours sentir de plus en plus, car nous
“ étions sans provisions. Nous passâmes ainsi trois jours, et
“ le 4e, quand les habitans du village vinrent à notre rencon-
“ tre, nous n'avions mangé que quelques fruits, cueillis en
“ passant sur la route. On nous avait cependant offert de par-
“ tager les vivres qui étaient dans les canots ; mais, afin de
“ n'avoir à offrir au feu et aux tourmens, qu'un corps faible et
“ épuisé, (car je ne vous cacherai pas mes misères), j'en avais
“ pris très-peu. Quand un besoin impérieux me fit chercher
“ un peu de nourriture, je ne trouvai que de l'eau. En effet
“ lorsqu'on fit halte le second jour, les Sauvages mirent la
“ chaudière sur le feu, comme pour cuire la nourriture ; tout
“ se réduisit à laisser chacun prendre de l'eau tiède à discrétion.

“ Enfin la veille de l'Assomption de la B. V. Marie,
“ nous arrivâmes au premier village Iroquois (1). Je remer-
“ ciai N. S. J. C. de ce qu'il nous appelait à partager ses dou-
“ leurs et sa croix, le jour où l'univers chrétien célèbre le tri-
“ omphe de sa divine Mère montant au Ciel.

“ Nous avions toujours eu un pressentiment dans la route,
“ que ce jour serait douloureux et fatal. René et moi nous
“ eussions pu l'éviter facilement, ainsi que le feu.

“ En effet, libres de tous liens, et souvent à une grande dis-
“ tance de nos gardiens, nous eussions pu fuir, et s'il ne nous
“ eût pas été donné d'arriver jusqu'à la colonie Française,
“ nous eussions trouvé une mort plus douce dans les forêts ;
“ mais il ne voulut jamais y consentir, et pour moi, j'aimais
“ mieux tout souffrir, plutôt que d'abandonner, au moment de

(1) Ce village, situé sur la Rivière des Mohawks, alors appelée par les Hollandais *Rivière de Maurice*, se nommait *Gandawague*, ce qui veut dire *lieu où il y a un rapide*. Il était à deux journées du fort *Orange*, aujourd'hui *Albany*. C'est là que naquit, quelques années après, l'illustre vierge Iroquoise, Catherine Tegakouita. T.

“ la mort, les Français et les chrétiens Hurons, et de les priver
“ des consolations qu’un prêtre peut alors procurer.

“ Vers 3 heures nous étions donc sur les bords de la rivière,
“ qui est près de leur village. Sur les deux rives se trouvaient
“ pour nous recevoir, les Iroquois et les anciens captifs Hu-
“ rons. Ceux-ci en nous saluant, nous annoncèrent que nous
“ serions brûlés à petit feu ; ceux-là nous accueillirent à coups
“ de bâton, de poings et de pierres. Leur aversion pour une
“ tête chauve leur fit décharger leur fureur sur moi, et en par-
“ ticulier sur ma tête. Il me restait deux ongles. Ils les ar-
“ rachèrent avec leurs dents, et avec leurs ongles ils enlevè-
“ rent jusqu’aux os la chair qui est au-dessous. Après avoir
“ satisfait leur cruauté, et s’être moqués de nous assez long-
“ tems sur le rivage, ils nous conduisirent au village, situé au
“ sommet de la colline. A l’entrée nous trouvâmes à nous
“ attendre, la jeunesse armée de batons, et rangée sur deux
“ haies.

“ Nous savions que *refuser de souffrir, c’est ne vouloir plus*
“ *être* au nombre des enfans que *Dieu châtie en père* ; aussi nous
“ nous offrîmes alors à lui, pour qu’il nous traitât *comme un père*
“ *traite ses enfans* (1).

“ Voici l’ordre établi dans la marche : ô honte ! ils placè-
“ rent à la tête un des Français entièrement nu, et même sans
“ brayet ! René Goupil, était au milieu de la colonne. Pour
“ moi le plus indigne de tous, je fermais les rangs. On nous
“ avait laissé notre chemise à René et à moi.

“ Les Iroquois se mêlaient au milieu des rangs afin de re-
“ tarder la marche, et de mettre plus de distance entre nous.
“ Ils avaient ainsi plus de loisir et de facilité, pour nous ac-
“ cabler de coups pendant longtems et avec barbarie. *Les pé-*

(1) Prov. 3. 12.

“ *cheurs ont frappé sur nous comme sur l'enclume* ⁽¹⁾, avec des bâtons et même avec des baguettes de fer, qu'ils achètent en grand nombre des Européens ⁽²⁾ leurs voisins. Je reçus un coup si violent avec un morceau de fer qu'un des chefs faisait jouer au bout d'une corde, qu'il m'aurait renversé à moitié mort, si la crainte d'un second coup ne m'eût donné des forces et du courage.

“ Sous une pareille grêle de coups, nous eûmes bien de la peine à arriver jusqu'au théâtre élevé au milieu du village. Toutes nos figures, et surtout celle de René, offraient le plus triste spectacle. Quoique très-agile et très-leste à la course, le nombre des coups qu'il reçut sur tout le corps, et en particulier sur le visage fut tel, qu'on ne lui voyait plus que le blanc des yeux. Dans cet état il nous paraissait d'autant plus beau, qu'il ressemblait davantage à celui qui est *devenu pour nous comme un lépreux, comme un homme frappé par la main de Dieu, en qui il n'y a plus ni forme ni beauté* ⁽³⁾.

“ Nous commençons à peine à respirer sur ce théâtre, qu'un de nos ennemis vint avec un grand bâton, décharger trois coups sur nous Français.

“ Les Sauvages se mirent aussitôt à tirer leurs couteaux, à monter sur le théâtre et à couper les doigts à plusieurs captifs. Comme leur cruauté se proportionne à la dignité de leurs prisonniers, ils commencèrent par moi. Ils avaient été témoins des égards que les Français et les Hurons me mon-

(1) Ps. 123. 3.

(2) Les Hollandais, en commerce continuél avec les Iroquois, possédaient alors deux forts sur l'Hudson, la Nouvelle-Amsterdam, aujourd'hui, New-York, et Rensselaerswich, ou fort d'Orange, aujourd'hui Albany. De ce dernier fort, on ne comptait que dix à douze lieues, jusqu'au premier village Iroquois. T.

(3) Isaïe. 53. 2.

“ traient, ou bien ils avaient deviné qui j'étais, par leurs discours ou par ma conduite.

“ Un vieillard suivi d'une femme, s'approche donc de moi, et il lui commande de me couper le pouce. Cet ordre répété 3 ou 4 fois triompha de son hésitation. Elle me coupa le pouce gauche à la naissance. Cette femme était Algonquine, c'est-à-dire du nombre de ces Sauvages qui habitent près des Français dans la Nouvelle-France. Elle avait reçu au baptême le nom de Jeanne, et n'était captive, que depuis quelques mois. Je pris alors ce pouce avec l'autre main, et je vous le présentai, ô Dieu vivant et véritable, en mémoire des sacrifices que depuis sept ans je vous offrais dans votre Eglise ; mais un de mes compagnons m'avertit de ne pas en agir ainsi, dans la crainte que mes ennemis ne me le missent dans la bouche, et ne me forçassent à le manger tout sanglant. Je le jetai sur le théâtre, et je ne sais ce qu'il est devenu.

“ Ils coupèrent à René le pouce droit à la première jointure.

“ Je remercie le Seigneur d'avoir bien voulu me laisser le pouce droit, afin de pouvoir par cette lettre solliciter de mes Pères et des mes frères, le secours de leur saints sacrifices, de leurs prières, de leurs bonnes œuvres et de leurs oraisons, dans la sainte Eglise de Dieu. Nous lui sommes devenus chers par deux titres nouveaux, car elle prie souvent pour les affligés et les captifs.

“ Le jour suivant, fête de l'Assomption de la B. Vierge Marie, nous passâmes la matinée sur le théâtre, mais à midi, ou nous conduisit à un autre village ⁽¹⁾ à 5 ou 6 milles de distance. Au moment du départ mon gardien craignant de

(1) Il se nommait *Candagaro*.

“ ne pouvoir pas se saisir plus tard de ma chemise, me l’en-
“ leva. Il me laissait partir dans cet état de nudité, n’ayant
“ plus sur moi, qu’un vieux et mauvais caleçon. Quand je
“ me vis dans cet état je n’eus pas peur de lui dire : “ Pour-
“ quoi donc, mon frère, me dépouilles-tu ainsi, toi qui possèdes
“ déjà tout mon bagage ?”

“ Il eut pitié de moi, et me donna une grosse toile, qui enve-
“ loppait mes paquets. J’en avais assez pour me couvrir les
“ épaules et une partie du corps, mais mes plaies déjà ulcérées
“ ne me permirent pas de supporter ce rude et dur tissu. Le
“ soleil était si ardent que pendant la route ma peau fut brûlée
“ comme dans un four, et celle du cou, des épaules et des bras,
“ tomba bientôt toute desséchée.

“ En arrivant dans ce second village, nous fûmes encore
“ accablés de coups, quoique selon la coutume de ces barbares
“ ils ne traitent leurs prisonniers qu’une fois de cette manière.
“ Le Seigneur voulait nous donner ainsi quelques traits de
“ ressemblance avec son Apôtre, qui se glorifie d’avoir été trois
“ fois battu de verges. Les coups que nous reçûmes alors,
“ étaient moins nombreux qu’ils n’avaient été dans l’autre
“ village, mais ils étaient plus cruels. Nos bourreaux n’étaient
“ pas embarrassés par une multitude empressée, et ils pou-
“ vaient mieux les ajuster. Ils nous frappaient sur le devant
“ des jambes, en nous causant de très-vives douleurs.

“ Nous restâmes jusqu’au soir sur le théâtre, et on nous
“ laissa la nuit dans une cabane sur la terre nue, où sans vête-
“ ment et les membres liés, nous fûmes à la merci de personnes
“ de tout sexe et de tout âge. Nous servîmes de jouet aux
“ enfans et aux jeunes gens, qui nous jetaient sur la peau des
“ charbons et des cendres brûlantes, dont nous ne pouvions pas
“ nous délivrer, à cause de nos liens. Tel est l’apprentissage

“ qu'on leur fait faire de la cruauté, pour les rendre ensuite
“ capables de plus grandes choses.

“ Deux jours et deux nuits s'écoulèrent ainsi, presque sans
“ aucune nourriture et sans sommeil. Mon âme se trouva
“ alors dans les plus grandes angoisses : car je voyais nos en-
“ nemis monter sur le théâtre, couper les doigts de mes com-
“ pagnons, serrer leurs poignets avec des cordes, et si forte-
“ ment, qu'ils tombaient en défaillance. Je ressentais les maux
“ de tous, et j'étais aussi affligé que pouvait l'être un Père
“ très-tendre, témoin des douleurs de ses propres enfans (à
“ l'exception de quelques anciens chrétiens, je les avais engen-
“ drés tous à J. C. par le baptême.)

“ Malgré mes tourmens, le Seigneur me donnait assez de
“ force pour consoler les Français et les Hurons, qui souffraient
“ avec moi.

“ Dans la route, comme sur le théâtre, où nous avait con-
“ duits cette foule cruelle qui était venue pour nous *saluer*
“ (c'est le nom qu'ils donnent aux premières cruautés qu'ils
“ exercent sur les prisonniers), je les exhortais tantôt en parti-
“ culier, tantôt en commun, à souffrir avec résignation et con-
“ fiance, ces supplices, dont ils devaient être un jour abondam-
“ ment récompensés, et à ne pas oublier *qu'il faut passer par*
“ *bien des tribulations pour entrer dans le royaume des*
“ *Cieux.* ⁽¹⁾ Je leur disais que le tems prédit par le Seigneur
“ était arrivé : *Vous serez affligés et vous pleurerez ; le monde*
“ *au contraire se réjouira. Mais votre tristesse se changera en*
“ *joie* ⁽²⁾ ; J'ajoutais encore : *La femme en travail, souffre*
“ *parceque l'heure est venue ; mais quand elle est délivrée, la*
“ *joie qu'elle a d'avoir un enfant, lui fait oublier toutes les*

(1) Act 14—21.

(2) Joan. 16—20.

“ *douleurs.* ⁽¹⁾ Ainsi croyez bien qu’après ces quelques jours de souffrance passagère, vous goûterez une joie éternelle. ”

“ Et vraiment, c’était pour moi un grand et juste sujet de consolations, de les voir si bien préparés, surtout les vieux chrétiens Joseph ⁽²⁾, Eustache et les deux autres. Théodore s’était sauvé le jour où nous arrivâmes au 1er village ; mais comme une balle lui avait brisé l’épaule dans le combat, il mourut en chemin, en se rendant chez les Français.

“ Les Iroquois n’avaient encore jamais vu sur leurs théâtres des prisonniers Français, ni des chrétiens ; aussi contre l’usage, et pour contenter la curiosité de tout le monde, on nous conduisit dans tous leurs villages.

“ Nous entrâmes assez tranquillement dans le troisième ⁽³⁾ ; mais je trouvai sur le théâtre, un spectacle plus affligeant pour moi que tous les supplices. Quatre Hurons faits prisonniers ailleurs, et amenés ici, venaient accroître le nombre des malheureux.

“ Entre autres tourmens qu’ils subirent, on coupa à tous quelques doigts, et au plus âgé, les deux pouces. Je m’approchai d’eux, et je les instruisis des vérités de la foi ; je conférai le baptême aux deux premiers sur le théâtre même, avec quelques gouttes d’eau, qui étaient restées sur les feuilles des épis de blé d’inde, qu’on nous avait donnés pour nourriture, et aux deux autres dans l’eau d’un petit ruisseau, que nous traversâmes, en allant à un autre village.

“ Rendus ici la pluie cessa, mais le temps devint froid et nous eûmes beaucoup à souffrir dans l’état de nudité où nous étions. Transi de froid, je descendais souvent du théâtre, sans demander permission, et j’entrais dans quelque cabane ;

(1) Joan. 16—21.

(2) Joseph Teondechoren.

(3) Ce village se nommait *Tionnontoguen*.

“ mais je commençais à peine à me réchauffer, qu'on me for-
“ çait de remonter.

“ Guillaume Couture n'avait encore perdu aucun doigt. Un
“ Sauvage de ce village ne voulut pas le laisser en cet état, et
“ en conséquence il lui enleva la moitié de l'index droit. La
“ douleur fut d'autant plus grande que le Sauvage se servit,
“ non d'un couteau, mais d'un écaille de certains coquillages
“ qu'ils ont en abondance; et comme il ne pouvait couper le
“ nerf trop dur et trop glissant, il le rompit en le lui arrachant
“ avec tant de violence, que le bras enfla alors prodigieusement
“ jusqu'au coude.

“ Un Sauvage eut pitié de lui, et le garda dans sa maison,
“ pendant les deux jours que nous passâmes dans ce village :
“ ce fut une vive inquiétude pour moi, ne sachant pas ce qu'il
“ était devenu.

“ La nuit, on nous réunit dans une cabane, où les jeunes
“ gens nous attendaient. Ils nous ordonnèrent alors de chan-
“ ter, comme c'est l'usage des prisonniers, et nous nous mîmes
“ à chanter *les cantiques du Seigneur sur une terre étrangère* ⁽¹⁾
“ (pouvions-nous chanter autre chose ?) Au chant succéda le
“ supplice. C'est moi et René qui en eûmes la plus grande
“ part; car Guillaume restait chez son Sauvage. Ils jetèrent
“ sur moi, et surtout sur René, des cendres chaudes et des
“ charbons ardents. Sa poitrine en fut grièvement blessée.

“ Avec des cordes, faites d'écorce d'arbres, ils me suspen-
“ dirent par les bras à deux poteaux plantés au milieu de la
“ cabane. Je m'attendais à être brûlé; car c'est la posture
“ qu'ils donnent ordinairement à leurs victimes. Le Seigneur,
“ pour me faire reconnaître que si jusque-là j'avais pu souffrir
“ avec un peu de courage et de patience, je le devais, non à

(1) Ps. 136. 4.

“ ma propre vertu, mais à celui qui *donne la force aux faibles* ⁽¹⁾,
“ m’abandonna pour ainsi dire à moi-même dans ce nouveau
“ tourment. Je poussai des gémissemens (car je *me glorifierai*
“ *volontiers dans mes infirmités, afin que la vertu de J. C.*
“ *habite en moi*) ⁽²⁾, et l’excès de mes douleurs me fit conjurer
“ mes bourreaux de relâcher un peu mes liens ; mais Dieu per-
“ mettait avec raison, que plus je faisais d’instance, plus il me
“ serrassent étroitement. Après environ un quart d’heure de
“ souffrance, ils me détachèrent ; sans cela je serais mort.
“ Je vous remercie, ô mon Seigneur Jésus, de ce que vous
“ avez bien voulu m’apprendre par cette petite épreuve, com-
“ bien vous avez daigné souffrir pour moi sur la croix, lorsque
“ votre très-saint corps était suspendu, non à des cordes, mais
“ à des clous, enfoncés cruellement dans vos pieds et dans
“ vos mains.

“ Ils me mirent ensuite d’autres liens pour me tenir attaché
“ à terre, le reste de la nuit. Que ne firent-ils pas alors à mes
“ compagnons Hurons ? Que n’essayèrent-ils pas de me faire ?
“ mais je vous remercie de nouveau, ô mon Dieu, de ne m’avoir
“ pas laissé souiller, moi votre prêtre par les mains impures
“ de ces barbares.

“ Après deux jours passés dans ce village, on nous condui-
“ sit dans celui que nous avions visité le second, où on allait
“ décider enfin notre sort.

“ Il y avait déjà sept jours que nous étions ainsi traînés de
“ village en village, et de théâtre en théâtre, *servant de specta-*
“ *cle à Dieu et aux Anges* ⁽³⁾ comme on peut le croire de la
“ bonté divine, mais devenus pour les hommes et pour les plus

(1) II. Cor. 12. 9.

(2) Isai. 40. 29.

(3) I. Cor. 4. 9.

“ vils Sauvages, *un objet d'insulte et de raillerie* (1) lorsqu'en-
“ fin on nous annonça que nous allions périr ce jour là par
“ le feu.

“ Quoique cette mort eût quelque chose d'horrible, la con-
“ sidération de la volonté de Dieu, et l'espérance d'une vie
“ meilleure et exempte du péché, en adoucissaient les rigueurs.

“ Je parlai donc, pour la dernière fois, à mes compagnons
“ Français et Hurons, et je les exhortai à persévérer jusqu'à la
“ fin, en se rappelant dans leurs douleurs de l'âme et du corps,
“ *Celui qui a souffert une si grande contradiction de la*
“ *part des pécheurs armés contre lui, afin qu'ils ne se découra-*
“ *gent pas, et qu'ils ne tombent pas dans l'abattement* (2).

“ Je leur fis espérer que le lendemain nous serions réunis
“ dans le sein de Dieu, pour régner éternellement.

“ Comme nous avions à craindre d'être séparés, les uns des
“ autres, j'avertis en particulier Eustache que, si on ne nous
“ laissait pas près l'un de l'autre, il mettrait la main sur la poi-
“ trine, et lèverait les yeux aux ciel, pour signe de regret de
“ ses péchés, et que je lui donnerais alors l'absolution. Je la
“ lui avais déjà accordée souvent dans la route, et depuis notre
“ arrivée. Il fit plusieurs fois le signal convenu.

“ Cependant, après une plus mûre délibération, les Anciens
“ pensèrent, qu'ils ne fallait rien précipiter au sujet des Fran-
“ çais, et ils déclarèrent dans l'assemblée, où on nous appela,
“ qu'on leur laisserait la vie. Ils l'accordèrent aussi à tous les
“ Hurons, excepté à trois, Paul, Eustache, et Etienne, qu'ils
“ firent périr dans les trois villages (3) que forme cette nation.

(1) I. Mach. 10. 70.

(2) Hébr. 12. 3.

(3) Il y a une étrange confusion parmi les historiens, dans l'orthographe des noms de ces trois villages des Iroquois Agniers, et dans les chiffres qui fixent leurs distances respectives. Voici les noms et les chiffres qu'on trouve le plus communément. Le village le plus voisin des Hollandais, à 10 ou 12 lieues d'Orange, était *Osserne-*

“ Etienne fut mis à mort dans le village où nous étions, nommé Andagaron; Paul dans celui d’Ossernenon, et Eustache dans celui de Teonontogen: ce dernier eut presque tout le corps brûlé, et sa tête fut tranchée avec un couteau. Il supporta ces douleurs très-chrétiennement, et tandis que les autres captifs, en mourant dans ces tourmens, ont la coutume de s’écrier: “ Que de mes cendres, il naisse un vengeur!” Eustache animé de cet esprit du christianisme qu’il avait reçu avec abondance dans son baptême, conjura les Hurons ses concitoyens, qui étaient présens, de ne pas avoir égard à lui, pour conclure la paix, dont il était question entre eux et les Iroquois.

“ Paul Ononhoraton, qui mourut, comme nous l’avons déjà dit, dans le village d’Ossernenon, périt d’un coup de hache, après avoir passé selon la coutume par le tourment du feu. C’était un jeune homme d’environ 25 ans, et d’un très-grand courage. Les Iroquois s’attachent à détruire ceux là de préférence, afin d’affaiblir les forces de leurs ennemis. L’espérance d’une meilleure vie inspirait à ce bon jeune homme un grand mépris de la mort, et il le déclarait hautement dans le chemin.

“ Quand les Iroquois s’approchaient de moi, pour m’arracher les ongles, ou me faire endurer tout autre supplice, il s’offrait à eux, et les conjurait de m’épargner et d’exercer

non ou Osserrenon (Algambe a adopté les deux orthographes). Dans la Relation de 1646, on l’écrivit: *Osserion*, et, plus tard *Onewigiure*. Les Français l’appelèrent *Anié*, *Agnié* et *Aniégué*. Il reçut ensuite du P. Jogues le nom de village de la *Ste. Trinité*. Deux lieues environ plus loin, on trouvait *Andagaron* ou *Gandagaro*. C’est le même que *Gandawage* ou *Gannawague* (lieu où il y a un rapide) les plus anciens auteurs écrivent aussi *Ganghnawaga*, *Cahnawaga*. Le plus grand village, quelques lieues encore au delà, mais sur la même rivière, était *Teonontogen* ou *Tionnontoguen* (deux montagnes rapprochées) ou *Tiniontogen*, d’après d’anciens Manuscrits, ce village fut brûlé par les Français en 1666. La mission Iroquoise avait reçu au départ du P. Jogues, en 1646, le titre de *Mission des Martyrs*. T.

“ plutôt sur lui leurs cruautés. Que Dieu le récompense au
“ centuple et avec usure pour cette admirable charité, qui le
“ portait à *donner sa vie pour ses amis* ⁽¹⁾, et pour ceux qui
“ *l'avaient engendré en J. C. dans la captivité* ⁽²⁾ !

“ Vers le soir, ils conduisirent Guillaume Couture, qu'ils
“ voyaient très-vigoureux, dans le village le plus éloigné,
“ nommé Teonontogen, et le donnèrent à une famille de Sau-
“ vages. C'est la coutume chez ces peuples, quand ils laissent
“ la vie à un prisonnier, de l'introduire dans une famille pour
“ y prendre la place d'un de ses membres mort. Il hérite en
“ quelque sorte de ses droits, et n'a plus d'autre maître que le
“ chef de la famille, qui pour cela donne quelques présents.

“ Pour moi et René, qui paraissions beaucoup plus faibles,
“ ils nous conduisirent dans le premier village, où demeuraient
“ ceux qui nous avaient pris, et ils nous y laissèrent jusqu'à
“ nouvel ordre. Après des jeûnes si longs et si fréquents, après
“ des veilles multipliées sans relâche, après tant de coups et
“ de blessures, et surtout après des peines intérieures si poi-
“ gnantes, n'étant plus occupés pour ainsi dire qu'à sentir nos
“ douleurs, nous nous trouvâmes exténués. Nous pouvions à
“ peine marcher, ou nous tenir debout. La nuit comme le
“ jour ne nous laissait aucun moment de repos, pour plusieurs
“ raisons, mais surtout à cause de nos blessures restées jusque
“ là sans soulagement. La multitude des puces, des poux et
“ des punaises, contre lesquels nos doigts mutilés ne nous per-
“ mettaient pas de nous défendre, rendait encore notre sort
“ plus cruel.

“ Nous souffrions de plus la faim, et on peut dire de ces
“ pays avec plus de vérité qu'ailleurs “ les malades n'ont pas
“ besoin de nourriture, ” puisque nous n'avions pour tout ra-

(1) Joan. 15. 13.

(2) Philem 10.

“ fraîchissement que quelques citrouilles sauvages et encore
“ vertes, mêlées au blé d'Amérique, que les Européens appel-
“ lent blé de Turquie, et que l'on broye négligemment entre
“ deux pierres. Nous fûmes pour ainsi dire réduits à la der-
“ nière extrémité, surtout René qui n'était pas accoutumé à
“ cette nourriture, et que les coups qu'il avait reçus, privaient
“ presque de la vue.

“ Les Sauvages s'apercevant des progrès de cette faiblesse,
“ cherchèrent dans le village quelques petits poissons, et un
“ peu de viande desséchée au feu ou au soleil, et après les
“ avoir réduits en poudre, ils les mêlèrent à notre sagamité,
“ en guise d'assaisonnement. Au bout de trois semaines, nous
“ étions un peu remis de nos maux, quand on nous chercha
“ pour nous donner la mort.

“ Les 200 ⁽¹⁾ Sauvages qui nous avaient maltraités dans la
“ route, étaient allés dans la Nouvelle-France, au lieu où la ri-
“ vière des Iroquois (c'est le nom qu'ils lui donnent) se décharge
“ dans le grand fleuve St. Laurent. Ayant vu quelques Fran-
“ çais jeter les premiers fondemens du Fort de Richelieu, ils
“ crurent qu'ils pouvaient facilement en tuer quelques uns et
“ amener les autres en captivité.

“ Comme ils étaient presque tous armés de fusils, ils fondent
“ tous ensemble et presque à l'improviste, sur les Français oc-
“ cupés alors à différens travaux. Aussitôt qu'ils les aper-
“ çurent, les Français, malgré leur très-petit nombre, courent
“ aux armes et repoussent les Sauvages avec tant de bravoure
“ et de bonheur qu'ils en tuèrent deux, en blessèrent un grand
“ nombre, et forcèrent les autres à prendre la fuite ⁽²⁾. Ceux-

(1) Algambe, ainsi que le P. Bressany et le Manuscrit de 1652 ont adopté ce chiffre : mais la Relation de 1642 porte 300. Charlevoix qui confond cette expédition avec une autre, a adopté à tort le chiffre de 700. T.

(2) La gloire de ce succès est due surtout au Chevalier de Montmagny, gouverneur général du Canada. Il était alors sur le fleuve dans un brigantin, pour sur-

“ ci revenaient donc pleins de rage, et comme si on leur eût fait une grande injustice, tandis que c'étaient eux qui allaient pour en commettre. Ils demandèrent à nous mettre à mort : c'est une honte, disaient-ils, que trois Français vivent tranquilles parmi nous, pendant que leurs compatriotes viennent de tuer tout récemment trois Iroquois.”

“ Ces murmures mettaient certainement ma vie et celle de René dans le plus grand danger. Dieu seul, qui la donne et la conserve, a pu parer ce coup.

“ La veille de la Nativité de la B. V. Marie, un des principaux Hollandais qui habitent une colonie ⁽¹⁾ à 10 lieues seulement de ces Sauvages, arriva avec deux autres ⁽²⁾, et traita de notre délivrance. Il resta plusieurs jours, fit beaucoup d'offres et de promesses, mais il ne put rien obtenir.

“ Comme ces Sauvages sont très-adroits et rusés, ils ne voulurent pas paraître rejeter la demande de leurs alliés, et ils alléguèrent faussement qu'ils avaient promis de nous rendre aux Français dans peu de jours. C'était peut-être le désir de plusieurs d'entre eux ; mais vers la fin de septembre (car les pluies abondantes avaient forcé d'attendre jusqu'à cette époque) lorsque les provisions du voyage étaient faites, et que ceux qui devaient nous ramener étaient désignés, on tint un dernier conseil à notre sujet, et l'opinion du petit nombre, qui nous était favorable, eut le dessous. L'opposi-

veiller le travail du fort commencé le 13 août au lieu où est aujourd'hui Sorel. Il aperçut le premier les Iroquois, et vint donner l'alarme à la petite garnison, commandée par le brave capitaine Rocher.

T.

(1) Renselaerswich, ou fort d'Orange, aujourd'hui Albany.

T.

(2) Ces trois personnes étaient Arends-Van-Curler, commandant du fort, Jacob Jansen et Jean Labadie, leur interprète. Le commandant Hollandais proposa aux Iroquois 260 piastres de rançon. Nous lisons dans Charlevoix, que l'ordre de délivrer le P. Jogues avait été envoyé à tous les Commandans de la Nouvelle-Belgique, par les Etats Généraux de Hollande, à qui la Reine Régente de France l'avait fait demander avec les plus vives instances.

T.

“ tion l'emporta, et les perturbateurs déclarèrent qu'ils ne souffraient pas qu'on donnât aux Français la liberté de retourner dans leur colonie. Ces menaces effrayantes mirent fin à l'assemblée, et chacun comme s'il eût été poursuivi, se retira dans sa cabane, ou dans le village d'où il était venu.

“ On nous abandonna à la fureur de ces hommes cruels, qui nous cherchèrent de tous les côtés, la hache à la main, et qui firent des perquisitions dans les cabanes, pour nous trouver et nous donner la mort : mais vers la fin de cette assemblée, Dieu m'avait inspiré, je ne sais qu'elle pensée de conduire mes compagnons dans un champ voisin de la cabane que j'habitais, où sans rien savoir de ce qui se passait, nous étions à l'abri, et comme dans un parfait repos.

“ Ce tumulte, qui eût causé notre mort, si on nous eût trouvé, se calma un peu dans l'intervalle.

“ Guillaume fut ensuite emmené par ses maîtres dans leur village : Pour moi et René quand nous aperçûmes qu'on cherchait à nous faire rentrer, nous nous retirâmes pour prier sur une colline voisine, qui domine en partie le village.

“ Là, éloignés de tout témoin et de toute importunité, nous nous abandonnâmes entièrement à Dieu et à sa sainte volonté. En revenant au village, nous récitons le chapelet de la Bienheureuse Vierge, et nous avons déjà parcouru quatre dizaines, lorsque nous rencontrâmes deux jeunes gens, qui nous ordonnèrent de retourner au village : “ mon frère, dis-je à René, nous ignorons ce que nous veulent ces hommes-là, dans des momens d'une si grande agitation. Recommandons-nous avec plus de ferveur à Dieu et à la très-sainte Vierge, notre bonne Mère.

“ Nous étions arrivés jusqu'au village en priant. A son entrée un de ces deux jeunes gens tire une hache qu'il tenait cachée sous son vêtement, et en frappa un coup si fort sur

“ la tête de René, que celui-ci tomba presque sans vie en pro-
“ nonçant le très-saint nom de Jésus. Heureusement, nous
“ nous étions souvent donné l'avis de sanctifier à notre mort
“ notre dernière parole, en prononçant ce nom très-sacré, afin
“ de gagner les indulgences.

“ A la vue de cette hache toute sanglante, je me jette aussitôt
“ à genoux, j'ôte le bonnet qui me couvrait, et m'étant recom-
“ mandé à Dieu, j'attends le même sort.

“ Après m'avoir laissé un instant dans cette posture, le
“ meurtrier m'ordonne de me lever, et me dit qu'il n'avait pas
“ le pouvoir de me faire mourir, parceque j'appartenais à une
“ autre famille. Je me lève promptement, je cours à mon cher
“ compagnon qui respirait encore, et je lui donne l'absolution
“ qu'il avait l'habitude de recevoir tous les deux jours, en
“ approchant du tribunal de la pénitence. Ces deux jeunes
“ gens lui donnèrent alors devant moi deux nouveaux coups
“ qui le mirent au nombre des bienheureux.

“ Il avait 35 ans. Sa simplicité, son innocence, sa patience
“ dans les adversités étaient admirables. Il ne perdait jamais
“ de vue la présence de Dieu, et il était amoureusement sou-
“ mis à sa très-sainte volonté. Il mérite bien, mon Révérend
“ Père, que vous le vénériez comme votre enfant, non seule-
“ ment parcequ'il a vécu avec édification plusieurs mois dans
“ un noviciat de la Compagnie, et que par l'ordre des Supé-
“ rieurs, qu'il avait laissés entièrement maîtres de disposer de
“ lui, il allait chez les Hurons pour y exercer envers les chré-
“ tiens la chirurgie qu'il avait autrefois étudiée ; mais surtout,
“ parceque peu avant de recevoir la mort, le désir de s'unir
“ plus étroitement à Dieu, le porta à prononcer les vœux de
“ la Compagnie, (1) pour se lier davantage à elle. Il est bien

(1) La santé de René Goupil l'avait forcé de quitter le noviciat des Jésuites de Rouen; mais quand il se vit prisonnier des Iroquois, et en route pour le lieu de son sup-

“ certain que soit pendant sa vie, soit à la mort, qu’il reçut en
“ prononçant le très-saint nom de Jésus, il ne s’en montra ja-
“ mais un enfant indigne. Bien plus, je l’estime et le vénère,
“ comme un frère, et comme un martyr de l’obéissance, de la
“ foi et de la croix. Etant très-pieux et accoutumé à vivre avec
“ des Sauvages chrétiens, ou très-familiarisés avec les chré-
“ tiens, il passait, chaque jour, de longues heures en prière, au
“ grand étonnement des Iroquois, et même avec quelques
“ soupçons de sortilège, de leur part, à cause de la nouveauté
“ du fait.

“ Une petite aventure occasionna sa mort. Il ôta un jour le
“ bonnet d’un enfant, qui vivait dans la même cabane que lui,
“ et il lui fit faire un grand signe de croix. Un vieillard très-
“ superstitieux et aïeul de l’enfant, s’en aperçut, et s’imagi-
“ nant qu’il y avait dans cette action quelque maléfice, il or-
“ donna à son neveu de tuer ce Français. La mère de l’en-
“ fant me donna elle-même plus tard ces détails, et me dit que
“ ce motif et l’ordre du vieillard ont été cause de sa mort.

“ Mais reprenons notre récit. Après m’être retiré dans ma
“ cabane, où on m’avait laissé assez tranquille, je fus conduit
“ chez le Sauvage qui m’avait coupé le pouce, et qui était
“ l’ennemi déclaré des Algonquins, et par conséquent des
“ Français. Je m’attendais là, à chaque instant, à recevoir
“ un coup de hache sur la tête, et tous les autres Iroquois en
“ étaient aussi persuadés. Tous ceux qui m’avaient fourni
“ quelque chose pour me servir de vêtement, me le redeman-
“ daient alors, afin de n’en être pas privés à ma mort.

plice, il dit au P. Jogues : “ Mon Père, Dieu m’a toujours donné un grand désir de
“ me consacrer à son service par les vœux de religion, dans la Compagnie de Jésus.
“ Mes péchés m’en ont rendu indigne jusqu’ici. Si vous le vouliez, Mon Père, je
“ ferais maintenant ces vœux en présence de mon Dieu, et de vous.” Le P. Jogues
ému d’une si touchante prière, le laissa faire ses vœux de dévotion. [Manuscrit du
P. Jogues de 1646.]

“ Le lendemain j'étais très-inquiet de savoir ce qu'était devenu le corps de mon cher compagnon, et je résolus de le chercher malgré tous les dangers, et de l'enterrer, si je le pouvais. On lui avait indignement attaché une corde au cou, et après l'avoir traîné tout nu dans le village, on l'avait jeté assez loin dans le torrent.

“ A la sortie du village, je rencontrai le vieillard chez qui je demeurais auparavant. Il m'avertit de ne pas sortir : “ Où vas-tu, me dit-il ? Tu respirez à peine ; on te cherche de tous les côtés, pour te faire mourir ; et cependant tu cours après un corps mort, et à moitié en putréfaction. Ne vois-tu pas ces jeunes gens là qui vont te tuer ! ”

“ Il y en avait en effet quelques-uns, les armes à la main, à une petite distance devant moi. Mais je ne craignais rien ; car la vie, dans de telles angoisses, était pour moi un tourment, et au contraire la mort, dans un pareil acte de charité, *était un véritable gain* (1).

“ Je continuai ma route. Quand ce vieillard me vit si ferme dans ma résolution, il dit à un autre Sauvage de me tenir compagnie. Avec son secours, je retrouvai le cadavre, que les chiens avaient déjà commencé à déchirer auprès des reins. Je le cachai alors sous quelques pierres, dans la partie la plus profonde du torrent, me proposant de revenir le lendemain avec une bêche, pour pouvoir l'enterrer seul et en secret ; car je craignais qu'on ne l'exhumât.

“ Deux jeunes gens m'attendirent à mon retour pour me conduire à leur village, sans doute afin de me donner la mort. Bien persuadés de leur projet, je leur dis que j'étais au pouvoir de ceux chez qui je demeurais, et que je les suivais, si ceux-ci le voulaient. Je l'aurais certainement fait.

(1) Phil. I. 21.

“ Cette ruse n’ayant pas réussi, un d’entre eux qui avait été
“ blessé avec son frère, au moment de notre prise, s’avança le
“ lendemain, la hache à la main pour me frapper dans les
“ champs où mes maîtres m’avaient envoyé, je ne sais pour
“ quel travail ; mais le vieillard de notre cabane, l’arrêta dans
“ sa marche, et l’empêcha d’exécuter son dessein. Dieu vou-
“ lait m’apprendre ainsi à *mettre toute ma confiance en lui,*
“ *puisqu’il prenait soin de moi* (1), et à ne rien craindre des
“ hommes, tandis que le *Seigneur protégeait ma vie* (2). Un
“ *cheveu même ne peut pas tomber de la tête sans son ordre* (3).

“ N’ayant donc pas pu accomplir mon projet ce jour là, le
“ lendemain matin je partis de bonne heure, avec une bêche
“ pour faire une fosse ; mais on avait enlevé mon frère.

“ Je vais à l’endroit où il était. Je gravis la colline, au
“ pied de laquelle coule le torrent ; j’en descends, je parcours
“ la forêt qui est de l’autre côté : tout est inutile. Malgré la
“ hauteur des eaux qui atteignaient jusqu’à la ceinture, par-
“ cequ’il avait plu toute la nuit, et malgré l’air froid (nous
“ étions au 1er octobre), je sondai avec mon bâton et avec mes
“ pieds pour m’assurer si la force du courant ne l’avait peut-
“ être pas entraîné plus loin. Je demandai à tous ceux que
“ je trouvai, s’ils savaient ce qu’il était devenu ; mais comme
“ ces Sauvages sont très-menteurs, et qu’ils répondent toujours
“ dans le sens affirmatif, sans avoir égard à la vérité, ils me
“ dirent que les eaux l’avaient entraîné dans le fleuve voisin ;
“ ce qui était faux. Que de gémissemens je poussai alors ?
“ Que de larmes je versai, et qui se mêlaient aux eaux du
“ torrent, pendant que je vous adressais, ô mon Dieu, le chant

(1) I. Pet. 5. 7.

(2) Ps. 26. 1.

(3) Luc. 21. 18.

“ des psaumes d'usage dans notre sainte Eglise, pour l'office
 “ des morts !

“ Cependant après la fonte des neiges, j'appris de quelques
 “ jeunes gens qu'ils avaient vu les ossemens épars du cadavre
 “ de ce Français. Je me transporte alors sur les lieux. Je
 “ recueille quelques os à demi rongés, restes des chiens, des
 “ loups et des corbeaux, et en particulier une tête brisée en
 “ plusieurs endroits. Je baise avec respect ces saintes reli-
 “ ques, et je les cache en terre, pour qu'un jour, si telle est la
 “ volonté de Dieu, j'en puisse enrichir une terre sainte et
 “ chrétienne.

“ Il y a eu sans doute bien d'autres dangers encore, connus
 “ et inconnus, dont le Seigneur m'a délivré, malgré le mau-
 “ vais vouloir et la haine des Iroquois ; mais je ne puis passer
 “ sous silence le fait suivant. Il y avait dans notre cabane un
 “ homme idiot, qui me demanda de lui couper deux palmes
 “ d'un morceau d'étoffe, qui n'en avait que sept, et qui suffi-
 “ sait à peine à me couvrir : “ Mais, lui dis-je, tu me vois,
 “ mon frère, grelotter de froid, pendant toute la nuit, avec ce
 “ vêtement court et léger. Cependant fais comme tu voudras. ”

“ Cette réponse si modérée, le blessa. Il vient me chercher
 “ au moment où j'étais dans la cabane de quelques chrétiens
 “ Hurons (car tous les jours je les instruisais, *les enfantant de*
 “ *nouveau jusqu'à ce que J.-C. fût formé en eux* ⁽¹⁾), et il
 “ m'ordonna d'un ton sévère de retourner à ma cabane. Aus-
 “ sitôt que je fus rentré, on envoya demander le meurtrier de
 “ René, pour que la même main, qui avait mis fin à sa vie,
 “ terminât aussi la mienne ; mais on ne put le trouver.

“ Le lendemain, on me fit conduire par deux femmes dans
 “ le champ, où était alors ce Sauvage, sous prétexte d'en rap-

(1) Gal 4. 19.

“ porter quelque chose, mais réellement pour lui donner occa-
 “ sion de me faire mourir. Deux jours auparavant le fils uni-
 “ que de la femme d’un des capitaines, était mort dans notre
 “ cabane, et on voulait m’immoler à ces mânes. Ces femmes
 “ portaient avec elles des citrouilles, des épis, et autres objets
 “ de ce genre, qui devaient être le prix de ma mort.

“ Je faisais semblant de ne rien entendre des projets que
 “ l’on formait inutilement contre moi, *et je gardais le silence,*
 “ *comme si j’eusse été muet ;* en sorte que j’étais *devenu comme*
 “ *un homme qui n’entend pas, et qui ne peut rien répondre ;*
 “ *j’ai espéré en vous, Seigneur* (1). Je me rappelai la douceur
 “ de celui qui se *laissa conduire comme un agneau à la bou-*
 “ *cherie* (2), et je m’avançai vers la mort, en priant Dieu de ne
 “ *pas frapper mes ennemis, mais de les disperser selon la vérité*
 “ *de sa parole* (3).

“ Nous rencontrâmes au milieu de la route, le meurtrier
 “ qu’elles cherchaient. En l’apercevant de loin, je me re-
 “ commandai à Dieu pour la dernière fois, et je le conjurai de
 “ recevoir mon âme abattue sous le poids de tant de douleurs
 “ et d’angoises : mais sans doute mes péchés m’avaient encore
 “ rendu indigne de cette faveur.

“ Après qu’il eût passé sans rien dire, nous trouvâmes sa
 “ mère qui adressa à mes conductrices quelques paroles, que
 “ je ne pus comprendre. Celles-ci toutes tremblantes, s’en-
 “ fuient comme si on les poursuivait, et me laissèrent au milieu
 “ du chemin. Elles avaient bien vu que je connaissais leur
 “ dessein.

“ Je passai ainsi deux mois depuis notre arrivée, dans ces
 “ craintes, et dans ces dangers continuels, qui me *fesaient*

(1) Ps. 37. 14.

(2) Act. 8. 32.

(3) Ps. 53. 7.

“ mourir chaque jour ⁽¹⁾, ou plutôt qui rendaient la vie plus
“ pénible que la mort elle-même.

“ Pendant tout ce tems je n'avais aucun désir d'apprendre
“ leur langue ; à quoi bon, en effet, puisque je m'attendais à
“ mourir à chaque instant ?

“ Le village me servait de prison. J'évitais les lieux fré-
“ quentés, et j'aimais la solitude. Là je suppliais le *Seigneur*
“ de ne pas refuser de parler à son serviteur, et de lui accorder
“ des forces dans les épreuves.

“ Si j'ai été *un vrai prodige pour plusieurs* ⁽²⁾, je le dois
“ certainement à Dieu, qui a été mon puissant soutien, et qui
“ par un effet de son infinie bonté, a souvent relevé mon cou-
“ rage abattu. Je recourais aux saintes Ecritures, ma seule
“ ressource dans *les tribulations qui m'ont environné* ⁽³⁾. Je
“ les vénérais et je voulais mourir avec elles.

“ De tous les livres que nous portions chez les Hurons pour
“ l'usage des Français, je n'avais sauvé que l'Epître de St.
“ Paul aux Hébreux, paraphrasée par le Révérendissime An-
“ toine Godeau, Evêque de Grasse. Je portais toujours ce
“ livre sur moi, ainsi que l'image de St. Bruno, le très-illustre
“ fondateur des Chartreux, à laquelle étaient attachées des in-
“ dulgences, et une croix de bois que j'avais faite, comme j'a-
“ vais pu ; car je voulais qu'en quelque lieu que je reçusse la
“ mort, sans cesse si présente à mes regards, elle me trouvât
“ prêt à l'accueillir bien volontiers, aidé de l'Ecriture sainte
“ qui avait toujours été ma grande consolation, muni des grâ-
“ ces et des indulgences de la très-sainte Eglise ma mère, que
“ j'avais toujours tendrement aimée, mais alors plus que ja-
“ mais, et enfin fortifié par la croix de mon Sauveur.

(1) I. Cor. 15.

(2) Ps. 70. 7.

(3) Ps. 31. 7.

“ Nous étions déjà au milieu d’octobre, époque où les Sauvages quittent leurs villages, pour aller à la chasse du cerf. Ils les prennent dans des pièges ou les tuent avec leurs arcs, dont ils se servent avec beaucoup d’adresse. Ce tems qui est, pour ces Sauvages, un tems de divertissement, m’apporta un surcroît de souffrances.

“ Donné pour compagnon à quelques Sauvages, ils commencèrent par me regarder avec curiosité, ensuite par se moquer de moi, et ils finirent par me haïr. Je ne perdais pas de vue la charge que Dieu m’avait donné à remplir, et c’est pourquoi je me mis à leur enseigner, mais avec le plus de prudence que je pus, le culte d’un seul Dieu, l’obéissance à ses Commandemens, le Paradis, l’Enfer et les autres mystères de notre foi. Ils m’écoutèrent d’abord, mais quand ils virent que j’y revenais fréquemment, et surtout quand le gibier commença à manquer, ils dirent que j’étais un démon, et la cause de la mauvaise chasse.

“ Voici surtout ce qui rendit furieux et pour ainsi dire enragés contre moi, ces esprits déjà mal disposés. Tous ces peuples ont coutume dans leurs chasses, leurs pêches, leurs guerres, leurs maladies, et semblables circonstances, d’invoquer un démon, qu’ils appellent Aïreskoï.

“ Celui qui veut du succès à la chasse, à la pêche, etc., etc., prend dans ses mains un morceau de l’animal, et de préférence, ce qu’il y a de meilleur pour la nourriture de l’homme, puis il demande au plus ancien de la cabane ou du village, de les bénir (Ils regardent les bénédictions des uns plus favorables que celles des autres). Le vieillard étant alors debout vis-à-vis celui qui tient la viande, dit d’une voix haute et distincte : “ Démon Aïreskoï, prends; nous t’offrons ces viandes, et nous t’en préparons un festin, afin que tu en manges, que tu nous conduises là où il y a des cerfs, et que

“ tu les amènes dans nos filets, ” (Ils ajoutent, quand ce n'est
“ pas le tems de la chasse) : “ afin que tu nous fasses revoir
“ le printems, goûter aux fruits nouveaux, et aller encore à la
“ chasse en automne. ” (Dans les maladies) : “ afin que tu
“ nous fasses recouvrer la santé. ”

“ Aussitôt donc que, pour la première fois, j'eus entendu
“ cette invocation ainsi formulée, je me sentis plein d'honneur
“ pour cette superstition sauvage, et je pris la résolution de ne
“ jamais toucher aux viandes, qui avaient été ainsi consacrées.
“ Mon abstinence ayant passé à leurs yeux pour un mépris de
“ leur Démon, et pour la cause de leur peu de succès à la
“ chasse, ils conçurent injustement contre moi une très grande
“ haine ⁽¹⁾. ”

“ Voyant donc qu'ils ne voulaient plus écouter mes instruc-
“ tions, ni m'apprendre leur langue qui m'aidait à réfuter leurs
“ folles erreurs, je résolus de donner tout ce tems aux Exerci-
“ ces spirituels. ”

“ Tous les jours, le matin, je sortais du milieu de Baby-
“ lone ⁽²⁾, c'est-à-dire de la cabane, où presque continuelle-
“ ment le Démon et les songes étaient l'objet d'un culte su-
“ perstitieux, et je me retirais sur la montagne ⁽³⁾, c'est-à-
“ dire, sur une petite élévation voisine. Là aux pieds d'une
“ grande croix, que j'avais formée sur un gros arbre, en tail-
“ lant son écorce, je méditais, je priais, je lisais le livre de
“ l'Imitation de Jésus-Christ, que je venais de retrouver per-
“ anparavant, et je passais ainsi la plus grande partie de mes
“ journées avec mon Dieu, que j'étais presque seul à honorer et
“ à aimer, dans ces vastes contrées. ”

“ Les Sauvages ne connaurent pas de suite, ce que je faisais ; ”

(1) Joan. 15. 25.

(2) Jérém. 50. 8.

(3) Gen. 19. 17.

“ mais m’ayant rencontré un jour, aux pieds de la croix,
“ quand j’étais en prière selon ma coutume, ils s’emportèrent
“ avec plus de fureur contre moi, en disant qu’ils avaient en
“ horreur cette croix, comme une chose qui leur était incon-
“ nue, ainsi qu’aux Européens leurs voisins et leurs amis (ils
“ parlaient des Hollandais hérétiques).

“ Bien que je me fusse abstenu à dessein de prier ostensi-
“ blement, et de me mettre à genoux dans la cabane, pour ne
“ pas donner la plus petite occasion à quelques mauvais pro-
“ pos (car il faut toujours de la prudence, surtout avec des
“ Sauvages étrangers à toutes ces choses), je n’avais pas cru
“ devoir me priver de ces exercices de la piété qui font la vie
“ spirituelle, vie que j’estimais bien plus que celle du corps.
“ J’espérais qu’un jour tout cela leur serait utile, quand vien-
“ drait l’heure de leur conversion marquée dans les desseins de
“ Dieu ⁽¹⁾.

“ A cette haine si grande des Sauvages, se joignaient d’au-
“ tres tourmens, la faim, le froid, le mépris des derniers d’en-
“ tre-eux, et les cruels ressentimens des femmes à qui revient
“ ordinairement tout le profit de la chasse ; elles me regar-
“ daient comme la cause de leur pénurie et de leur misère.

“ J’eus beaucoup à souffrir de la faim, car presque toutes
“ les viandes (et c’est pendant la chasse toute leur nourriture)
“ étant offertes au démon, comme j’ai dit, je passai plusieurs
“ jours sans manger.

“ Quand je rentrais le soir dans la cabane, avant d’avoir
“ rien pris, je trouvais ordinairement *nos Egyptiens*, assis au-
“ tour de leurs chaudières, pleines de viandes auxquelles je
“ m’étais sévèrement interdit de toucher, et quoiqu’il se pré-
“ sentât à moi, plusieurs raisons pour me persuader d’en agir

(1) Act. 1. 7.

“ autrement, cependant, grâce à Dieu, je n’ai jamais voulu
“ déroger à ma résolution.

“ Quand la faim me pressait, je disais à Dieu : *nous serons*
“ *remplis des richesses de votre maison* ⁽¹⁾, *et je serai rassasié,*
“ *lorsque vous me montrerez votre gloire* ⁽²⁾, car alors vous
“ comblez les désirs ardents de vos serviteurs, dans la cité
“ de votre sainte Jérusalem, où vous *les nourrirez*, pendant
“ l’éternité du *meilleur des fromens* ⁽³⁾.

“ Comme les neiges étaient déjà abondantes, le froid me
“ tourmenta aussi beaucoup, n’ayant qu’un vêtement très-court
“ et en très-mauvais état. Je souffrais surtout la nuit, obligé
“ de coucher sans abri, sur la terre nue, ou sur de dures écorces.

“ Ils avaient une grande provision de peaux de cerfs, qui ne
“ leur servaient pas, et cependant on ne m’en donnait aucune,
“ et même lorsque, dans le silence de la nuit, la rigueur du
“ froid me poussait à me couvrir d’une de ces peaux, ils se le-
“ vaient aussitôt pour me l’arracher, tant ils me haïssaient.

“ Dans cet état *ma peau desséchée dans la poussière s’ou-*
“ *vrait par le froid* ⁽⁴⁾, et me causait presque sur tout le corps,
“ de vives douleurs : mais quand les peines intérieures se joi-
“ gnirent à toutes ces douleurs du corps, mon état devint pres-
“ que intolérable. Je me rappelais que tout récemment, j’avais
“ été couvert du sang de mon très-cher compagnon, et ceux
“ qui venaient du village de Guillaume, me disaient qu’il
“ était mort dans les tourmens les plus cruels, et qu’à mon
“ retour le même sort m’attendait.

“ Ajoutez à cela le souvenir de ma vie passée, si infidèle à
“ Dieu et souillée de tant de fautes, et alors je gémissais de

(1) Ps. 64. 5.

(2) Ps. 16. 15.

(3) Ps. 147. 14.

(4) Job. 7. 5.

“mourir au milieu de ma course, repoussé par le Seigneur,
 “sans sacrement, et sans le mérite d’aucune bonne œuvre
 “pour calmer mon Juge.

“Ainsi préoccupé et du désir de vivre et de la crainte de
 “mourir, je faisais entendre de tristes soupirs, et je disais à
 “mon Dieu : “Quand finiront mes misères et mes douleurs ?
 “Quand *jetterez-vous les yeux sur notre détresse et notre tri-*
 “*bulation* (1) ? Quand nous *donnerez-vous du calme après la*
 “*tempête* ? Quand *changerez-vous nos larmes en joie et en*
 “*allégresse* (2) ? *J’aurais péri si le Seigneur n’eût abrégé ces*
 “*jours-là* (3).”

“J’avais recours à mon soutien et mon refuge ordinaire, les
 “saintes Ecritures dont j’avais retenu quelques passages (4).
 “Elles m’apprenaient à *considérer en Dieu sa bonté* (5), et à
 “me rappeler que, si j’étais privé des douceurs de la dévotion,
 “*le juste vivait de la foi* (6). Je les étudiais avec soin, je sui-
 “vais le cours de leurs eaux pour tâcher d’étancher ma soif si
 “prolongée. *Je méditais jour et nuit la loi de Dieu* (7), et si
 “*je n’en eusse pas fait ainsi l’objet de mes réflexions, j’aurais*
 “*peut-être péri dans mon affliction, et mon âme aurait été ense-*
 “*velie dans ces eaux débordées* (8). Mais Dieu soit *béni de ne*
 “*nous avoir pas livrés à la dent de nos ennemis* (9), dont l’heure
 “*était venue, aussi bien que celle de la puissance des téné-*

(1) Ps. 43. 24.

(2) Tob. 3. 22.

(3) Marc. 13. 20.

(4) Nous avons essayé d’indiquer quelques unes des nombreuses citations du P. Jogues. On en trouve encore beaucoup d’autres, et souvent des expressions isolées. Il est facile de s’apercevoir qu’elles coulent naturellement de sa plume, et que tout son style en est rempli.

T.

(5) Sap. 1. 1.

(6) Heb. 10. 38.

(7) Ps. 1. 2.

(8) Ps. 123. 5.

(9) Ps. 123. 6.

“ bres ⁽¹⁾. Nous avons été alors accablés de maux excessifs, en
“ sorte que nous étions fatigués de vivre ⁽²⁾. Je disais avec
“ Job, mais dans un autre sens : quand Dieu ne me ferait pas
“ mourir j'espérerais toujours en lui ⁽³⁾.

“ Après deux mois passés dans cette retraite où, habitant
“ les forêts comme Bernard, je ne m'occupais que de Dieu, je
“ fus un tel objet de haine pour tous ces Sauvages, que ne
“ pouvant plus me souffrir, ils me renvoyèrent au village avant
“ l'époque ordinaire.

“ Devenu aux yeux de Dieu, comme une bête de somme ⁽⁴⁾,
“ je fus chargé d'une énorme quantité de viandes. Je tâ-
“ chai pendant ce voyage, qui fut de 8 jours, de me tenir uni
“ à lui, ignorant le sort qui m'attendait à mon arrivée.

“ Déjà quelques Sauvages qui nous avaient devancés avaient
“ répandu beaucoup de bruits sur moi. Dans le chemin, j'eus
“ beaucoup à souffrir de ma nudité presque complète sous un
“ froid très-piquant. Je passais presque toutes les nuits en
“ plein air, et, j'avais encore les doigts couverts de plaies, qui
“ se cicatrisèrent à peine au milieu de janvier.

“ Dans le village, on me donna une petite peau, pour ajouter
“ au vêtement usé, qui me couvrait. Ainsi à demi-vêtu, je
“ parcourais les rues en conjurant le Seigneur de m'admettre,
“ un jour, au nombre de ses Saints, qui l'avaient servi autre-
“ fois, sous les peaux de brebis et les peaux de chèvres, dans les
“ afflictions et les persécutions, eux dont le monde n'était pas di-
“ gne ⁽⁵⁾.

“ J'avais tous les jours sous les yeux des Sauvages bien
“ vêtus avec les étoffes et les vêtements qui se trouvaient en

(1) Luc. 22. 58.

(2) II Cor. I. 8.

(3) Job. 13. 15.

(4) Ps. 72. 23.

(5) Héb. 11. 37.

“ grande quantité dans nos bagages, tandis que le jour et la
“ nuit je grelotais de froid ; mais c’était peu encore. J’étais
“ bien plus sensible à l’indigne profanation qu’ils faisaient des
“ vêtemens sacrés. Un d’eux s’était fait des mitasses ⁽¹⁾ avec
“ deux voiles dont on se sert ordinairement à la messe, en
“ changeant ainsi étrangement leur destination.

“ Je puis dire, avec vérité devant Dieu, de tout le tems qui
“ s’écoula jusqu’au milieu de janvier : *Jusqu’à cette heure nous*
“ *souffrons la faim, la soif, la nudité et les mauvais traitemens ;*
“ *nous n’avons point de demeures stables ; on nous maudit et nous*
“ *bénéissons ; on nous persécute et nous le souffrons. Nous sommes*
“ *devenus comme les ordures du monde, comme les balayures qui*
“ *sont rejetées de tous* ⁽²⁾.

“ Mes maîtres au retour de la chasse, vers le milieu de jan-
“ vier, me donnèrent des peaux pour me couvrir un peu mieux :
“ mais un Lorrain qui vivait avec les Hollandais, apprenant ce
“ que je souffrais, m’envoya en présent un des vêtemens qu’ils
“ ont coutume de vendre aux Sauvages. Ce fut un petit sou-
“ lagement à ma douleur.

“ J’en reçus un plus grand encore d’une bonne vieille, dont
“ le fils unique avait péri il y avait peu de tems. Elle occu-
“ pait un des premiers rangs parmi les siens (car la Barbarie
“ a aussi sa Noblesse). Elle prit soin de moi, et le Seigneur
“ me fit trouver grâce devant elle. Tout cela n’était qu’une
“ petite consolation dans de si grandes épreuves.

“ Cependant, quand je vis qu’on me laissait la vie, je m’ap-
“ pliquai à l’étude de la langue ; et comme les assemblées non
“ seulement de notre village, mais de tout le pays, se tenaient

(1) Les mitasses sont une espèce de bas, cousus sur la jambe même, et qui la couvrent depuis l’orteil jusqu’au genoux. Les Sauvages aiment encore aujourd’hui à les orner avec soin.

T.

(2) I. Cor. 4. 11.

“ dans notre cabane, je pus commencer à instruire les plus
“ anciens sur les mystères de notre foi. Ils m’adressaient mille
“ questions sur le soleil, la lune et la figure que représente son
“ disque, sur la circonférence de la terre, la grandeur de l’o-
“ céan, le flux et le reflux des mers.

“ Ils me demandaient si, comme ils l’avaient entendu dire,
“ le ciel touchait quelque part à la terre, et choses semblables.
“ Comme je leur répondais, d’après ce que la science ensei-
“ gne, en me proportionnant à leur intelligence, ils étaient sai-
“ sis d’admiration, et disaient : “ Nous aurions fait une grande
“ sottise de te tuer, comme nous avons été si souvent sur le
“ point de le faire. ”

“ Je m’efforçais alors de les conduire de la connaissance des
“ créatures à celle du Créateur. Je réfutais les fables qu’ils
“ racontent sur la création du monde qui a été formé, d’après
“ eux, par une tortue. Je leur faisais voir que le soleil qui n’a
“ ni intelligence, ni vie, ne pouvait être un Dieu ; mais que, si
“ sa beauté les avait frappés au point de le faire passer à leurs
“ yeux pour une divinité, il fallait donc que celui qui l’avait
“ créé fût bien plus magnifique encore.

“ J’ajoutais que Aïreskoï n’était pas un Dieu, mais un Dé-
“ mon qui se disait faussement l’auteur et le conservateur de
“ la vie, et le distributeur de tous les biens dont ils jouissaient.

“ Si les Sauvages n’avaient pas plus de peine à croire, qu’à
“ être convaincus, ma victoire eût été bien vite remportée ;
“ mais on dirait que le *Prince du monde*, banni de presque
“ toute la terre par la vertu de la croix, s’est réfugié dans ces
“ régions, comme dans une place imprennable. Aussi l’em-
“ pire qu’il exerce ici, depuis tant d’années, ne pourra être dé-
“ truit que dans la suite des tems par l’invincible constance
“ des soldats de Jésus-Christ.

“ Cependant, en attendant ce triomphe, J.-C., Seigneur de
“ ces contrées comme du reste de la terre, choisissait quelques
“ élus non seulement parmi les enfans qui sont montés au ciel
“ en grand nombre, mais encore parmi les adultes que je bap-
“ tisiai dans les maladies ou dans la captivité. J’ai instruit
“ beaucoup d’autres indigènes adultes pendant leurs infirmi-
“ tés ; les uns ne me comprirent pas ; d’autres me repoussèrent.
“ Quelques-uns m’approuvèrent, mais de bouche seulement, et
“ par une certaine politesse, qui leur fait regarder comme une
“ grossièreté de contredire quelqu’un qui parle, politesse capa-
“ ble de faire illusion, si on n’est pas sur ses gardes.

“ J’allais aussi quelquefois jusque dans les villages voisins
“ consoler, instruire, confesser et absoudre les chrétiens Hu-
“ rons qui ne *fléchissaient pas le genoux devant Baal* (1), au-
“ tant que je le pouvais, *annoncer Dieu en tout lieu*, assister
“ les mourans et surtout porter secours aux enfans en danger.

“ Voilà mon unique consolation dans mes cruelles angoisses.
“ Il m’arriva même un jour, en visitant dans ce dessein, un vil-
“ lage voisin, d’y baptiser cinq enfans qui se sont peu après
“ envolés au ciel, comme je l’ai appris dans un autre voyage.

“ Deux mois s’étaient écoulés dans ces exercices et autres
“ semblables, et à étudier cette langue, comme je pouvais,
“ (car qu’est-ce qu’une étude sans écriture ?) quand après la
“ fonte des neiges au milieu de mars, les Sauvages me con-
“ duisirent avec eux à la pêche.

“ Nous allons donc un vieillard, une femme âgée, un jeune
“ garçon et moi, à un lac éloigné de 4 jours de marche, où
“ nous ne prenons que très-peu de petits poissons. On mélan-
“ geait ordinairement leurs intestins à notre farine de blé d’Inde
“ pour l’assaisonner, car ils gardaient le poisson pour le porter
“ au village.

(1) III. Reg. 19. 18.

“ L’habitude, la faim, le défaut de vivres meilleurs, m’avaient
“ rendu cette nourriture, je ne dirai pas agréable, mais tolé-
“ rable. Il en était de même des intestins à moitié pourris des
“ cerfs, qu’ils mêlent avec le sang et une partie des excré-
“ mens, des champignons cuits à l’eau, des coquillages gâtés,
“ et des grenouilles qu’ils mangent toutes entières avec la tête
“ et les pattes, sans les écorcher, ni les vider.

“ Dans ces voyages ou dans cette paisible retraite, que de
“ fois *nous nous sommes assis sur les bords des fleuves de Baby-*
“ *lone et nous avons versé des larmes au souvenir de Sion* (1),
“ non seulement de la Sion triomphante dans les Cieux, mais de
“ celle qui glorifie Dieu sur la terre ? Que de fois, bien que
“ *sur une terre étrangère, nous avons chanté le cantique du*
“ *Seigneur* et nous avons fait retentir les forêts et les mon-
“ tagnes des louanges de leur Auteur, qu’elles n’avaient pas
“ entendues depuis leur création ! Que de fois, j’ai gravé le
“ nom de Jésus sur les arbres élevés des forêts, afin que les
“ *démons qui tremblent en l’entendant prononcer*, prissent la
“ fuite en le voyant ! Que de fois en découpant l’écorce, j’ai
“ tracé sur les arbres, la très-sainte croix de mon Dieu, pour
“ faire fuir ses ennemis, et que *par elle*, ô mon Seigneur et mon
“ Roi, *vous régnassiez* au milieu des ennemis de votre croix,
“ les hérétiques et les païens, habitans de ces contrées, et sur
“ les démons qui y dominent au loin.

“ Je me rejouissais de ce que Dieu eût permis que je fusse
“ conduit dans cette solitude, à l’époque où l’Eglise rappelle le
“ souvenir de ses souffrances, puisque je pouvais plus à loisir,
“ me retracer les détails de sa Passion, ses amertumes et son
“ fiel, et *sécher de douleur* à ce souvenir.

“ Aussitôt donc que j’avais terminé le travail que je devais

(1) Ps. 136. 1.

“ à mes maîtres, comme serviteur de Sauvages (c'est-à-dire,
“ couper le bois, comme je pouvais, et l'apporter pour les
“ besoins de la famille), je passais presque tout mon tems, loin
“ de la cabane, aux pieds d'une croix, que j'avais tracée sur
“ un pin élevé : mais on ne me laissa pas longtems jouir de ce
“ saint repos. J'avais déjà passé trop de jours, sans mes
“ angoisses accoutumées.

“ Le lundi de la Semaine sainte, un Sauvage de notre
“ village vint nous trouver. Voici à quelle occasion : dix
“ Iroquois, parmi lesquels était le fils de celui qui m'avait
“ coupé le pouce, et dans la cabane de qui je demeurais,
“ étaient partis pour la guerre au milieu de l'été. On n'avait
“ eu aucune nouvelle d'eux ni pendant le reste de l'été, ni
“ pendant l'automne, ni pendant tout l'hiver. Ils étaient déjà
“ regardés comme morts, et des guerriers des nations voisines
“ avaient même repandu le bruit, qu'ils avaient été victimes
“ de la cruauté de leurs ennemis. Mais pendant notre absence,
“ on amena, au commencement du printemps, un prisonnier.
“ Interrogé sur leur sort, il répondit que le fait était vrai, et
“ qu'ils avaient été mis à mort. N'ayant plus alors aucun
“ doute, ils immolèrent de suite ce prisonnier aux mânes du
“ jeune homme, fils du maître de la cabane : mais ce prison-
“ nier parut une victime trop vile pour tenir la place de ce
“ jeune homme distingué.

“ On vint donc me chercher, au lac où nous étions, pour me
“ réunir à cette première victime et compenser ainsi la mort
“ du guerrier. C'est ainsi que l'avaient décidé une ou deux
“ femmes et un vieillard décrépît.

“ Nous partons le lendemain, comme si nous eussions été
“ poursuivis. Ils donnaient pour prétexte que les ennemis
“ étaient en campagne. Nous arrivâmes au village le Jeudi
“ saint, vers le soir.

“ Le jour suivant, le dernier de la vie du Sauveur, devait
“ aussi terminer la mienne, si le Seigneur qui, en ce jour,
“ m’avait donné par sa mort la vie de l’âme, n’eût pas voulu
“ me conserver la vie du corps.

“ Le jour donc, où je devais être mis à mort, il courut d’abord
“ un bruit vague, dont on ignorait la source, que ceux que l’on
“ croyait perdus vivaient encore, ensuite qu’ils s’étaient réunis
“ à une autre bande et qu’ils amenaient vingt-deux prisonniers.

“ Dieu déjoua donc ainsi les cruels projets des Sauvages, et
“ m’apprit à *reconnaître le soin qu’il prenait de moi* ⁽¹⁾ afin
“ de m’obliger à *me jeter tout entier dans son sein*, sachant
“ bien qu’il ne *me laisserait pas tomber à terre*.

“ Echappé à ces périls et à bien d’autres, j’éprouvais
“ naturellement une certaine joie, mais elle ne m’empêchait
“ pas de gémir, en me voyant toujours exposé à de nouvelles
“ douleurs et de très-cruels tourmens, et condamné à une vie
“ plus pénible que mille morts.

“ Je ressentais seul le contre coup de leurs succès ou de
“ leurs revers. Quelqu’un tombait-il sous le fer de l’ennemi ?
“ on me demandait aussitôt comme victime pour ses mânes.
“ Amenait-on quelques prisonniers, après en avoir tué quelques
“ uns, selon leur coutume, comme c’étaient des Français ou
“ des amis des Français, mon cœur était toujours en proie à
“ une grande douleur. J’aimais donc par choix les lieux retirés
“ et solitaires où, loin des habitations, je n’étais pas le triste
“ témoin de la cruauté ordinaire des Sauvages, et où je pouvais
“ m’occuper de Dieu, avec plus de liberté et d’ardeur : mais
“ sachant bien que Lia, quoique malade des yeux, *était plus*
“ *féconde*, et avait eu plus d’enfans que Rachel, et me rap-
“ pelant de plus, l’esprit de notre Société, qui veut qu’on pré-

(1) I. Pat. 5. 6.

“ fère le salut du prochain à ses consolations, je restais volontiers dans la cabane. Non seulement je trouvais dans le village plus de facilité pour étudier la langue, mais je pourvoyais mieux au baptême des enfans et au salut des adultes. Quand je m’absentais, j’avais à gémir ordinairement en apprenant qu’un adulte était mort sans instruction ou un enfant sans baptême.

“ Nos Sauvages revenaient donc de la guerre avec 32 prisonniers. Six d’entre eux appartenaient à une nation avec laquelle ils n’avaient jamais été en guerre. Contre tout droit et toute justice, ils les accablèrent de coups de bâton, et mutilèrent leurs doigts, selon leur coutume. Cinq autres furent destinés à la mort ; il ne restait que des enfans, des jeunes filles et des femmes, tous réservés à l’esclavage. Leur salut m’inquiétait, car j’ignorais leur langue. Cependant, à l’aide de quelques mots que je savais, et surtout avec l’assistance d’un Sauvage, qui parlait les deux langues, je parvins avec la grâce de Dieu à les instruire, et à les baptiser. Voilà ce qui arriva aux fêtes de Pâques.

“ A la Pentecôte, ils amenèrent d’autres captifs, c’est-à-dire, trois femmes avec de petits enfans. Ils avaient tué les hommes à cause de nos Français. Ils dépouillèrent ces femmes de leurs vêtemens, même du brayet, et les firent entrer dans le village, après les avoir accablées de coups. Ils leur coupèrent les pouces, et ce qu’ils n’avaient jamais fait, ils jetèrent l’une d’elle dans un énorme bûcher, après l’avoir brûlée sur tout le corps.

“ Je fus témoin pour la première fois de ce fait digne de remarque ; chaque fois qu’on appliquait le feu à cette femme avec des torches ardentes, un des Anciens disait à haute voix : “ Démon Aïreskoï, nous t’offrons cette victime, que nous brûlons en ton honneur, pour te rassasier de sa chair, et

“ pour que tu nous rendes encore vainqueurs de nos ennemis.”

“ Son corps, coupé par morceaux, fut porté dans les différens villages, afin de servir de nourriture.

“ Au milieu de l’hiver, ils s’étaient reproché en effet d’avoir traité quelques captifs avec trop de bonté et de ne s’être pas nourris de leur chair. Aussi dans le sacrifice solennel de deux Ours qu’ils offrirent à leur démon, ils firent entendre ces paroles: “ Tu nous punis justement, démon Aïreskoï, puisque depuis longtems, nous n’avons pas fait de prisonniers. (Pendant l’été et l’automne ils n’avaient pris aucun Algonquin ; ce sont leurs ennemis proprement dits.) Nous t’avons offensé en ne mangeant pas les derniers captifs que nous avons immolés. Si nous en prenons d’autres, nous te promettons de les manger, comme nous allons manger ces deux Ours.” Ils accomplirent leur promesse.

“ J’ai baptisé cette femme en lui portant à boire sur son bûcher. J’avais essayé en vain de le faire auparavant.

“ La veille de la nativité de St. Jean-Baptiste, dont il est écrit : *plusieurs se réjouiront à sa naissance* (1), l’arrivée de onze captifs Hurons et d’un Français, vint mettre le comble à mes douleurs ordinaires. Je ne parle pas de trois autres dont les Sauvages apportaient les chevelures, après les avoir tués, ni de dix Hurons parmi lesquels on comptait quelques uns de nos plus illustres chrétiens, qui, trompés perfidement par des dehors d’amitié, furent ensuite massacrés.

“ Je ressentais bien alors ce châtiment, que méritaient mes péchés et que Dieu avait annoncé à son peuple par ces paroles : *Les solennités de vos néoménies et vos fêtes seront changées en jour de deuil et d’affliction* (2); en effet aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte et de la nativité de St. Jean-Baptiste, je me suis vu accablé de nouvelles douleurs, qu’augmenta

(1) Luc. 1. 4.

(2) Amos. 8. 10.

“ beaucoup depuis, la défaite de 100 Hurons, dont une partie
 “ fut livrée aux flammes chez des nations voisines, après avoir
 “ passé par toutes les horreurs de tourmens cruels. Infortuné que
 “ je suis ! *suis-je donc né pour voir le malheur de mon peuple* ⁽¹⁾ ?

“ Au milieu de ces poignantes angoisses intérieures, et
 “ d’autres semblables, “ *mon âme se consume dans la douleur et*
 “ *mes jours dans les gémissemens* ⁽²⁾. *Le Seigneur m’a frappé à*
 “ *cause de mes iniquités, et il a fait dessécher mon âme, comme*
 “ *l’araignée* ⁽³⁾. *Il m’a rassasié d’amertume ; il m’a enivré d’ab-*
 “ *sinthe. Le consolateur qui pouvait me soulager, s’est éloigné de*
 “ *moi* ⁽⁴⁾ : *mais dans tous ces maux nous triomphons, et avec la*
 “ *grâce de Dieu, nous triompherons par celui qui nous a aimés,* ⁽⁵⁾
 “ *en attendant celui qui doit venir et qui ne tardera pas* ⁽⁶⁾, *jusqu’à*
 “ *ce qu’arrive mon heure comme celle du mercenaire* ⁽⁷⁾, *ou que*
 “ *mon changement soit opéré* ⁽⁸⁾.

“ Quoique bien probablement, je puisse m’échapper, si je le
 “ veux, soit par la colonie des Européens ou par le moyen des
 “ autres Sauvages nos voisins, j’ai résolu cependant, avec la
 “ grâce de Dieu, de vivre et de mourir sur cette croix, où le
 “ *Seigneur m’a attaché avec lui*. Qui pourrait en effet, en mon
 “ absence, consoler et absoudre les captifs Français ? Qui
 “ rappellerait aux chrétiens Hurons leurs devoirs ? Qui ins-
 “ truirait les captifs Hurons, qu’on amènerait encore ? Qui
 “ prendrait soin de régénérer les enfans dans les eaux du bap-
 “ tême, de pourvoir au salut des adultes moribonds, et d’ins-
 “ truire ceux qui sont en santé ?

“ Certainement je regarde comme une Providence toute
 “ particulière de la bonté de Dieu que je sois tombé au pou-
 “ voir de ces Sauvages tandis que leur haine contre la reli-
 “ gion, et la guerre cruelle qu’ils faisaient aux autres Sauvages,

(1) I. Mach. 2. 7.

(2) Ps. 30. 11.

(3) Ps. 38. 12.

(4) Lament. 3. 15.

(5) Rom. 8. 37.

(6) Hébr. 10. 37.

(7) Job. 7. 1.

(8) Job. 11. 14.

“ et aux Français à leur occasion, fermaient à la foi l’entrée
“ dans ces pays, et que par un effet de sa volonté, ils m’aient
“ cependant conservé jusqu’à présent, malgré eux et pour ainsi
“ dire contre leur gré, afin que, tout indigne que j’en suis, je
“ puisse instruire, éclairer dans la foi, et baptiser tous ceux
“ qui étaient prédestinés à la gloire. Depuis ma captivité
“ j’ai régénéré soixante et dix personnes, enfans, jeunes gens
“ et vieillards de cinq nations et de langues différentes, afin que
“ *chaque tribu, chaque langue, chaque nation soit représentée*
“ *devant l’Agneau* (1).

“ *Voilà pourquoi je fléchis, chaque jour, le genou en présence*
“ *du Seigneur et du Père de mon Seigneur* (2), pour que, si sa
“ gloire le demande, il fasse évanouir les projets des Euro-
“ péens et des Sauvages qui songent ou à m’arracher à mon
“ exil, ou à me rendre à mes frères. Plusieurs en effet ont
“ parlé de ma délivrance, et les Hollandais, chez qui je vous
“ écris, ont fait des offres généreuses, et en font encore, pour
“ ma rançon et celle de mes compagnons. Je les ai visités
“ deux fois, et ils m’ont reçu avec bonté. Ils ne négligent
“ rien pour obtenir notre rachat. Ils vont même jusqu’à com-
“ bler de présens les Sauvages chez qui je vis, pour qu’ils me
“ traitent avec douceur.

“ Mais je commence à me lasser d’une lettre si longue et
“ si diffuse.

“ Je prie donc instamment votre Révérence de vouloir bien,
“ malgré mon indignité, me regarder toujours comme son en-
“ fant. Quoique Sauvage par mes habitudes et mon vête-
“ ment, et vivant même presque séparé de mon Dieu dans une
“ vie si agitée, je veux cependant mourir, comme j’ai toujours
“ vécu enfant de la sainte Eglise Romaine, et membre de la
“ Compagnie de Jésus.

(1) Apoc. 7. 9.

(2) Eph. 3. 14.

“ Obtenez-moi de Dieu, mon Révérend Père, par vos SS.
 “ sacrifices, qu’après avoir mal profité jusqu’à ce jour, de tant
 “ de secours qu’il m’a offerts pour arriver à la plus haute sain-
 “ teté, je ne perde pas la dernière occasion qu’il me présente.
 “ Votre bonté ne refusera pas cette grâce à la prière suppliante
 “ de votre enfant.

“ Je mène une vie vraiment bien digne de pitié, et où
 “ toutes les vertus sont en danger. La foi au milieu des ténè-
 “ bres si épaisses de l’infidélité, l’espérance dans de si lon-
 “ gues et de si cruelles épreuves ; la charité en présence de tant
 “ de corruption, et dans la privation de tous les sacrements.
 “ Quoique la chasteté ne trouve pas ici beaucoup de dangers
 “ du côté des délices, elle en rencontre dans ce mélange et
 “ cette familiarité des deux sexes, dans cette liberté absolue
 “ laissée à chacun de tout dire et de tout faire, et surtout dans
 “ les nudités continuelles. Bon gré mal gré, il faut souvent
 “ voir ici ce qu’ailleurs on cacherait non seulement aux re-
 “ gards des curieux, mais même de qui que ce soit.

“ C’est pourquoi je pousse tous les jours des gémissemens
 “ vers mon Dieu, pour qu’il ne *me laisse pas sans secours parmi*
 “ *les morts, avec qui je vis* ⁽¹⁾, et je lui demande qu’au milieu
 “ de toutes ces impuretés et de ce culte idolatrique des démons,
 “ où il m’a exposé seul et sans défense, *mon cœur reste pur*
 “ *dans ses justifications* ⁽²⁾ ; afin que lorsque le bon Pasteur
 “ viendra *rassembler les tribus éparses d’Israel* ⁽³⁾, *il nous retire*
 “ *des nations pour bénir son saint Nom* ⁽⁴⁾. *Fiat ! fiat !*

“ De votre Révérence

“ Le très-humble Serviteur et Fils en J. C.

“ ISAAC JOGUES, S. J.

(1) Ps. 87. 5.

(2) Ps. 118. 80.

(3) Ps. 146. 2.

(4) Ps. 105. 47.

“ Qu’il me soit permis, par le moyen de votre Révérence,
“ de saluer tous mes RR. PP. et mes très-chers FF., que je
“ chéris, et que je respecte tous en N. S., et de me recom-
“ mander à leurs prières.

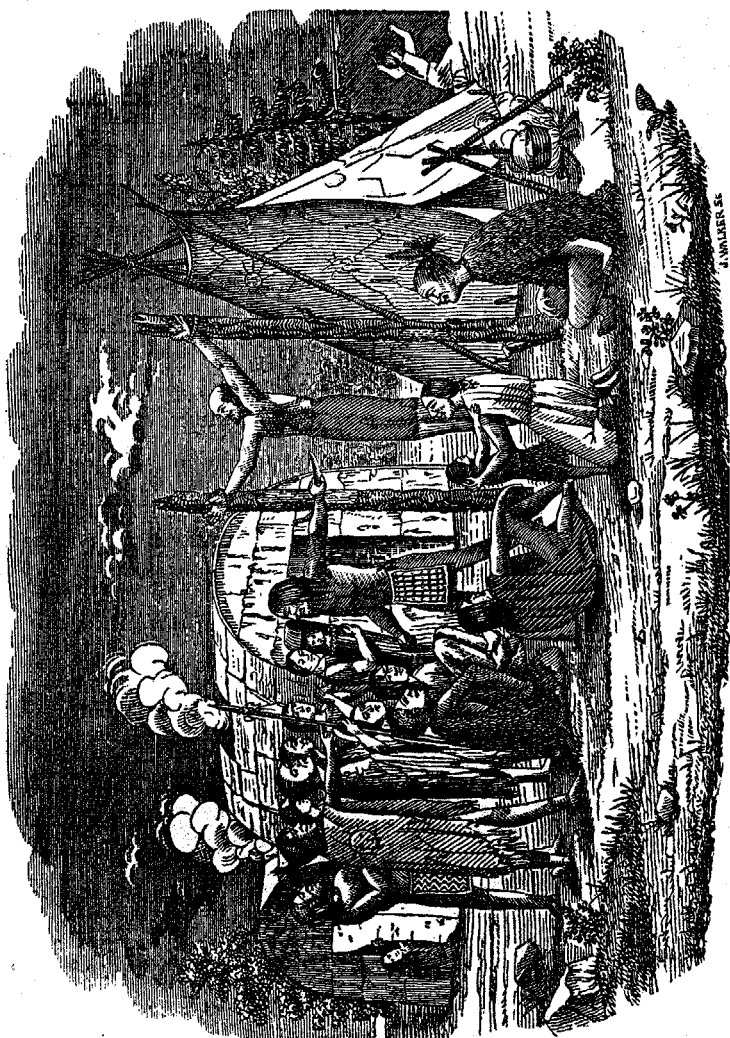
“ A la colonie de Renselaerswhich ⁽¹⁾, dans la Nouvelle
“ Belgique, le 5 août de l’année 1643.

“ Votre très humble Serviteur et Fils en J. C.

“ ISAAC JOGUES. S. J. ”

(1) Aujourd’hui Albany. Voyez l’Appendice VIII.





(LE PÈRE JOQUES SUSPENDU AUX POTEAUX.)



(ARRIVÉE DU P. JOGUES EN BRETAGNE.)

CHAPITRE III.

SUITE DE LA VIE DU PÈRE ISAAC JOGUES.—SA MORT.



VOUS avons vu une partie de ce que souffrit le P. Jogues dans le pays des Iroquois, pendant sa captivité ; mais après s'être échappé de leurs mains, il a ajouté, par obéissance à l'ordre de ses Supérieurs, bien des détails qui regardent l'état de son âme. Il dit d'abord que, pour avoir plus de courage à supporter les rudes épreuves qu'il trouva au service des Sauvages pendant la chasse, c'est-à-dire le froid, la faim, la nudité, les mépris, la crainte de la mort plusieurs fois chaque jour, et en même tems l'appréhension des jugemens de Dieu, il fit au milieu des bois, 40 jours d'exercices spirituels, sans cabane, sans feu et tout gelé par

le froid ⁽¹⁾. Quoique dans le pays des Iroquois il ne soit pas aussi vif qu'à Québec, il l'était assez pour faire fendre sa peau dans les parties les plus délicates, et les plus exposées aux injures de la saison. Dieu le récompensa alors par des faveurs particulières, qu'il découvrit, quand on lui en fit le commandement, et qu'on lit dans son histoire, écrite en Français ⁽²⁾.

2^o Après cette retraite, que les Iroquois essayèrent, plusieurs fois, de lui faire interrompre, comme une superstition de mauvais augure, quoiqu'il se retirât dans le bois, ils l'obligèrent à un voyage de 80 à 90 milles sur la neige, dans le mois de décembre, avec une charge de viandes fumées.

Dans la troupe se trouvait une femme enceinte, qui avait aussi à porter sa part de viande, et de plus un jeune enfant. En passant un torrent rapide et profond, sur un arbre qui servait de pont, cette femme tomba à l'eau. La corde, qui tenait sa charge, lui serrait le cou, et son poids l'entraînait au fond. Le Missionnaire, qui la suivait, se jeta à la nage, la sauva avec son enfant, à qui il donna aussitôt le baptême, par ce qu'il était en danger. C'était un passeport pour le ciel, où la mort le conduisit deux jours après. L'eau était tellement glaciale qu'ils seraient eux-mêmes tous morts de froid dans cette circonstance, s'ils n'eussent pas fait de suite un grand feu.

3^o A peine le Missionnaire fut-il au village, qu'on voulut le renvoyer avec une charge de blé-d'inde, au lieu d'où il venait; mais sa faiblesse et la difficulté des chemins qui étaient glissants et couverts de glace, le firent tomber plusieurs fois sous son fardeau. Il fut forcé de revenir. On l'accabla d'injures, et on le condamna à avoir soin d'un malade très-dégoutant. C'était précisément le Sauvage ui ui avai arraché les on-

(1) Voyez la lettre ornée page 187.

(2) L'Auteur veut sans doute parler de la Relation de 1646-47, consacrée presque toute entière à la mémoire de cet héroïque Missionnaire.

gles avec les dents, lorsqu'il arriva chez les Iroquois. Il le servit avec une patience héroïque, et une charité vraiment céleste.

4^o Quelques capitaines le conduisirent chez certaines nations aliées et tributaires des Iroquois, afin de leur montrer ce trophée de leur victoire : mais Dieu s'en servit pour sa gloire. En effet partout où le Père allait, il baptisait, sans qu'on s'en aperçut, les enfans moribonds (leur nombre s'éleva à plus de 60), et *il annonçait partout le Royaume de Dieu* (1).

Entre autres malades, il rencontra un jeune homme qui paraissait languissant, et qui après l'avoir fixé quelques temps, l'appela par son nom Huron : " Ondesonk ! ne me reconnais-tu pas ? je suis cependant ton bienfaiteur. — Comment donc, reprit le Missionnaire ? — Pendant ta captivité, lorsqu'on te lia si étroitement que tu étais sur le point de rendre l'âme, j'ai eu pitié de toi, et j'ai coupé tes liens. — C'est vrai, dit le Père en l'embrassant, et j'ai désiré te retrouver pour te témoigner ma reconnaissance, si je le pouvais. Voici peut-être le moment de te la faire voir. Pour la santé du corps que tu vas perdre, je n'ai aucun remède, mais je puis plus que tu ne penses, pour ce qu'il y a de plus excellent en toi, pour ton âme. Je puis te rendre un service plus grand que le tien. Tu es dans une misérable servitude, lié non avec une chaîne de fer, mais une chaîne de péché, &c. " En un mot il l'instruisit, le baptisa et, quelques heures après, il le vit passer à une autre vie, pour recevoir une récompense bien plus admirable encore que sa charité. Tant est grande la bonté et la libéralité de Dieu !

Sa nourriture, pendant ce voyage, consista en mauvaise viande cuite à l'eau pure et sans sel. *L'homme ne vit pas seulement de pain : Non in solo pane vivit homo* (2).

(1) Luc. 9. 2.

(2) Matth. 4. 4.

A son retour, il reçut ordre de servir d'autres Sauvages, qui allaient à la chasse près des Hollandais. Un de ses maîtres, qui avait de l'affection pour lui, lui apprit alors la résolution qu'on venait de prendre de le mettre à mort, et il lui conseilla de s'enfuir chez ces Européens.

Après avoir examiné longtemps, il se décida à suivre ce conseil, puisque d'ailleurs il ne pouvait plus être utile dans ce pays là, et que l'occasion était favorable. Il prit donc la fuite pendant la nuit, mais non sans danger, car un chien de garde l'aperçut et lui fit une morsure telle, qu'il eut de la peine à se traîner jusqu'au rivage du fleuve ⁽¹⁾, et à se jeter dans un bateau, que le capitaine d'un vaisseau Hollandais avait placé là à dessein, pour qu'à la faveur des ténèbres, il pût arriver jusqu'à lui.

Il lui avait promis de le cacher, mais les Sauvages ayant eu quelques soupçons de ce qui s'était passé, il fallut lui donner une autre retraite, en attendant qu'on eût calmé leur fureur par des présents. Si on n'eût pas réussi, le parti était pris de le remettre encore entre leurs mains.

Il fut confié à un viel avare, qui, contre les ordres qu'il avait reçus, le traita presque aussi cruellement que ses ennemis. Son logement était dans un réduit exposé aux chaleurs excessives de l'été. Pour se désaltérer, il n'avait que l'eau mise tous les huit jours par cet homme barbare, dans une cuve, employée à faire la lessive. Dès le second ou le troisième

(1) Il s'agit de la Rivière Hudson découverte en 1609 par l'illustre marin, qui lui donna son nom. Les Iroquois l'appelaient *Cohotatea* (Vanderdonk, 1653). Les Européens lui ont donné différens noms—*Rivière Manhate* et *Grande Rivière* (Journal de Robert Juet, 1609)—*Rivière de la Montagne* et *Rivière du Nord* (Jean de Laet, 1625)—*Rivière Maurice* en l'honneur du Prince d'Orange (Voy. de Davries.) Le premier nom lui était trop légitimement acquis, pour ne pas survivre à tous les autres, et immortaliser son premier voyageur Européen. Le nom de Manhate est resté à l'île où est situé aujourd'hui New-York.

jour, elle commençait à se corrompre. Sa nourriture n'était que ce qu'il fallait pour ne pas mourir.

Séparé seulement par quelques planches mal jointes, du lieu où les Sauvages, qui le cherchaient, passaient toute la journée à trafiquer avec son vieux gardien, il était obligé, afin de n'être pas vu par les fentes et les ouvertures de cette cloison, de rester presque tout le jour derrière quelques futailles, et de ne se permettre ni de tousser, ni de cracher, pour ne pas se trahir.

Le P. Jogues passa là plusieurs semaines ; mais le Ministre du lieu ⁽¹⁾ ayant averti le Gouverneur ⁽²⁾ du pays, du traitement qu'on lui faisait subir, celui-ci poussé par un sentiment de commisération, le fit descendre dans un vaisseau, jusqu'aux bords de la mer où il demeurait ⁽³⁾.

Après avoir apaisé les Iroquois par beaucoup de présents, il donna au Missionnaire la facilité de retourner en Europe. C'était au commencement de novembre, époque dangereuse et incommode sur mer, surtout pour un homme qui n'avait pour lit que le pont du navire.

Le vaisseau aborda en Angleterre, et les marins pour se défatiguer descendirent à terre, ne laissant dans le bâtiment, que le Missionnaire et un matelot. C'était le jour même de leur arrivée, et la nuit suivante des voleurs vinrent le piller. Ils enlevèrent entre autres choses, le chapeau du P. Jogues, et

(1) Le nom de ce bienfaiteur du P. Jogues, mérite de passer à la postérité. Il se nommait Jean Megapolensis, premier Ministre du Fort d'Orange. Les Etats Généraux de Hollande, en l'envoyant dans ce poste avec sa femme et ses 4 enfans, lui avaient fixé une honnête pension pour son entretien. Il accompagna le P. Jogues jusqu'à la Nouvelle-Amsterdam, et en passant devant une des îles de la rivière, il donna une petite fête aux matelots, et baptisa cette île du nom de ce Missionnaire, en mémoire de sa délivrance. La tradition n'a pas conservé ce souvenir.

T.

(2) Guillaume Kieft.

T.

(3) La Nouvelle-Amsterdam, aujourd'hui New-York. Voyez l'Appendice VIII.

la casaque que les Hollandais lui avaient donnée pour se couvrir. Le capitaine à cette nouvelle se mit à la poursuite des voleurs ; mais le Missionnaire ayant rencontré un Français, qui lui fit quelques aumônes, s'embarqua sur un bateau à charbon, et aborda en France le jour de Noël de l'année 1643 (1).

Son séjour n'y fut pas long. Au mois de mai suivant, il en repartit pour retourner dans son cher Canada. Au moment de son arrivée, les Iroquois concluaient une paix simulée (2) avec les Français, et ses Supérieurs jetèrent les yeux sur lui, pour le charger de commencer, chez ce peuple, une Mission, qu'ils nommaient la Mission des Saints Martyrs, parcequ'ils la mettaient sous leur protection.

Malgré les vives répugnances de la nature, le P. Jogues se mit aussitôt en route. Il fit trois voyages (3) chez les Iroquois.

(1) Voyez la tête du Chapitre III. p. 239. La réception du P. Jogues dans l'humble demeure d'un paysan Breton, est un des curieux épisodes de la vie du Serviteur de Dieu. Il raconte lui-même comment les deux jeunes filles attendries au récit de toutes ses infortunes, voulurent lui faire leur aumône. "Elles vinrent, dit-il, avec tant de générosité et de modestie m'offrir deux ou trois sols qui étaient peut-être tout leur trésor, que mon âme en fut émue jusqu'aux larmes." T.

(2) L'assemblée qui traita de cette paix, se tint aux Trois-Rivières, avec toute la solennité d'usage en pareille circonstance. L'orateur Iroquois, qui ne savait pas que le P. Jogues y assistait, donna dans son discours, sans s'en douter, une juste raison de soupçonner sa sincérité. Il dit en parlant du P. Jogues et du P. Bressany : "Nous voulions vous les ramener tous les deux, mais nous n'avons pas pu accomplir notre dessein. L'un (le P. Jogues) s'est échappé de nos mains malgré nous, et l'autre (le P. Bressany) a voulu absolument être remis aux Hollandais. Nous avons cédé à ses desirs. Nous regrettons, non qu'ils soient libres, mais que nous ne sachions pas ce qu'ils sont devenus. Peut-être même qu'au moment où nous parlons d'eux, ils sont victimes de quelque cruel ennemi ou engloutis dans les flots : mais les Agniers n'avaient pas le dessein de les faire mourir."

Le P. Jogues ne put s'empêcher de sourire et de dire à ses voisins : "et cependant les bûchers étaient préparés, et les bourreaux attendaient. Si Dieu ne m'eût pas arraché de leurs mains, je serais mort cent fois ; mais laissons-le dire." T.

(3) La relation du second voyage du P. Jogues, écrite par lui-même, avait été conservée dans les archives du collège de Québec, jusqu'en 1800, époque de la mort du dernier Jésuite. Elle a malheureusement disparu avec d'autres pièces curieuses, depuis que ces archives ont été déposées au greffe de la Province. T.



Descent of the River.

Dans le dernier, il se proposait d'y hiverner, et de se livrer tout entier à l'instruction de ces infidèles, mais il fut, à son arrivée, dépouillé de ses vêtemens, chargé de coups, et peu de tems après, tué à l'entrée d'une cabane, sans qu'on eût voulu l'entendre. Un coup de hache à la tête lui ôta inhumainement la vie.

Les Hollandais nous annoncèrent cette mort. Leur Ministre ayant voulu savoir des Iroquois quelle en avait été la cause, eut pour toute réponse, " que le Père avait caché dans une " cassette, où étaient ses habits sacerdotaux, un démon qui " avait fait périr leur grain cette année là, et qu'ils l'avaient " mis à mort comme sorcier." Ces peuples regardent, comme sortilèges, tous nos saints Mystères, surtout le saint baptême et le signe de la croix, que le Missionnaire allait leur enseigner. Sa mort arriva le 18 ⁽¹⁾ octobre de l'année 1646.

Il avait eu un pressentiment de ces dangers, et il en avait écrit clairement à plusieurs de ses amis ; mais il avait fait son sacrifice bien volontiers, pour montrer au ciel et à la terre, que la foi, qu'il allait prêcher, était à ses yeux d'un bien plus grand prix, que la vie qu'il exposait alors à un danger évident.

Le P. Isaac était né à Orléans. Il passa dix ans dans cette vigne du Seigneur, donnant de beaux exemples d'une grande délicatesse de conscience, d'une charité inépuisable, et telle, qu'il n'éprouva pas la plus légère aversion pour ses bourreaux, et qu'il offrit volontiers pour eux le sacrifice de sa vie. Il fut admirable surtout par sa très-profonde humilité. Cette vertu nous aurait privés d'un grand nombre de détails sur sa vie, si, par obéissance, il ne les avait pas fait connaître.

(1) Charlevoix dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, met cette mort au 17 ; mais le manuscrit de 1652 et la Relation de 1646-47, justifient le chiffre du P. Bressany, qu'ont adoptés aussi Algambe (*Heroes S. J.*) et Tanner (*Mortes illustres S. J.*)

Nous ne donnons ici qu'un abrégé de ce que nous connaissons sur ce Serviteur de Dieu. Ses lettres, ses pensées, et d'autres sources, fourniront des matériaux à celui qui écrira son histoire.

Son Compagnon périt un jour après lui. C'était un jeune Français, nommé Jean de Lalande, natif de Dieppe, en Normandie. Quoiqu'il connût le danger, il l'avait bravé courageusement, sans chercher d'autre récompense que le Paradis.



CHAPITRE IV.

MORT DU PÈRE ANTOINE DANIEL



E P. Antoine Daniel est mort en imitant le Bon Pasteur, qui *donne sa vie pour ses brebis, tandis que le mercenaire prend la fuite. Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis, mercenarius autem fugit* ⁽¹⁾.

La Mission de St. Joseph ⁽²⁾ située sur la frontière du pays des Hurons, et par conséquent très-exposée aux incursions de l'ennemi, était confiée à ses soins. Le 1er de Juillet, il avait terminé les Exercices Spirituels de la Compagnie, et il fut tué le 4 du même mois.

Quant l'ennemi s'approcha de ce village grand et fortifié, ses habitans étaient les uns à la guerre, les autres à la chasse, ou absens pour différentes raisons. Il en eut connaissance par quelques prisonniers qu'il avait faits, et il résolut de l'attaquer. Comme il ne pouvait en approcher que par un côté, et par conséquent en se démasquant, à cause du site élevé de la place, les habitans, qui le voulurent, eurent le tems de s'échapper par l'autre côté. Une centaine de femmes, chargées de leurs enfans, profitèrent de l'occasion, mais le Missionnaire, qui terminait alors la messe, refusa de fuir, malgré les instances de ses amis. Il choisit la mort pour procurer au plus grand nombre une double vie.

Il se met donc à parcourir les cabanes, et exhorte les néo-

(1) Joan. 11. 11.

(2) En Huron Teanaustayae.

phytes à mépriser la mort, à penser au Paradis, et à recourir à Dieu. Il donne le baptême aux vieillards et aux malades déjà instruits, qui ne pouvaient pas fuir, et il absout pour la dernière fois, ceux qui étaient déjà chrétiens.

Cependant on vient l'avertir, que l'ennemi était aux portes, et que la chapelle était encore pleine de personnes qui demandaient, les unes le baptême et les autres l'absolution, il accourt et dans l'impossibilité de les baptiser une à une, il le fait par aspersion, et donne l'absolution aux autres.

Toute espérance était perdue, il les pressa de prendre la fuite par la porte de derrière, leur assurant qu'ils en auraient le tems, quand bien même l'ennemi serait déjà dans l'enceinte de la place. C'est une chose vraiment extraordinaire que l'ennemi, qui après s'être rendu maître de la porte presque sans résistance, et avoir pénétré dans le village, en poussant des cris horribles, et en renversant tout sur son passage, se soit avancé jusqu'à la chapelle, et n'ait pu faire aucun mal à ceux qui y avaient cherché un asile.

Le Missionnaire arrêta seul les assaillans, à l'entrée du lieu saint. Comme ils voulaient le prendre vivant, afin de le torturer ensuite, les néophytes eurent tout le tems de s'échapper. Mais les Iroquois voyant qu'ils ne pouvaient se rendre maîtres de lui, sans le tuer, le percèrent de mille flèches, et l'achevèrent d'un coup d'arquebuse.

Ils pillèrent l'église et le village, et après avoir massacré les vieillards et les infirmes, ils mirent le feu partout, et repartirent avec près de 700 prisonniers; mais ils tuèrent les plus faibles dans la route.

Avant de quitter ce village, ils firent mille insultes au cadavre de ce bon Père, et se lavèrent les mains et le visage dans son sang, parcequ'il avait été formé dans un cœur vraiment courageux.

La mort du P. Antoine fut précieuse, non seulement devant le Seigneur, mais aussi devant les hommes. Les Sauvages, même infidèles, admiraient une force d'âme si extraordinaire, et un si grand mépris de la vie. Sa mort fut une prédication éloquente, et gagna plus de cœurs à Dieu, qu'il n'aurait pu le faire par bien des années de vie. Elle servit de motifs de crédibilité à plusieurs obstinés, qui refusaient jusque-là de croire. Ils en conclurent la vérité de nos mystères. "Ce n'était pas pour lui-même, disaient-ils, mais pour nous, que le bon Arontoin (c'est ainsi qu'ils l'appelaient) a voulu exposer sa vie et mourir. La Religion, capable d'inspirer de pareils sacrifices, doit être sainte, et des hommes, qui nous aiment jusqu'à mourir pour nous, ne veulent certainement ni nous tromper, ni nous perdre."

Quelques Sauvages, qui avaient d'abord tourné la foi en ridicule, dirent aussi: "La Foi est donc une chose importante puisque ces Européens exposent si volontiers leur vie, afin de l'établir et de la consacrer, et il faut qu'ils soient bien sûrs de ce qu'ils nous prêchent, et en particulier de l'existence d'une vie bienheureuse, puisqu'ils font si généreusement le sacrifice de la vie présente." Ces considérations firent une vive impression sur l'esprit d'un grand nombre d'infidèles, et ils vinrent nous demander le baptême.

Le P. Daniel était de Dieppe, en Normandie. Il arriva dans ces missions avec les premiers Missionnaires en 1633 ⁽¹⁾, et il y resta 15 années entières. Il passa donc par toutes les pénibles épreuves de ces commencemens difficiles, que nous avons racontés plus haut. Son obéissance, son humilité, son union à Dieu, son zèle pour le salut des âmes étaient admirables, et ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'est

(1) Voy. Note (2) p. 99.

qu'il possédait avec un cœur très-ardent, une douceur tout à fait remarquable, qui le rendait un instrument très-puissant pour la conversion de ces infidèles. Même après sa mort, il ne cessa pas de porter de l'intérêt à son troupeau ⁽¹⁾; on en donnera peut-être un jour la preuve. Il fut tué le 4 juillet 1643, à la 48^e année de son âge, et à la 27^e depuis son entrée en religion. Il est le premier des nôtres, qui soit mort dans la mission des Hurons.

(1) L'Auteur fait allusion à différentes apparitions de ce Serviteur de Dieu après sa mort, (Miss. de 1652.) T.



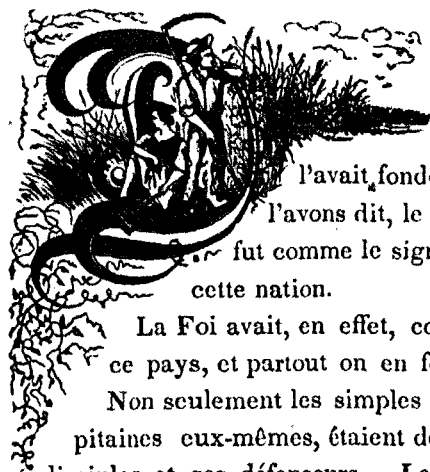


LE P. DE BREBEUF, S. J.

(BUSTE D'ARGENT.)

CHAPITRE V.

MORT DU PÈRE JEAN DE BREBEUF ET DU PÈRE GABRIEL LALEMAN.



IEU semblait avoir fixé cette époque pour la fin de la mission des Hurons, et pour la mort de celui qui l'avait fondée. C'était, comme nous l'avons dit, le P. de Brebeuf; et sa mort fut comme le signal de la ruine totale de cette nation.

La Foi avait, en effet, conquis alors presque tout ce pays, et partout on en faisait profession publique.

Non seulement les simples particuliers, mais les capitaines eux-mêmes, étaient devenus en même tems, ses disciples et ses défenseurs. Les superstitions, que l'on voyait jusque-là se renouveler plusieurs fois chaque jour, commençaient à perdre tellement dans l'opinion, qu'un infidèle du village de la Conception ayant demandé une de ces cérémonies, pour obtenir sa guérison, ne put jamais, malgré la considération dont il jouissait, trouver quelqu'un pour y prendre part.

Les persécutions contre nous, avaient cessé depuis quelque tems, et les malédictions contre la foi, commençaient à se changer en bénédictions. On peut dire que ces Sauvages étaient déjà presque mûrs pour le ciel, et qu'il ne fallait plus que la faux de la mort, pour mettre cette récolte en sureté dans les greniers du paradis. Ces dispositions furent notre unique consolation dans la ruine générale de ce pays.

Les malheurs et les fléaux avaient accompagné la foi, quand elle y pénétra ; ils se sont répandus en même tems qu'elle, et lorsqu'on crut qu'elle était à la veille de prendre paisiblement possession de toute la contrée, les *eaux de la tribulation l'envahirent* de telle sorte, que cette Eglise infortunée pouvait se considérer comme au milieu d'une mer, et dire, en versant des larmes, *la tempête m'a submergée*. ⁽¹⁾

Deux ou trois bourgs sur la frontière étaient déjà tombés au pouvoir de l'ennemi. On fortifia les autres ; mais dans l'hiver de 1649, plus de mille Iroquois, franchissant une distance de plus de 600 ⁽²⁾ milles, vinrent si secrètement à travers les forêts, qu'à l'aube du jour, le 16 mars, avant d'avoir été aperçus, ils se montrèrent, aux portes du 1er village des Hurons, nommé St. Ignace.

Son site et les fortifications, que nous y avions fait faire, le rendaient impenétrable, du moins pour des Sauvages : mais comme les habitans ne se doutaient de rien, et que le plus grand nombre des guerriers étaient allés, les uns faire une excursion pour découvrir si l'ennemi était en campagne, et les autres à la chasse, les Iroquois purent facilement s'approcher, à la faveur de la nuit, et comme nous le disions, y pénétrer à l'aurore, au moment où tout le monde était encore plongé dans le sommeil.

Il ne trouvèrent presque aucune résistance, et ne perdirent que 15 ou 16 de leurs guerriers. La plus grande partie des habitans reçut alors la mort. Les autres furent faits prisonniers, et réservés pour être les victimes de leur cruauté accoutumée.

(1) Ps. 60. 9.

(2) L'ignorance, où se trouvait nécessairement l'Auteur, de la distance exacte des cantons Iroquois, excuse l'inexactitude de ce chiffre. Le canton Iroquois le plus éloigné, n'était qu'à 450 milles des Hurons. Le canton le plus voisin était à 180 milles environ.

Trois personnes à moitié nues parvinrent seules à s'échapper, et allèrent donner avis au village voisin, celui de St. Louis, à 3 milles seulement de distance.

Les capitaines firent sortir aussitôt les femmes et les enfans, avec ce qu'ils avaient de plus précieux, et ils engagèrent nos Pères à les suivre. Leur présence était inutile pour manier l'épée et le mousquet.

Le P. de Brebeuf leur fit comprendre qu'en pareille circonstance, il y avait quelque chose de bien plus nécessaire encore que les armes, c'était la prière et la participation aux sacrements, qu'eux seuls pouvaient leur administrer. Il se dévoua donc avec le P. Gabriel Lalemant, son compagnon, pour rester avec eux jusqu'à la mort.

A l'exemple du P. Daniel, ils se mirent alors à parcourir le Village exhortant les Sauvages à la prière, administrant le Sacrement de pénitence aux néophytes, celui de baptême aux infirmes et aux catéchumènes, et, en un mot, les confirmant tous dans la sainte foi.

L'ennemi ne s'arrêta en effet dans le premier fort, qu'autant qu'il fallut pour pourvoir à la sûreté des prisonniers et de leurs gardiens. Il marcha de là droit à St. Louis, qui n'avait pour se défendre que cent guerriers, sans compter les vieillards et les infirmes. Ils résistèrent pendant quelque tems, et repoussèrent le premier assaut en tuant environ trente hommes à l'ennemi : mais les assaillans, beaucoup plus nombreux, finirent par triompher de toute résistance, et renversèrent à coup de hache l'enceinte de pieux qui protégeait la place. Elle tomba alors en leur pouvoir, avec tous ses guerriers. Le fort entier fut réduit en cendres, et tous les vieillards, tous les hommes faibles et infirmes, qui s'y trouvèrent, et qui n'avaient pu s'échapper en fuyant, devinrent ainsi la proie des flammes, au milieu de leur propre pays, et dans leurs cabanes mêmes.

Le nuage de fumée, que nous apercevions de notre résidence (1), située seulement à deux milles de là, nous avertit d'abord de ce désastre, mais deux ou trois fuyards vinrent bientôt après confirmer cette nouvelle.

Cependant l'Iroquois ne se reposa pas après sa victoire ; mais pour répandre la terreur au loin, avant qu'on pût réunir des forces pour lui résister, il parcourut tous les environs frappant, et tuant ce qu'il rencontrait, réduisant en cendres les villages déjà abandonnés, et faisant croire par ces courses multipliées, qu'il avait une armée nombreuse, occupée à ruiner complètement le pays.

Les femmes, les enfans et beaucoup de vieillards centenaires, voyagèrent sur la glace, pendant une nuit entière, pour arriver chez la nation du Petun, éloignée de plus de 40 milles. Leur récit exagéré sur le nombre et les forces de l'ennemi, y jeta l'épouvante.

Les Iroquois ne se contentèrent pas de cette victoire sur les Hurons, ils résolurent de nous attaquer ici, et ils vinrent pendant la nuit pour nous reconnaître. Nous eûmes recours à Dieu. Toute notre espérance était en lui, et elle était bien fondée. Nous fîmes un vœu au glorieux St. Joseph, patron de ces contrées ; nous éprouvâmes l'effet sensible de sa protection.

En effet une centaine d'ennemis s'étant avancés vers nous, comme en avant-garde, ils furent rencontrés par 3 à 400 Hurons, qui les défirent d'abord. Mais les Iroquois ayant reçu du renfort, revinrent à la charge, et les passèrent presque tous au fil de l'épée ou les livrèrent aux flammes, avec leur cruauté ordinaire.

L'autre circonstance remarquable, c'est que la veille de la

(1) La Résidence Ste. Marie.

fête de St. Joseph, la division se mit parmi nos ennemis, et ils furent, en même tems, saisis de la terreur panique de se voir prochainement cernés par une puissante armée. *L'Impie se mit donc à fuir, sans être poursuivi, et nous fûmes sauvés. Impius fugit, nemine persequente, et nos liberati sumus.* (1)

Les prisonniers, qu'ils avaient faits, n'eurent pas le même bonheur. Ils les firent partir les premiers en toute hâte. Nos chers confrères avaient même été conduits au fort St. Ignace, aussitôt après leur prise; on les avait dépouillés entièrement de leurs vêtemens, accablés d'injures, et meurtris de coups de bâton.

Quand le Père de Brebeuf se vit entouré de beaucoup de chrétiens, qu'on destinait au supplice, il se jeta à genoux, et baisa avec respect le poteau auquel il allait être attaché, puis levant les yeux au ciel, il fit avec eux une courte prière, et se mit à les consoler et à les fortifier par l'espérance du Paradis.

Il parlait avec tant de liberté, que quelques infidèles et surtout quelques apostats, transportés de colère, et poussés par une atroce cruauté lui coupèrent les lèvres et une partie de la langue, pour l'empêcher de prêcher. Le voyant continuer à leur adresser la parole, et à les encourager par ses signes, ils multiplièrent ses tourmens. Ils lui firent un collier de haches rougies au feu, et en le passant à son cou, ils tournaient la foi en dérision, et lui disaient : " Tu as dit aux autres que, plus
" on souffrait dans cette vie, plus la récompense de l'autre vie
" serait grande. Remercie nous donc, puisque nous embélis-
" sons ta couronne."

Le P. de Brebeuf avait baptisé sous leurs yeux beaucoup de prisonniers : ses bourreaux, en haine du baptême, lui jetèrent plusieurs fois de l'eau chaude sur la tête. Ils perçaient

(1) Prov. 28. 1.

ses mains avec des aleines rougies au feu, et lui brûlaient les reins et surtout les aisselles avec des écorces enflammées. Ils lui enlevaient des morceaux de chair, les grillaient, les mangeaient devant lui, et se livraient à mille autres cruautés, dignes de l'enfer. La dernière fut de lui couper la peau de la tête en forme de couronne, et de la lui arracher.

Ils firent souffrir les mêmes supplices à son compagnon ; mais de plus, ils l'entourèrent d'une écorce enduite de résine, et ils y mirent le feu. Il ne mourut pas, comme le P. de Brebeuf, dans cette même nuit, mais le jour suivant, le 17 de mars. Un coup de hache et un coup d'arquebuse qu'un des ennemis lui donna par compassion, lui arrachèrent la vie. Il était fatigué de le voir languir dans de si atroces tourmens, depuis un jour et une nuit entière.

La constance des deux Missionnaires, surtout celle du Père de Brebeuf, fut prodigieuse. Il ne donna pas le moindre signe de douleur, et ne fit pas entendre la plus légère plainte ; aussi les Sauvages, aussitôt après sa mort, l'ouvrirent et burent le sang qui coula de son cœur. Ils le partagèrent entre les jeunes gens, dans l'idée qu'en le mangeant ; ils auraient une partie de ce grand courage.

Nous avons appris toutes ces particularités par plusieurs Hurons, qui dans le chemin, s'échappèrent des mains de leurs ennemis. Ils avaient été les témoins de tout ce que nous avons raconté.

Les restes précieux de leurs corps, que nous trouvâmes ensuite, après le départ des vainqueurs, pouvaient aussi servir de preuves. Nous vîmes leurs plaies et leurs cicatrices. La bouche, les lèvres et la langue du P. de Brebeuf étaient mutilées, et la plus grande partie de son corps couverte de blessures. Les lèvres et la langue du P. Gabriel, avaient été brûlées avec



Mort des PP. Jean de Brebeuf et G. Lalemant.

des charbons et des torches ardentes. Nous leur donnâmes la sépulture, le 21 de mars.

Le P. Gabriel Lalemant ⁽¹⁾ était venu le dernier au combat, et il remportait la victoire, avec ceux qui y étaient venus les premiers. Il avait demandé cette grâce à Dieu depuis bien des années. Après l'avoir obtenue du ciel, les Supérieurs ne purent pas y mettre obstacle, quoiqu'il fût d'une complexion très-délicate, et que toute sa force consistât dans son zèle et sa ferveur.

Il en reste un beau témoignage dans un écrit de sa main, trouvé après sa mort, et nous ne nous voulons pas en priver le lecteur. Il donne à Dieu les raisons de son ardent désir pour la mission des Hurons ; voici comme il s'exprime ⁽²⁾ : “ C'est
 “ mon Dieu, mon Sauveur : 1^o. pour me revenger des obliga-
 “ tions que je vous ai : Car si vous avez abandonné vos
 “ contentemens, vos honneurs, votre santé, vos jours et votre
 “ vie pour me sauver, moi misérable, n'est-il pas plus que rai-
 “ sonnable que j'abandonne à votre exemple toutes ces choses,
 “ pour le salut des âmes que vous estimez vôtres, qui vous ont
 “ coûté votre sang, que vous avez aimées jusqu'à la mort, et
 “ desquelles vous avez dit : *Quand à uni ex his etc.* Ce que
 “ vous avez fait au moindre de mes frères, je le regarde com-
 “ me fait à moi-même.

“ 2^o. Quand bien même je ne serais pas ému par un esprit
 “ de gratitude, de vous faire un holocauste de moi-même, je
 “ le ferais, de tout mon cœur, en considérations des grandeurs

(1) Le P. Gabriel Lalemant, neveu de deux célèbres Missionnaires du Canada, les P.P. Charles et Jérôme Lalemant, arriva dans cette Mission le 20 septembre 1646, (Journal du P. Jérôme Lalemant), c'est-à-dire, près de deux ans et demi avant son martyre. Charlevoix s'est mépris en disant qu'il avait à peine passé 6 mois dans ce pays. T.

(2) Nous suivons le texte du précieux manuscrit de 1652, dont nous avons même respecté l'orthographe. T.

“ de votre adorable majesté et de votre bonté infiniment infini,
“ qui mérite qu’un homme s’immole à votre service et qu’il se
“ perde généreusement soi-même, pour accomplir fidèlement
“ ce qu’il juge être de votre volonté sur lui, et des inspirations
“ particulières qu’il vous plaît lui donner, pour le bien de votre
“ glus grande gloire.

“ 3°. Puisque j’ai été si misérable que de tant offenser
“ votre bonté, ô mon Jésus ! il est juste de vous satisfaire par
“ des peines extraordinaires, et aussi je dois marcher devant
“ votre face le reste de ma vie, le cœur humilié et contrit, dans
“ la souffrances des maux que vous avez le premier souffert
“ pour moi.

“ 4°. Je suis redevable à mes parens, à ma mère, à mes
“ frères, et je dois attirer sur eux les effets de vos miséricordes.
“ Mon Dieu, ne permettez jamais qu’aucun de cette famille,
“ pour laquelle vous avez toujours eu tant d’amour, périsse en
“ votre présence, et qu’il soit du nombre de ceux qui vous doivent
“ blasphémer éternellement. Que je sois pour eux la victime !
“ *Quoniam ego in flagella paratus sum hic ure, hic seca, ut in*
“ *æternum parcas.*

“ 5°. Oui, mon Jésus et mon amour, il faut aussi que votre
“ sang versé pour les barbares, aussi bien que pour nous, soit
“ appliqué efficacement pour leur salut, et c’est en quoi je
“ veux coopérer à votre grâce, et m’immoler pour eux.

“ 6°. Il faut que votre nom soit adoré, que votre royaume
“ soit étendu par toutes les nations du monde, et que je con-
“ somme ma vie pour retirer des mains de Satan votre ennemi,
“ ces pauvres âmes qui vous ont coûté et votre sang et votre
“ vie.

“ 7°. Enfin il est raisonnable que quelqu’un se porte d’amour
“ à donner ce contentement à Jésus-Christ, au péril de mille
“ vies, s’il en avait autant, avec la perte de tout ce qui est le

“ plus doux et agréable à la nature. Tu ne trouveras jamais
“ personne, qui soit plus obligé à l’entreprendre que toi. Sus
“ donc, mon âme, pardons nous saintement pour donner ce
“ contentement au cœur sacré de Jésus-Christ. Il le mérite,
“ et tu ne peux t’en dispenser, si tu ne voulais vivre et mourir
“ ingrate à son amour.”

Le P. Gabriel était d’une innocence remarquable, et d’une grande délicatesse de conscience. A l’âge de 29 ans, il s’appliqua tellement à l’étude de la langue Huronne, étude fort ennuyeuse, surtout pour un homme versé dans les sciences spéculatives qu’il avait enseignées en France pendant plusieurs années, qu’en peu de tems il la posséda assez bien. Il était né à Paris et dans une famille noble. Pendant les 19 ans qu’il a passés dans la Compagnie, il a été un grand sujet d’édification.

Le P. Jean de Brebeuf porta le premier l’évangile dans ces contrées ⁽¹⁾. A son arrivée il n’y trouva aucun chrétien, et, à sa mort, il en laissait plus de 7 à 8,000. Le premier voyage qu’il y fit fut en 1625, et afin d’apprendre la langue des Montagnais il passa cet hiver dans les forêts, avec cette nation, voisine de Québec. Envoyé ensuite chez les Hurons, il se livra avec beaucoup de travail, d’humilité et de patience, à l’étude de la langue Huronne, jusqu’à l’année 1629, époque où les Anglais le ramenèrent en Europe.

Il revint dans ce pays en 1633, pour y trouver une mort glorieuse.

C’était un homme d’une éminente vertu, orné de grands dons de Dieu, même de ceux que le monde admire le plus, et si avide de souffrir pour Dieu, que non seulement il embrassait volontiers les croix, mais il les recherchait même.

(1) Voyez note (2) p. 99.

Il se décida un jour à faire un vœu en ces termes ⁽¹⁾. “ Que vous rendrais-je, ô mon Seigneur Jésus, pour tous les biens que j’ai reçus de vous? je prendrai votre calice, et j’invoquerai votre nom. Je fais donc vœu en présence de votre Père Eternel, et du St. Esprit, en présence de votre très-sainte Mère, et de son très-chaste époux St. Joseph, devant les Anges, les Apôtres, les Martyrs, mes Saint Pères Ignace et François Xavier, je vous fais vœu, ô mon Seigneur Jésus, que si dans votre miséricorde, vous offrez jamais à votre indigne serviteur la grâce du martyre, je ne la refuserai pas. En sorte que, s’il se présente quelque occasion de mourir pour vous, je m’engage à ne pas l’éviter (à moins que votre plus grande gloire ne le demande), et même à recevoir avec joie le coup mortel.

“ A dater de ce jour, je vous offre donc volontiers, ô mon Jésus, mon corps, mon sang, mon âme, afin que si vous le permettez, je meure pour vous qui avez daigné mourir pour moi. Faites que je vive de manière à mériter que vous m’accordiez une telle mort. Ainsi, Seigneur, *je prendrai votre calice et j’invoquerai votre nom.* Jésus, Jésus, Jésus.”

Le P. de Brebeuf a eu beaucoup à souffrir de la part des infidèles, qui ont plusieurs fois tramé sa mort, parcequ’ils lui attribuaient les malheurs de leur pays. Ils ont même donné des présens à des assassins pour le tuer. Les Démones eux-mêmes l’ont tourmenté visiblement. Il n’y a donc guère d’épreuves par lesquelles il n’ait passé.

Il était homme d’oraison, et comme il donnait tout le jour au prochain, il se réservait les nuits presque entières pour cet exercice.

Son humilité était si profonde que, sans le connaître, on ne

(1) Nous suivons le texte du Manuscrit de 1652.

l'aurait pas pris pour un prêtre, ni pour un supérieur, comme il l'a été pendant plusieurs années. En entrant dans la Compagnie il demanda le rang des frères coadjuteurs, et il manifesta plus tard le désir de ne pas étudier la théologie, quoique les Supérieurs le lui eussent proposé plusieurs fois.

Dans les voyages, on le voyait porter les charges les plus pesantes, ramer, entrer dans l'eau, souvent très-froide, afin de soulager ses compagnons, et de les traîner dans le canot. Il leur disait pour voiler son humilité : " C'est là mon plaisir." Il se chargeait aussi alors d'allumer le feu, et de faire la cuisine, et il s'en acquittait avec tant d'adresse, qu'on aurait dit qu'il suivait son goût naturel. " Je suis un bœuf, ajoutait-il en plaisantant et en faisant allusion à son nom, et je ne suis bon " que pour le travail."

Il trouvait ainsi à exercer en même tems, son humilité et sa mortification ; mais cette vertu-ci le poussait en outre à de fréquentes et très-rudes pénitences, à se donner des disciplines chaque jour, et souvent deux et trois fois, à s'imposer des jeûnes répétés, à porter des cilices armés de pointes de fer, et à s'obliger à des veilles continuelles, etc., malgré tout cela, il croyait se traiter avec trop de délicatesse, comme il l'écrivit à quelqu'un dans les dernières années de sa vie.

La simplicité de son obéissance allait aussi loin qu'il est possible, et cependant il avait une très-grande prudence, et un jugement très-droit.

Voici quelques uns de ses sentimens, trouvés dans un de ses écrits après sa mort ⁽¹⁾ : " J'ai reconnu qu'il n'y avait en moi " aucun talent, mais seulement du penchant pour l'obéissance. " Il m'a semblé que j'étais bon pour garder la porte, préparer " le réfectoire, faire la cuisine, etc. Je me conduirai dans la

(1) Extrait du manuscrit de 1652.

“ Société, comme si j'étais un pauvre, admis par grâce dans
“ son sein, et je prendrai pour une pure faveur, tout ce qu'on
“ fera pour moi.”

Sa pauvreté était si complète, qu'il n'avait pas même une image, et sa chasteté si pure, qu'il n'éprouvait même pas les tentations, qui la combattent. Il se trouva un jour en présence d'une femme effrontée, qu'il prit pour un démon, caché sous cette figure, et il le chassa par le signe de la croix. Il avoua à un de ses Directeurs, que, pendant son séjour chez les Hurons, il n'avait pas une seule fois flatté sa sensualité.

Sa douceur ne se démentait jamais. C'était une faveur toute particulière qu'il devait à la très-Sainte Vierge.

Il avait adopté ces principes : “ 1° Je me laisserai broyer,
“ plutôt que de violer volontairement une seule règle.

“ 2° Je n'entretiendrai dans mon cœur aucune attache pour
“ les créatures.

“ 3° Je ne dirai jamais *c'est assez*, quand il s'agira de tra-
“ vailler ou de souffrir pour Dieu.”

Enfin quand le P. de Brebeuf ne serait pas mort dans l'exercice du zèle, quand il n'aurait pas été tourmenté à son occasion, et pour avoir prêché le Saint Evangile, au milieu même de son supplice, quand il n'aurait pas reçu un baptême d'eau bouillante, en dérision évidente de celui qu'il avait donné, sa vertu s'élevait à un si haut degré, qu'il méritait une place distinguée parmi les hommes les plus éminens de la Compagnie. Il était de famille noble, et du Diocèse de Bayeux. Il mourut à 56 ans.

CHAPITRE VI.

MORT DU P. CHARLES GARNIER.



OUS avions deux missions ⁽¹⁾ dans les montagnes de la nation du Petun, et chacune d'elles occupait deux Pères. La mission de St. Jean, qui formait le principal village, était la plus exposée à l'ennemi. C'est-là que le P. Garnier, son missionnaire infatigable, avait répandu tant de sueurs, et qu'il devait verser son sang.

Un prisonnier, échappé du pays des ennemis, vint nous donner avis du projet qu'ils avaient formé d'envahir notre île ⁽²⁾ ou les montagnes de Saint Jean. Les habitants de ce village se tinrent, pendant plusieurs jours, tout prêts à les recevoir avec vigueur. Comme ils étaient très-courageux et bons guerriers, ils comptaient sur une victoire facile : mais bientôt, ennuyés d'attendre si longtemps, ils prirent le parti d'aller à leur rencontre, afin de les attaquer les premiers, et à l'improviste.

Ils partirent dans ce dessein, le 5 décembre ; malheureusement ils n'avaient pas pris la route que tenaient leurs ennemis.

Les Iroquois, en approchant du village, firent deux prisonniers, et connurent ainsi l'état de faiblesse où il était réduit, depuis le départ de ceux qui s'étaient mis à leur recherche.

(1) La mission de St. Jean l'Evangéliste, en Sauvage Etharita, et celle de St. Matthias, en Sauvage, Ekarenniondi. T.

(2) L'île St. Joseph (aujourd'hui *Charity* ou *Christian Island*, près de Penetanguishene.) T.

Afin de profiter d'une occasion aussi favorable, ils précipitent leur marche, et le 7 de décembre, vers la 20^e heure ⁽¹⁾, ils se présentent aux portes du village.

La surprise fut si grande, qu'une terreur panique s'empara de tous ses habitans, et qu'au lieu de résister, ils ne songèrent qu'à fuir : mais ce fut en vain pour le plus grand nombre. Les uns furent faits prisonniers, les autres périrent par le glaive ou dans les flammes que les Iroquois, dans la crainte du retour des guerriers, avaient allumées partout pour en finir plus vite. Dans un court espace de tems, ils exercèrent d'étranges cruautés, particulièrement sur les enfans qu'ils arrachaient des bras de leurs mères, pour les jeter tout vivans dans le feu.

A cette époque, le P. Charles Garnier était seul des nôtres dans ce village. Il ne voulut pas entendre parler de fuir, malgré le conseil que lui donnaient quelques-uns de ses amis. Il aima mieux mourir, comme ses frères, en administrant les sacremens, et en exhortant tous ses néophytes à vivre ou à mourir, toujours fidèles à leur foi.

Il s'occupait à ce saint ministère, quand un des ennemis le perça de 3 balles d'un coup d'arquebuse. L'une l'atteignit à l'estomac, l'autre à la poitrine et la troisième à la cuisse. Cette dernière blessure le renversa à terre, et aussitôt on le vit lever les mains vers le ciel, et donner des signes de grande piété.

Peu après, sortant comme d'un profond sommeil, il jette les yeux autour de lui, et apercevant un homme blessé comme lui, il conçoit l'espérance de lui procurer quelques secours spirituels. Pressé par sa charité et le zèle qui le brûlait, il recueille ses forces, se lève, mais en faisant deux pas, à moitié à genoux, afin de s'approcher du malade, il retombe malgré lui,

(1) 2 Heures de l'après-midi.



(MORT DU P. CHARLES GARNIER.)

AWALKER & Co

et est forcé de s'arrêter. Peu après, il reprend courage, et fait un second et un troisième effort, comme s'il eût voulu mourir dans l'exercice de cette charité, dont il avait donné tant d'exemples pendant sa vie.

Nous ne connaissons pas d'autres particularités sur ses derniers momens, car la bonne chrétienne ⁽¹⁾ qui fut témoin de tout ce que nous venons de raconter, ayant été au même moment frappée d'un coup de hache à la tête, tomba à terre, et fut abandonnée comme morte; mais Dieu permit qu'elle recouvrât la santé, et qu'elle vint nous donner tous ces détails. Outre le coup d'arquebuse, le P. Garnier avait reçu deux coups de hache, qui lui avaient ouvert la tête aux tempes, et qui avaient découvert sa cervelle.

Les deux Missionnaires ⁽²⁾ qui étaient dans la mission voisine, passèrent toute la nuit à recevoir les pauvres chrétiens fugitifs. Le lendemain matin, ils allèrent eux-mêmes au village de St. Jean pour donner la sépulture à leur cher confrère, et ils virent, de leurs propres yeux, les effets de la cruauté de leurs ennemis. Ils cherchèrent envain pendant longtems, ce précieux cadavre; ils le trouvèrent enfin, dépouillé de ses vêtemens, au milieu d'un grand nombre d'autres à moitié consumés par les flammes. Il était tellement défiguré qu'ils ne l'auraient pas reconnu, sans quelques bons néophytes, qui distinguèrent entre tous, le corps de leur Père chéri. Les Missionnaires donnèrent chacun une partie de leurs vêtemens, pour l'ensevelir, et ils repartirent aussitôt avec leurs compagnons, dans la crainte des ennemis.

Les guerriers de St. Jean connurent ces malheurs par les

(1) Elle se nommait Marthe Teendiotrahwi. Elle mourut 3 mois après des suites de sa blessure. Le P. Ragueneau, qui l'assista alors, lui fit confirmer encore, avant sa mort, la vérité de son récit. (Manuscrit du P. Ragueneau). T.

(2) Les PP. Léonard Garreau et Adrien Grelon. T.

traces de sang, et par les cadavres des prisonniers les plus faibles, dont les ennemis s'étaient défaits en chemin, comme d'un embarras dangereux. Ils arrivèrent au village deux jours après.

Selon leur coutume et celle de leurs ancêtres, ils passèrent une journée entière, dans un profond silence, assis à terre les yeux baissés, et presque sans mouvement, semblables à des statues de marbre ou de bronze. Ils abandonnent aux femmes les larmes et les gémissemens.

Le P. Garnier était né à Paris. Il mourut âgé de 44 ans, après en avoir passé 25 dans la Compagnie, et 13 dans cette mission.

Dès son enfance, on vit en lui un grand penchant pour la vertu, et surtout une grande dévotion envers la très-sainte Vierge, qu'il appelait toujours sa mère. Il s'était engagé, par vœu, à défendre jusqu'à la mort son Immaculée Conception, et il aimait à l'honorer sous ce titre. Sa mort arriva la veille de cette fête, qu'il alla célébrer avec plus de solennité dans le ciel.

Lorsqu'il était encore pensionnaire de notre collège de Paris, son père lui donnait tous les mois quelques pièces de monnaie pour ses menus plaisirs. Il les conservait pour les jours de congé où il lui était permis de sortir, et au lieu de les consacrer aux divertissemens, il les portait aux prisonniers. Il acheta un jour un mauvais livre et le brûla, pour l'empêcher de nuire à personne. Une autre fois, il se trouva en compagnie de quelques condisciples, qui entrèrent dans un cabaret pour boire. Il resta à la porte, comme un laquais, aimant mieux attendre qu'ils eussent fini, plutôt que de violer les règles de la congrégation, qui le défendaient.

Monsieur son père, en le présentant au P. Provincial pour entrer dans la Compagnie, lui écrivit qu'il lui donnait un en-

fant à qui on n'avait jamais eu à reprocher la plus légère désobéissance.

Sa modestie, vraiment angélique, mérita que dès le commencement même de son noviciat, on le proposât à tous ses frères, comme un modèle.

Les Supérieurs, qui n'avaient pas voulu le recevoir dans la Compagnie, sans le consentement de sa famille, acquiescèrent bien moins encore à sa demande d'aller en Canada, contre la volonté de son père qui s'y opposait fortement : mais la persévérance et les instances du Serviteur de Dieu pendant des années entières, triomphèrent de tous les obstacles, et il obtint l'objet de ses désirs.

Pendant la traversée pour aller à la Nouvelle-France, son zèle ardent et sa prudence obtinrent des conversions remarquables, et entre autres, celle d'un homme, sans conscience et sans religion, qui, depuis plus de dix années, ne s'était pas confessé.

Il avait pour ces conquêtes, un talent particulier, qui brilla bien plus encore, dans la conversion des Sauvages, dont il avait appris parfaitement la langue, et dont il gagnait les cœurs par mille industries. Plusieurs ont assuré que sa vue seule avait changé leur cœur, et leur avait fait prendre la résolution de se convertir.

Son humilité était profonde, et bien que profès des quatre vœux, et orné sous tous les rapports des plus belles qualités, il se regardait comme le dernier de tous, même de ceux qui ne sont pas prêtres. Les éloges qu'on lui donnait, étaient à ses yeux une punition de Dieu, et il en éprouvait une peine sensible. C'est pour cela que, comme contre-poison, il découvrait, à ceux qui le louaient, les défauts qu'il croyait les plus propres à le faire mépriser.

Au milieu des plus distrayantes occupations, il conservait,

pendant tous les exercices de piété, un parfait recueillement et une grande ferveur. Il dormait sur la dure, comme tous les Missionnaires de ce pays, mais de plus il portait une ceinture de fer avec des étoiles d'acier, et il s'en servait pour discipline.

Sa nourriture était non seulement très-insipide, mais très-peu de chose, et il distribuait le reste aux nécessiteux, surtout pendant les deux dernières années de sa vie. Bien qu'il eut été élevé délicatement au sein d'une famille noble, et que *dans la maison de son père, les mercenaires eussent tout en abondance*, on le vit à cette époque, se condamner partie par nécessité, partie par vertu, à ne plus manger, même de blé d'inde, qui forme l'unique nourriture du pays, et à se contenter de quelques glands ou de quelques racines amères, cuites simplement à l'eau, sans sel, sans pain ou autre accompagnement.

Trois jours avant sa mort, le Supérieur ⁽¹⁾ de la mission lui avait écrit d'examiner, s'il ne serait pas à propos, afin de le défatiguer un peu, de suspendre un moment, le travail excessif auquel il se livrait, et il l'invitait pour cela, à passer quelque tems à la résidence fixe de Ste. Marie. Voici une partie de sa réponse ⁽²⁾ : " Il est vrai que je souffre quelque chose du " côté de la faim, mais *ce n'est pas jusqu'à la mort* ⁽³⁾, Dieu " merci mon corps et mon esprit se soutiennent dans leur vigueur. Ce n'est pas de ce côté-là que je crains ; mais ce " que je craindrais davantage serait, qu'en quittant mon trou- " peau en ces tems de misère et dans ces frayeurs de la guerre " qu'il a besoin de moi plus que jamais, je ne manquasse aux " occasions que Dieu me donne de me perdre pour lui, et " qu'ensuite je ne me rendisse indigne de ses faveurs ; je n'ai

(1) Le P. Paul Ragueneau.

(2) Nous copions le Manuscrit de 1652. T.

(3) Matt. 26. 38.

“ que trop de soin de moi-même, et si je voyais que
 “ les forces fussent pour me manquer, puisque votre Révé-
 “ rence me le commande, je ne manquerai pas de partir, car
 “ je suis toujours prêt à tout quitter pour mourir dans l’obéis-
 “ sance où Dieu me veut. Sans cela je ne descendrai jamais
 “ de la croix, où sa bonté m’a mis.”

Les détails, que nous avons donnés sur son intérieur, sont recueillis dans le témoignage de celui ⁽¹⁾ qui l’a confessé et connu intimement, pendant plus de douze années. Il ajoute encore ⁽²⁾ : “ Je puis dire avec vérité, qu’en toutes ces années, “ qu’il répandait devant moi tout son cœur, comme il fesait de- “ vant Dieu même, je ne crois pas que, hors du sommeil, il ait “ été une seule heure sans ces désirs ardens et véhémens de s’a- “ vancer de plus en plus dedans les voies de Dieu, et d’y avan- “ cer son prochain. Hors de cela, rien au monde ne le tou- “ chait, ni parens, ni amis, ni repos, ni consolations, ni peines, “ ni fatigues ; son tout était en Dieu et hors de lui tout ne lui “ était rien.”

Voici une lettre d’un de ses confrères, ⁽³⁾ écrite sur l’invitation pressante de son Supérieur ⁽⁴⁾ : “ Puisque votre Révé- “ rence désire que je lui écrive ce que je sais des vertus “ du P. Charles Garnier, je coucherai ici ce que j’en ai remar- “ qué. Je puis dire en général que je ne connaissais pas de “ vertu qui lui manquât, et qu’il les avait toutes dans un haut “ degré. Je puis aussi assurer qu’en quatre ans que j’ai été “ son compagnon, je ne l’ai jamais vû faire une faute qui fût “ directement contre quelque vertu. Il cherchait vraiment

(1) Le P. Paul Ragueneau.

T.

(2) Manuscrit de 1652.

T.

(3) Le P. Léonard Garreau. Ce missionnaire fut lui même victime plus tard de la rage des Iroquois. Blessé à mort à l’entrée du lac des Deux-Montagnes, il vint mourir à Montréal le 9 Septembre 1658.

T.

(4) Nous copions le manuscrit de 1652.

T.

“ Dieu dans son emploi et non pas soi-même. Et je n’ai jamais pu remarquer que la nature agît en lui, particulièrement dans les fonctions de nos missions. Il se portait ardemment à quoi que ce fût, avec autant de zèle pour les affaires d’autrui et pour l’avancement des autres églises, comme de la sienne. Je l’ai toujours vu dans une grande égalité, parmi l’adversité et les succès. Son cœur ni son visage ne paraissaient jamais troublés de quoi que ce fût. Il jouissait d’une grande paix d’esprit, qui provenait d’une grande conformité qu’il avait aux volontés de Dieu, à laquelle vertu depuis quelque tems, il s’étudiait particulièrement. Tout le monde sait le zèle qu’il avait pour la conversion des Sauvages, comme il aimait d’être en mission,—la peine qu’il avait de la quitter, —et combien il pressait lorsqu’il était en la maison, pour retourner en mission.

“ Il me souvient que dans une maladie, lorsqu’on me croyait tout proche de la mort, un soir en me veillant, il me demanda, que, lorsque je serais en paradis, je priasse pour la mission de St. Joseph, dont alors il avait le soin. Il me demanda cela uniquement, et d’une façon que je ne puis expliquer, et qui me fit concevoir qu’il ne songeait à rien qu’au bien de sa mission. J’admirais souvent en lui qu’il ne parlait jamais en mauvaise part, d’aucun Sauvage, quelque impertinent qu’il fût ; et moi souvent lui parlant de quelque faute qui m’eût déplu en eux, il m’écoutait tranquillement, et l’excusait ou bien ne disait mot ; et jamais je n’ai pu remarquer, ni en ses paroles, ni en ses actions, si peu que ce soit de passion, en l’endroit d’aucun Sauvage. Il n’avait point d’autres pensées, que des choses de sa mission. Il était ignorant de la France, comme un homme qui jamais n’y eût été. Et les nouvelles qu’il en attendait, une fois chaque année faisaient si peu d’impression dans son esprit, qu’il les oubliait

“ incontinent. Ce n'était qu'avec violence, qu'il se captivait
“ à l'entretien de quelques lettres ⁽¹⁾ dont il ne se pouvait dis-
“ penser.

“ Il semblait n'être né que pour la conversion des Sauvages.
“ Sa ferveur en cet endroit croissait toujours. Il avait un sen-
“ sible regret, quand quelque petit enfant lui échappait, mou-
“ rant sans baptême. Cette nouvelle le surprenait et l'affli-
“ geait, comme un autre serait affligé de la mort d'un de ses
“ plus proches parens.

“ Son zèle était infatigable. Il quittait souvent le manger
“ et le repos pour ses chrétiens. Je l'ai vû partir, souvent d'un
“ très-mauvais tems, et marcher avec de grandes incommodi-
“ tés, allant d'un bourg à l'autre, tomber dans les rivières.
“ Rien n'était capable de l'arrêter, quand il était question de
“ travailler pour les Sauvages.

“ Il s'accommodait bien avec son compagnon, quel qu'il fût.
“ Jamais il ne m'a dit parole qui fût le moins du monde con-
“ tre la charité. Il prenait toujours le pire pour soi, et m'ac-
“ commodait en tout. Il tâchait de couvrir sa charité du pré-
“ texte de sa propre commodité, comme si ce qui était le pire
“ lui eût été le plus commode.

“ Son obéissance était remarquable, pleine de soumission et
“ de simplicité. Quoiqu'il fût quelque fois particulier en ses
“ pensées, dès le moment qu'il connaissait un sentiment con-
“ traire à celui du Supérieur, il agissait avec autant d'ardeur
“ dans l'esprit d'autrui qu'il eût fait dans le sien. Il était
“ très-exact dans l'observation de nos règles, et quelqu'occu-
“ pation qu'il eût pour la conversion des sauvages, jamais il
“ n'eût perdu aucun tems de ses oraisons, de ses lectures spiri-
“ tuelles, ni de son examen. Il retranchait de son sommeil,

(1) L'estime qu'on avait pour ce Serviteur de Dieu a porté à recueillir ses lettres; on en a conservé 21 adressées à son Père et à ses Frères.

“ ce qui lui avait manqué pour cet effet, dans la brièveté du
“ jour.

“ Sa chasteté était si pure, qu'elle me paraissait angélique ;
“ dans une modestie aussi rare, que je n'en ai point vû en
“ France. Mais surtout j'admirais son humilité. Il avait un
“ très-bas sentiment de soi-même, et quoiqu'il eût des talens
“ très-éminens pour ses missions, néanmoins il se post-posait
“ à tous les autres. Les louanges des hommes ne le touchaient
“ aucunement. Je ne l'ai jamais oui parler, ni en son avan-
“ tage, ni avec mépris d'autrui !

“ Son compagnon, homme d'une haute vertu, était aussi son
“ confesseur. Quand ils étaient ensemble, il se confessait
“ tous les jours, selon l'usage de nos missionnaires dans ces
“ contrées.

Voici d'autres détails, qui paraîtront peut-être trop minutieux à quelques personnes, mais non à celles qui savent ce qui constitue la véritable vertu, et qui la pèsent au poids du sanctuaire. Nous l'avons vû porter sur ses épaules pendant trois à quatre milles, des malades qui inspiraient de l'horreur, mais qu'il espérait gagner à Dieu ;—soigner pendant longtems, et plusieurs fois chaque jour des plaies très-dégoutantes et incurables, qui fesaient fuir les parens même du malade. Pour lui il conservait toujours un visage serein, où se peignait la charité pour le salut de ces âmes qui, bien que dans un corps en pourriture, avaient cependant coûté autant qu'aucune autre à son Rédempteur.

Plus sa mort approchait, plus il devenait actif à les servir. En même tems aussi augmentait leurs besoins. Il fesaît 30 et 40 milles à pied dans les grandes chaleurs de l'été, et dans des lieux infestés d'ennemis, courant à la suite de son guide, afin de trouver encore en vie, et de baptiser quelque moribond, ou quelque prisonnier déjà condamné aux flammes. Dans ces

occasions, il a passé quelque fois la nuit, égaré dans les bois, au milieu de la neige et de la glace.

Dans le tems de l'épidémie, on lui fermait l'entrée des cabanes, comme je l'ai raconté ; mais poussé par son zèle, il ne craignait pas de s'exposer à mille dangers, pour pénétrer là où il espérait conquérir une âme à Dieu. Il invoquait alors avec beaucoup de confiance les anges gardiens de ces contrées, et il en a reçu une assistance visible. Des moribonds ont aperçu près de lui, un beau jeune homme qui l'accompagnait, et qui les exhortait à profiter de ses instructions.

Il avait un attrait particulier pour les malades les plus abandonnés. Il témoignait une tendresse plus que maternelle aux Sauvages qu'il rencontrait, et même aux plus cruels et aux plus ingrats afin de les convertir. Son zèle ne connaissait pas de bornes. Il soupirait après la découverte de nouveaux pays et d'autres nations plus éloignées. Il a même désiré tomber entre les mains des Iroquois, pour avoir occasion de leur prêcher la foi, mais le Seigneur lui a accordé la première grâce sans la seconde. Il a travaillé dans toutes les missions Huronnes, et quelques unes lui doivent leur fondation, entre autres celle dans laquelle il est mort.

Il n'avait d'attache ni pour les lieux, ni pour les personnes, ni pour ses propres travaux. Toute occupation lui était égale, quand elle lui était commandée par ses Supérieurs. Ils lui ont fait quitter quelque fois une mission qu'il affectionnait, pour l'envoyer dans des cas de nécessité, travailler comme une bête de somme à traîner des fardeaux sur la neige, servir les malades, faire la cuisine, porter le bois, chercher à 20 et 30 milles au loin, des grappes de raisin pour faire du vin de messe. Dans toutes ces circonstances, il était toujours le même, c'est-à-dire toujours calme, content, et sachant trouver Dieu partout.

“ Nous ne ferons jamais rien pour le salut des âmes, disait-

“ il, si Dieu n'est pas avec nous, et s'il n'agit pas en nous,
“ par l'obéissance, Entreprendre une chose par sa propre vo-
“ lonté, s'est se chercher soi-même.”

Disons, en un mot, que tous ceux qui le connaissaient, le regardaient comme un saint.





(MORT DU P. CHABANEL.)

CHAPITRE VII.

MORT DU PÈRE NOËL CHABANEL.



E P. Chabanel est le sixième prêtre, qui reçut, comme ses frères, une mort violente, dans cette mission, mais plus probablement de la main d'autres bourreaux. Il servait de compagnon au P. Garnier, et deux jours avant l'arrivée des Iroquois, il avait quitté St. Jean, sur l'ordre de ses Supérieurs, pour aller à la résidence de Ste. Marie. C'était autant à cause de la famine, très-grande alors à St. Jean, et où deux Missionnaires auraient eu par conséquent de la peine à vivre, que pour ne pas exposer deux personnes dans des temps et dans des lieux très-périlleux, tandis qu'une seule suffisait : mais Dieu qui les avait rapprochés pendant leur vie, ne voulut pas les séparer à leur mort.

Il quitta donc le lieu d'où l'obéissance le rappelait, et après avoir fait 18 à 20 milles dans de très-mauvais chemins, il fut surpris par la nuit au milieu des bois, avec sept ou huit chrétiens Hurons qui l'accompagnaient. Ceux-ci fatigués du voyage s'abandonnèrent bientôt au sommeil. Le Missionnaire veillait seul, et s'occupait à prier Dieu. Vers le milieu de la nuit, il entend plusieurs voix distinctes, et des cris confus. C'étaient l'armée victorieuse, qui revenait du sac du Village St. Jean, et ses infortunés prisonniers, qui chantaient, selon leur coutume, leur chanson de guerre.

Le Missionnaire s'empresse d'éveiller ses compagnons. Ils s'enfuient aussitôt dans l'épaisseur de la forêt, et dans toutes les directions, mais en s'éloignant de la route que tenait l'ennemi. Ces fugitifs, arrivés à la nation du Petun, racontèrent que le Missionnaire les avait suivis pendant quelque tems, mais que sentant ses forces épuisées, il leur avait dit : " Peu importe où je mourrai. Cette vie est peu de chose. " Le bonheur du Paradis est le seul vrai bien, et les Iroquois " ne peuvent l'enlever. "

A l'aurore, le P. Noël prit le chemin de Ste. Marie, mais après avoir marché quelque temps, il se trouva arrêté par une rivière qu'il fallait passer ; voilà ce que nous a raconté un Huron apostat. Il ajouta qu'il lui fit traverser la rivière dans son canot, et que le Père, pour se décharger (selon lui), lui laissa son chapeau, ses écrits et une couverture, qui sert dans ce pays là de manteau pour le jour, et de lit pour la nuit.

Nous ne savons ce qu'il est devenu ensuite, s'il a été tué par les ennemis, s'il s'est perdu dans les bois, s'il est mort de froid ou de faim, ou enfin s'il a été trahi par celui-là même, de qui nous tenons les dernières nouvelles, et qui était revêtu de ses dépouilles. Ce qu'il y a de certain, c'est que voyager dans ce pays, c'est être au milieu des *dangers des fleuves*, des *dangers des voleurs*, &c., et des *dangers des faux frères*. Ce dernier danger nous paraît dans cette circonstance, le plus probable, pour ne pas dire certain (1). On peut le croire facile-

(1) Une note autographe du P. Paul Ragueneau ajoutée au précieux manuscrit de 1652, et affirmée sous serment, ne laisse aucun doute sur ce point. Ce Missionnaire dit qu'il tient de témoins très-dignes de foi, les détails suivants. Ce Huron apostat, nommé Louis Honareenax, a fini par avouer qu'il avait donné la mort au P. Noël en haine de la foi, parceque depuis que lui et sa famille avaient embrassé la foi, il voyait que tous les malheurs avaient fondu sur eux. La mère, qui se nommait Geneviève, ayant partagé depuis ce moment l'impiété de son fils, fut aussi enveloppée dans le même châtimement. Deux ans s'étaient écoulés après ce crime, que tous les membres de cette très-nombreuse famille, en recevaient leur part. Les Iroquois

ment de la part d'un apostat qui s'était vanté, peu auparavant, de donner un jour la mort à quelqu'un d'entre nous.

Le P. Noël appartenait à la province de Toulouse. Il mourut âgé de 36 ans, après en avoir passé 19 dans la religion, et 6 dans ce pays.

Il avait senti un grand attrait pour ces missions, mais il eut à subir bien des épreuves. 1^o Après avoir étudié la langue huronne pendant 4 ou 5 ans, à peine pouvait-il se faire comprendre et cependant il ne manquait ni de capacité ni de mémoire, comme il en avait donné des preuves en France où il avait enseigné la rhétorique avec beaucoup de succès. Pour un homme aussi zélé, c'était un grand sacrifice, que de se voir incapable de travailler, parcequ'il ne savait pas la langue. 2^o Il avait naturellement une extrême répugnance à vivre à la manière des Sauvages dans la fumée ou la neige,—à coucher à terre avec les chiens, et au milieu du bruit continuel que faisaient les grandes personnes et les enfans, sans pouvoir trouver pour se retirer un lieu solitaire,—à n'avoir pour lumière, pendant la nuit, que celle d'un brasier plein de fumée,—enfin à être exposé au danger, plus que journalier, de tomber dans les mains d'un ennemi, qui n'a pour nous que des bûchers et une cruauté inouïe. 3^o Il paraît que le Seigneur, pour rendre sa croix plus pesante, le priva des grâces sensibles, et le laissa plongé dans les amertumes et la tristesse. Quelles rudes épreuves, surtout quand elles se prolongent pendant cinq ou six années entières ! C'est ce qu'eût à supporter ce Serviteur de Dieu ; mais le Démon ne gagna jamais rien avec lui : ce mauvais esprit lui suggérait tous les jours, et même plusieurs fois par jour, qu'en retournant en France, il trouverait des con-

furent les instrumens de la vengeance divine. Les uns périrent dans les flammes, les autres par le fer, et la jeunesse des deux sexes fut réduite à un triste esclavage.

solutions temporelles et spirituelles, dont il était sevré ici, et dont il avait joui autrefois, qu'on lui donnerait des emplois convenables à ses talens et à ses goûts, et qui le mettraient à même de servir Dieu aussi parfaitement et aussi saintement que tant d'autres, qui lui étaient inférieurs sous bien des rapports.

Le P. Noël ne se contenta pas de ne pas prêter l'oreille à cette tentation, mais pour s'attacher plus fortement et d'une manière inséparable à la sainte Croix, il fit ce vœu pour la combattre ;

“(1) Jésus-Christ, mon Sauveur qui, par une disposition admirable de votre paternelle providence, avez voulu que je fusse coadjuteur des saints apôtres de cette vigne des Hurons, quoique j'en sois tout à fait indigne me sentant poussé du désir de servir aux intentions qu'à sur moi votre Saint Esprit, pour avancer la conversion à la foi des barbares de ces pays des Hurons: moi Noël Chabanel, étant en la présence du très-saint Sacrement de votre corps et de votre sang précieux, qui est le tabernacle de Dieu avec les hommes, je fais vœu de perpétuelle stabilité en cette mission des Hurons ; entendant le tout, selon l'interprétation des Supérieurs de la Compagnie et selon qu'ils voudront disposer de moi. Je vous conjure donc, mon Sauveur, qu'il vous plaise me recevoir pour serviteur perpétuel de cette mission, et que vous me rendrez digne d'un ministère si sublime. Le 20 Juin 1647, fête du Saint Sacrement. ”

Quand il s'était mis en route pour la mission, où il mourut, il dit à son Directeur (2) en lui faisant ses adieux : “ Cette fois, je l'espère, nous serons tout de bon à Dieu.” Ces paroles furent

(1) Nous suivons le manuscrit de 1652 qui a ce texte en latin et en français. Voyez l'Appendice IX. T.

(2) Le Père Pierre Chastellain T.

dites avec un tel accent quelles semblaient être, selon ce Père, celles d'une victime qui s'immole. " Je ne sais, dit-il à un autre Père, quels sont les desseins de Dieu, mais je vois bien qu'il veut faire de moi un Saint."

Il avoua à un de ses amis qu'il se sentait tout changé, et que malgré sa très-grande timidité naturelle, il n'éprouvait maintenant aucune crainte en entreprenant ce voyage qui offrait des dangers si évidens : mais cette disposition, ajouta-t-il, ne vient pas de moi.

Lorsqu'il partit de la mission de St. Mathias, le jour même de sa mort, il dit à un des Pères (1) : " Je vais ou l'obéissance me rappelle, mais ou je ne le pourrai pas, ou j'obtiendrai de retourner à mon poste. Il faut persévérer et servir Dieu jusqu'à la mort." Mais la mort qu'il trouva ne fut pas aussi douloureuse, que celle qu'il désirait et qu'il attendait. On peut en juger par cette lettre qu'il écrivit cette même année à un de ses frères (2) plus jeune que lui, religieux de la Compagnie en France.

" Peu s'en fallut, dans les apparences humaines, que votre Révérence n'ait eu un frère martyr. Mais hélas ! il faut devant Dieu, une vertu d'une autre trempe que la mienne, pour mériter l'honneur du martyr. Le R. P. Gabriel Lalemant, l'un des trois que votre Relation dit avoir souffert pour Jésus-Christ, avait pris ma place au bourg de St. Louis, depuis un mois avant sa mort, que je fus envoyé comme plus robuste de corps, en une mission plus éloignée et plus laborieuse ; mais non pas si fertile en palmes et en couronnes, que celle dont ma lâcheté m'avait rendu indigne devant Dieu. Ce sera quand il plaira à la divine bonté, pourvu

(1) Le Père Léonard Garreau.

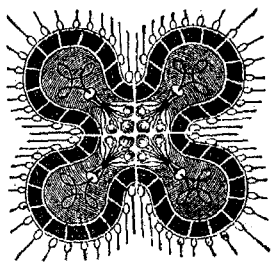
T.

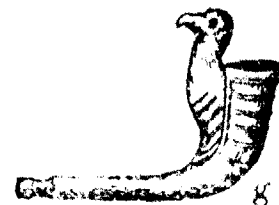
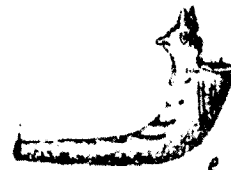
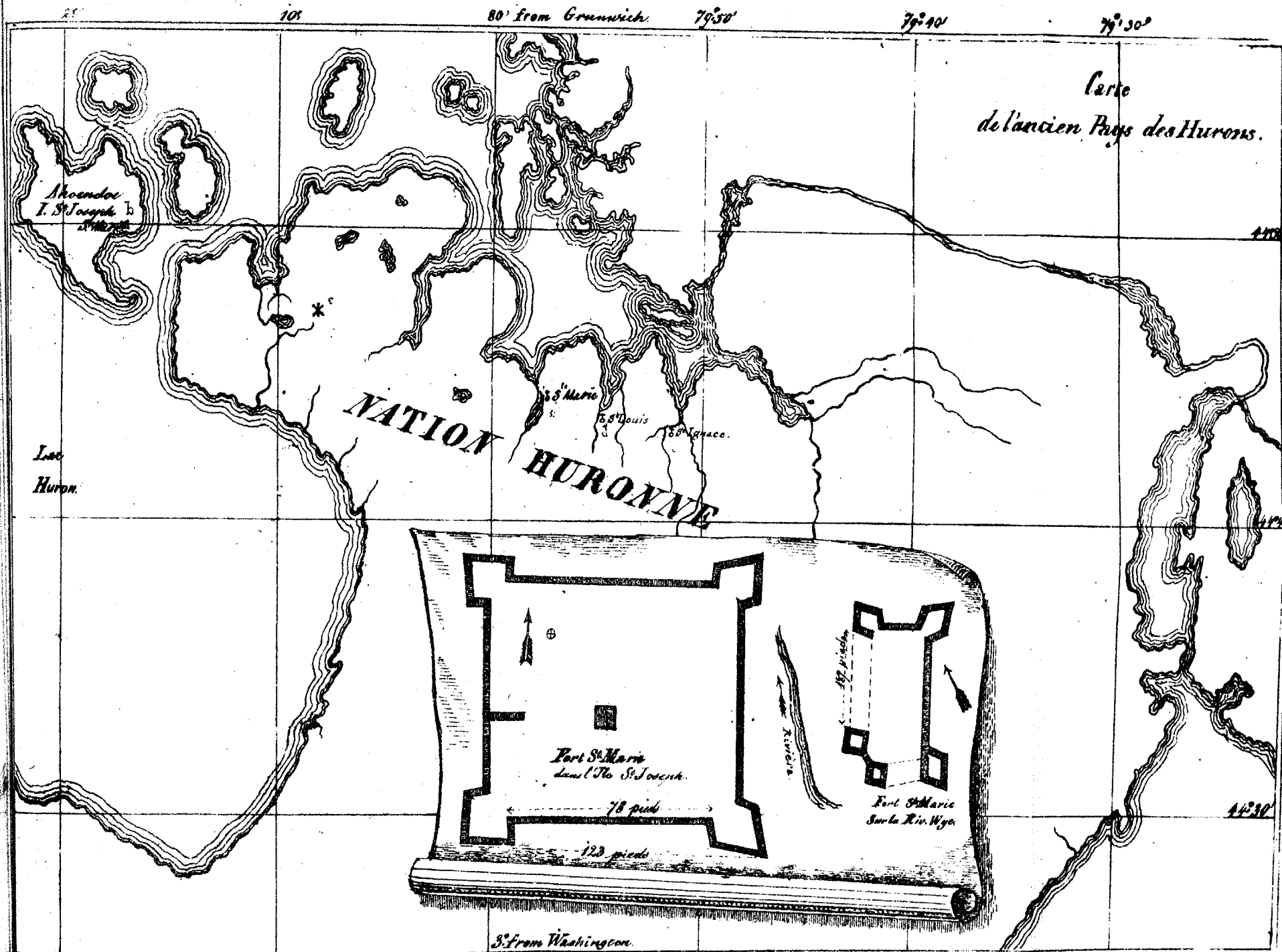
(2) Le P. Pierre Chabanel. Nous reproduisons le texte Français d'après le précieux manuscrit de 1652.

T.

“ que de mon côté je tâche de faire *Martyrem in umbra* (un
“ martyr dans l'ombre), *Matyrium sine sanguine* (un martyr
“ sans effusion de sang). Les ravages des Iroquois sur ce pays
“ feront peut-être, un jour, le reste par les mérites de tant de
“ Saints avec lesquels j'ai la consolation de vivre si douce-
“ ment, parmi tant de tracas et de dangers continuels de la vie.
“ Je supplie votre Révérence et tous les Pères de la province,
“ de se souvenir de moi au Saint autel, comme d'une victime
“ destinée pour être au feu des Iroquois : *merear tot sanctorum*
“ *patrocinio, victoriam in tam forti certamine* (afin que par
“ l'entremise de tant de Saints, je remporte la victoire dans ce
“ rude combat).

Dieu lui donna cette récompense, de la manière et au moment qu'il l'attendait le moins.





CHAPITRE VIII.

DEVASTATION DU PAYS DES HURONS ET EMIGRATION DE LA MISSION HURONNE À QUEBEC ⁽¹⁾.



A cruauté des Sauvages vainqueurs de nos chrétiens dans leur propre pays, leur inspira une telle épouvante qu'ils s'exilèrent volontairement, et qu'ils se réfugièrent, les uns au fond des plus épaisses forêts, les autres sur les rochers arides de la mer douce ⁽²⁾ aimant mieux s'exposer à ses précipices et à ses abîmes, qu'au feu des Iroquois; ceux-ci chez une nation, que nous nommons la *nation neutre*, parce qu'elle était alors en paix avec les deux partis, et ceux-là enfi dans les montagnes de la *nation du Petun*.

Le petit nombre qui restait, promit de ne pas se séparer, et de ne plus s'éloigner davantage. Ceux qui n'étaient pas chrétiens s'engagèrent à le devenir tous, et les chrétiens, à être fidèles dans la foi jusqu'à la mort.

Pour n'en laisser aucun sans secours, plusieurs d'entre nous suivirent ces fugitifs sur les rochers de la mer douce, et dans les forêts à plus de trois cents milles de distance, afin de les consoler et de cultiver la foi, à peine naissante dans leurs cœurs: d'autres allèrent dans les montagnes de la *nation du Petun*.

Quelques uns, cédant aux désirs pressans de plusieurs Sauvages, s'occupaient à rassembler ceux qui étaient dispersés afin

(1) Voyez l'Appendice X.

(2) Le lac Huron.

d'en faire un petit troupeau (*ut dispersos congregaremus in unum*). Ils avaient choisi pour retraite une île de la mer douce, éloignée de nous de 24 à 25 milles. Il fallut donc aussi nous exiler pour les suivre, et dans la crainte que les ennemis ne profanassent les lieux saints, réduire nous-mêmes en cendres notre maison et notre chapelle, modestes édifices, que nous avions élevés dans le cours de neuf à dix ans ⁽¹⁾. Cette île reçut le nom d'île St. Joseph et la résidence, que nous y transportions, celui de Ste. Marie, qu'elle avait auparavant.

Ces forêts, intactes peut-être depuis la création du monde, nous donnèrent asile, et nous fournirent des matériaux, pour nous y fortifier avec nos Sauvages, contre nos ennemis communs, *afin que délivrés de la crainte des ennemis, nous pussions servir notre commun maître.* ⁽¹⁾

Nous avions avec nous quarante séculiers, qui par dévouement et sans espérance d'aucune récompense temporelle, s'occupaient dans cette mission à toute espèce de travaux, chacun selon son talent. Tous servaient comme soldats quand il s'agissait de défendre ces pauvres fugitifs contre les attaques des autres Sauvages.

Ils mirent tous la main à l'œuvre avec les Sauvages, et avec tant d'activité, que, dans un été, nous nous sommes trouvés parfaitement fortifiés, nous et nos chrétiens. Nous avons vu

(1) Voici comment un Missionnaire, témoin oculaire de ces scènes déchirantes, raconte la destruction de cette résidence de Ste. Marie ; " Il nous fallut quitter cette " ancienne demeure, ces édifices qui, quoique pauvres, paraissaient des chefs-d'œuvre de l'art aux yeux de nos pauvres Sauvages, et ces terres cultivées qui nous " promettaient une riche moisson. Il nous fallut abandonner ce lieu que je puis " appeler notre seconde patrie et nos délices innocentes, puisqu'il avait été le berceau du Christianisme, et que là était la maison de Dieu et l'asile des serviteurs de " Jésus-Christ. Dans la crainte que nos ennemis si impies, ne profanassent ce lieu " de sainteté et n'en tirassent avantage, nous y mîmes nous mêmes le feu, et ce ne " fut pas sans verser des larmes que nous vîmes brûler, en moins d'une heure, nos " travaux de neuf et dix années. "

T.

(1) Luc, 1. 74.

T.

ceux-ci accourir de tous côtés, afin d'avoir le bonheur de recevoir, à l'abri de tout danger, l'instruction que réclamaient la conservation et le développement de leur foi.

Mais les joies de cette vie sont toujours mêlées de quelque amertume. Cette grande agglomération, qui était le but de tous nos efforts, fut en partie la cause de la ruine de cette nation. En effet ce sol jusque là sans culture, et qu'une population épuisée par la faim, et occupée à se loger et à se fortifier elle-même, n'aurait pas pu mettre, en si peu de tems, en état de bien produire, ne fut pas capable de satisfaire aux besoins de tant de gens affamés, et accablés de tant de calamités depuis déjà plus d'une année. Aussi malgré les grandes aumônes que nous fîmes de 800 sacs de blé d'inde et de glands mêlés, nourriture qu'on trouve délicieuse en pareille circonstance, et dont nous nous privions nous-mêmes, pour eux, nous ne pûmes empêcher plusieurs centaines d'entre-eux de mourir de faim dans le cours de l'hiver. Pendant l'été, les uns avaient recueilli dans les forêts des racines amères et des fruits sauvages ; les autres sur les rochers des bords du grand lac, avaient put prendre quelques petits poissons, mais comme à la dérobée, dans la crainte des ennemis. Ils avaient ainsi trouvé le moyen de retarder leur mort, plutôt que celui de prolonger leur vie. Mais quand, en hiver, la terre se couvrit de six à sept palmes de neige, et que les lacs et les fleuves furent changés en glace, ils n'eurent plus aucune ressource ni sur terre, ni sur eau, et alors leur misère devint extrême.

C'était un spectacle horrible de voir au lieu d'hommes, des squelettes de moribonds, semblables aux ombres de la mort plutôt qu'à des corps vivans, aller et venir, et prendre pour se nourrir les choses les plus répugnantes à la nature. Ils arrachaient de la terre les cadavres que nous avions ensevelis de nos propres mains, car souvent les parens des défunts n'en

avaient pas la force,* et ils s'en nourrissaient ainsi que des restes des renards et des chiens. De quoi n'est pas capable un homme affamé ? On sait que les Hurons, quand ils étaient infidèles, mangeaient ⁽¹⁾ les cadavres de leurs ennemis, mais ils éprouvaient autant d'horreur que les Européens à se nourrir de leurs compatriotes. Dans cette circonstance, la nécessité renversait toutes les lois. Des frères ont dévoré le cadavre de leur frère, et des mères celui de leurs enfans. Des enfans ne reconnaissaient et ne respectaient plus les restes mortels de leur propre père.

Une scène qui se renouvelait souvent, c'était de voir de petits enfans s'attacher encore au sein de leur mère après sa mort, des mères expirer avant d'avoir pu être délivrées, ou des enfans mourir sur leur sein, qu'elles offraient même à ceux qui étaient plus âgés, mais dont ils tiraient plutôt du sang que du lait. Elles montraient une résignation si héroïque et si chrétienne, que ce spectacle faisait couler des larmes d'attendrissement plus encore que de pitié. J'ai vu un moribond venir demander le baptême, comme un passeport pour l'autre vie.

On n'entendait sortir de la bouche de ces infortunés, que des bénédictions, dans un tems où il semble que le malheur n'aurait dû les porter qu'au blasphème. Quelques uns nous demandaient de les enterrer avant leur mort, dans la crainte de servir d'aliment à leurs proches, ou d'être abandonnés sans vêtement, ce qu'ils regardent comme plus honteux pour un mort que pour un vivant.

Jamais nous n'avons autant multiplié les instructions, les prédications, l'administration des sacremens, et jamais nous

(1) Ce trait de cruauté ne doit pas faire passer le peuple Huron pour antropophage, cette hideuse coutume tenait à une idée superstitieuse, commune à presque toutes les nations du nord, plutôt qu'à une soif de sang humain. En se nourrissant de leurs ennemis, surtout quand ceux-ci avaient montré du courage, ils croyaient s'incorporer en même tems quelque chose de leur force d'âme ou de leur vertu guerrière. T.

n'avons vû les recevoir avec plus de piété, non seulement les jours de fêtes, mais même les jours ouvriers. Ce travail joint à la visite des malades et à la sépulture des morts, était l'occupation journalière de nos Missionnaires.

A tous ces maux, il faut ajouter la crainte des ennemis. Elle nous faisait veiller les nuits entières, pour ne pas nous laisser surprendre, comme l'année précédente : mais ceux-ci instruits de notre état de défense, de la vigilance et de l'ordre qui régnait dans l'île, tournèrent leurs armes d'un autre côté, comme nous avons dit.

Un grand nombre de ceux que nos aumônes avaient mis à l'abri du fléau de la famine, furent attaqués par une maladie contagieuse, qui, en peu de jours, fit de grands ravages, surtout parmi les enfans.

Il ne manquait plus que la guerre, pour achever de les détruire, et elle ne tarda pas. En sorte que partout, ils se virent poursuivis par trois fléaux en même tems.

En effet aussitôt que les glaces commencèrent à fondre, et la terre à se découvrir, nos Sauvages à moitié morts, sortirent de l'île, où ils avaient été assiégés, par la faim, afin d'y remédier par tous les genres de pêche ; mais là où ils espéraient trouver la vie, ils ne rencontrèrent que l'esclavage ou la mort. Ils voulaient éviter de mourir de faim, et ils périrent dans les flammes. Ils tombèrent entre les mains de leurs ennemis, occupés à les rechercher de tous les côtés, surtout pendant la nuit, et ils ne leur opposèrent aucune résistance, parceque nos Hurons avaient été obligés de se diviser en plusieurs bandes, et qu'ils avaient à traîner avec eux leurs femmes et leurs jeunes enfans, qui ne servaient qu'à augmenter l'effroi et la confusion.

On apprit de plus la marche de deux armées ennemies, parties l'une pour ravager la campagne, l'autre pour exterminer

la nation. Alors deux des plus anciens Capitaines vinrent, en secret, trouver le Supérieur et les autres Missionnaires, et leur parlèrent en ces termes :

(1) “ Frère, tes yeux te trompent lorsque tu nous regardes. “ Tu crois voir des hommes vivans et tu ne vois que des spectres et des âmes trépassées. Cette terre que tu foules aux “ pieds, va s’entrouvrir, afin que nous soyons au lieu qui nous “ est dû, parmi les morts. Il faut que tu saches que cette nuit, “ dans un conseil, on a pris la résolution d’abandonner cette “ île. La plupart ont dessein de se retirer dans les bois, “ afin de vivre solitaires, et qu’homme du monde ne sachant “ où ils sont, leurs ennemis ne puissent en avoir connaissance. “ Quelques uns veulent s’éloigner à six grandes journées d’ici. “ Les autres vont vers le peuple d’Andastoe, (2) alliés de la “ Nouvelle Suède. D’autres disent tout haut, qu’ils vont mener leurs femmes et leurs enfans pour se jeter entre les bras “ de l’ennemi, où ils ont un grand nombre de leurs parens qui “ le désirent, et qui leur donnent avis qu’ils aient à se sauver “ au plutôt d’un pays désolé, s’ils ne veulent périr sous ses “ ruines. Mon Frère, que feras-tu, solitaire dans cette île, “ lorsque tout le monde l’aura quittée ? Es-tu venu ici pour “ cultiver la terre ? Veux-tu enseigner à des arbres ? Ces lacs “ et ces rivières ont-ils des oreilles pour écouter tes instructions ? Pourrais-tu suivre tout ce monde qui va se dissiper ? “ La plupart trouveront la mort, où ils espèrent trouver la vie.

(1) Nous copions ce texte dans la *Relation de 1649-50*, qui a servi à la traduction Italienne du P. Bressany. T.

(2) Les Andastoeronnons à 150 lieues environ des Hurons vers le sud, parlaient la même langue que les Hurons, et furent toujours leurs alliés fidèles. En 1646, à la nouvelle de la guerre acharnée que les Iroquois faisaient aux Hurons, ils envoyèrent à ceux-ci des députés pour leur offrir du secours. Dans leur style énergique, ils leur dirent : “ Nous avons appris que vous avez des ennemis ; vous n’avez “ qu’à nous dire : “ lève ta hache ” et nous vous assurons qu’ils feront la paix, ou “ bien nous leur ferons la guerre.” T.

“ Quand tu aurais cent corps pour te diviser en cent lieux, tu
“ leur serais à charge, et tu leur serais en horreur. La fa-
“ mine les suivra partout, et la guerre les trouvera. Mon Frère,
“ prends courage, ajoutèrent-ils ; toi seul nous peut donner la
“ vie, si tu veux faire un coup hardi. Choisis un lieu où tu
“ puisses nous rassembler, et empêche cette dissipation. Jette
“ les yeux du côté de Québec, pour y transporter les restes de
“ ce pays perdu. N’attends pas que la famine et que la guerre
“ nous massacre jusqu’au dernier.

“ Tu nous portes dans tes mains et dans ton cœur. La
“ mort t’en a ravi plus de dix milles, si tu diffères davantage,
“ il n’en restera plus un seul, et alors tu auras le regret de
“ n’avoir pas sauvé ceux que tu aurais pu retirer du danger,
“ et qui t’en ouvrent les moyens. Si tu écoutes nos désirs,
“ nous ferons une église à l’abri du fort de Québec. Notre
“ foi n’y sera pas éteinte. Les exemples des Algonquins et
“ des Français nous tiendront dans notre devoir. Leur charité
“ soulagera une partie de nos misères, et au moins y trouve-
“ rons-nous quelque fois quelque morceau de pain pour nos
“ petits enfans, qui, depuis si longtems, n’ont que du gland et
“ des racines amères pour soutenir leur vie. Après tout, de-
“ vrions nous mourir avec eux, la mort nous sera plus douce
“ qu’au milieu des forêts, où personne ne nous assisterait à
“ bien mourir, et où nous craignons que notre foi ne s’affai-
“ blisse avec le tems, quelque résolution que nous ayons de la
“ chérir plus que nos vies.”

Cette affaire était trop importante pour ne pas demander le
tems de la réflexion, et un jour, deux jours, dix jours, ne suffi-
saient pas pour la conclure. Ce n’était pas peu de chose que
d’abandonner un pays, objet de tant de désirs et de tant d’ef-
forts, et que nous aimions tant, pays que nous regardions comme
la clef de beaucoup d’autres missions chez un grand nombre

de peuples inconnus, et au milieu duquel nous avions alors, outre les six missions de langue Huronne, cinq autres de différentes tribus Algonquines. D'un autre côté les raisons des Sauvages paraissaient sans réplique, et convaincantes.

Que faire ? nous redoublons nos dévotions pendant les prières des 40 heures. Nous interrogeons le Ciel. Dans des consultations répétées quinze et vingt fois, et pendant de longues séances, il nous semblait toujours clair, que Dieu avait parlé par la bouche de ce capitaine. Il avait dit la vérité ; le pays des Hurons n'était plus qu'une terre d'horreur et de carnage, habitable seulement pour les furies de l'enfer. Partout où nous jetions la vue pour chercher un refuge et céder aux misères du tems, nous trouvions la famine et la guerre. Il n'y avait que le séjour dans la colonie Française qui nous offrit l'espérance d'en sauver un grand nombre, et qui nous donnât les moyens de les instruire plus facilement dans la foi, qu'ils venaient à peine d'embrasser.

Les Missionnaires s'avouèrent vaincus par les raisons des Sauvages, et furent forcés, d'un commun consentement et contre leur inclination, de se rendre à leur proposition : mais comme l'ennemi ne dormait pas, il était nécessaire de hâter le plus possible l'exécution de ce projet, avant qu'il ne vînt dresser des embuches sur la route.

Nous abandonnâmes donc, mais sans verser des larmes, ce pays si chéri, arrosé avec bonheur de nos sueurs et du sang de nos frères, qui nous promettait une abondante moisson, et nous donnait à tous l'espérance de les imiter, et dans leur vie et dans leur mort.

Toute notre consolation fut de conduire avec nous, environ trois cents personnes de cette nation, autrefois très-nombreuse, mais alors détruite presque entièrement. Ils étaient les plus fidèles à Dieu qui avait choisi ses élus, et qui en dépeuplant

cette terre avait peuplé le ciel, et l'avait enrichi de nos pertes. Ces restes infortunés, échappés aux fléaux de Dieu, n'avaient pas perdu la foi en perdant leurs biens, leur patrie et leurs parens. Cette dernière année, nous avons même donné le saint Baptême, à plus de trois mille personnes, qui maintenant, nous l'espérons, en recueillent les fruits dans le Paradis.

Nous partîmes de chez les Hurons, au commencement de Mai ⁽¹⁾, et après 900 milles de chemin, au milieu de bien des incommodités, de bien des dangers, et après plusieurs naufrages, nous arrivâmes enfin tous à Québec, en parfaite santé, le 28 de Juillet 1650. Peu de tems après, trois cents autres Hurons vinrent nous rejoindre.

Quoique l'illustriissime Gouverneur, quelques particuliers et les deux couvens de religieuses eussent pris soin de plusieurs familles, et même au-delà de leurs moyens, néanmoins, la plus grande charge pesa sur nos épaules, et nous l'avons acceptée volontiers dans l'intérêt spirituel et temporel de ceux qui restaient. Dieu ne les a pas laissés mourir de faim; mais il a fallu pour cela décharger la mission de quelques-uns de ses ouvriers ⁽²⁾, qui n'étaient plus nécessaires pour si peu de monde.

Si le Lecteur me demande quel sera le sort de cette mission, se rétablira-t-elle un jour? Les Hurons et nos Missionnaires ont-ils l'espérance d'y retourner? Je leur dirai pour réponse: *Judicia Dei abyssus multa. Les Jugemens de Dieu sont d'immenses abîmes.* Cependant si on abat l'orgueil des Iroquois,

(1) Nous respectons cette date de notre Auteur, mais la Relation de 1649-50, écrite sous les yeux du P. Ragueneau, le chef de cette expédition, dit qu'elle quitta l'Île St. Joseph le 10 Juin 1650, et qu'après 50 jours de voyage pénible, elle arriva à Québec, le 29 Juillet. T.

(2) Voici les Missionnaires qui retournèrent en Europe: Le 23 Août 1650, les P. P. Pierre Pijart, Grelon, François Dupéron; le 2 novembre, les P. P. Jérôme Lalemant, et Joseph Bressany, l'Auteur de cet ouvrage. Le P. Grelon, le P. Jérôme Lalemant et le P. Dupéron, vinrent ensuite en Canada, et y restèrent jusqu'à leur mort. T.

pourquoi ne se rétablirait-elle pas? Je sais qu'il y a de grandes difficultés, mais ce qui est *impossible aux hommes est possible à Dieu, qui peut tout*. Et d'ailleurs, le monde ne sera détruit qu'après que *l'Evangile aura été prêché en tous lieux* : Or dans les contrées de l'Ouest, depuis le pays des Hurons jusqu'à la mer de la Chine, on trouve des nations innombrables, auxquelles le *Royaume de Dieu n'a pas encore été annoncé*. Il faut donc qu'un jour l'Evangile arrive jusqu'à eux, lors même que ces missions seraient momentanément interrompues.

Dieu sait quand ce dénouement arrivera. Il ne nous *appartient pas de connaître le tems et les momens, que le Père a fixés dans sa puissance* mais il est juste de lui demander avec instance, que *son règne arrive* au plutôt, et que tous les peuples et toutes les nations le bénissent, afin *qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul Pasteur* et que tous ensemble nous chantions les louanges de *celui qui vit et règne dans les siècles des siècles*.

Il resta encore en Canada environ trente Missionnaires, distribués dans plusieurs missions, les unes stables, les autres volantes, à Tadoussac, du côté des Anglais, chez les Attikamègues, etc., sans compter Québec, et la résidence de Sillery, des Trois-Rivières et de Montréal, dont nous avons parlé en commençant. Tous les ans on écrit leur histoire en Français ⁽¹⁾ ; on les distinguera plus facilement dans la carte dressée pour cet ouvrage : mais elle n'est pas achevée, en sorte que les personnes qui désireront se la procurer, pourront l'avoir dans peu de tems, avec les gravures qui représenteront les Sauvages et les effets de leur cruauté.

(1) Ce sont les *Relations* publiées chaque année par les Missionnaires.

T.

GLOIRE A DIEU.

APPENDICE.

I. (p. 52.)

Sans vouloir juger au point de vue scientifique la théorie que l'Auteur a établie dans ce passage, d'après les idées reçues à son époque, et surtout sans entreprendre de la justifier, nous avons cru curieux d'en rapprocher les recherches et les travaux modernes de la science sur cette question.

Personne n'ignore que les zones isothermes, nommées climats physiques par les Géographes ne suivent pas les parallèles à l'Equateur, ni une marche régulière et uniforme. Les variations et les anomalies qu'elles offrent, tiennent à des causes variées et souvent même inconnues.

Voici quelques unes de ces irrégularités atmosphériques entre Québec et quelques villes d'Europe, à différentes latitudes et en différentes saisons.

Température moyenne.

	<i>Latitude.</i>	<i>pour l'Année.</i>	<i>l'Hiver.</i>	<i>l'Été.</i>
Québec,	46° 49' (1) (Réaumur.)	+5,4	—10	+28
Stockolm,	59° 20'	+5,7	—5,1	+17,8
St. Pétersbourg,	59° 6'	—11,4	—11'4	+18,7
Lisbonne,	38° 43'	+16,5	+11	+22,5
Marseille,	48° 17'	+15,9	+6,9	+23,7

L'observation a fait reconnaître, qu'en Europe la succession des saisons et par conséquent des températures, entre le 40° et le 60°, se montre plus régulière et plus sensible qu'ailleurs, mais l'influence du travail de l'homme les a beaucoup modifiées.

D'après Balby, la France, l'Allemagne et l'Angleterre, il y a 20 siècles, ressemblaient au Canada et à l'Asie centrale. Mais sans nous reporter à des époques aussi anciennes, Horace et Juvénal nous parlent des glaces annuelles du Tibre qui

(1) Ce chiffre a un peu varié dans les Auteurs.

Jean Xaintonge, en 1542 marqua	47° 10'
Champlain, (Edit. 1632)	46° 30'
Boucher, dans son <i>Histoire du Canada</i> (1663)	46° 45'
<i>La Relation</i> de 1664-65	46° 44'
Bouchette, (1881)	46° 48' 49''

aujourd'hui ne gèle jamais. Ovide ⁽¹⁾ nous peint le Bosphore de Thrace sous des traits qu'on ne reconnaît plus. Virgile fait le même tableau du Danube (Georg. Liv. III). La Dacie, la Pannonie, la Crimée, la Macédoine même, étaient des contrées d'une température aussi froide que celle de Moscow aujourd'hui, tandis que maintenant l'olivier y prospère, et que la vigne y produit d'excellens vins.

Sous César ⁽²⁾ et Julien, la Gaule voyait, chaque hiver, tous ses fleuves se glacer de manière à servir de ponts et de chemins, pendant plusieurs mois. Aujourd'hui ces changemens sont rares et de courte durée.

C'est cet illustre Capitaine qui nous apprend que le Renne confiné de nos jours dans les contrées du Nord de la Baltique, se trouvait de son tems avec l'Élan et le Bufile dans les forêts de la Germanie et de la Pologne.

D'après les Geographes, neuf causes principales influent puissamment sur la température d'une contrée :—1° L'action du soleil,—2° la température du sol,—3° l'élévation au-dessus de l'Océan,—4° l'inclinaison du terrain et son exposition locale,—5° la position et la direction des chaînes de montagnes par rapport aux points cardinaux,—6° le voisinage des grandes mers et leur situation relative,—7° la nature géologique du sol,—8° le degré du culture et de population,—9° les vents qui y règnent.

L'Amérique Septentrionale, sous l'action de ces lois générales, doit être comparativement plus froide que l'Europe. Toutes semblent concourir à ce résultat; mais l'étude des courans d'air qui parcourent sa surface, et qui peuvent être pour beaucoup dans l'état hygrométrique du sol, jette sur cette question une grande lumière, et semble favoriser l'opinion du P. Bressany.

La disposition des chaînes de montagnes sur ce vaste continent le laisse ouvert presque tout entier aux vents du Nord et du Nord Ouest, qui le balaient du Nord au Sud, depuis les rivages les plus Septentrionaux jusqu'au delà du Mississipi et à l'embouchure du St. Laurent. Ils viennent des contrées les plus lointaines à travers de vastes plaines arides et glacées. L'absence de tout obstacle, et leur plan incliné favorisent la violence de ces courans aériens. Ils sont aujourd'hui, comme ils ont été dans tous les tems, le principal tourment des traiteurs de ces immenses régions de l'Ouest. " On dirait, dit Volney dans ses études sur le climat d'Amérique, que la

(1) *Cœruleos ventis latice durantibus, Ister
Congelat, et tectis in mare serpit aquis.
Quaque rates ierant, pedibus nunc itur; et undas
Frigore concretas ungula pulsat equi.*

*Sæpe sonant moti glacie pendente capilli
Et nitet inducto candida barba gelu
Uvaeque consistunt formam servantia testos*

Vina.

(Ovid. Trist. III. 10.—Description de la Thrace.)

(2) De Bell. Gall. V. c. 12.—L. I. c. 16.—L. VII. c. 55.

“ colonne d'air glacial des pôles de ce continent, ne se trouve pas balancée par la
 “ colonne d'air équatorial, sans doute à cause du peu d'étendue des terres de la zone
 “ torride, et de leur séparation d'avec les contrées supérieures, et c'est probable-
 “ ment là la cause de l'extension des régions polaires jusqu'aux confins des Tro-
 “ piques. L'hiver et l'été luttent corps à corps, et les saisons changent avec une
 “ rapidité étonnante.”

Pour se rendre un peu raison de ces phases atmosphériques, au moins pour le Canada, il suffit de jeter les yeux sur le tableau suivant de la durée des vents aux différentes époques de l'année dans le bassin du St. Laurent. Nous ne prétendons pas l'offrir comme l'expression d'une loi générale et absolue. Il aurait fallu multiplier davantage les observations. Les chiffres représentent la moyenne du nombre de jours, pendant lesquels les vents ont soufflé chaque mois, dans une période de 5 années.

Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.
Jours.	Jours.	Jours.	Jours.	Jours.	Jours.
O. 11	O. 8	O. 12	O. 11	O. 10 $\frac{1}{2}$	O. 12
N.O. 6	N. 6 $\frac{1}{2}$	N.O. 6 $\frac{1}{2}$	N. 5 $\frac{1}{2}$	N. 6 $\frac{1}{2}$	N.O. 5
S. 4	N.E. 6	N. 3 $\frac{1}{2}$	N.O. 3 $\frac{1}{2}$	N.O. 6	N. 4
S.O. 3	N.O. 5 $\frac{1}{2}$	N.E. 2 $\frac{1}{2}$	N.E. } 2	S. 3 $\frac{1}{2}$	S. 3 $\frac{1}{2}$
N. 2	S. 2	S. 2 $\frac{1}{2}$	S.O. } 2	N.E. 2 $\frac{1}{2}$	N.E. 2 $\frac{3}{4}$
N.E. 1 $\frac{1}{2}$	E. } 1 $\frac{1}{2}$	S.O. 1 $\frac{1}{2}$	S.O. 1 $\frac{1}{2}$	S.O. 1 $\frac{1}{2}$	S.O. 2
E. 1 $\frac{1}{2}$	S.O. } 1 $\frac{1}{2}$	E. } 1 $\frac{1}{2}$	E. 1 $\frac{1}{2}$	S.E. 1	E. $\frac{3}{4}$
S.E. $\frac{1}{2}$	S.E. 0	S.E. } 1 $\frac{1}{2}$	S.E. 1	E. $\frac{1}{2}$	S.E. $\frac{1}{2}$
Mai.	Jun.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.
Jours.	Jours.	Jours.	Jours.	Jours.	Jours.
N. 7	O. 10	O. 7 $\frac{1}{2}$	N.O. 6	O. 10	O. 8
O. 6	S.O. } 4 $\frac{1}{2}$	S.O. 6	N. 5 $\frac{1}{2}$	N.O. 8	N.O. 6
N.O. } 4	N.O. } 4 $\frac{1}{2}$	S. 5	O. 5 $\frac{1}{2}$	S. 3 $\frac{1}{2}$	N.E. } 4
S. } 4	S. 4	N.O. 3 $\frac{1}{2}$	S.O. 4 $\frac{1}{2}$	S.O. 2 $\frac{1}{2}$	N. } 4
N.E. } 3	N.E. 3	N. 3	N.E. 3 $\frac{1}{2}$	N. } 2	S.O. 3 $\frac{1}{2}$
E. } 3	E. 2 $\frac{1}{2}$	N.E. 2 $\frac{1}{2}$	S. 2 $\frac{1}{2}$	N.E. } 2	S.E. 3
S.O. } 1	N. 2	S.E. 2	E. 2	E. 1 $\frac{1}{2}$	S. 1 $\frac{1}{2}$
S.E. 1	S.E. $\frac{1}{2}$	S.E. 1 $\frac{1}{2}$	S.E. 1 $\frac{1}{2}$	S.E. $\frac{1}{2}$	E. 1

La longue durée des vents d'Ouest et de Nord-Ouest, qui sont les plus secs et les plus violents, explique un peu l'état de sécheresse du sol du Canada, que l'étude de sa constitution géologique, aujourd'hui bien connue, grâce au zèle intelligent de notre habile géologue provincial, J. Logan, avait déjà constaté. La sécheresse du sol est un fait avoué par la science. Le P. Bressany la regardait comme évidente, et il en profitait volontiers pour faire l'application d'un principe d'Aristote, sans qui la science ne pouvait pas marcher à une certaine époque, et dont plus tard on a voulu quelquefois tenir trop peu compte.

Les études des savans modernes se sont trouvées d'accord sur ce point. Franklin

en a fait la remarque. W. J. William (*transactions of the American Philosophical Society*) l'a établi par des faits nombreux et des expériences suivies. Volney l'a confirmée par ses propres observations (*Tableau du climat des E. U.*).

Tous ont constaté que l'évaporation était ici plus rapide qu'en Europe, sans doute à cause de la prédominance des vents froids et secs. C'est le résultat du même principe qui en Europe cause l'humidité et la sécheresse. Là les vents d'Est, qui parcourent de vastes continents, sont secs et froids, tandis que les vents d'Ouest qui viennent de la mer sont humides et pluvieux. Ici le vent d'Est est le vent de mer, et produit la pluie ; le vent d'Ouest est le vent du continent et des terres glaciales : il apporte la sécheresse et le froid.

En été le passage du soleil au tropique du cancer favorise étrangement l'action toujours dominante des vents de l'Ouest, en y joignant des courans d'air chaud du Sud, dont rien n'entrave la marche, surtout au milieu des calmes que dans cette saison l'atmosphère subit souvent. Toutes ces circonstances, font élever par moment la température aussi haute que dans des contrées beaucoup plus méridionales en Europe.

II. (p. 56.)

L'Auteur n'indique qu'en passant et sans discussion l'époque de la découverte de cette partie du continent américain, ou des visites qu'on y fit. Les chiffres sans explication qu'il place ici, semblent demander quelques détails et quelques noms propres, pour aider le lecteur. Ils ne pourront cependant pas suffire pour dissiper les doutes historiques qui enveloppent cette époque reculée, et nous n'avons pas la prétention de chercher la solution d'un problème pour lequel on manque des données les plus nécessaires. Les chiffres précédés d'un astérisque (*), sont ceux qu'a donnés le P. Bressany.

L'époque de la découverte de la partie Septentrionale de l'Amérique paraît, d'après les plus anciens Auteurs, antérieure à celle de Colomb en 1492. Ce fut même dit-on, sur le récit d'un Basque qui avait fréquenté plusieurs fois le banc de Terre-neuve, qu'il eut l'idée d'entreprendre son hardi voyage.

1390. Voyages de deux nobles Vénitiens Antoine et Nicolas Zani à la côte du Labrador sous la protection de Zichmi, roi de Frislande. Ils n'offrent par des données assez sûres pour baser un système, et Charlevoix ne craint pas d'appeler leur relation un Roman.

1497. Jean Cabot et ses fils, munis d'un lettre patente de Henri VIII d'Angleterre, viennent à Terre-neuve et à Labrador, en cherchant des terres nouvelles et le passage pour la mer de la Chine ; mais il n'est pas constant qu'ils aient mis pied à terre.

1500. Le Portugais Corte de Real (ou Cortereal,) visite le fleuve St. Laurent, la terre de Labrador, et va jusqu'au détroit d'Hudson.

1504. Corneille Wytfliet, indique, sous la date de 1504, la visite de Terre-neuve par les Bretons et les Normands pêcheurs sur cette côtes. "Britones et Normanni, anno a Christo 1504, has terras invenere dum asellorum marinorum piscationi intenderent." "Les Bretons et les Normands découvrirent ces terres l'an de "Jésus-Christ 1504, pendant qu'ils étaient occupés à la pêche de la merluche."

1506. Jean Denis, habitant de Honfleur, trace une carte du Golfe St. Laurent.

*1508. Voyage de Thomas Aubert de Dieppe. Il amène en Europe les premiers Sauvages du Canada.

*1523. *1524. Voyage de Verazani, Florentin au service de François I. Il navigue sur toutes ces côtes, jusqu'au 50°. Il prend possession du pays au nom du Roi de France, et lui donne le nom de *Nouvelle-France*.

*1534. Premier voyage du célèbre Jacques Quartier. Il explore le fleuve St. Laurent jusqu'à Montréal, à qui il donne le nom de *Mont-royal*, et il décrit le premier l'état du pays.

1542. Voyage du sieur de Roberval, nommé par François I. vice-roy et lieutenant général en Canada. Il essaie de relever le fort que Quartier avait bâti à la pointe du Cap Rouge près de Québec dans son troisième voyage en 1540.

*1608. Voyage de Champlain, et fondation de Québec.

*1625. Voyage de Guillaume de Caën, un des chefs de la traite.

III. (p. 56.)

L'histoire n'a encore jamais mentionné qu'à l'époque de la reprise de possession du Canada en 1632, les Capucins ont été sur le point d'y venir pour en prendre la direction spirituelle à la place des Recollets ou des Jésuites ses anciens apôtres. Ce fait nous est révélé par un curieux monument, conservé autographe dans les archives de la Province, et que nous donnons ici textuellement.

"Armant Cardinal, duc de Richelieu, Pair de France, Grand maître, chef et surintendant général du commerce de ce Royaume, a tous ceux qui ces présentes verront, salut :

"Ayant par contract du 20 janvier dernier chargé le sieur *Guillaume de Caën*, cy-devant général de la flotte de la Nouvelle-France, de faire passer à Québec, pays de la Nouvelle-France, trois Capucins avec 40 hommes qui leur seraient donner par la Compagnie de la Nouvelle, ensemble quelque quantité de vituailles, ainsi qu'il est plus à plain mentionné au dit contract; et ayant scu depuis par les Pères Capucins qui nous l'ont représenté de bonne foi, que les Pères Jésuites avoient desja esté employez aux lieux auxquels on les vouloit envoyer, et partant qu'il estoit et plus à propos et plus raisonnable de les remettre en possession des lieux dont ils avoient été expulsez, que d'y envoyer les Cupucins qui s'en sont excusez par les mêmes raisons. A ces causes désirant en cela satisfaire aux ungs et

" aux autres et que ce qui appartient aux Pères Jésuites leur soit rendu afin qu'ils y travaillent à la Gloire de Dieu ; Nous ordonnons que les Pères Paul le Jeune, Anne de Noüe et Gilber Buret, qui ont esté nommez par le Père Barthelemy Jacques not Provincial de France de la Compagnie de Jésus, aillent reprendre possession des maisons et lieux qu'ils ont desia possédez au d. Québec pour y faire les fonctions conformément à leur Institut. Enjoignant au dit Guillaume de Caën de les faire passer au plus tost dans les vaisseaux dans lesquels il devait faire passer les d. Pères Capucins, ensemble leur vituailles et commoditez conformément au d. contract, commandons au Cappitaine *Esmery de Caën*, au sieur du *Plessis-Bouchard* et austres qui doivent hiverner sur les lieux de les traiter favorablement tant au passage que séiour, a peine d'en respondre. Fait à St. Germain en Lays le XII^{jme} jour d'avril 1642."

ARMAND CARDINAL DE RICHELIEU.

(L. S.)

Par mon d. Seigneur,

MARTIN.

IV. (p. 58.)

Le Chevalier Noel Brulart de Sillery avait joué un rôle brillant à la Cour de Louis XIII. Il fut ambassadeur de France à Madrid et à Rome. Après le jubilé de 1625 il mena dans le monde la vie d'un véritable Saint; mais 6 ans après, à l'âge de 54 ans, il se retira du tumulte des affaires pour ne plus se livrer qu'aux œuvres de piété et de zèle, et il entra dans l'état ecclésiastique.

Il était du nombre des 100 associés, qui avaient pris à cœur les intérêts de la Nouvelle-France. On voit comment il avait compris cette entreprise toute religieuse, par une lettre admirable, monument de son humilité et de son zèle, qu'il adressa à M. de Montmagny, Gouverneur du Canada, à l'occasion de la fondation de la mission St. Joseph, qui devait prendre peu après celui de mission de Sillery ; la voici :

MONSIEUR,

" Dans la pensée qu'il a plu à Dieu de me donner de contribuer ce que je pourrais pour le bien et l'avancement de la foi en la Nouvelle-France, j'avais toujours eu l'intention de n'y être point connu et nommé, quoique M. le Commandeur de Razilli m'eut fait la faveur de m'en écrire bien particulièrement, me conviant instamment de vouloir prendre part à cette œuvre, mais vous ayant su en ce pays avec la charge et le commandement que le Roi vous a donné, il ma semblé que c'était le signe que la Providence céleste me donnait pour coopérer selon qu'il lui plaira au salut des ames de ces pauvres barbares. J'ai estimé qu'en me rejoinsant avec vous en Notre Seigneur de la principale part et conduite qu'il a ordonné que vous ayez en cette affaire, je devais confidemment m'ouvrir à vous de l'affection et de l'inspiration que je ressens pour ce même effet, lequel je vous prie de favoriser en tout ce que vous pourrez selon votre piété par l'autorité de votre charge,

" nous faisant le bien de nous vouloir donner, au meilleur endroit qu'il se pourra dans
 " l'enceinte de Québec, les douze arpens que M. M. de la Compagnie nous ont accor-
 " dés et les autres encore de plus grande étendue aux endroits plus proches de la
 " dite ville dont ils sont convenus, pour le tout servir et être affecté au bien de la dite
 " mission. Le P. Le Jeune me fera cette grâce d'avoir l'œil sur les ouvriers que
 " nous envoyons pour la construction du bâtiment et pour défricher les terres. Je
 " vous prie de protéger ces bonnes gens en tout ce que vous pourrez charitablement,
 " et obligez moi au passage de la flotte, de me mander sincèrement ce que vous
 " jugez de notre petit dessein en l'établissement de ce séminaire pour instruire et
 " élever en la foi les filles des Sauvages avec les Françaises qui se trouveront dans
 " le pays, et si cela pourra être bien utile et dans quel tems la maison pourra être
 " faite pour servir à ce dessein.

Ces premières démarches et ces premiers sacrifices ne suffisaient pas à son zèle. Il voulut rendre son œuvre permanente, en établissant une rente perpétuelle pour soutenir cette mission. L'acte de donation conservé jusqu'à nos jours est trop curieux et trop édifiant, pour ne pas être mis sous les yeux du lecteur. Nous le reproduisons textuellement.

" Fondation faite par le Commandeur de Sillery pour la fondation de la résidence
 " de St. Joseph près de Québec.

" A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Louis Séguier, chevalier baron de St.
 " Brisson, Seigneur des Ruaux et de St. Firmin, conseiller du Roy nostre sire, gentil-
 " homme ordinaire de sa chambre et garde de la Prévosté de Paris, salut. Scavoir fasons
 " que par devant Hervé Bergeon et Hierosme Cousinet nottaires gardenottes du Roy
 " notre d. Seigneur, en son Chastelet de Paris soubsignez, fut présent frère Noël
 " Brulart de Sillery, prestre Chevalier, Baillif de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem,
 " Commandeur du Temple de Troyes et de la Ville Dieu en Drugesin, demeurant
 " à Paris en sa maison rue du Petit-Musc, paroisse St. Paul, lequel voyant le profit
 " et utilité qui provient journellement des bonnes et louables fonctions des Pères
 " de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, spécialement à la conversion
 " des Sauvages qui va croissant tous les jours et s'augmentant de plus en plus, et la
 " grande nécessité que les dits Pères ont d'estres aydez et secourus en ce pays desti-
 " tués des choses nécessaires à la vie humaine, poussé d'un saint désir de contribuer
 " à cet œuvre de Dieu et nommément d'arrester et assembler en lieu commode les
 " Sauvages errans et vagabons qui est le plus puissant moyen de leur conversion et
 " espérant que le tout réusssira heureusement par les mérites et puissant secours de
 " la très Sainte Vierge, mère de Dieu, et voulant aussi par quelques effets tesmoigner
 " les ressentimens qu'il a des insignes faveurs reçues de cette mère de miséricorde,
 " a déclaré sa volonté pour la présente fondation ainsi qu'il en suit, scavoir : qu'à
 " l'honneur et gloire de la très Ste. Trinité, du Père qui a choisi la Vierge pour

“ donner à son Fils une seconde vie, du Fils qui l’a reçue pour sa mère, et du St
 “ Esprit qui a opéré en elle l’œuvre adorable de l’Incarnation, et en l’honneur de
 “ cette mesme Vierge qui a toujours esté sans tache et sans défaut, et en mémoire
 “ et action de grâce des miracles de sainteté opérez en elle, et aussi en recognois-
 “ sance des grâces qu’il a reçues de Dieu par son moyen; Il établit une résidence
 “ des Pères de la Compagnie de Jésus en l’habitation appelée de St. Joseph, près de
 “ Québec, et y fonde une messe a perpétuité que les dits Pères diront en feront
 “ dire de *Beata*, tous les jours que cela se peut selon l’usage de l’Eglise et les autres
 “ jours que l’usage de l’Eglise ne le permettra toujours la dite messe se célébrera
 “ en l’honneur et la mesme intention de la mère de Dieu, afin de remercier plus
 “ dignement et invoquer plus efficacement, remettant son fils Jésus-Christ en ses
 “ mains par cette fondation, la suppliant de tout son cœur de l’offrir elle-mesme à
 “ Dieu en sacrifice quotidien pour toute l’église, et en mémoire très expresse de
 “ l’offrande admirable que la mesme Mère a fait de son Fils au moment de l’Incar-
 “ nation et depuis au Temple pour satisfaire a l’obligation apparente de la loy, et
 “ enfin a la Croix sur le Mont du Calvaire, et en l’honneur aussi de tous les Saints et
 “ Saintes qui ont esté liés et consacrez plus particulièrement à son service et pareille-
 “ ment pour le secours des ames detenues aux peines du Purgatoire et pour impetrer
 “ de Dieu la conversion des Sauvages et les grâces du St. Esprit a ceux qui s’em-
 “ ploient à leur instruction et universellement pour le salut et sanctification de ceux
 “ qui vivent en ce monde et spécialement afin qu’il plaise à Dieu que le présent
 “ donateur puisse estre une de ces ames choisies qui le servent en terre avec per-
 “ fection et sainteté et l’honorent éternellement dans le ciel : *Dans ces vues et con-*
 “ *siderations* le dit sieur Commandeur tant pour la dite résidence des Pères de
 “ la Compagnie de Jésus que pour la dite messe, outre la somme de douze mil livres
 “ tournois qu’il a donnée les années précédentes aux Pères de la mesme Compagnie
 “ de Jésus en la Nouvelle-France et qui a été employée pour commencer leur rési-
 “ dence en la dite habitation appelée de St. Joseph en laquelle ont commencé de
 “ s’arrester et convertir en notre Ste. Foy les deux premières familles Sauvages
 “ errans composeez environ de vingt personnes, en la chapelle duquel lieu se célèbre-
 “ ra la susdite messe, sitost que les Révérends Pères qui passent par de la cette année
 “ seront arrivez, attendant que la chapelle dont sera fait mention cy-après soit
 “ construite, à de plus donné et donne par ces présentes par donations entre vifs et
 “ irrévocable en la meilleure forme que faire ce peut a la dite résidence de la Com-
 “ pagnie de Jésus qui est en l’habitation appelée de St. Joseph près Québec Nou-
 “ velle-France, ce acceptant par le Révérend Père *Estienne Binet*, Provincial de la
 “ dite Compagnie en la Province de France et le Révérend Père *Charles Lalemant*
 “ *procureur* de la mission des dits Pères en la Nouvelle-France à ce présents, soubz le
 “ bon plaisir du Révérendissime Père Général de la dite Compagnie auquel le dit

" R. P. Provincial fera agréer ces présentes, *la somme de vingt mil livres* tournois, " a prendre sur toute la finance qui appartient au dit sieur donateur de l'engagement " des aides de Melun dont il fournira copies des contrats, quittances et pièces justificatives des dites finances et engagemens aux dits Pères, pour laquelle somme " la ditte résidence jouira du revenu des dites aydes en proportion de la ditte somme " de vingt mil livres tournois a commencer du jour du decéz du dit seigneur donateur et jusqu'à ce, iceluy sieur Commandeur promet payer a la ditte résidence ou " a leur procureur *la somme de quinze cents livres tournois* chacun an a compter " du premier jour de janvier de la présente année mil six cent trente-neuf, dont la " première année du payement eschera le dernier jour de décembre prochain et " continuer durant la vie du dit Donateur, et après son decéz cessera le payement de " la ditte somme de quinze cents livres et commenceront les dits Pères de la résidence a jouir du revenu des dits vingt mil livres tournois, lesquels vingt mil livres " tournois leur appartiendront en propriété, et d'iceux iceluy sieur Donateur s'est " dessaisi, demis et destitué au profit de la ditte résidence, voulant qu'elle devienne " saisie et mise en possession, se constituant possesseur précaire de la ditte somme " pendant sa ditte vie au nom d'icelle résidence pour estre réunie a la propriété après " son decéz en faveur de la ditte résidence, et que du dit revenu il en soit bastie faite et " parfaite une chapelle dans trois ans en la dite résidence des dits Pères, laquelle " sera consacrée aux grandeurs de la très Ste. Vierge et que du surplus la dite Résidence des dits Pères en jouisse pour son entretien et l'arrest des Sauvages qui " se voudront faire Chrétiens, n'entendant que le dit Revenu soit diverti ailleurs, " n'estoit que les Sauvages errans fussent déjà réduits ou ne passassent point leur " reduction, car en ce cas il entend que le dit revenu soit appliqué au Séminaire de " la dite compagnie pour les Algonquins ou Hurons, ou en autre occasion commode " pour la conversion de ces peuples, selon que les Pères de la ditte Compagnie en la " Nouvelle-France par l'avis de leur supérieur le jugeront plus a propos. Et au " cas que la ditte Residence de St. Joseph pres Quebec vint par quelque accident a " estre changé de place soit que les Sauvages le voulussent ainsy, ou qu'il fust nécessaire pour autre raison, le dit sieur Donateur entend que le lieu ou Residence " choisie pour ce changement portera le même nom de St. Joseph et y sera bastie " une chappelle et célébrée une messe en la mesme façon et aux mesmes intentions " que dessus, et entend et consent aussy le dit sieur Donateur que selon l'usage accoustumé en la ditte Compagnie de Jésus la jouissance et administration du revenu " de la ditte somme soit attachée au premier et plus voisin collège de la ditte Compagnie qui sera establi en la Nouvelle-France pour estre le dit revenu dépensé et " appliqué aux susdites fins et intentions, ce que le dit Père Provincial sous le bon " plaisir du Reverendissime Père Général de la ditte Compagnie promet faire et accomplir; Eslizans les parties leurs domiciles irrevocables pour l'exécution des pre-

“ sentes scavoir le dit sieur Commandeur en sa maison où il est demeurant sus de-
 “ claré, et le dit Père Provincial en leurs maison de Paris, ausquels lieux ils consen-
 “ tent et accordent que tous actes et exploits de justice qui seront contre eux res-
 “ pectivement faits soient de pareil effect, force et vertu que si faits étoient à leurs
 “ propres personnes et domiciles nonobstant changement de demeure propriétaires
 “ ou locataires, et pour faire insinuer ces presentes ou besoin sera Icelles parties
 “ constituent leur procureur les porteurs d'icelles présentes, luy en donnant pouvoir
 “ et d'en demander actes; Promestent outre les parties ces présentes et tout le con-
 “ tenu d'icelles avoir pour bien agréables a tousiours sans jamais y contrevenir sur
 “ peine de rendre et payer l'un à l'autre sans aucun procez tous coulitz, fraiz, mises,
 “ despens, damages et interestz qui faits et encourus seraient par deffault d'entrete-
 “ nement et entier accomplissement du contenu cy dessus selon et ainsi que dit est
 “ soubz l'obligation et hypoteque de tous et chacun leurs biens meubles et immeubles
 “ presens et a venir qu'elles en ont chacune en droit soy pour ce soubmis et sou-
 “ mettent à la justice jurisdiction et contrainte de la ditte prevosté de Paris et de
 “ toutes autres ou trouvez seront, et renoncent à toutes choses quelconques à ce
 “ contraires et au droit disant generales renonciations non valloir. En tesmoing de
 “ ce Nous a la relation des dits notaires avons fait mettre le scel de la ditte prevosté
 “ de Paris a ces dittes presentes qui furent faites et passées a Paris en la ditte mai-
 “ son du sieur Commandeur l'an mil six cent trente neuf, le vingt deuxiesme jour de
 “ fevrier apres midy et ont les dittes parties signé la minute des presentes demeu-
 “ rée vers le dit Cousinet, l'un des dits notaires soubsignés,

“ (Signé) BERGEON et COUSINET.”

L'historique de la fondation de cette résidence de Sillery se trouve résumé en quelques lignes dans une petite introduction placée en tête du Registre des Baptêmes de cette Mission, conservé heureusement jusqu'à nos jours. Elle est écrite en latin et de la main même du P. Dequen, premier supérieur de cette résidence. Ce précieux monument mérite d'être rendu public; nous le reproduisons ensuite en Français.

“ Dominus de Sillery, eques Militensis et sacerdos non adpridem factus, vir im-
 “ primis pius, reductionem Sancti Josephi, una et amplius leaca supra Kebeccum ad
 “ ripas magni fluminis Sancti Laurentii, suis sumptibus extruendam curavit, eam
 “ que Patribus Soc. Jes. commisit ut eo barbaros indigenas advocarent, Christique
 “ legem edocerent. Jacta sunt fundamenta domûs .. Julii 1637, et 14 Aprilis anni
 “ 1638 duo Patres Societat. Jes. eo profecti sunt ut eam incolerent, et edocerent duas
 “ familias barbarorum qui fixas inibi sedes posuerant et suas. Circum extruxerant
 “ casas aliæ item barbarorum familiæ postulantes ut errantem vitam quam vixerant
 “ hactenus cum religione christianâ et vita civili commutarent.”

“ Mr. de Sillery, chevalier de Malte, et depuis peu de tems élevé au sacerdoce,

"homme éminemment pieux, a fait élever à ses frais la résidence de St. Joseph, située à plus d'une lieue au-dessus de Québec, sur les rives du grand fleuve St. Laurent, et l'a confiée aux Pères de la Compagnie de Jésus pour y attirer les Sauvages indigènes et leur apprendre la loi de Jésus-Christ. Les fondemens de la maison ont été jetés en juillet 1637, et en avril 1638 deux Pères de cette Société se sont transportés là pour l'habiter, et pour instruire deux familles de Sauvages qui y avaient aussi fixé leur séjour. Quelques autres familles de Sauvages y avaient déjà dressé leur cabane et demandaient à échanger leur vie nomade jusque là, contre la religion chrétienne, et une vie civilisée."

La Mission de Sillery (1) se forma ainsi en peu de tems. Une ceinture de pieux élevés, la protégea d'abord contre les Iroquois; mais en 1651, on l'entoura d'une forte enceinte bastionnée. C'était une loi établie par les Capitaines que les Chrétiens seuls auraient le droit de s'y établir. Les payens n'y étaient admis qu'en passant. Cette Mission devint bientôt nombreuse, et sa ferveur, qui faisait l'étonnement des Missionnaires eux-mêmes, est un des plus beaux ornemens de ce premier âge de l'Eglise du Canada. Il est triste de dire que, de ce berceau du christianisme et de ses monumens précieux, il ne reste pas aujourd'hui la moindre trace. Le commerce et l'industrie ont tout envahi. Peut-on s'empêcher de regretter que sur ces rives consacrées par tant de vertus et d'héroïque dévouement, il ne s'élève pas un signe pour en perpétuer le souvenir!

~~~~~

V. (p. 82.)

WAMPUM.

Les *Colliers* et les *Branches de Porcelaine* étaient un agent universel en usage de tout tems chez les Sauvages dans presque toute l'Amérique. Ils les employaient comme monnaie dans les transactions commerciales, comme ornement et parure dans les fêtes, comme annales pour l'histoire, comme gage et sanction dans les traités, comme satisfaction dans la réparation d'une injure ou d'un crime.

Les grains qui les composaient, et qui portaient bien improprement le nom de *porcelaine*, provenaient de certains coquillages marins connus sous différens noms. On les a appelés *vignols*, *escargot de mer*, *concha venera*, et chez les Italiens *porcella*. C'est de ce nom, dit le P. Lafiteau (t. 2, p. 200), qu'on a fait *porcelaine*.

---

(1) Quelques Auteurs modernes ne connaissaient pas sans doute ces monumens primitifs, lorsqu'ils ont avancé que la Mission de Sillery avait été fondée pour les Hurons. Les Relations contemporaines nous prouvent qu'elle n'a été fondée que pour les Algonquins et les Montagnais. Cette connaissance aurait fait voir le vice des mémoires présentés à la Chambre en 1828 en faveur des Sauvages Hurons qui réclamaient la seigneurie de Sillery.

Les Sauvages les brisaient en morceaux, et en les frottant sur des pierres, ils leur donnaient la forme de petits cylindres aplatis ou allongés. On en trouvait de blancs et de violets; ceux-ci étaient les plus estimés. Les Sauvages les perçaient par l'axe du cylindre, et les enfilait sur des lanières de cuir. Dans cet état on les appelait *Branches de porcelaine*. Les *Colliers*, sous la forme d'une ceinture de deux pieds de long environ, étaient composés de plusieurs Branches, dont les grains étaient liés entre eux comme dans un tissu, et disposées avec art, de telle sorte que le mélange des couleurs produisait des dessins variés. Les colliers ordinaires avaient 12 rangs de 180 grains chacun. Les Sauvages en faisaient des ceintures, des bracelets, des pendans d'oreille, et quelquefois des plaques qu'ils suspendaient sur la poitrine et sur le dos (Sagard).

Les grains ainsi travaillés recevaient généralement le nom de *Wampum*. Les coquillages se tiraient surtout des côtes de la Nouvelle Angleterre, et de la Virginie.

Les Andastoes étaient célèbres pour ce genre de commerce. Champlain mentionne cette spécialité dans sa carte.

On en recueillait aussi beaucoup sur les côtes de Long-Island. Les Hollandais, habitants de ces parages, se livraient à cette spéculation. Van Tienhoven la présentait à ses compatriotes en 1650, comme un motif pour eux de venir coloniser ces rivages dont elle était, dit-il, la richesse. On voit en effet que jusqu'en 1673, il y avait peu de monnaie en circulation, même parmi les colons Hollandais. Six grains de Wampum blanc, et trois noirs valaient 2 sols. En 1683, le maître d'école de Flutsburg recevait encore son traitement dans cette monnaie.

Jacques Quartier, qui précéda Champlain de plus d'un demi siècle sur les rives du St. Laurent, fut curieux de connaître comment les peuples de ces contrées, qui paraissaient si peu développés sous le rapport des arts, pouvaient se procurer cet ornement, à qui il donne le nom d'*Esurgny* et quelquefois d'*Esurguy*. "C'est leur richesse, dit-il, et la chose qu'ils estiment être la plus précieuse, comme nous faisons de l'or (IIIe Voy. C. I.)

Il recueillit la tradition, et voici ce qu'il raconte de cette pêche merveilleuse : "Quand un homme a deservi la mort, ou qu'ils ont pris aucun ennemi à la guerre, ils le tuent, puis l'incisent sur les cuisses et par les jambes, bras et épaules à grandes taillades; puis, dès-lieux où est le dit *Esurgui*, avalent le dit corps au fond de l'eau, et le laissent 10 ou 12 heures, puis le retirent à mont, et trouvent dedans les dites taillades et incisions les dits cornibots, desquels ils font des pastes nostres, et de ce usent comme nous faisons d'or et d'argent, et le tiennent la plus précieuse chose du monde." (IIIe Voy. C. VII.)

On est tenté de regarder cette histoire comme fabuleuse. Peut-être les Sauvages auront-ils voulu abuser de la crédulité d'un étranger, ou cacher leur secret, en lui ra-

contant cette pêche étrange. C'est sur son autorité que beaucoup d'autres historiens ont adopté le même récit sans nouvelle recherche. Cependant quand Lescarbot publia son *Histoire de la Nouvelle-France*, en 1609, cette pêche ne se faisait plus dans le St. Laurent, et les peuples de la contrée n'avaient plus ces coquillages. " Peut-être, ajoute Lescarbot, ils en avaient perdu le métier ; car ils se servent fort " de Matachiaz ( grains de rassade ) qu'on leur porte de France. "

# VI. (p. 106.)

Depuis que la science pratique, avec ses observations journalières et suivies, a pu mieux étudier les variations si irrégulières de la déclinaison de l'aiguille, la réponse à la question faite à notre Auteur sur ce sujet, offre plus de difficultés.

Il paraît cependant certain que cette déclinaison subit une sorte d'oscillation constante qui la fait s'avancer lentement vers l'Est d'un certain nombre de degrés dont le *maximum* a été à Paris de 22° 28', pour redescendre ensuite et se diriger vers l'Ouest dans la même proportion. Mais cette marche n'est uniforme ni dans tous les lieux, ni dans tous les tems, ni même à toutes les heures du jour.

Voici quelques chiffres donnés par l'observation :

A Paris en 1580 la déclinaison était de 11° 30' Est (Réaumur).

|   |      |   |   |              |
|---|------|---|---|--------------|
| " | 1640 | " | " | 3° 0 Est.    |
| " | 1666 | " | " | 0° 0 (1).    |
| " | 1674 | " | " | 6° 0' Ouest. |
| " | 1765 | " | " | 19° 6' "     |
| " | 1813 | " | " | 22° 28' "    |
| " | 1832 | " | " | 22° 23' "    |

## EN CANADA.

|               |               |   |   |     |   |
|---------------|---------------|---|---|-----|---|
| A Terre-neuve | } vers 1640 { | " | " | 22° | " |
| A Québec...   |               | " | " | 17° | " |
| Aux Hurons..  |               | " | " | 12° | " |

(1) L'aiguille resta stationnaire pendant 5 à 6 ans (ARAGO).

## VII (p. 36 et 175.)

Pour compléter le tableau biographique (1) tracé par le P. Bressany, dans cette troisième partie de son ouvrage, nous réunissons ici les noms de tous les Missionnaires Récollets et Jésuites qui ont travaillé dans la mission des Hurons. Nous avons laissé parmi eux le F. Sagard, quoiqu'il ne fût pas prêtre; mais son rôle de premier historien de cette mission, lui donne droit à une honorable exception.

|    | Noms.                             | Arrivée en Canada. | Chez les Hurons.                                    | Mort, ou Départ.                       |
|----|-----------------------------------|--------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 1  | Joseph LeCaron, Réc.              | 25 mai 1615.       | de 1615 à juin 1616; d'août 1623 à juin 1624.       | parti le 9 sept. 1629.                 |
| 2  | Guillaume Poulain, R.             | Juin 1619.         | 1622.                                               |                                        |
| 3  | Nicolas Viel, R.                  | 28 juin 1623.      | du 20 août 1623 à juillet 1625.                     | tué en juillet 1625.                   |
| 4  | Théodat Sagard, R.                | 28 juin 1623.      | du 20 août 1623 à 1624.                             | parti en 1624.                         |
| 5  | Jos. de la Roche Dailon, R.       | 1625.              | de 1626 à 1628.                                     | parti le 9 sept. 1629.                 |
| 6  | Jean de Brebeuf, Jes.             | 19 juin 1625.      | de 1626 à 1629; de 1634 à 1641; d'août 1644 à 1649. | tué le 16 mars 1649.                   |
| 7  | Anne de Nouë, J.                  | 14 juil. 1626.     | de 1628 à 1627.                                     | gelé le 1er fév. 1646.                 |
| 8  | Antoine Daniel, J.                | 24 juin 1633.      | de juillet 1634 à 1636; de 1638 à 1648.             | tué le 4 juil. 1648.                   |
| 9  | Ambroise Davost, J.               | 24 juin 1633.      | du 23 juillet 1634 au 19 août 1636.                 | mort en mer 1643.                      |
| 10 | François Lemercier, J.            | 20 juil. 1635.     | du 23 juillet 1635 à juillet 1650.                  | parti après 1670.                      |
| 11 | Pierre Pijart, J.                 | 10 juil. 1635.     | du 23 juillet 1635 à 1644.                          | parti le 23 août 1650.                 |
| 12 | Charles Garnier, J.               | 11 juin 1636.      | du 13 août 1636 à 1649.                             | tué le 7 décemb. 1649.                 |
| 13 | Pierre Chastellain, J.            | 11 juin 1636.      | du 13 août 1636 à juillet 1650.                     | mort le 14 août 1683.                  |
| 14 | Isaac Jogues, J.                  | 2 juill. 1636.     | du 11 sept. 1636 au 13 juin 1642.                   | tué le 18 oct. 1646.                   |
| 15 | Paul Ragueneau, J.                | 28 juin 1636.      | du 17 juillet 1637 à 1640; de 1641 à juillet 1650.  | parti en sept. 1666.                   |
| 16 | Charles Raymbaut, J.              | 1637.              | d'août 1640 à 1642.                                 | mort le 22 oct. 1642.                  |
| 17 | Claude Pijart, J.                 | 14 juil. 1637.     | d'août 1640 à juillet 1650.                         | mort après 1668.                       |
| 18 | Jérôme Lalemant, J.               | 26 août 1638.      | d'août 1638 au 10 septemb. 1645.                    | mort le 26 janv. 1673.                 |
| 19 | Simon LeMoyne, J.                 | 1638.              | de 1638 à                                           | mort le 24 nov. 1665.                  |
| 20 | François Dupéron, J.              | 1638.              | de 1638 à 1641.                                     | mort le 10 nov. 1665.                  |
| 21 | Pierre Joseph Marie Chaumonot, J. | 1 août 1639.       | de 1639 à juillet 1650.                             | mort le 21 févr. 1693.                 |
| 22 | Jos. Antoine Poncet, J.           | 1 août 1639.       | du 10 sept. 1639 à 1640; de 1645 à juillet 1650.    | parti le 18 sept. 1657.                |
| 23 | René Ménard, J.                   | 8 juill. 1640.     | du 14 août 1641 à juillet 1650.                     | tué en août 1681.                      |
| 24 | Léonard Garreau, J.               | 15 août 1643.      | d'août 1644 à juillet 1650.                         | mort de ses blessures le 2 sept. 1656. |
| 25 | Noël Chabanel, J.                 | 15 août 1643.      | d'août 1644 à 1649.                                 | tué le 8 déc. 1649.                    |
| 26 | Franç. Jos. Bressany, J.          | 1642.              | de mai 1645 à sept. 1649.                           | parti le 2 nov. 1650.                  |
| 27 | Adrien Daran, J.                  | 6 août 1646.       | du 6 août 1648 à juillet 1650.                      | parti le 21 sept. 1650.                |
| 28 | Gabriel Lalemant, J.              | 20 sept. 1646.     | du 6 août 1648 à 1649.                              | tué le 17 mars 1649.                   |
| 29 | Jacques Bonin, J.                 | 14 août 1647.      | du 6 août 1648 à juillet 1650.                      | parti le 21 sept. 1650.                |
| 30 | Adrien Grelon, J.                 | 14 août 1647.      | du 6 août 1648 à juillet 1650.                      | parti le 23 août 1650.                 |

(1) Nous nous plaisons à reconnaître que ce tableau qui suppose de longues et minutieuses recherches, appartient en partie à l'infatigable archéologue Canadien, S. H. le lieutenant-colonel J. Viger, premier maire de Montréal. Le Canada lui doit déjà la conservation ou la découverte de ses principales richesses historiques.



### Nom Sauvage de quelques Missionnaires Hurons.

PP. Lemercier, *Chause et Achiendase.*

Daniel, *Antouennen.*

Chastellain, *Arioo.*

Ch. Garnier, *Oracha.*

Duperon, *Anonchiarra.*

Jerôme Lalemant, *Achiendasse.*

PP. De Brebeuf, *Echon.*

Jogues, *Ondessonc.*

Ragueneau, *Aondechete.*

Le Moynes, *Ouane.*

Chabanel, *Arontaen.*

Chaumonot, *Echon.*

### FAC SIMILE

DE LA SIGNATURE DE QUELQUES MISSIONNAIRES DES HURONS.

*Josaphat Briffany Soc. J.*

*Joannes De Brebeuf Soc. Jes.*

*Gabriel Lalemant Societas Jesu*

*Anne de Nouë Soc.*

*Natalis Chabanel Societas Jesu*

### VIII. (p. 220.)

La curieuse description de New-York et d'Albany que nous insérons ici, a été écrite en 1646 par le P. Jogues lui-même, après avoir échappé des mains des Iroquois. Ce précieux autographe, trouvé dans les archives de l'ancien Collège des Jésuites à Québec, a paru pour la première fois dans la riche et savante collection des Monumens Historiques, publiée par le gouvernement de New-York, sous la direction habile du Dr. O'Callaghan.

L'amitié autant que la reconnaissance aiment à signaler ici un mérite qu'on peut appeler spécial, et qui révèle le goût et la juste appréciation des études historiques. Nous sommes redevables à sa persévérante sagacité, de la rectification d'une foule de noms propres mutilés dans notre histoire, et du rétablissement de la véritable date de ses principaux faits.

## NOVUM BELGIUM.

(1644).

La Nouvelle-Hollande, que les Hollandais appellent en latin "Novum Belgium", en leur langue "Nieuw Nederland" c'est-à-dire "Nouveaux Pays-Bas", est située entre la Virginie et la Nouvelle-Angleterre. L'entrée de la rivière que quelques uns appellent la Rivière Nassau ou la Grande Rivière du Nord, pour la différence d'une autre qu'ils appellent du Zud, quelques cartes ce me semble que j'ay vû nouvellement Rivière Maurice, est à 40 deg. 30 min. Son canal est profond et capable des plus gros navires qui montent à Manhattes, isle qui a 7 lieues de circuit où est un fort qui devait servir de commencement à une ville qui se devait faire et que l'on devait appeler Nouveau-Amsterdam.

Ce fort qui est à la pointe de l'Isle environ 5 ou 6 lieues de l'embouchure s'appelle le fort d'Amsterdam, il a 4 bastions réguliers munis de plusieurs pièces d'artillerie.

Tous ces bastions et les courtines n'estoient en l'an 1643 que de terrasses qui la plupart étoient tout éboulées et par lesquelles on entroit dans le fort de tous les endroits, il ny avoit point de fossez, il y avoit pour la garde du dit fort et d'un autre qu'ils avoient fait plus loing contre les incursions des Sauvages leurs ennemis, 60 soldats, on commençoit à revetir de pierre les portes et les bastions. Dans ce fort il y avoit un temple basti de pierre qui étoit assez capable, le logis du Gouverneur qu'ils appellent le directeur Général basti de brique assez gentiment, les magazins et les logements des soldats.

Il peut bien y avoir en cette Isle de Manhate aux environs 4 a cinq cens hommes de différentes sectes et nations, le Directeur Gral me-disoit qu'il y avoit de dix-huit sortes de langues, ils sont répandus deça et delà rivière en haut et en bas, selon que la beauté et la commodité des lieux a invité un chacun a se placer quelques artisans néanmoins qui travaillent de leur metier sont rangez sous le fort, tous les autres étants exposez aux incursions des Sauvages qui en l'an 1643 comme j'estois là avoient bien tué une quarantaine de Hollandois et bruslé beaucoup de maisons et granges pleines de bled.

La Rivière qui est fort droiturière et va réglément Nord et Sud est large pour le moins d'une lieüe devant le Fort. Les navires sont a l'ancre en une baye qui fait l'autre costé de l'isle et elles peuvent estre défendues du fort.

Peu de temps devant que j'y arrivasse il y étoit venu 3 gros navires de 300 tonneaux pour charger du bled, deux avoient eu leur charge, le 3e n'avoit pû estre chargé a cause que les Sauvages avoient bruslé une partie des grains ces navires étoient partis des Indes Occidentales ou la Compagnie des West Indes entretient d'ordinaire dix sept vaisseaux de guerre.

Il ny d'exercice de Religion que de la Calviniste et les ordres portent de n'admettre personne que Calviniste, neantmoins cela ne se garde pas, y ayant dans cette habitation outre les Calvinistes, Catholiques, Puritains d'Angleterre, Lutheriens, Anabaptistes qu'ils appellent Mnistes etc.

Quand quelqu'un vient de nouveau pour habiter le pays, on le monte de chevaux, vaches etc., on luy donne des vivres, il rend tout cela quand ils est accommodez et pour les terres au bout de dix ans il baille a la Compagnie de West Indes la dixieme des biens qu'il recueille.

Ce pays a pour bornes du costé de la Nouvelle-Angleterre une Rivière qu'ils appellent la Rivière Fresche qui sert de borne entre eux et les Anglois, neantmoins les Anglois s'approchent fort deux, ayants mieux avoir des terres chez les Hollandois qui ne leur demandent rien, que de dependre des Millords Anglois qui exigent des redevances et qui veulent trencher des absolus. De l'autre costé du Sud, vers la Virginie elle a pour limites La Rivière qu'ils appellent du Zud dans laquelle il y a aussi une habitation de Hollandois, mais a l'entrée les Suedois y en ont une extremement bien muni de canon et de gens. On croit que ce sont marchands d'Amsterdam qui entretiennent ces Suedois, faschez de ce que la Compagnie des Indes Occidentales a elle seule tout le commerce de ces contrées. C'est vers cette Rivière qu'on a trouvé a ce que l'on dit une mine d'or.

Voyez dans le livre du sieur de Laet d'Anvers la table et le discours de la Nouvelle Belgie comme il l'appelle quelquefois ou la mappemonde Nova Anglia, Novù Belgium et Virginia.

Il y a bien 50 ans que les Hollandois vint en ces quartiers l'an 1615 le fort fut commencé, depuis environ 20 ans on a commencé l'habiter et maintenant il y a deja quelque petit commerce de la Virginie et de la Nouvelle Angleterre.

Les premiers venus y ont trouvez des terres toutes propres désertées autrefois par les Sauvages qui y faisoient leurs champs. Ceux qui sont venus depuis ont defriché dans les bois qui sont pour l'ordinaire des chegnes, les terres sont bonnes. La chasse des cerfs vers l'automne abondante. Il y a quelques logis bastys de pierre : ils font la chaux avec des coquilles d'huistres dont il y a des grans monceaux faits autrefois par les Sauvages, qui vivent en partie de cette pesche.

Le climat y est fort doux. Comme estant a 40 deux tiers, il y a force fruits d'Europe comme pommes, poires, cerises. J'y arrivé en octobre et j'y trouvé encore quantité de pesches. Montant le long de la Rivière jusques aux 48e degré vous trouvez la 2e habitation a laquelle le flux et reflux monte et ne passe pas plus avant; les navires de 100 et six vingts y peuvent aborder.

Il y a deux choses en cette habitation qui s'appelle Renselaerswick (1); comme

(1) Albany.

qui diroit l'habitation de Renselaers qui est un riche marchand d'Amsterdam. Premièrement un meschant petit fort nommé le Fort d'Orange basti de pieux avec 4 ou 5 pièces de canon de Breteuil et autant de pierriers que la Compagnie de West Indes s'est reservé et qu'elle entretient. Ce fort estoit autresfois dans une isle que faict la Rivière, maintenant il est en terre ferme du costé des Hiroquois un peu au dessus de la ditte isle. Secondement une colonie qu'y a envoyé ce Renselaers qui en est le Patron. Cette colonie est composée d'environ cent personnes qui demeurent en 25 ou 30 maisons basties le long de la Rivière selon que chacun a trouvé la commodité. Dans la principale maison est logé celui qui est de la part du Patron, le Ministre à la sienne a part dans laquelle se faict la Presche. Il y a aussi comme un Baillif qu'ils appellent Sénéchal qui a soin de la justice. Toutes leurs maisons ne sont que de planches et couvertes de chaume. Il ny encor point de massonerie, sinon dans les cheminées. Les bois portant beaucoup de gros pins, ils font de planches par le moyen de leurs moulins qu'ils ont a cet effect.

Ils ont trouvé quelques terres fortes proches que les Sauvages avoient autresfois préparées ou ils sèment du bled et de l'avoine pour la biere et pour les chevaux dont ils ont grande quantité. Il y a peu de terres propres pour estre labourées, etans pressez des costes qui sont mauvaises terres cela les oblige de s'éloigner les uns des autres et tiennent deja deux ou 3 lieues de pays.

La traite est libre a tout le monde, ce qui faict que les Sauvages ont toutes choses a grand marché, un chacun des Hollandois allant au dessus de son compaignon et se contentant pourveu qu'il puisse gagner quelque petite chose.

Cette habitation n'est pas éloignée de plus de 20 (1) lieues des Agnichronons. On y va ou par terre ou par eau. La Rivière sur laquelle sont les Iroquois allant tomber en celle qui passe aux Hollandois, mais il y beaucoup de belles rapides et un sault d'une petite demie lieue ou il faut porter le canot.

Il y a plusieurs nations entre les deux habitations des Hollandois éloignée lune de l'autre 80 lieues d'Allemagne cest a dire 50 ou 60 lieues Françaises. Les Loups que les Iroquois appellent Agôtsagenens sont les plus proche de l'habitation Renselaerswich ou du fort d'Orange. Il y a quelques années que la guerre etant entre les Iroquois et les Loups les Hollandois se joignirent a ces derniers contre les autres mais 4 ayant été pris et brulés la paix se fit. Depuis quelques nations proche de la mer ayans tué quelques Hollandois de la plus éloignée habitation les Hollandois tuèrent 150 Sauvages tant hommes que femmes que petits enfans. Eux ayans tué a diverses reprises 40 Hollandois brulé beaucoup de maisons et faict un dommage estimé des le temps que j'étois la de 200,000 deux cents mille livres. On leva des troupes en la Nouvelle-Angleterre : au commencement donc de l'hyver les herbes

(1) Voyez Note 3, p. 25.

étant abbatues et quelques neiges sur terre on leur donne la chasse de six cent hommes y en ayant toujours deux cens en course et se relayant continuellement les uns les autres de sorte qu'enfermez dans une grande Isle et ne pouvant s'enfuir facilement à cause des femmes et des enfans il y en eut jusques à seize cens de tuez compris les femmes et les enfans : ce qui obligea le reste des Sauvages à faire la paix qui continue encor cela arriva en 1643 et 1644.

Des 3 Rivières en la Nouvelle France,

3 augusti 1646.

IX. (p. 278.)

Domine Jesu Christe, qui me Apostolorum sanctorum hujus vineæ huronicæ adiutorem, licet indignissimum admirabili dispositione tuæ paternæ Providentiæ voluisti, Ego Natalis Chabanel impulsus desiderio serviendi spiritui sancto, in promovendâ barbarorum huronum ad tuam fidem conversione, voveo coram sanctissimo sacramento pretiosi corporis et sanguinis tui, Tabernaculo Dei cum hominibus, perpetuam stabilitatem in hac missione huronicâ : omnia intelligendo juxta Societatis et Superiorum ejus interpretationem et dispositionem ; obsecro te igitur, suscipe me in servum hujus missionis perpetuum, et dignum effice, tam excelso ministerio. Amen.

Vigesima Die Junii 1647.

X. (p. 281.)

PRÉCIS HISTORIQUE SUR LA MISSION HURONNE, ET SUR LES MIGRATIONS DE CE PEUPLE JUSQU'À NOS JOURS.

En 1615 le P. Récollet Joseph Le Caron, jeta les premiers fondemens de cette mission. Il monta d'abord de Québec jusqu'au pays des Hurons avec 12 soldats que Champlain, le père de la nouvelle Colonie du Canada, envoyait au secours de ce peuple, en attendant qu'il pût aller lui-même les rejoindre pour marcher à leur tête contre les Iroquois ; mais ce Missionnaire fut forcé de descendre l'année suivante pour prendre la direction de toute la mission du Canada. Il ne put retourner à son œuvre qu'en 1623. Il conduisit avec lui le P. Nicolas Viel, et le F. Gabriel Sagard, qui devait être le premier historien des Hurons.

Malgré le zèle de ces généreux ouvriers, les circonstances ne permirent pas de donner à cette entreprise une forme stable. Le P. Le Caron était de nouveau descendu à Québec avec une ambassade solennelle de Hurons, et il ne devait plus remonter dans leur pays. Le F. Sagard avait été rappelé en Europe, et le P. Viel qui venait en 1623 chercher du secours dans la Colonie, après 2 ans d'absence, avait péri victime de la cruauté et de l'impiété d'un de ses guides. Le nom de *Saut au Récollet* est resté au rapide dans lequel les Sauvages le précipitèrent, au nord de l'île de Montréal.

Mais l'ère la plus brillante de cette mission, est sans contredit celle que suivit le retour des Français en Canada, après le traité de paix en 1632.

Le P. de Brebeuf fut chargé de la réorganiser. Il l'avait visitée sous les Récollets en 1626. Comme eux, il avait été obligé de l'abandonner, après la prise du pays par les Anglais, et de retourner en Europe. En 1634, il lui fut donné de reprendre cette œuvre avec le P. Daniel et le P. Ambroise Davost, et il en jeta les fondemens dans le village d'Ihonatiria, que par dévotion pour le premier patron du pays, il surnomma St. Joseph.

Depuis ce moment jusqu'à la dispersion de la nation Huronne, en 1650, les Missionnaires Jésuites n'ont jamais quitté ce poste, le plus avancé dans les conquêtes de la foi, à cette époque reculée, mais aussi le théâtre des plus rudes et des plus glorieux combats. Les progrès de l'Evangile au milieu de ce peuple étaient cependant loin d'être en proportion du nombre et du caractère des apôtres qui l'évangélisèrent. Des difficultés de toute nature et sans cesse renaissantes, paralysaient le plus souvent tous les efforts de leur zèle. Eux-mêmes par une mesure de prudence qu'ils ont trouvée plus tard excessive, ne voulaient pas d'abord baptiser les Sauvages adultes, à moins qu'il ne fussent en danger de mort. Retenue qui a échappé sans doute à quelques écrivains modernes prévenus ou mal informés, puisqu'ils ont calomnié plus d'une fois sur ce point la conduite des Missionnaires.

Les Missionnaires étendirent peu-à-peu leurs excursions apostoliques dans tous les villages des Hurons, alors au nombre de 16 ou de 18. Dans les uns ils formaient des établissemens permanens qui devenaient comme des centres d'action ; dans les autres, ils ne venaient qu'à certaines époques pour y soutenir la ferveur des néophytes. Mais malgré leurs désirs et leurs efforts, ils ne purent réaliser au milieu des Hurons les plans admirables de républiques chrétiennes qu'offrirent les Réductions du Paraguay dignes de l'admiration de tous les âges. Les noms de Saints attachés aux villages Hurons n'étaient qu'une pieuse industrie de leur zèle, pour leur donner des protecteurs.

Dès 1641 leur zèle poussa plus loin ses conquêtes. Deux de ces hommes apostoliques le P. Isaac Jogues et le P. Raymbault (1) ont eu la gloire de pénétrer les pre-

(1) Le P. Raymbault retourna peu de tems après à Québec, et y mourut d'une maladie de langueur. On raconte de lui ce trait touchant. Dans ses derniers jours il voulut essayer de gagner un chef Algonquin qui résistait depuis longtems à la grâce: "Mangouch, lui dit-il d'une voix éteinte, tu vois bien que je vais mourir. Dans ce moment je ne voudrais pas te tromper. Je t'assure qu'il y a là bas un feu qui brûlera éternellement ceux qui ne veulent pas croire." Cette vérité que le Sauvage avait entendue bien des fois sans en tenir aucun compte, le frappa comme un éclair en passant par la bouche d'un mourant. Il demanda aussitôt le baptême et devint un fervent chrétien.

miers dans les régions de l'Ouest. Ils allèrent planter la Croix au Saut Ste. Marie, au milieu d'un nombreux concours de Sauteux nommés alors *Outchibouecs*.

Cependant cette Mission Huronne ne devait avoir qu'une courte durée. Nous avons déjà assisté aux combats et à une partie des désastres de ce peuple infortuné. Ce n'était pas encore le terme de ses malheurs. En quittant un sol tout hideux de ruines et de sang, les Hurons cherchèrent leur salut dans une dispersion complète. Les uns trouvèrent un asile dans la colonie Française à Québec, les autres s'enfuirent dans toutes les directions. Nous suivrons dans leurs nouvelles retraites, les cinq principales divisions qui se formèrent; c'est ce qui achèvera de faire connaître leur histoire.

I. La première bande de Hurons fugitifs se retira dans les îles du Nord du lac Huron, et surtout dans la grande île appelée alors *Ekaentoton*, et plus tard *Manitoulin*, où depuis 8 mois on avait essayé de planter l'Évangile. C'étaient alors d'arides solitudes, et ces infortunés espéraient bien que les Iroquois n'auraient jamais la pensée d'y aller troubler leur repos. Ils avaient mal compris jusqu'où va la haine dans le cœur d'un ennemi acharné.

Nous connaissons une curieuse épisode de cette lutte sanglante, où la ruse et la cruauté du Sauvage se peignent au naturel. Quelques Iroquois étaient parvenus à découvrir la retraite de ces Hurons fugitifs, et vers la fin de l'automne voyant qu'ils ne pouvaient réussir à les vaincre par la force, à cause de leur petit nombre et de la vigilance de leurs ennemis, ils résolurent d'attendre une occasion plus favorable, mais sans quitter leur poste d'observation. Ils construisirent un petit fort sur le continent voisin pour suivre avec moins de danger les mouvemens des Hurons.

Ils parvinrent à en surprendre quelques uns et à les faire prisonniers. De ce nombre se trouva Etienne Annaotaha, homme distingué parmi les siens, et chrétien fervent. Au moment d'être pris, il se mit en devoir de se défendre pour faire acheter chèrement sa vie, et mourir en brave; il est bien surpris d'entendre les Iroquois lui déclarer qu'ils ne sont pas là comme ennemis, mais qu'ils viennent avec des présens pour obtenir la paix, et offrir un asile tranquille et sûr aux restes languissans de sa nation. " De nos deux peuples, nous voulons, lui dirent-ils, n'en former plus qu'un, qui héritera de la gloire que chacun avait acquise. "

Le Huron, aussi rusé que ses ennemis, soupçonna quelque fraude dans ce langage hypocrite, mais voyant que sa seule ressource, en présence d'un pareil ennemi, était de faire jouer ruse contre ruse, il feignit d'accéder avec joie à sa proposition; il mit bas les armes et entra dans le fort.

On lui montre les présens en question pour l'engager à les faire valoir aux yeux de ses compatriotes. " Il ne me convient pas, dit Etienne, d'usurper la gloire d'une si heureuse négociation. Nous comptons parmi nous plusieurs vieillards, c'est à eux qu'appartient l'administration des affaires publiques. Envoyez leur des am-

“bassadeurs avec vos présens ; je resterai ici en otage. La nation se soumettra à ce qu'ils décideront.”

Cette réponse était si adroite, que les Iroquois crurent qu'il parlait sincèrement : il vaut mieux, lui dirent-ils, que tu accompagnes toi-même les ambassadeurs, pour faire valoir ce projet. Tes compagnons resteront ici en otage.”

En effet il se charge de conduire les trois députés Iroquois. A leur approche du village Huron, Etienne pousse un cri de joie, et tous les guerriers accourent. “Le Ciel est pour nous, leur dit-il, nous avons trouvé la vie dans la mort. Les Iroquois sont changés à notre égard. D'ennemis ils sont devenus nos amis, nos pères et nos libérateurs. Ils ont creusé notre tombe, les voilà qui la referment. Ils nous offrent leur amitié, une partie de leurs champs, et une terre plus fertile que ce sol ingrat. Nous n'allons plus former qu'un seul peuple nombreux, industrieux et guerrier.”

Son langage plein d'assurance, éloignait tous les soupçons. Cependant les autres chefs Hurons ne pouvant en croire à leurs oreilles, cherchèrent à le voir en secret pour avoir l'explication de ce mystère. Il eut le tems de les instruire de son projet, et ceux-ci dissimulant à leur tour avec adresse les sentimens de leur cœur, poussent des cris de joie, et excitent l'allégresse et l'enthousiasme des femmes et des enfans.

Les députés Iroquois tirent bon augure de ces joyeux témoignages, et croient leur succès assuré. Ils sont conduits dans la plus grande cabane, et on leur fait festin.

Etienne profite adroitement de ce moment pour concerter son plan avec les chefs Hurons. Ne voulant pas se fier à des ennemis si acharnés, et si souvent perfides, ils décident de s'emparer eux-mêmes adroitement des Iroquois, et de les faire périr.

Cependant pour donner le change aux ambassadeurs, les Capitaines annoncent à haute voix qu'il faut se préparer au départ dans 3 jours, pour suivre les Iroquois leurs alliés et leurs amis. “Nous trouverons chez eux, ajoutent-ils, la sécurité, le repos, l'abondance.”

Ces discours retentissent de toute part aux oreilles des Iroquois, et ils voient les hommes, les femmes, les enfans s'agiter en tous sens pour l'exécution de ce dessein.

Etienne ne craint plus de retourner avec confiance au fort des Iroquois et de leur annoncer son succès.

A la vue d'une proie si ardemment désirée, et qui allait leur être livrée sans combat, les Iroquois ne peuvent s'empêcher de louer son adresse, et de lui donner de grands témoignages d'amitié. Sur son invitation, ils n'hésitent même pas à aller au nombre de plus de trente, voir de leurs yeux les préparatifs de ce voyage supposé, et encourager par leur présence l'activité et la bonne volonté de leurs futurs compatriotes.

Pendant qu'ils sont disséminés dans le village sans aucune défiance, les Hurons, à un signal donné, se précipitent sur eux, et les massacrent tous. Trois seulement



échappèrent. Ils ne durent leur salut qu'à Etienne, qui voulut reconnaître par là le bienfait qu'il en avait reçu autrefois. Ils lui avaient sauvé la vie, lorsque les Iroquois détruisirent les villages de St. Ignace et de St. Louis.

Un des Iroquois dit en mourant : " Nous avons eu le sort que nous méritons. " Vous nous avez traités comme nous avions dessein de vous traiter nous-mêmes. "

A la nouvelle de ce désastreux événement, les Iroquois restés dans le fort s'enfuirent avec précipitation.

Les Hurons passèrent ensuite quelques mois tranquilles dans cette retraite, mais ils pensaient bien que les Iroquois, justement envenimés par cet échec, ne manqueraient pas de venir tôt ou tard venger la mort de leurs guerriers; ils le quittèrent peu après et allèrent rejoindre leurs compatriotes à Québec.

II. La deuxième bande des Hurons fugitifs donna lieu à un des faits les plus étranges qu'on lise dans l'histoire de peuples longtems ennemis et ennemis acharnés. Les habitans de deux villages Hurons, ceux de St. Michel et de St. Jean-Baptiste, en appelèrent à la générosité de leurs vainqueurs, et avec une confiance dont un cœur Sauvage paraît si peu digne, ils leur demandèrent asile et protection. Ils furent accueillis en frères par la nation des Tsonnontouans, une des cinq nations Iroquoises. On les laissa former à part un nouveau village, auquel ils conservèrent le nom de village St. Michel, en Sauvage *Gandougarue* (1). Plusieurs d'entre eux étaient chrétiens, et néophytes fervens. Ils ne laissèrent pas périr, dans cette nouvelle patrie, et au milieu de la gentilité, la précieuse semence de leur foi. Bien que privés du secours des Missionnaires ils conservèrent leurs habitudes religieuses. Les chants sacrés, la prière en commun, l'enseignement de la doctrine chrétienne, se perpétuèrent dans les familles. Ces bons chrétiens ne se contentaient même pas d'entretenir parmi eux ces pieux sentimens; ils avaient le zèle de la foi, et cherchaient à la répandre. C'était du reste le spectacle qu'offraient aussi un assez bon nombre de prisonniers Hurons réduits à la captivité, et qui étaient disséminés dans les différens villages Iroquois.

Quand les Missionnaires, plusieurs années après, purent enfin pénétrer dans les cantons Iroquois, ils furent dans l'admiration en voyant ces heureux fruits de la grâce. " Je ne pouvais m'empêcher de verser des larmes, dit un d'entre eux, en voyant ces " pauvres exilés si fervens, et si constans dans la foi. "

Un de ces chrétiens, François Tehoronhiogo, vieillard d'une foi éprouvée, qui avait autrefois reçu le P. Lempine dans sa cabane, avait sanctifié toute sa famille, et converti bien des payens. Privé depuis 20 ans de l'assistance d'un prêtre, il demandait toujours à Dieu de ne pas mourir sans confession. Il fut exaucé. En voyant le P. Frémin, il s'écria : " Enfin le Bon Dieu m'a exaucé; confessez-moi; je meurs content. "

(1) On lit aussi *Gannogaræ*, *Gannongaræ*.

Un exemple prouvera l'heureuse influence des exemples de ces vertueux néophytes sur leurs vainqueurs payens. Une chrétienne Huronne avait épousé un Iroquois. Son premier soin fut de lui inspirer son amour et son estime pour *la prière des Français*. C'est ainsi qu'ils désignaient la vraie foi. Elle le gagna de manière à lui donner un ardent désir du baptême. Elle espérait toujours qu'elle rencontrerait un jour quelque Missionnaire pour lui procurer ce bonheur. Pendant qu'elle se trouvait à la pêche bien loin de son village, sur les bords du lac Ontario, la Providence conduisit un Missionnaire au même lieu. Il était tems; son mari malade depuis 2 ans, n'avait plus qu'un souffle de vie. A la nouvelle que la Robe Noire est près de lui, il s'éveille comme d'un profond sommeil, et s'écrie; " baptise moi, et je meurs content. Depuis 2 ans je demande à Dieu cette grâce avec instance." Il n'en put dire davantage, et mourut peu après son baptême.

La bonne Huronne rendit alors compte au Missionnaire de ce qui s'était passé. " J'avais résolu, lui dit-elle, d'aller chercher une Robe Noire à 50 lieues d'ici. Le bon Dieu a prévenu nos desirs. Je me suis appliqué l'hiver dernier à instruire mon mari des choses de l'autre vie, du mieux que j'ai pu. Je lui ai souvent dit que pour être bon chrétien, il faut porter au ciel tous ses desirs, et y placer toutes ses espérances, qu'il n'y avait rien à regretter dans ce monde et qu'il ne lui restait plus qu'à obtenir par ses ferventes prières d'être du nombre des bienheureux dans le ciel. J'ai été exaucée."

III. La troisième bande des Hurons, celle qui s'éloigna le plus du théâtre de tous ces désastres, chercha d'abord un asile dans l'île de Michillimakinac (1), île fameuse dans les traditions mythologiques des Sauvages. Ils trouvaient près de là des terres fertiles, la chasse et la pêche abondantes. Mais les Iroquois ne les y laissèrent pas longtems tranquilles. Pour échapper aux coups d'un ennemi qu'ils ne se sentaient pas capables de repousser, ils entrèrent dans la baie des Puants, et s'avancèrent jusqu'à 6, journées, au sud-ouest du Lac Supérieur, où ils furent bien accueillis par une nation nommée *Abimiwee* (2), et ils " s'arrêtèrent, dit la Relation, sur les bords d'un grand fleuve, aussi grand et aussi profond que le St. Laurent."

Ils ne tardèrent pas à trouver là de nouveaux ennemis. Les Nadouessis ou Sioux jouaient dans les plaines immenses de l'Ouest le même rôle que les Iroquois dans le bassin du St Laurent. Ils ne souffraient pas de rivaux ni même de voisins un peu puissans. Les Hurons qui formaient à peine 500 personnes, dont les malheurs avaient comme émoussé toute l'énergie naturelle, ne pouvaient pas s'accommoder de ces périls continuels. Ils avaient d'ailleurs perdu l'espérance de voir les Mission-

(1) Relation 1671-72.

(2) Relation 1659-60.

naires s'établir dans ces contrées, depuis la fin déplorable de deux d'entre eux qui étaient allés au secours de ces peuples sans pasteurs, sans pouvoir les rejoindre.

Le P. Garreau fut blessé à mort près de Montréal, au moment de son départ. Le P. René Ménard put atteindre le Lac Supérieur, mais l'année suivante, 1661, il trouva la mort dans les bois.

Les Hurons se décidèrent donc à se rapprocher d'un village d'Ottawais situé au fond de la baie de Chagouamigong au Sud du Lac Supérieur. Ils se placèrent sur une pointe voisine, nommée pointe St. Esprit, et ils espéraient aussi partager (car ils étaient presque tous chrétiens) les soins des Missionnaires qu'une députation nouvelle d'Ottawais avaient été chercher.

Le P. Allouez qu'on peut appeler avec raison le premier apôtre de ces contrées de l'Ouest, et le fondateur de ses principales Missions, vint à ce poste en 1665, et y travailla trois ans. Il donna au Lac Supérieur le nom de Lac de Tracy, et fit le premier connaître ses richesses minérales.

Ses succès auprès des Hurons ne répondirent pas à son zèle ; malgré le précieux souvenir qu'ils avaient conservé de la mort du P. Charles Garnier, leur Missionnaire autrefois dans leur pays, il paraît que la privation des secours religieux et l'éloignement des Missionnaires, avaient fait revivre parmi eux, toutes les superstitions et tous les vices du paganisme.

Le P. Marquette succéda au P. Allouez, en 1669, pendant que celui-ci allait fonder les missions du Saut Ste. Marie et celle de St. François-Xavier de la Baie des Puants. Il devait après un certain tems d'épreuves, auquel les œuvres de Dieu sont toujours exposées, obtenir des résultats plus consolans que son prédécesseur. Il présida à une nouvelle émigration des Hurons. Les Sioux en effet ne les laissaient pas tranquilles, et semblaient chaque jours chercher de nouvelles occasions de querelle avec leurs voisins. Leur nombre et leur cruauté trop bien connue, les faisaient redouter. Les Hurons et les Ottawais se décidèrent à se rapprocher de la Colonie française, parceque la paix, faite en 1666 avec les Iroquois, les avait délivrés de leur principal ennemi. Les Ottawais vinrent reprendre l'île de d'Ekaentoton, et y fondèrent la mission de St. Simon.

Les Hurons qui n'avaient pas oublié la position avantageuse que leur avait offerte autrefois Michillimakinac, vinrent vers 1670 dresser près de là leur tente sous la conduite du P. Marquette, et ils y formèrent la mission St. Ignace qui a subsisté jusqu'à nos jours. Ils se fixèrent sur la pointe vis-à-vis l'île, et ils protégèrent leur village par une palissade de 25 pieds de haut. Cet intrépide Missionnaire ignorait alors que l'église dont il jetait les fondemens, devait 5 ans après devenir son tombeau. (1)

(1) Le P. Marquette, que la découverte du Mississipi, en 1673, a immortalisé,

Quelques Hurons de ce poste se détachèrent plus tard, et vinrent former plusieurs stations, les uns à Sanduské, les autres au Détroit, d'autres enfin à Sanwich. Il en reste à peine aujourd'hui quelques familles.

IV. Les plus malheureux des Hurons fugitifs furent sans contredit, ceux qui demandèrent asile et protection à la nation des Errieronnons ou du Chat, qui occupait la côte méridionale du Lac Erié. Ils parlaient la même langue que les Hurons, dit le P. Ragueneau, et ils avaient des demeures fixes.

La présence des Hurons au milieu d'eux excita la jalousie, et peut-être la crainte des Iroquois, leurs voisins, avec lesquels ils ne fraternisaient pas. Ceux-ci cherchèrent là un prétexte de guerre, ou plutôt une occasion de massacre. Malgré leurs 200 guerriers, malgré leur habilité à manier l'arc, qui leur permettait de lancer 8 ou 10 flèches pendant que l'ennemi tirait un coup d'arquebuse, les Errieronnons furent défaits, et presque tous massacrés avec les Hurons. Leur nom ne vit plus aujourd'hui que dans l'histoire.

V. La cinquième bande des Hurons qui survécurent au désastre de leur pays, est la plus intéressante à suivre et à étudier. Elle se compose de ceux qui se retirèrent dans la Colonie Française, les uns en 1650, avec leurs Missionnaires, les autres quelque tems après. La mission qu'ils formèrent alors a persévéré jusqu'à nos jours, bien qu'elle ait changé plus d'une fois de nom, et de lieu. Nous ne donnerons qu'un court récit des phases qu'elle a subies, et des épreuves par lesquelles elle a passé. Le port où cette nation, toujours malheureuse, venait chercher un asile ne fut pas pour elle un port tranquille. Des malheurs de toute nature vinrent encore souvent fondre sur ses enfans, mais ce fut toujours pour donner un nouveau lustre à leur vertu, dont ils offrirent pendant de longues années un admirable

---

mourut en 1675 sur les bords solitaires du Lac Michigan; mais ses ossemens furent transférés à Michillimakinac, le 19 mai 1677 (Manuscrit du P. Allouez.)

Dans quelques journaux et autres publications récentes dans les Etats-Unis (the Shepherd of the Valley, *Democratic Review*, mai 1844, *Vie de Mgr. Flagnet*), le fait et la date de cette découverte ont donné occasion à des erreurs historiques qu'il est juste d'arrêter, avant qu'elles se répandent. Elles remontent toutes à la même origine. Un Manuscrit considérable du Rév. F. X. Noisieux, ancien Gr. Vic. de Québec, sous le titre de : *Abrégé chronol. et histor. de tous les prêtres qui ont desservi le Canada... jusqu'en 1828*, a été la source où on les a puisées. Cet ouvrage que l'autorité d'un nom respectable a fait admettre sans examen, ne mérite pas une confiance aussi aveugle. Ses assertions sans preuves, sur le point ici en question comme sur tant d'autres, ne peuvent rien contre les actes officiels du Gouvernement, contre des Manuscrits autographes contemporains, contre les Relations annuelles et détaillées des Missions, enfin contre la concession de l'île d'Anticosti accordée au Sieur Jolliet, compagnon du Missionnaire, comme une récompense pour sa découverte.

tableau. Ces heureux fruits inspiraient à un des Missionnaires ce sentiment de joie : *"Salutem ex inimicis nostris. Notre salut vient de nos ennemis. Nos Hurons doivent leur changement à la perte de leur pays, et à leur transmigration dans le nôtre. Dieu est admirable dans ses desseins ! Qui aurait dit que pour rendre les Hurons chrétiens, il fallait les exterminer ? Je pleurais autrefois leur défaite et maintenant j'en loue Dieu."*

Les Hurons qui avaient hiverné à Québec en 1649, ne voulurent pas remonter dans leur pays lorsqu'ils apprirent les désastres de leurs compatriotes. Les Jésuites les placèrent sur leurs terres de Beauport, mais quand les Hurons fugitifs descendirent aussi à Québec pour y trouver un asile, ils les suivirent au mois de Mars 1651, dans l'île d'Orléans, sur les terres de Mlle de Grand Maison, qu'on avait achetées pour eux. La charité avec ses prévenances et ses sacrifices, cherchait tous les moyens de leur faire oublier leur exil. On éleva auprès de leurs cabanes d'écorce, la maison de la prière, la modeste habitation des Missionnaires, et un fort en pieux semblable à celui de l'île St. Joseph, pour les protéger contre leurs ennemis. L'île d'Orléans reçut même le nom d'île Ste. Marie, pour perpétuer un nom toujours cher à leurs cœurs.

Cependant les Iroquois n'avaient pas déposé leurs sentimens de haine héréditaire ou de secrète jalousie. Quelques uns même avaient spéculé sur l'avantage qu'ils pouvaient tirer des Hurons, en les attirant dans leur pays, et en les incorporant à leur nation, pour combler les vides que les guerres continuelles faisaient dans leurs rangs. Ils employèrent tour à tour la ruse et la force ouverte, des traités de paix simulés et des attaques imprévues, afin de les forcer à les suivre ou afin de les détruire. Ils en gagnèrent un assez grand nombre. Les succès qui couronnaient leurs efforts, les avaient enhardis, et ils ne craignaient pas de se montrer, même en plein jour, jusque sous le canon du fort de Québec. Voici quelques uns de leurs méfaits : En 1651, ils massacrèrent le gouverneur de Trois-Rivières, M. Duplessis Bochart et les 15 Français qui l'accompagnaient dans un coup de main mal concerté. En 1653, ils enlevèrent le P. Poncet, mutilèrent ses mains et l'emmenèrent dans leur pays. En 1652, le P. Buteux périt sous leurs coups près des Trois-Rivières. En 1656, le P. Garreau est blessé à mort près de Montréal, et ils enlevèrent dans l'île d'Orléans 71 Hurons qu'ils massacrèrent inhumainement. En 1650, 40 guerriers Hurons, l'élite de la nation, se mettent en campagne avec quelques Français, et périssent presque tous de la main des Iroquois dans la désastreuse affaire du Long Saut, un peu au-dessus de Montréal. Les Hurons n'attendirent pas tous ces malheurs pour pourvoir plus efficacement à leur sûreté. Ils voulurent se rapprocher de Québec. Le Gouverneur D'Ailleboust leur offrit un asile temporaire sur une des places de la ville. Ils vinrent y dresser leur tente vers 1658 et ils y passèrent plusieurs années.

Quand la paix fut enfin conclue avec les Iroquois, après l'expédition du marquis de Tracy, les Hurons se transportèrent à une lieue et demie de la ville, et fondèrent là, en 1667, la Mission de N. D. de Foye (1). Ce nom lui fut donné à l'occasion d'une Statue de la Ste. Vierge, envoyée par les Jésuites Belges pour être honorée dans une Mission Sauvage. Elle était faite avec le bois du chêne au milieu duquel on avait trouvé la Statue miraculeuse de N. D. de Foye, près de Dinan dans le pays de Liège.

Le 29 décembre 1693 (2), les Hurons durent encore s'éloigner de cette résidence. Ce n'étaient plus les craintes que leur inspirait l'Iroquois, mais le besoin de se rapprocher du bois et d'avoir des terres plus étendues. Ils trouvèrent à une lieue et demie plus loin, un air pur, un terrain avantageux et des eaux abondantes. Les Missionnaires disposèrent avec symétrie toutes les cabanes autour d'une place carrée, au milieu de laquelle s'élevait la maison de Dieu. Le P. Chaumonot joignit à l'église une chapelle en l'honneur de la très-Sainte Vierge, parfaitement semblable pour la forme, les matériaux, les dimensions et l'ameublement à la célèbre *Casa Sancta* de Lorette en Italie. C'est ce qui valut au Village le nom de N. D. de Lorette, connu aujourd'hui sous le nom d'Ancienne Lorette. Il est à regretter qu'en reconstruisant cette église, il y a quelques années, on n'ait pas respecté davantage les proportions et les détails qui donnaient à cet ancien édifice un caractère historique et pieux, que la grandeur et la richesse du temple nouveau ne peuvent pas compenser.

Bien des années plus tard cette mission dut subir un nouveau changement de lieu, et ce fut le dernier. On la transféra à une petite distance, et on forma le village appelé *la Jeune Lorette*. C'est là où on trouve de nos jours tout ce qui reste de cette nation jadis si célèbre. Après avoir perdu son pays, sa langue, ses habitudes, et une partie de sa nationalité, elle disparaît peu à peu chaque jour. Elle ressemble à un arbre qui n'a jamais pu prendre solidement racine sur le sol où on l'avait transplanté. Privées de la sève vivifiante ses feuilles desséchées se détachent les unes après les autres, sans qu'il puisse espérer un nouveau printemps pour lui rendre la fraîcheur de ses jeunes années. Il ne restera bientôt d'autre trace de cette nation puissante qu'un nom justement célèbre dans nos annales.

---

(1) Par une erreur ou une négligence peu excusable, cette dénomination, si respectable dans son origine, a été dénaturée même dans les actes publics, sans qu'on puisse dire à quelle époque, et ce lieu n'est plus connu que sous le nom de *Village de Ste. Foi*.

(2) Manuscrit du P. Dablon.

## XI ( p. 51. )

## Notes sur la Géographie ancienne du Canada.

Nous réunissons ici sous la forme d'un Dictionnaire Géographique (1) les principaux noms que l'on trouve dans la Carte du Canada d'autrefois, et qui peuvent intéresser son histoire. Nous avons voulu essayer de remonter à leur origine en indiquant quand et par qui ils ont été donnés, ou bien les auteurs qui en ont parlé les premiers. Les nombreuses variantes que ces noms ont quelquefois subies donneront une idée de la négligence des auteurs, ou de l'ignorance des copistes et des protes de cette époque.

Voici les principaux ouvrages consultés : J. Quartier (Edit. 1848) ; Thévet, (1586) ; Wytfliet, (1607) ; Lescarbot (1617) ; Champlain (1612—1632) ; Sagard (1632) ; Jean de Laët (1632) ; Wassenders (1638) ; Sanson (1657) ; Ducreux (1640) ; *Mercure Français* (1605—1654) ; *Relations des Missions de la Nouvelle-France* (1632—1679) ; quelques Manuscrits contemporains.

## A.

**ABÉNAQUIS.** Champlain écrit *Abenacquiouict* et *Abenaquioit*. Dans des Manuscrits très-anciens, on lit *Abanaquis*, *Abnaquiois*, *Ouabanaki*. Cette nation habitait au Sud du St. Laurent (Champlain).

**ACADIE.** Jean de Laët et Lescarbot écrivent *La Cadie* et l'*Acadie*. Dans les chartes de Henri IV (1698), on lit souvent *La Cadie*. Le roi Jacques d'Angleterre, dans sa charte de 1621 en faveur du sieur Guillaume Alexandre, donne à cette contrée, ainsi qu'à l'*île du Cap Breton*, et à une partie du continent voisin, le nom de *Nouvelle-Ecosse*. Guillaume Alexandre appelle la péninsule *Nouvelle Calédonie*.

**ALGOUMÉQUINS,** *Algomméquins* (Champlain—Sagard), *Algunquins* (Lescarbot), *Ekoukeronons* (Relation 1638-39), *Kichesipirini* (Relation 1639-40), *Kijesipiinilouach*, *Kichesipirinouech* (Relation 1645-46). Sagard dit que le nom d'*Algomméquin* était générique pour les *Almouchiquois*, les *Montagnais*, la *Petite Nation*, la *Nation de l'Isle*, les *Ebicerinys*. Champlain limite cette dénomination aux peuples qui habitaient sur l'Ottawa. On trouve aussi *Adirondaks*, c'est-à-dire

(1) Nous avons été aidé dans ce travail par G. B. Faribault, écuyer, bien connu par ses connaissances en histoire et par son zèle à développer ces études dans notre pays. C'est à lui que nous devons l'encouragement que la Législature Provinciale a bien voulu donner à la publication de cet ouvrage du P. Bressany. Le Parlement du Canada a rendu à son talent un juste et bel hommage de confiance et d'estime en lui donnant l'honorable et importante mission d'aller en Europe former une Bibliothèque pour notre Province, et réparer ainsi la perte de celle qui était devenue la proie des flammes dans le désastreux incendie de 1849.

*mangeurs d'arbres*. Ce nom leur a été donné par les Iroquois pour se moquer de leur jeûne à la chasse. Il a été transformé plus tard en celui d'*Algonquins* (Bressany).

ALMOUCHICOIS, *Almouchiquois* (Champlain). Lescarbot les nomme *Armouchiquois*, et les place depuis *Kinibeki* (Riv. Kénébec) jusqu'au cap *Malebarre*. Champlain les place sur le Kénébec.

ANDASTOGERONONS, *Andastoes*, *Andastoeronons* (Relations), *Natio Perticarum* (Ducreux). Nation de la Virginie dans la Nouvelle-Suède entre le Chesapeake et la Rivière du Sud. Champlain ajoute à la suite de leur nom : " Nation qui fait la porcelaine."

ANTICOSTI. J. Quartier dans son deuxième voyage en 1535 donne à cette île le nom de l'*Assomption*, parcequ'il y arriva le 15 août. Le pilote Jean Alphonse en 1542 la nomma l'*île de l'Ascension*. Son nom Sauvage est *Natiscotec* (J. de Laët). Les Français, dit J. de Laët, en ont fait *Anticosti*. Une rivière au Nord de l'île porte encore aujourd'hui le nom de *Natiscotec*.

ASISTAGUERONON, *Gens du Feu* (Champlain).

## B.

BERSIAMITES, (Champlain 1632).

BRETON (ILE DU CAP), (Champlain). Son nom fut d'abord, dit J. de Laët, *île des Bretons*, à cause de son cap oriental nommé *Cap Breton*. Mais elle a porté, dit-il, le nom d'*île St. Laurent* parcequ'elle ferme son golfe, et *île de Baculos*, à cause de la pêche de la morue. Lescarbot la nomma *île des Bacaillos*.

## C.

CANADA, J. Quartier (1634) donne ce nom à la contrée qui commence à l'île d'Orléans près de Québec, et remonte le fleuve. Dans son second voyage (1635) il répète souvent *pays de Canada*, *Province de Canada*. Jean Alphonse applique le nom de Canada au lieu où est Québec. Selon Lescarbot le peuple de ce pays s'appelait *Canadoqua*. D'autres disent que *Canada* vient de l'Espagnol et signifie *pays où il n'y a rien*, ou d'un mot Sauvage qui veut dire *amas de cabanes*, et selon d'autres *village*.

CANZEAU, *Canceau*, *Conseau* (Champlain), *Champseau*, *Campseau* (Lescarbot). Cet auteur dit que ce nom est un nom Sauvage. Thévet, dans un Manuscrit de 1586, dit qu'il vient de celui d'un navigateur Français nommé "Canse".

CAP-ROUGE (Riv. du). Thévet (Manuscrit de 1586) dit que son nom Sauvage est *Senaga*.

CAP-ROUGE (FORT DU). Quartier, dans son troisième voyage (1541), érige un fort près de cette rivière et lui donne le nom de *Charslebourg Royal*. En 1542, Roberval vint s'y établir et changea ce nom en celui de *France-roy*.



CHALEURS (BAIE DES). Quartier y entra le 8 juillet 1534, et lui donna le nom de *Golphe des Chaleurs*.

CHAMPLAIN (LAC). Champlain lui donna son nom quand il le découvrit et qu'il l'illustra par sa première victoire sur les Iroquois en 1609. Une carte de 1616 le nomme *Lac des Iroquois*. Son nom Sauvage était *Cawaderi-guarunte* (les lèvres du pays) et *Petawabouque* (Alternation d'eau et de terre) (Géogr. de Spafford). Il a porté aussi le nom de *Lac Corlar*, en mémoire d'un Gouverneur Anglais de ce nom qui y périt en 1665.

CHAUDIÈRE (SAUT DE LA) (Lescarbot), chute sur la rivière de l'Ottawa. En Sauvage *Asticou*, c'est-à-dire Chaudière (Lescarbot).

CHAUDIÈRE (RIVIÈRE), près de Québec. Champlain (1613) l'appelle *Rivière Bruyante*.

CHESAPEACQ, CHESAPEAK (BAIE DE) (Champlain). Ce nom est Sauvage (J. de Laët).

CHOUACOUET, CHOUACOTT (RIV. DE, BAIE DE), (J. de Laët), *Chouakoet* (Lescarbot). Sur cette rivière, dit J. de Laët, étaient les Almouchiquois. Aujourd'hui *Rivière Saco*.

## D.

DELAWARE (BAIE), (lettre d'Argal de 1612). Le lord Delaware y était entré en 1610.

## E.

ÉRIÉ (LAC). *Lac Derie* (Champlain), *Lac d'Érié* ou du *Chat* (Sanson 1658), *Eriechronons* ou *Nation du Chat* (Sanson), *Lacus Erius seu Felis, natio Felium* (Ducreux), *Errieronons* (Relation de 1647-48). Hennepin le nomme *Lac de Conti*, et dit que les Iroquois l'appelaient *Terocharontiong*.

ESQUIMAUX. (Champlain).

ETCHEMINS, *Eschemins* (Champlain), *Etechemins* (Lescarbot). Ils s'étendaient, dit-il, depuis la Rivière St. Jean jusqu'à Kinibeki. Sagard les place maladroite-ment sur le Saguenay.

ESCOUMINS (RIV. DES), (Quartier, Champlain, Lescarbot). Les Papinachois l'appelaient *Esseigioü* (Relation 1664).

## F.

FEU (NATION DU), *Atsistaehronons*, *Assistagueronon* (Champlain 1632), *Atsitarhonon*, *Assistagueronons* (Sagard), *Assistaeronons* ou du *Feu* (Sanson), *Mas-koutench* (Relation de 1671-72).

## G.

GASPÉ (BAIE DE), *Gaspé* (Routier de Jean Alphonse). On trouve plus souvent *Gachépé* (J. de Laët, Lescarbot, Charte de Henri IV (1603), *Gaspey* (Champlain).

Lescarbot dit que *Gachepé* est un nom Sauvage. Les Montagnais l'appelaient *Hongnedo* (Lescarbot), *Honguedo* (Quartier).

GASTON (SAUT DE), (Champlain, Ducreux, Sagard). La carte de Ducreux (1660) porte *Saltus Astaius*. Un journal Jésuite de 1658 le nomme *Saut Skiae*. D'après Sanson le peuple voisin s'appelait *Skiaeronons*. Aujourd'hui Saut Ste. Marie. Voy. *Ste. Marie*.

GRAND CALUMET (ILE). Sagard et les *Relations* la nomment souvent l'île, la *Nation de l'île*, l'île du *Borgne* (à cause d'un de ses plus fameux Capitaines, qui était borgne.) On voit aussi dans la carte de 1643 *Ile de Tesouac*.

## H.

HUDSON (Riv.). Nommée par Hudson (1608). Elle a porté différens noms *North River* et *Rivière Manhatte*, *Rivière de la Montagne* (J. de Laët, le *Nouveau Monde*, 1625), *Rivière Maurice* (Devries), *Rivière Montagne*, *rio de Montagnes* (Wassenaers), *Rivière Montaigne* par les Français et par nous, *Rivière Maurice* (Wassenaers), *Cahotatea*, *Macquaa Kill* (Vanderdonk), *Grosse Rivière*, *rio Montana* (Sanson), la *Grande Rivière* (Robert Juet, *Journal du Voyage d'Hudson*). *Rivière Nasseau*.

HOCHELAGA, village Sauvage visité par Quartier dans l'île de Montréal. Il donne ce nom au fleuve St. Laurent.

HURONS. Champlain les appelle *Hurons*, *Ochatéguins*, *Ochatagin*, *Attigouantans*, *Atignonaanitans*, *Attignouantan*, *Attigouotans*, *Attignouaatitans*. Sagard les nomme *Houandates*. Ils étaient divisés en 3 tribus, *La Corde*, *le Rocher* et *l'Ours* (Sagard, Relation 1659). 1° Les *Attignaouantans* (Relation 1639), *Atingyahointan* (Sagard). 2° Les *Atigagnongueha* (Sagard), *Altignenonghac* (Relation 1636), *Atignenongach* (Relation 1637), *Attigdeenonguahac* (Relation 1639), *Attingueenongnahak* (Relation 1641), *Attiniatoenten* (Relation 1649). 3° Les *Henarhonons* (Sagard), *Arendoronons* (Relation 1636), *Arendahronons* (1639), *Arendaenronons*.

HURON (Lac). *Lac Huron* (Relation 1640). Champlain l'a nommé *Grand Lac*, *Mer douce*, *Lac des Attigouantans*. (Les Attigouantans étaient une des tribus Huronnes.) Hennepin lui donne le nom de *Lac d'Orléans*. Sanson marque sur sa carte *Karegnondi* (1). *Lac Caniatare* (Colden).

## I.

IROQUOIS. On comptait autrefois cinq nations Iroquoises, les *Agniers*, les *Oneiouts*, les *Onnontagués*, les *Goiogoens* et les *Tsonnontouans*. Les Anglais les ont

(1) Nous voyons dans une lettre manuscrite du P. Charles Garnier, Missionnaire alors des Hurons qu'un des villages de la nation du Petun se nommait *Ekarenniondi* ou *St. Matthias*.

nommées les *Mohawks*, les *Onéidas*, les *Onondagas*, les *Cayugas* et les *Sénécas*. Les Iroquois sont aussi nommés *Tadamas* (J. Quartier), *Mingos* (sobriquet donné par les Français), *Matchinadaock* (Labontan), *Agannonsioni* (Le Beau), c'est-à-dire *faiseurs de Cabanes*, et *Aaquinushione*. Les Iroquois, dit Colden, se donnaient à eux mêmes le nom de *Ongue-honwe* c'est-à-dire, *hommes supérieurs aux autres*. Les Tuscaroras, peuple de la Caroline, se sont réunis aux Iroquois vers 1712, après leur défaite par les Anglais, et depuis cette époque, on compte six nations Iroquoises.

IROQUAY, *Hirocet*, *Hirocay* (Champlain), *Onontchataranon* (Relation 1645-46), *Tonchataranon* (Sanson). Les Iroquays se regardaient comme les anciens habitants de l'Île de Montréal, d'où les Hurons les avaient chassés (Relation 1645.)

## K.

KENEPEC (Riv.) *Quinibeguy*, *Quinebeque*, (Champlain), *Rivière des Etchemins*, (1) (Champlain). *Kinibeki* (Lescarbot), *Quinibequin* (Jean de Laët), *Qui mo beguyn* (carte Hollandaise 1616).

## L.

LABRADOR. Il porte aussi, dit Sanson (1654), le nom d'*Estotilande*, de terre de Cortereal et de *Nouvelle Bretagne*. Herrera met le *Labrador* au sud de l'*Estotilande*.

LONG ISLAND (Vanderdonk), *Matowacks* (J. de Laët), *Île de l'Ascension* (Champlain), *Île des Machicans* (carte Hollandaise de 1616), *Metoac* et *Sewanacky* (c'est-à-dire, terre des Coquillages). Hist. d'O'Callagan.

LONG SAUT. Grand rapide de l'Ottawa au-dessus de Montréal. Champlain le nomme *Quenechouan*.

## M.

MALLEBARRE (CAP), Champlain donne le nom de *port Malle barre* à la baie que forme cette pointe, et qui était très-dangereuse (aujourd'hui *Cap Malabare*).

MANHATTE (ÎLE), (Wassenaers 1621). On trouve aussi *Manhattes* (Manuscrit du P. Jogues) et *Manhattan* (lettre de 1644).

MASSACHUSETTS. Peuple de la Nouvelle Angleterre, (Jean de Laët), *Massacutes* (Sanson), *Mastachusit*, (lettre de Dermer 1619.)

MASSACRE (CAP DE) ou de la *Victoire* (Sagard), sur le St. Laurent, à une lieue-et-demie plus haut que Sorel; en Huron, *Onthrondeen* (Sagard). Voyez note (1) p. 178.

MOHIKANS, *Maykans*, (Wassenaers), *Manhikans*, *Mahicans* (J. de Laët.) Ils habitaient les deux rives de l'Hudson, et étaient les ennemis des Iroquois (J. de Laët), *Mahingans* ou *Loups* (Relation 1663-64).

(1) Champlain dans sa carte place ce peuple sur la rivière *Ste. Croix*.

MICHIGAN (Lac). On l'a nommé *grand lac des Algonquins*, *lac des Puants*, (Champlain—Ducreux), *Lac St. Joseph* (P. Allouez lui donna ce nom en 1675), *Grand Lac des Illinois* (Relation 1669-70), *Second grand lac des Hurons* (Relation 1639-40), *lac Dauphin* (Hennepin). D'après Hennepin, les Miamis le nommèrent *Michigonong*, d'où on a fait Michigan. *Lac des Illinois* (carte de Marquette).

MANITOUALAIN, (Relation 1673), *Ekaentaton*, *Ekaentouton*, *Ekaentoton*, (Manuscrits Contemporains), *Ile Ste. Marie*, (ainsi nommée par le Missionnaires quand ils y commencèrent une mission Algonquine en 1648), *Ile des Outaouaks* (Relation). *Ile de Kaoutotan* (carte de Champlain), *Ile de la Nation des Cheveux Relevés* (Ducreux), *Ils des Andatawawat* (Bressany). Champlain donne en 1613 aux Ottawas le nom de *Nation des Cheveux Relevés*, à cause de la forme de leur chevelure.

MISSISSIPI (Riv), (Relation du P. Marquette). On trouve *Messipi* (Relation 1466-67.) *Rivière Colbert*, *Meschasipi* (Hennepin).

MONTAGNAIS, *Montaignets*, *Montagnars* (Champlain). Ils habitaient les rives du Saguenay.

MONTREAL, (ILE). J. Quartier (1545) donne à la montagne le nom de *Mont-royal*. Ce nom s'est étendu à l'île et à la ville. Champlain nomma (1611) *place royale* le lieu où est aujourd'hui la ville.

MONTMORENCY, (SAUT DE). Nom donné par Champlain en 1608.

MONTS DESERTS, (ILE DES). Ainsi nommée par Champlain à cause de son aridité.

MIRAMICHI, (BAIE DE). Charte de Henri IV. (1603.) *Mesamichi*, *Misamichis* (Lescarbot). J. Quartier lui avait donné le nom de *fleuve des Barques*.

## N.

NADOUESSIOUX (Ducreux), *Nadoüechioouec* et *Nadouessi* (Relation 1659-60), *Nadouessoueronon* (Sansons), *Nadoisi* (Relation 1673-79).

NIAGARA. Voyez note <sup>(1)</sup> p. 63. Champlain dans sa carte de 1612 trace avec assez d'exactitude la rivière de Niagara, avec ses îles ; mais il place la chute à l'entrée du Lac Ontario. Les cartes de Sanson de 1656 lui donnent sa véritable position.

NORUMBEGA. Voyez *Pentagoet*

NOUVELLE ANGLETERRE (J. de Laët), *Nouvelle Albion*, (Manuscrit du P. Jogues). *La Rivière Fresche* (aujourd'hui Connecticut), lui servait de limite (P. Jogues).

NOUVELLE BISCAYE. Terres entre Tadoussac et Québec (J. de Laët).

NOUVELE ECOSSE. Charte de Jacques I. (1621).

NOUVELLE FRANCE. Nom donné au Canada par Verazani.

NEZ PERCÉS (NATION DES), ou *Nation du Castor* (Relation 1635-36), *Amicouës*, (Relation 1672). *Nation de Cheveux ou Poils Relevés* (Sagard). *Nez Percés* ou *Ontaouats* (Hennepin).

NATION NEUTRE (Sagard). Cette nation était entre les Hurons et les Iroquois, et en paix avec ces deux peuples. On établit là la *Mission des Anges* en 1640. On trouve pour le nom Sauvage de ce peuple *Attiuoindarons* (Sagard), *Attiouendaronk*, *Attikadarons* (Relation 1641), *Atirhangenrets* (Relation 1673). Cette nation s'étendait sur toute la rive nord du lac Érié, depuis le lac Huron jusqu'au lac Ontario.

## O.

ONTARIO (Lac). Lac des *Entouhonoronons* ou *Entouhonoronons* (Champlain). Champlain lui donna le nom de *Lac St. Louis*. D'après Hennepin les Iroquois l'appelaient *Kanadario*, c'est-à-dire, beau lac, et les Français *Lac Frontenac*. Vanderdonk l'appelle *Lac des Iroquois*; Colden, *Lac Catarackoui*; Le pilote Américain, *Kadarakai*. Ducreux écrit *Ouentaronius*.

ORANGE (FORT D'), (Wassenaers, le P. Jogues), *Renselaerswich* (Manuscrit du P. Jogues), aujourd'hui *Albany*.

ORLEANS (ILE D'), (J. Quartier). Il lui avait donné en 1535 le nom d'*Isle de Bacchus* à cause de la quantité de vignes qu'il y trouva. A son retour en 1537, il lui donna le nom d'*Isle d'Orléans*. Thevet (Manuscrit de 1586), dit que les Sauvages l'appelaient *Minigo*.—*Ile Ste. Marie*, ainsi nommée par les Missionnaires en 1650, quand il s'y retirèrent avec les Hurons fugitifs.

OTTAWA (Riv). On trouve aussi dans les anciennes Relations et de vieux Manuscrits, *Outaouas*, *Outaouais*, *Outaouaks*, *Andatahouats*, *Andatawawak*, et *Outaouak* (Journal Jésuite). Sagard et Champlain la nomment *Grande Rivière des Algonquins*.

## P.

PENTAGOET, *Pentegoet*, *Pentegoit* (Champlain), *Pemptegoet* (Lescarbot). Les Sauvages l'appelaient autrefois *Agguncia*, mais aujourd'hui *Pentegouet*, et les Anglais *Penobscot* (J. de Laët). On trouve aussi *Norembergue* (Routier de Jean Alphonse, 1542), *Norembergue* (charte de Henri IV. 1598), *Norunbega*, *Norembeque* (Lescarbot).

PETITE NATION ou *Ouaouechkaïrini* (Relation 1639-40), sur l'Ottawa.

PETUN (NATION DU), *Nation des Petuneux* (Sagard), *Tionniontateronnons* (Relation 1638-39), *Khionontachronons*, *Kionnonteronnons* (Relation 1640), *Tionnontates*; *Tionnontante* (Relation 1672). Les Missionnaires établissent chez eux la *Mission des Apôtres* (1640). Cette nation était voisine des Hurons.

PORT-ROYAL. "Il fut nommé ainsi, dit Lescarbot, non par le choix de Champlain, "comme il se vante, en la relation de ses voyages, mais par De Monts, Lieutenant "du Roy."

PUANTS (LAC DES). Voyez *Michigan*.

PUANTS (BAIE DES). Elle est reconnue par le P. Allouez en 1669. Il la nomme *Baie St. François Xavier*. On la nommait aussi *Grande Baie*. Les Anglais l'ont nommée *Green Bay*, sans doute, dit O'Callaghan, par suite de la mauvaise prononciation de son nom Français *Grande Baie*, et depuis on l'a traduit par *Baie Verte*. Hennepin la nomme *Lac*.

PUANTS (NATIONS DES) ou *Aouetatsionanrrhonon* (Relation 1635-36)

#### Q.

QUEBEC, (Champlain). On trouve *Kebek* (Bressany), et très-souvent dans les *Relations* et ailleurs, *Kebec*. Lescarbot dit que c'est un nom Sauvage. Quartier ne donne à ce lieu que le nom de *Statacone* et *Stadacona*, village des Sauvages. Jean Alphonse l'appelle toujours *Canada*; et Jean de Laët *Stadaca* et *Stadacone*. Sagard dans son vocabulaire de langue Huronne dit qu'en cette langue le nom de Québec était *Aton-ta-régué*. Les Hurons modernes disent *T'a-ton-ta-riti*, c'est-à-dire, "lieu où la Rivière se rétrécit." Les Algonquins l'appellent *Ouabec*, et les Micmas *Kebé-qué*, c'est-à-dire "là où la rivière est fermée." Charlevoix prétend que les Algonquins disaient autrefois *Quebeio* et les Abénaquis, *Quélibec*, c'est-à-dire, "ce qui est fermé." Sa latitude trouvée par le P. Le Jeune en 1625 est 46° 30', et sa longitude 6 heures  $\frac{1}{4}$  distance de Paris (Sagard). Aujourd'hui on lui donne 46° 49' de latitude. Champlain dit que le nom de Québec était donné par les Sauvages à l'endroit le plus resserré de la rivière.

#### R.

RICHELIEU (Riv). Cette rivière portait autrefois le nom de *Rivière des Iroquois* (Champlain, Lescarbot), *Rivière des Ignieronons* (Sagard). Wytfliet (*Histoire des Indes Occidentales*, 1607), lui donne le nom de *Monmorrancy*.

RICHELIEU (RAPIDES). J. Quartier en 1635 donne à ce lieu le nom d'*Achelaci* et trouve près de là le village Sauvage de *Hochelai*.

RICHELIEU (FORT). Il y en a eu deux, l'un bâti et nommé par Champlain dans l'Ile Ste. Croix à 15 lieues de Québec en 1634, et l'autre bâti à l'entrée de la Rivière Richelieu en 1642.

#### S.

SABLE (ILE DE). Le baron de Lery lui donna ce nom en 1518 quand il essaya d'y faire un établissement.

SAGUENAY (J. Quartier), nom Sauvage (Lescarbot). Nom des habitants du lieu (J. de Laët). *Saguené* (Relation 1657-58).

**SILLERY (MISSION DE).** A une lieue de Québec en remontant le fleuve. Ce lieu fut ainsi nommé en mémoire du Commandeur de Sillery, fondateur de cette mission. Il a aussi été appelé *l'Anse de St. Joseph, Mission de St. Joseph* ou de *St. Michel*. L'Eglise de la mission était dédiée à St. Michel. Son nom Sauvage était *Ka-miskoua-ouangachèt* (Relations de 1651-52).

**SOISSONS (Lac),** (aujourd'hui *Lac des Deux-Montagnes*, près de Montréal). Champlain lui donne ce nom en l'honneur du Comte de Soissons.

**SOKOUEKIOIS,** (Manuscrit du P. Druilletes). On trouve dans les plus anciens Manuscrits : *Socquoquiois, Soquoeiois, Sokoquiois, Soccoquiois, Socoquiouets, Sakouekiois*. Ils habitent la *Rivière Douce* (1) Sanson), ou *Rivière Fraîche* (Wassenaers 1638).

**SOURIQUOIS.** Peuple au milieu duquel était *Port-royal* (Lescarbot), principal peuple de l'Acadie (Jean de Laët). On les a nommés plus tard *Micmas* et *Mikmaques*, aujourd'hui *Micmacs*.

**SUPERIEUR (Lac).** (Sanson, Ducreux), *Grand Lac* (Champlain), *Lac des Madouessieux* (carte de 1643), *Lac de Tracy* (P. Allouez 1665), *Lac de Condé* (Hennepin).

**STE. CLAIRE (Lac).** Ce nom fut donné par le P. Hennepin au mois d'août 1679. On trouve aussi ces autres noms : *Lac des eaux de mer* (Ducreux, Sanson), *Otsi-Keta* (Hennepin), *Ganateio* (carte de Delisle 1703), *Oialinantohiketo* (carte de M. de Fer 1718).

**ST. CHARLES (Riv.),** près de Québec. J. Quartier (1635) y arriva le jour de l'Exaltation de la Ste Croix et lui donna le nom de Ste. Croix. Sagard dit qu'en Montagnais on l'appelait *Cabire coubat*, "à raison qu'elle tourne et fait plusieurs pointes." Wytfliet la nomme sur sa carte *Hadin Fl.* Le nom de *Rivière St. Charles* lui vient des Récollets, qui en 1621, voulurent éterniser sur ses rives le nom d'un de leurs grands bienfaiteurs, M. Charles des Bouis, Grand-Vicaire de Pontoise. Ils dédièrent leur chapelle à son patron St. Charles.

**STE. CROIX (Riv.),** (J. de Laët), à 20 lieues de la Rivière St. Jean, dans l'Acadie. "Son nom, dit Lescarbot, vient de 2 ruisseaux qui viennent comme une croix "se jeter dans le bras de mer qui ferme son embouchure". On trouve aussi *Rivière des Etchemins* ou *des Estechemins* (Champlain).

**STE. CROIX (ILE).** Cette Ile, située à l'entrée de la Rivière Ste. Croix, fut ainsi nommée par le sieur De Monts quand il essaya d'y faire une habitation en 1604 (Champlain).

**STE. CROIX (POINTE),** à 15 lieues de Québec (Champlain).

(1) Aujourd'hui *Rivière du Connecticut*.

ST. JEAN (RIV.), (J. de Laët). Les Sauvages l'appelaient *Onygoudy* (J. de Laët), *Oigoudi* (Lescarbot). Les Français lui donnèrent ce nom parcequ'ils y entrèrent le jour de cette fête (Lescarbot).

ST. JEAN (ILE). Lescarbot l'appelle aussi l'île *Baccaillos*, c'est-à-dire des *Morues*.

ST. JOSEPH (ILE). <sup>(1)</sup> Nom donné par les Missionnaires en 1649. Son nom Sauvage était *Gahoendoe* (Ducreux) et *Ahoendoë* (Journal Jésuite).

ST. ELOY (ILE). a 25 lieues de Québec (Champlain).

ST. FRANCOIS REGIS (LAC). Il reçoit ce nom du P. Le Mercier, le 17 juin 1656 (Relation 1656-57).

STE. HELENE (ILE), devant Montréal. Elle reçoit son nom de Champlain en 1611.

STE. MARIE (RIV). Champlain donne ce nom à une rivière à 24 lieues plus haut que Québec.

STE. MARIE (SAUT). Entre le lac Supérieur et le lac Huron. Ce nom ne paraît pas remonter au delà de 1669, époque de la fondation de cette mission, qu'on nomma *mission Ste. Marie du Saut*.

ST. LAURENT (GOLFE). Il reçoit son nom de Jacques Quartier en 1536. Herrera (1622) lui donne le nom de *Bacallaos*, et ajoute qu'il a porté aussi le nom de *Golfe des Trois Frères*.

ST. LAURENT (FLEUVE). Il a porté d'abord le nom de *Fleuve Canada*, *Fleuve Ochelaga* (Quartier), *Grande Rivière du Canada* (Lescarbot).

ST. LOUIS (SAUT), (Champlain). Il est le premier qui lui donne ce nom.

ST. LOUIS (CAP). J. Quartier dans son premier voyage y arrive le jour de cette fête et lui donne son nom.

ST. PIERRE (LAC), (Champlain). Thévet le nomme *Lac d'Angoulesme*. Hauluyt a adopté le même nom.

ST. SACREMENT (LAC). Le P. Jogues lui donne ce nom en 1646. Les Sauvages le nommaient *Andiataraque* (Sanson), *Andiatarocte* (P. Jogues), et *Horicon Canideri-oit*, c'est-à-dire, la queue du lac. Les Anglais l'ont nommé *Lac George*, et ce nom a prévalu.

SUD (RIV DU), (Jean de Laët, Sanson, Champlain), aujourd'hui *Susquehana*.

SUD

T.

TADOUSSAC. (Champlain). Ce nom est Sauvage (Lescarbot). Les Sauvages le nomment aussi *Sadilege* (Relation 1646).

(<sup>1</sup>) Sur la terre ferme, au milieu du pays des Hurons, il y avait déjà eu deux missions appelées *Mission St. Joseph*; l'une fondée par le P. de Brebeuf en 1634 dans le village d'Ihonatiria, l'autre fondée en 1638 dans le village de Teanaustayae lorsque celui de Ihonatiria fut presque entièrement ruiné par la contagion.



TERRE-NEUVE (ILE DE). Nom donné par J. Cabot, le 24 juillet 1497. Il l'a nommée aussi *Bacallaos* à cause des morues.

TROIS-RIVIERES (FLEUVE DES). Ainsi nommé par Champlain à cause de ses trois embouchures. J. Quartier la nommé *Rivière de Fouez*. Lescarbot pense qu'il a voulu dire *Rivière de Foix*. On trouve pour son nom Sauvage, *Metabertin*, *Meta-beroutin* (Relation 1657-58). Aujourd'hui *Rivière St. Maurice*.

VIRGINIE. Nom donné en l'honneur d'Elizabeth d'Angleterre par Phil. Amada et Arth. Barthou dans l'expédition de 1584.



## XII

## Explication des Gravures.

Page 1.—FRONTISPICE. Tableau symbolique et historique de la contrée. Le signe sacré de la Religion brille dans les cieux et répand au loin sa bienfaisante lumière. Les Récollets et les Jésuites sont à l'œuvre pour régénérer ces peuples idolâtres. On reconnaît le Sauvage, son costume, ses armes, sa vie guerrière, son goût pour la chasse. On retrouve les eaux abondantes de ces vastes régions, leurs cascades et le Castor qui en a fait pendant longtemps la principale richesse.

Page 50.—CARTE DU P. DUCREUX. La carte dont nous donnons ici un *fac simile* fut gravée pour l'ouvrage du P. Ducreux. *Historia Canadensis*. Elle porte le millésime de 1664. C'est avec raison qu'elle doit occuper une place honorable parmi les travaux géographiques de cette époque reculée. Elle modifie dans des points essentiels la carte de Champlain, surtout par rapport aux contrées de l'Ouest : mais son plus grand mérite à nos yeux, et ce qui en fait une vraie spécialité, c'est d'être la seule des cartes connues, qui donne quelques détails sur le pays des Hurons, avant leur destruction. Il est représenté dans un des angles de la carte sur une plus grande échelle, avec les noms des principaux villages. Malheureusement l'orthographe de presque tous ces noms propres a été horriblement défigurée. Le tracé topographique est tout-à-fait remarquable par son exactitude. Charlevoix ne nous paraît pas excusable de n'avoir pas connu ou su apprécier ce travail difficile à une époque, où la science dans ces lieux Sauvages avait si peu de ressource, et de lui avoir préféré les cartes imparfaites de Bélin. Il faut que Bélin lui-même n'ait jamais vu la carte de Ducreux pour oser dire dans son mémoire sur les cartes de l'ouvrage du P. Charlevoix, dont il s'était chargé, " que la côte Nord du Lac Huron ne lui paraissait pas bien connue."

Page 51.—JACQUES QUARTIER. D'après une excellente aquarelle de Duncan, dans le magnifique *Album Canadien* de S. H. le Lieut-Col. J. Viger. C'est la copie du Portrait peint pour la Chambre d'Assemblée, sur l'original conservé à St. Malo en France, lieu de la naissance de ce marin célèbre.

Page 54.—HAUTEUR COMPARÉE DES PRINCIPAUX LACS DU CANADA. Voyez la note p. 54.

Page 59.—CARTE DU LAC ST. PIERRE, DES TROIS-RIVIERES ET DE MONTREAL. Nous y ferons remarquer 1° le *Fort Richelieu*, à l'entrée de la Rivière des Iroquois ; 2° l'*île Platte*, quelques lieues plus haut, devant laquelle on trouva le P. de Nouë gelé en 1646 ; 3° le *Saut au Récollet* sur la Rivière des Prairies. Il doit son nom au Récollet Nicolas Viel, tué en 1625, par trois Hurons payens qui jetèrent ensuite son corps dans le rapide, pour cacher leur forfait.

Page 61.—CHUTE DE NIAGARA. Vue prise sur la côte Est.

Page 64.—CASTOR. Le Castor d'Amérique ne paraît différer de celui d'Europe, que par l'habitude de vivre en société, et de faire pour se loger des habitations bien dignes d'exciter l'admiration des curieux. Ils arrêtent le cours des ruisseaux par des digues puissantes, et ils construisent au milieu de ces petits lacs improvisés, des cabanes de terres et de joncs qui s'élèvent en forme de buttes au dessus des eaux. L'entrée est sous l'eau, mais leur logement est à sec. Pendant longtemps, le Castor a été l'animal de ces contrées qui a le plus excité la cupidité des commerçants européens, à cause de la beauté de son poil. Cette guerre d'extermination les a fait disparaître, on peut dire, entièrement, là où la civilisation s'est établie. Aujourd'hui, si on y rencontre encore quelques Castors isolés, ils se logent dans des tannières comme font ceux que l'on trouve de nos jours en Europe.

Page 65.—L'ORIGINAL. Voy. p. 67.

Page 66.—SCÈNE D'HIVER. Un chasseur en raquette traverse une rivière conduisant sa traîne chargée de son bagage. D'après l'*Album Canadien* déjà cité.

Page 79.—GRAND CONSEIL DE SAUVAGES. L'orateur montre un des colliers de Wampum auquel est attachée une partie de son discours. Ces assemblées étaient remarquables par le silence des membres et leur patience à écouter. Ils se mettaient fort peu en peine des bienséances et de la tenue. Le P. LeJeune raconte qu'il vit un jour l'orateur d'une de ces assemblées, parler avec une très-grande chaleur en restant couché sur le dos, avec les mains passées sous la tête.

Page 92.—TOMBEAUX HURONS. Voyez p. 101.

Page 206.—PRÉDICATION DE L'ÉVANGILE.

Page 111.—UN RAPIDE.

Page 115.—PORTAGE. Cette tête de chapitre rappelle un épisode de la vie du P. Jogues. Lorsqu'il monta la première fois chez les Hurons, on l'avait obligé de prendre soin d'un jeune enfant de 10 à 11 ans qui tomba malade dès les premiers jours du voyage. Il était nécessaire de le porter toutes les fois qu'il y avait à mettre pied à terre. Les Sauvages se fatiguèrent bientôt de ce soin, et l'abandonnèrent au Missionnaire seul, au grand danger de tous les deux; car le P. Jogues n'avait pas le pied sûr dans ces chemins difficiles. Il ne parvint à gagner un des Sauvages pour obtenir ce service, qu'à condition qu'il se chargerait de son fardeau beaucoup plus lourd cependant que l'enfant. C'était une provision de haches et de chaudières.

Page 117.—ENLÈVEMENT DE LA CHEVELURE.

Page 143.—CABANE D'ECORCE.

Page 143.—BERCEAU SAUVAGE.

157.—SCÈNE DE JONGLERIE. Le sorcier aidé d'amis officieux, épuise toutes les ressources de son art, sur un infortuné malade. Il a à la main la tortue symbolique,

et les plantes médicinales. Il pousse des cris et il s'agite dans tous les sens pour chasser la maladie.

Page 157.—VOYAGE EN RAQUETTE.

Page 174.—LE PORC-ÉPIC.

Page 174.—MORT DU P. DE NOUË.

Page 175.—LA GLOIRE DU CIEL. Les Anges présentent des couronnes et des palmes aux martyrs de la foi et de la charité.

Page 186.—PORTRAIT DU P. JOGUES. D'après une gravure de 1664.

Page 187.—TORTURE DU P. JOGUES. Voy. p. 199.

Page 187.—LE P. JOGUES EN RETRAITE DANS LES BOIS. Voy. p. 221,

Page 237.—RECOLTE DE LA FOLLE AVOINE. (*Riz du Canada, Rizania aquatica*).

Cette graminée est indigène de l'Ouest du Canada au delà du Lac Erié. C'est une des richesses de ces contrées, et elle est aujourd'hui très-répandue dans l'Angleterre. Elle croît sur les bords des ruisseaux et des étangs, et dans les fonds fangeux des lacs et des rivières, lorsque leurs eaux sont basses et stagnantes. Son abondance est extraordinaire. Les animaux en sont très-friands, et chaque année elle sert à engraisser des milliers. Elle offre une nourriture saine à l'homme, et les Sauvages ont su en profiter. Ils entrent à force de rames dans cette moisson aquatique, un peu avant que les grains soient mûrs, et comme les tiges ont de 4 à 8 pieds au-dessus de l'eau, ils les lient en grosses gerbes pour empêcher les oies, les canards, les outardes de les égrainer en les agitant. Ils reviennent plus tard lorsqu'ils sont en maturité. Ils inclinent les gerbes dans leur canot, et ils font leur récolte en les frappant avec de petits batons. Les Sauvages donnaient à ce grain le nom de *menomen*. Les peuples qui habitaient la contrée où il abonde le plus, portaient le nom de *Menomenis*, c'est-à-dire mangeurs de riz. Les Français les nommaient *La Folle Avoine*.

Page 238.—LE P. JOGUES AU POTEAU p. 202.

Page 239.—ARRIVÉE DU P. JOGUES EN BRETAGNE. Voyez note (1) p. 244.

Page 239.—LE P. JOGUES TOURMENTÉ PAR LES ENFANTS.

Page 245.—MORT DU P. JOGUES.

Page 250.—BUSTE DU P. DE BREBEUF. C'est la copie d'un magnifique reliquaire envoyé par la famille de ce Serviteur de Dieu au Collège des Jésuites à Québec, et conservé à l'Hôtel Dieu de la même ville. Le buste est en argent et de grandeur naturelle. Dans le pied d'estal en ébène richement orné, se trouve la tête du généreux martyr.

Page 256.—SUPPLICE DU P. DE BREBEUF ET DU P. LALEMANT.

Page 262.—MORT DU P. GARNIER.

Page 275.—MORT DU P. CHABANEL.

Page 281—CARTE DE L'ANCIEN PAYS DES HURONS. Cette contrée située à l'Ouest du Lac Huron, a donné occasion surtout dans les tems modernes à plus d'une erreur historique et géographique. Mais la carte du P. Ducreux que nous avons reproduite et la description de cette contrée dans les *Relations* imprimées, auraient pu facilement les prévenir. Nous devons à la complaisance et à l'active intelligence du Rév. G. Hallen, de Pénétanguishene, le tracé géométrique de deux anciens forts dont le souvenir, jusqu'à ces dernières années, n'avait été conservé que dans l'histoire et dont les plans n'avaient jamais été levé. Nous lui sommes aussi redevables du dessin des objets curieux dont nous avons enrichi cette carte.

(a) Le fort Ste. Marie sur la Rivière Wye était une résidence fondée par les Missionnaires vers 1640 pour servir de centre à leurs opérations, et de lieu de repos et de solitude après leurs courses apostoliques. Outre la chapelle et la cabane des Missionnaires, on y voyait une autre grande cabane destinée à servir d'hôtellerie ou d'hôpital pour les Sauvages. Ils avaient permission d'y séjourner 3 jours, soit pour se faire traiter dans leur maladie, soit pour se faire instruire dans la foi. En 1647 les *Relations* rapportent qu'on vit dans le cours de l'année, plus de 3000 Sauvages venir profiter de cette généreuse hospitalité.

(b) Le fort Ste. Marie dans l'île St. Joseph (aujourd'hui *Charity* ou *Christian Island*) est construit, comme nous l'apprend l'histoire, sur la côte Sud-Est, à une petite distance du rivage. Ses ruines se dessinent encore très-bien sur ce sol aujourd'hui solitaire. Elles furent mesurées le 21 Juin 1845. En 1848 en fouillant au milieu d'elles, on recueillit des objets curieux qui sont une preuve matérielle des traditions historiques. Le plus remarquable d'entre eux et celui qui fixa le plus, avec une juste raison, l'attention publique, fut un moule à faire des hosties. Il se trouvait dans un remarquable état de conservation. Acheté aussitôt par un amateur, il a été transporté dans un musée d'Angleterre.

(c) L'étoile placée dans ce lieu indique un de ces vastes tombeaux Hurons découverts il y a peu d'années et dont nous avons donné la description, *note 2*, p. 101.

(d, e) indique approximativement la position des deux célèbres Villages St. Louis et St. Ignace, où périrent les P. Gabriel Lalemant et de Brebeuf.

(f. g.) 2 pipes Sauvages trouvées à une petite distance de St. Ignace.

(h. i.) Grains de colliers, travaillés avec soin, et ornés de couleurs.

(k. m. n. o. p.) Grains de colliers de diverses formes et de diverses dimensions.

## TABLE DES MATIÈRES.

|                                                                                                                             | PAGE. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Avant-Propos du Traducteur.....                                                                                             | 5     |
| Biographie du P. François J. Bressany.....                                                                                  | 13    |
| Épître dédicatoire.....                                                                                                     | 47    |
| Protestation de l'Auteur.....                                                                                               | 47    |
| Approbation du T. R. P. Goswin Nickel.....                                                                                  | 48    |
| Introduction.....                                                                                                           | 49    |
| <b>I<sup>RE</sup> PARTIE.</b> Ch. I. Situation et Découverte de la Nouvelle-France.....                                     | 51    |
| II. Description du pays des Hurons.....                                                                                     | 61    |
| III. Sol, nourriture, vêtement, et caractère des Sauvages de la Nouvelle-France.....                                        | 66    |
| IV. Gouvernement des Sauvages du Canada.....                                                                                | 79    |
| V. Religion des Sauvages.....                                                                                               | 92    |
| <b>II<sup>E</sup> PARTIE.</b> De la conversion des Canadiens à la Foi.....                                                  | 107   |
| Ch. I. Première difficulté de la conversion des Hurons.—Leur pays.....                                                      | 111   |
| II. Seconde difficulté.—Les dangers du voyage.....                                                                          | 115   |
| III. Troisième difficulté des missions de la Nouvelle-France.—La langue.....                                                | 143   |
| IV. Autre difficulté de la conversion des Sauvages et en particulier de celle des Hurons.....                               | 157   |
| <b>III<sup>E</sup> PARTIE.</b> Mort de quelques Pères de la Compagnie de Jésus dans les Missions de la Nouvelle-France..... | 175   |
| Ch. I. Mort du P. Anne de Nouë et du P. Edmond Masse.....                                                                   | 175   |
| II. Le P. Isaac Jogues.....                                                                                                 | 186   |
| III. Suite de la vie du P. Isaac Jogues, sa mort.....                                                                       | 289   |
| IV. Mort du P. Antoine Daniel.....                                                                                          | 247   |
| V. Mort du P. Jean de Brebeuf et du P. Gabriel Lallemant..                                                                  | 251   |
| VI. Mort du P. Charles Garnier.....                                                                                         | 263   |
| VII. Mort du P. Noël Chabanel.....                                                                                          | 275   |
| VIII. Dévastation du pays des Hurons et émigration de la nation Huronne à Québec.....                                       | 281   |

|                                                                                                                    | PAGE. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| APPENDICE.                                                                                                         |       |
| I. (p. 52.) Température du Canada.....                                                                             | 291   |
| II. (p. 56.) Les premiers voyageurs en Canada.....                                                                 | 294   |
| III. (p. 56.) Document sur les Capucins.....                                                                       | 295   |
| IV. (p. 58.) Documens relatifs à la fondation de Sillery.....                                                      | 296   |
| V. (p. 82.) Le Wampum.....                                                                                         | 301   |
| VI. (p. 106.) Variation de l'aiguille aimantée.....                                                                | 303   |
| VII. (p. 175.) Catalogue des Missionnaires chez les Hurons.....                                                    | 304   |
| Nom Sauvage de quelques Missionnaires.....                                                                         | 305   |
| <i>Fac simile</i> de la signature de quelques Missionnaires.....                                                   | 305   |
| VIII. (p. 237.) Description géographique de New-York et d'Albany, par le P.<br>Jogues en 1644.....                 | 305   |
| IX. (p. 278.) Vœu du P. Chabanel.....                                                                              | 309   |
| X. (p. 281.) Précis historique sur la mission Huronne et sur les migrations<br>de ce peuple jusqu'à nos jours..... | 309   |
| XI. Notes sur la géographie ancienne.....                                                                          | 319   |
| XII. Explication des gravures.....                                                                                 | 330   |

## ERRATA.

Page 1: *Bressany*, lisez *Bressani*. (Correction à faire dans l'ouvrage entier).  
 —Page 11. ligne 26, 1654, lisez 1664.—Page 36. ligne 30, (I) lisez (VII).—Page 101  
 ligne 29, 1846, lisez *Septembre* 1847.—Page 264. dernière ligne 2 heures, lisez 12  
 heures  $\frac{1}{2}$ .—Page 301. ligne 31, *Lafiteau*, lisez *Lafitau*.—Page 304. ligna 32, au 10  
*Septembre*, lisez à *Août*.

## ERRATA.

- Page 1, *Bressany*, lisez *Bressani*, ( correction à faire dans l'ouvrage entier ).
- " 11, ligne 26, 1654, lisez 1664.
- " " " 27, après *y voit*, ajoutez : *et qui porte la date de 1660.*
- " 36, " 30. ( I ), lisez ( VII ).
- " 49, " 20, 1657, lisez 1664.
- " 64, " 18, 1657, lisez 1660.
- " 101, " 29, 1846, lisez 1847.
- " 139, " 30, IV, lisez III.
- " 177, " 28, *Baron*, lisez *Caron*.
- " 184, " 5, 1643, lisez 1646, ( erreur de l'Auteur ).
- " 210, " 27, *Capitaine Rocher*, lisez *un Caporal nommé DuRocher*.
- " 249, " 31, *Voyez note (2) p. 99*, lisez *Les premiers Missionnaires revenus en Canada, étaient arrivés en 1632.*
- " 250, " 5, 1643, lisez 1648.
- " 259, " dernière, *Voyez note (2) p. 99*, lisez *Il y a ici quelque confusion. L'Auteur ne distingue pas assez entre le voyage du P. de Brebeuf en Canada et son voyage chez les Hurons.*
- " 264, " 31, 2 heures, lisez 12 heures  $\frac{1}{2}$ .
- " 296, " 12, XII<sup>me</sup> 1642, lisez XIV<sup>me</sup> 1632.
- " 301, " 31, *Lafiteau*, lisez *Lafitau*.
- " 304, " 32, *au 10 septembre*, lisez *à août*.
- " 305, " 3, *Ondessonc*, lisez *Ondesonk*.
- " " " 15, 220, lisez 237 et 243.
- " 308, " 38, 25, lisez 207.
- " 310, " 30, *Raymbault*, lisez *Raymbaut*.
- " 317, " 33, 1650, lisez 1660.
- " 327, " 15, *Madouessioux*, lisez *Nadouessioux*.
- " 331, " 22, 206, lisez 107.